

TABLE DES MATIÈRES

REVUE DE PRESSE SUR LES ACTIONS	5
Frais de scolarité	5
Éditoriaux, Chroniques, Lettres, Libres Opinions	5
LE QUOTIDIEN: Grève générale : au-delà des iPhones, des idéaux, par Samuel Tremblay, journaliste au Quotidien et à Progrès-Dimanche, complète présentement ses études universitaires en Californie via un programme spécial de l'UQAC - Publié le mercredi 29 février 2012 à 11h57	5
THE GAZETTE: Most students don't back the protesters: Tuition hikes will generate badly needed funds for universities - and for bursaries, By ALEX WOZNICA, student majoring in history at Concordia University - Wednesday, February 29, 2012 11:15 AM / Monday, March 05, 2012	5
LE DEVOIR: In memoriam - Richard Stanley Peters, philosophe de l'éducation, par Normand Baillargeon, professeur à la Faculté des sciences de l'éducation à l'UQAM - Mercredi 29 février 2012	6
LE DEVOIR: Lettres - Merci, Madame Beauchamp!, par Lucien Rodrigue - Boischatel, le 27 février 2012 - Mercredi 29 février 2012	7
JOURNAL DE MONTRÉAL: Derrière les slogans, par JOSEPH FACAL Collaboration speciale - Mercredi 29 février 2012	7
JOURNAL DE MONTRÉAL: Lettre: Étudiants déresponsabilisés, par Gilbert Blachon- Mercredi 29 février 2012	7
THE GAZETTE: Opinion: Dear students: get real: Your 'strike' isn't legitimate, and in the long run it could well hurt your cause, By Don Macpherson February 29, 2012	8
JOURNALMÉTRO.COM: Droits de scolarité: Duel d'experts (Youri Chassin, IEDM, et Simon Tremblay-Pépin, IRIS) - Publié le mardi 28 février 2012, à 21h00	8
VOIR.CA: Étudiants: la bourse et la vie, par Ianik Marcil - Mardi 28 février 2012 12h00	9
VOIR.CA: Commentaire rapide sur la hausse des frais de scolarité, par Jérôme Lussier - Mardi 28 février 2012 11h48	9
JOURNALMÉTRO.COM: Chronique: Nous sommes tous des rois, par Benoit Lefebvre - Mis à jour: mardi 28 février 2012 10:25	10
LE SOLEIL: Hausse des frais de scolarité: ce que l'on ne dit pas, par Jan-Martin Roy, Saint-Antoine-de-Tilly - Publié le mardi 28 février 2012 à 05h00	10
RABBLE.CA: Québec students strike over tuition hikes, By Eric Martin - Tuesday, February 28, 2012	11
WORLD SOCIALIST WEB SITE: Grève étudiante au Québec: Importante manifestation à Montréal - Mardi 28 février 2012	11
THE WATERLOO RECORD.COM / THE KAMPLOOPS DAILY NEWS: Editorial: Another view: No crying over Quebec's tuition - Tuesday, February 28, 2012/ Thursday, February 23, 2012	13
LE SOLEIL: Lettre: Annuler leur session?, par André Delage, Québec - Publié le lundi 27 février 2012 à 11h12	13
LE SOLEIL: L'éducation publique, un investissement nécessaire et rentable, par un collectif d'étudiant-e-s - Publié le lundi 27 février 2012 à 05h00	13
CANADIAN LAWYER MAG: Make the rich (not) pay! - Letter From Law Land , Written by Tony Wilson - Posted Date: Monday, February 27, 2012	14
LE SOLEIL: Point de vue: Levons le voile sur la grève étudiante, par Cynthia Ann Sheehan, MBA, chargée d'enseignement - entrepreneuriat, et Caroline Housieux, MSc, MBA, chargée d'enseignement, Université Laval - Publié le dimanche 26 février 2012 à 07h00 Mis à jour à 07h00	15
LE SOLEIL: Entrevue avec Jean-Martin Aussant: «La gratuité scolaire est un investissement» - Publié le samedi 25 février 2012 à 05h00 Mis à jour le samedi 25 février 2012 à 05h00	15
LA PRESSE: Éditorial: Des chiffres trompeurs, par Alain Pratte - Mis à jour le samedi 25 février 2012 à 06h00	16
LA VOIX DE L'EST: Éditorial: : Une grève mal engagée avec ses dérapages - Publié le samedi 25 février 2012 à 05h00	16
LES AFFAIRES.COM: Éditorial: L'éducation universitaire est un investissement, non un droit, par Jean-Paul Gagné - Samedi 25 février 2012	17
LE DEVOIR: Éditorial: Universités - Quel calibre?, par Marie-Andrée Chouinard - Vendredi 24 février 2012	17
LE DEVOIR: Libre opinion - Grèves étudiantes : la fin d'un engagement moral?, par Jocelyn Caron et Vincent Ranger, membres de l'exécutif de la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAÉCUM) en 2007-2008. - Montréal - Vendredi 24 février 2012	18
LA PRESSE: Chronique: Où est la véritable solidarité?, par ALAIN DUBUC COLLABORATION SPÉCIALE - Vendredi 24 février 2012	18
LA PRESSE: Chronique: Nazi toi-même!, par Rima Elkouri - Vendredi 24 février 2012	18
LA PRESSE: Débats: Une machine de propagande: Aux assemblées étudiantes, la grève est la seule option... et elle n'est même pas soumise à un vote secret, par JEAN- FRANÇOIS GINGRAS - Vendredi 24 février 2012	19
LE DROIT: Éditorial: Entre l'idéal et la réalité, des choix..., par Pierre Allard - Mis à jour le vendredi 24 février 2012 à 06h00	19
VOIR.CA: Pour la hausse en éducation, par Simon Jodoin - Vendredi 24 février 2012, à 09h40	20
LE DEVOIR: La réplique > Droits de scolarité - Étudier pour... étudier, par Collectif de professeurs et étudiants en philosophie à l'Université de Montréal - Jeudi 23 février 2012	20
LE DEVOIR: Libre opinion - J'ai un iPhone, donc je suis?, par Jasmine Raymond-Drainville, étudiante au baccalauréat en enseignement au secondaire, à l'UQTR - Jeudi 23 février 2012	21
LE DEVOIR: Lettres - Un gel plutôt que la gratuité, par Nicolas Bourque - Jeudi 23 février 2012	21
CYBERPRESSE: Opinion: Une aide bourrée de lacunes, par Christine Labrie, étudiante à l'Université de Sherbrooke - Publié le jeudi 23 février 2012 à 06h00	22
LE DEVOIR: Lettres - Les étudiants et le CPQ, par Rosaire Chénard - Boisbriand, le 21 février 2012 - Jeudi 23 février 2012	22
CYBERPRESSE: Opinion: Droits de scolarité : des hausses pleinement compensées, par Claude Montmarquette et François Vaillancourt, économistes au CIRANO et professeurs à l'Université de Montréal - Publié le mercredi 22 février 2012 à 15h40	22
CYBERPRESSE: Droits de scolarité : une hausse qui nuit beaucoup et rapporte peu, Simon Tremblay-Pépin et Philippe Hurteau, chercheurs à l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS) - Publié le mercredi 22 février 2012 à 13h17	23
LE DEVOIR: Lettres - De bonnes études..., par Simon Couillard-Castonguay - Université Laval, le 19 février 2012 - Mercredi 22 février 2012	23
LE DEVOIR: Libre opinion - L'UdeM à Outremont: un projet légitime, par Collectif d'auteurs - Lundi 20 février 2012	23
LE DEVOIR: Libre opinion: Hausse des droits de scolarité - Une proposition viable pour un règlement durable, par Jean-François Gingras - Étudiant à la majeure en histoire à l'UQAM - Samedi 18 février 2012	24
Vos réactions	25
LE DEVOIR: Grève étudiante - Individualisme contre sens de la communauté, par Cybele Beaudoin - Étudiante en communication à l'Université de Montréal - Samedi 18 février 2012	27
Vos réactions	27



THE GAZETTE: Opinion: Dire debt advice applies to Quebec: A respected economist says Ontario is in big trouble, but situation is even worse in this province and no one seems willing to address it, By HENRY AUBIN, The Gazette Saturday, February 18, 2012	29
GLOBE.CA – REGARDS CITOYENS: Les mythes sur la hausse des frais de scolarité, par Myriam AJ, Étudiante en droit, geek à temps perdu, punk dans l'âme et blogueuse libertaire - Publie le: Vendredi 17 février 2012	30
RADIO-CANADA: Droits de scolarité au Québec : Enjeux et analyse – Mise à jour le jeudi 16 février 2012 à 12 h 07 HAE	32
La position des étudiants	33
Position des partis de l'opposition sur les droits de scolarité	33
LE DEVOIR: Éditorial: Droits de scolarité – Avant-goût électoral, par Marie-Andrée Chouinard – Jeudi 16 février 2012	33
Vos réactions	33
RADIO-CANADA: Droits de scolarité au Québec: Portrait du mouvement étudiant – Mise à jour le mercredi 15 février 2012 à 14 h 05 HAE	35
LE DEVOIR: Opinion: Universités - Hausse des droits contre dérives immobilières..., par Michel Seymour, Louis Dumont, Jean-Claude Marsan et Daniel Turp, professeurs à l'Université de Montréal – Mercredi 15 février 2012	36
LA PRESSE: Chronique: Les enfants gâtés, par Rima Elkouri – Mercredi 15 février 2011	37
CYBERPRESSE: Le débat du jour: Droits de scolarité: la grève est-elle justifiée? - Mis à jour le 15 février 2012 à 18h50 	37
Commentaires (55)	40
CENTPAPIERS: Hausse des frais de scolarité : La Grève est à nos portes, par Jean-Christophe Briand, Étudiant en sciences humaines du collège d'Alma – Mercredi 15 février 2012	48
LAVANTAGE.QC.CA: Blogue de Réal-Jean Couture (D'accord – Pas d'accord): C'est qui, la classe moyenne ? - Publié le mardi, 14 février 2012 17:53.....	48
THE GAZETTE : Opinion : Tuition hikes are especially hard on female students, By Viviane Namaste and Gabrielle Bouchard, Friday, February 10, 2012	49
SYSPHE.COM : La hausse des droits de scolarité au Québec freinera les femmes et l'égalité sociale, par l'Institut Simone de Beauvoir - mercredi 8 février 2012	50
CYBERPRESSE : Opinion : Droits de scolarité: seule une grève générale peut stopper la hausse, par Benoît Lacoursière (L'auteur enseigne la science politique au Collège de Maisonneuve à Montréal. Il a publié en 2007 «Le mouvement étudiant au Québec de 1983 à 2006» chez Sabotart Éditions) - Mis à jour le 31 janvier 2012 à 13h30	51
LE DEVOIR: Lettres - Les études, un investissement?, par Antoine Darveau – Montréal, le 24 janvier 2012 – Vendredi 27 janvier 2012	51
MÉTRO : Courrier des lecteurs : Les études, un investissement?, par Antoine Darveau-Bernier, Étudiant au bac en physique à l'Université de Montréal – Mercredi 25 janvier 2012.....	52
VOIR.CA – BLOGUE : Le défi de nous convaincre que la société doit payer plus que 83% des études universitaires des étudiants, par Mario Asselin – Lundi 23 janvier 2012, 17h49.....	52
Commentaires 2 F.....	53
LE DEVOIR : Libre opinion - Devant l'arrogance libérale, mobilisons-nous!, par Martine Desjardins, présidente de la Fédération étudiante universitaire du Québec – Mercredi 18 janvier 2012	53
Vos réactions	54
LE DEVOIR : Lettres - OPUS+ et les dettes – Jeudi 12 janvier 2012	55
LA PRESSE : Caricature : Reprise : J'vas manifester, par APCOTE, Lundi 09 janvier 2012.....	55
LE DEVOIR : Éditorial : Éducation - Le savoir-faire, par Marie-Andrée Chouinard – Lundi 09 janvier 2012.....	55
Actualités	56
GUIDE DE MONTRÉAL-NORD : La grève se rapproche à Marie-Victorin : Les étudiants du cégep en faveur d'une grève générale illimitée - Publié le 9 Février 2012	56
RADIO-CANADA : Hausse des droits de scolarité : les étudiants accentuent la pression sur Québec – Mise à jour jeudi 09 février, 07h46..	56
Les commentaires.....	57
CANOE.CA : Éducation : «F*** la grève générale» : Mercredi 08 février 2012 01h09	59
JOURNAL DE MONTRÉAL : Grève Cégep : «F*** la grève générale» : La vidéo d'un étudiant du cégep de Saint-Laurent fait jaser sur le Web - Mise à jour: mardi 07 février 2012, 23H28	59
JOURNALMÉTRO.COM : Droits de scolarité : La hausse des droits de scolarité perpétuerait les inégalités - Mis à jour: 08 février 2012 12:05	59
LE DEVOIR : Selon l'Institut Simone de Beauvoir - Hausse des droits de scolarité: les femmes écoperont – Mercredi 08 février 2012	60
LE COURRIER DU SAGUENAY : Des étudiants du Cégep de Jonquière font campagne pour le OUI à la grève renouvelable - Publié le mardi 7 Février 2012	60
LBR.CA : Communiqué de presse : La campagne du OUI à la grève renouvelable prend son envol au Cégep de Jonquière : «Prenons les moyens de gagner» - Slogan du camp du OUI - Publié le 7 février 2012 à 8 h 07	60
LES DEUX RIVES : Hausse des frais de scolarité : L'Association étudiante du Cégep de Sorel-Tracy ne lâche pas le morceau – Mardi 07 février 2012.....	61
JOURNALMÉTRO.COM : Droits de scolarité : La grève étudiante est inévitable, selon la CLASSE - Mis à jour: 06 février 2012 14:27	62
CANOE.CA : Selon la CLASSE : La grève étudiante est imminente – Lundi 06 février 2012 13h49.....	62
BRANCHEZ-VOUS : Grève en vue chez les cégepiens - lundi 6 février 2012 à 12H45	62
CNW : Mobilisation étudiante: « La grève est de plus en plus inévitable! » déclare la CLASSE – Lundi 06 février 2012, à 11h10.....	62
CNW : Invitation média - Conférence de presse - Une prise de position féministe sur la hausse des frais de scolarité – Lundi 06 février 2012, à 07h30	62
LE DEVOIR : L'Université du Québec s'inquiète de l'impact de la hausse des droits sur ses étudiants – Vendredi 03 février 2012.....	63
LE SOLEIL : Droits de scolarité: le réseau des Universités du Québec préoccupé – Vendredi 03 février 2012.....	63
LA VOIX DE L'EST : Février sera chaud au cégep de Granby Haute-Yamaska – Vendredi 03 février 2012.....	63
LE DEVOIR : «Il faut que ça cesse» : Un tract étudiant incitant à la violence fait réagir la ministre de l'Éducation – Jeudi 02 février 2012 .	64
Vos réactions	64
L'APPEL (Québec) : Publication d'un rapport du réseau de l'Université du Québec : Hausser les droits de scolarité sans faire diminuer le nombre d'étudiants – Jeudi 02 février 2012	65
CANOE.CA : Droits de scolarité : L'UQ souffrirait davantage – jeudi 02 février 2012, à 22h59.....	65
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC / CNW: Communiqué : Valoriser et soutenir la participation aux études universitaires dans un contexte de hausse des droits de scolarité : une nécessité – Rapport du Comité sur l'accessibilité financière aux études universitaires de l'Université du Québec – Jeudi 02 février 2012, 14h00	65
THE UBISSEY.CA (Brithish-Colombia) : Study shows post-secondary graduates pay more taxes than cost of subsidizing tuition – Wednesday, February 01, 2012.....	66

CNW : Les étudiants du Cégep de Sainte-Foy débutent la session sur un pied de guerre – Mardi 31 janvier 2012, à 14h52	66
COURRIER DU SAGUENAY : Augmentation des frais de scolarité : Les étudiants du Cégep de Jonquière envisagent la grève - Publié le 31 Janvier 2012.....	67
CNW : Les étudiants du Cégep de Jonquière seront consultés sur le déclenchement d'une grève générale – Mardi 31 janvier 2012, à 14h27	67
LA TRIBUNE : La FEUS reprend sa bataille - Mis à jour le 31 janvier 2012 à 09h15	67
LE DEVOIR : Les étudiants hausseront les moyens de pression – Lundi 30 janvier 2012.....	67
LE NOUVELLISTE : Les étudiants hausseront le ton cette semaine - Mis à jour le lundi 30 janvier 2012 à 07h38.....	67
CYBERPRESSE / 98,5 FM / BRANCHEZ-VOUS : Frais de scolarité: les étudiants hausseront le ton - Mis à jour le dimanche 29 janvier 2012 à 10h19.....	68
LE DEVOIR : En bref - L'UQAM mise en demeure – Vendredi 27 janvier 2012.....	68
THE GAZETTE : Some Quebec student leaders urge weeklong strike over tuition hike –Friday, January 27, 2012.....	68
L'AVANTAGE.QC.CA : Les étudiants de l'UQAR envisagent la grève générale - le jeudi, 26 janvier 2012 14:07	68
Commentaires.....	68
LE DEVOIR : Menace d'une grève étudiante : La FECQ et la FEUQ vont accentuer les moyens de pression – Mardi 24 janvier 2012	68
LA PRESSE : Les étudiants en route vers une grève générale – Mardi 24 janvier 2012.....	69
98,5 FM : FECQ et FEUQ: possibilité d'une grève générale sur les droits de scolarité – Lundi 23 janvier, 18h08.....	69
MÉTRO : 1 ^{ère} page : Frais de scolarité: grève à l'horizon - Mis à jour: 24 janvier 2012.....	69
MÉTRO : Frais de scolarité: grève à l'horizon - Mis à jour: 23 janvier 2012 17:48	70
CANOE.CA / 24 HEURES : Éducation : Les étudiants menacent le gouvernement d'une grève générale – Lundi 23 janvier 2012 - 15h39 / 14h29.....	70
CYBERPRESSE / LA TRIBUNE / LE NOUVELLISTE : FECQ et FEUQ: possibilité d'une grève générale – Lundi 23 janvier 2012 - Mis à jour à 11h53.....	71
COURRIER DU SAGUENAY : L'AGEECJ veut convoquer un référendum sur la grève générale – Lundi 23 janvier 2012	71
THE MONTREALGAZETTE.COM : Quebec university student strike on the horizon? – Monday, January 23, 2012	71
RADIO-CANADA / SOCIÉTÉ : Hausse des droits de scolarité : les étudiants menacent de faire grève –Mise à jour le lundi 23 janvier 2012 à 11 h 24 HNE	71
Les commentaires (12).....	71
LBR.CA : Éducation et formation : Communiqué de presse : Lancement de campagne étudiante de la FECQ: L'AGEECJ tiendra une assemblée extraordinaire pour convoquer un référendum sur la grève générale - Publié le lundi 23 janvier 2012 à 10 h 29	72
CNW / ARRONDISSEMENT.COM: La FECQ et la FEUQ prendront tous les moyens à leur disposition pour faire reculer le gouvernement Charest sur la hausse de 1625 \$ des frais de scolarité – Lundi 23 janvier 2012, à 10h15	73
BRANCHEZ-VOUS-MATIN : La FEC-CSQ se bat contre la hausse des frais de scolarité – lundi 23 janvier 2012 à 7H58.....	73
CNW : Priorité de la FEC-CSQ en 2012 - Poursuivre la lutte en faveur de l'accessibilité à l'enseignement supérieur – lundi 23 janvier 2012, à 06:30	73
L'AVANTAGE.QC.CA : La contestation reprend contre les frais de scolarités en collégial et universitaire - dimanche, 22 janvier 2012 12:35 - par Réal-Jean Couture.....	74
LA TRIBUNE : Pas de grève générale illimitée au Cégep de Sherbrooke - Publié le jeudi 19 janvier 2012 à 08h54	74
RADIO-CANADA / EST DU QUÉBEC : Débat à l'UQAR : unanimité contre la hausse des droits de scolarité – Mise à jour le jeudi 19 janvier 2012 à 8 h 45 HNE.....	74
LA VOIX DE L'EST : Cégep de Granby Haute-Yamaska : pas de grève pour l'instant - Mis à jour le samedi 21 janvier 2012 à 05h00.....	74
L'AVANTAGE.QC.CA : Hausse des frais de scolarité: cinq professeurs sont contre et disent pourquoi - le mercredi, 18 janvier 2012 16:08	75
THE GAZETTE : University students to battle government over hikes, again : Planning another protest march – Thursday, January 12, 2012	75
JOURNALMETRO.COM : Droits de scolarité Une manifestation étudiante s'organise pour le 22 mars - Mis à jour: 12 janvier 2012 14:30 ...	76
CANOE.CA : Cégeps et universités : La menace d'une grève plane – Mardi 10 janvier 2012 16h33.....	76
L'AVANTAGE.QC.CA : Les étudiants cégépiens saluent la diminution de 30% des frais de scolarité ontarien - Publié le vendredi, 06 janvier 2012 11:24.....	76
LE DROIT : Entrée en vigueur d'un rabais de 30% des droits de scolarité en Ontario – Vendredi 06 janvier 2012.....	76
CNW : FECQ : Les étudiants cégépiens saluent la diminution de 30% des frais de scolarité ontarien – Vendredi 06 janvier 2012, à 11h12. 76	76
RADIO-CANADA – ONTARIO : L'Ontario réduit les frais de scolarité de 30 % - Mise à jour le jeudi 5 janvier 2012 à 12 h 39 HNE.....	77
Les commentaires (3).....	77
Endettement étudiant 77	77
CNW : Réaction de la FEUQ sur l'endettement des ménages canadiens : Les étudiants ont aussi atteint leur limite – Vendredi 27 janvier 2012, à 12h16	77
LA PRESSE : Les étudiants canadiens lourdement endettés – Samedi 21 janvier 2012	77
Recherche de l'IREC sur la hausse des droits de scolarité et l'AFE..... 78	78
LE DEVOIR : Droits de scolarité - La hausse serait peu profitable : C'est la conclusion à laquelle en arrivent des chercheurs de l'IREC – Mardi 24 janvier 2012	78
CANOE.CA : Affaires : Des chercheurs veulent abolir les frais de scolarité – Lundi 23 janvier 2012 18h15	78
CNW : CADEUL : Résultat d'une recherche sur l'Aide financière aux études : la hausse des droits de scolarité coûtera cher aux contribuables québécois!: Vidéo de présentation des résultats de la recherche de l'Institut de recherche en économie contemporaine (IREC) réalisée pour le compte de la CADEUL – Lundi 23 janvier 2012, à 16h43	79
RADIO-CANADA / QUÉBEC : CADEUL : Hausse des droits de scolarité : les étudiants reviennent à la charge - Mise à jour le lundi 23 janvier 2012 à 16 h 14 HAE	79
Les commentaires (9).....	79
CNW : CSN : Hausse des droits de scolarité - Le gouvernement Charest doit refaire ses devoirs selon la CSN – Lundi 23 janvier 2012. À 13h33.....	80
CNW : TaCEQ : Encore une preuve que la hausse des frais de scolarité n'est pas la solution ! – Lundi 23 janvier 2012, à 13h17.....	80
IREC : Hausse de frais de scolarité : Des coûts supplémentaires entre 135,5 M \$ et 192,5 M \$ pour le gouvernement – Lundi 23 janvier 2012.....	80
Recherche de la FEUQ sur la conciliation travail-études : une mission de plus en plus impossible 81	81
L'AVANTAGE.QC.CA : Conciliation travail-études : une mission de plus en plus impossible selon la FEUQ - le vendredi, 20 janvier 2012 16:16 - par Réal-Jean Couture.....	81

LE DEVOIR : En bref - Le travail des étudiants – Jeudi 19 janvier 2012	82
THE GAZETTE : Students brace for tuition hike – Thursday, January 19, 2012.....	82
PIEUVRE.CA : Conciliation travail-études : la FEUQ publie une étude alarmante – Jeudi 19 janvier 2012	82
RADIO-CANADA : La conciliation travail-études de plus en plus difficile, selon la FEUQ – Mercredi 18 janvier 2012	82
Les commentaires (20).....	83
CANOE.CA : Les étudiants travaillent plus à temps partiel – Mercredi 18 janvier 2012 11h59	83
LA TRIBUNE : La FEUQ publie une recherche sur le travail rémunéré des étudiants – Mercredi 18 janvier 2012, à 11h02	83
CYBERPRESSE : Étude de la FEUQ: les étudiants travaillent en moyenne 19h par semaine - Mis à jour le mercredi 18 janvier, à 08h51	84
MÉTRO : Les étudiants travaillent de plus en plus, selon une étude de la FEUQ – Mercredi 18 janvier 2012 19:54	84
CNW-TELBECC / FEUQ : Recherche de la FEUQ sur la conciliation travail-études : une mission de plus en plus impossible - mercredi 18 janvier 2012	84

REVUE DE PRESSE SUR LES ACTIONS

[Revue de presse sur les actions menées par les étudiants](#) – semaine du 05 mars 2012
[Revue de presse sur les actions menées par les étudiants](#) – semaine du 27 février 2012
[Revue de presse sur les actions menées par les étudiants](#) – jusqu'au 26 février 2012
[Revue de presse Éditoriaux](#) - mars 2012

Frais de scolarité

Éditoriaux, Chroniques, Lettres, Libres Opinions

LE QUOTIDIEN: Grève générale : au-delà des iPhones, des idéaux, par Samuel Tremblay, journaliste au Quotidien et à Progrès-Dimanche, complète présentement ses études universitaires en Californie via un programme spécial de l'UQAC - Publié le mercredi 29 février 2012 à 11h57

Le combat est entamé. Des milliers d'étudiants ont amorcé, au début du mois, le mouvement de grève générale illimitée (GGI) visant à contester la hausse des frais de scolarité annoncée par le gouvernement de Jean Charest. Les étudiants de l'Université du Québec à Chicoutimi seront appelés à se prononcer sous peu, si ce n'est déjà fait. Gréver ou ne pas gréver?

Le débat alimente depuis déjà des mois les discussions sur les réseaux sociaux, nouvelle arène de la contestation populaire. Les leaders étudiants se servent de ces plates-formes comme outil de mobilisation, espérant que la province s'enflamme et que s'écrive un « printemps québécois ».

Pendant ce temps, les sympathisants à la hausse des frais caricaturent les contestataires. Des emmerdeurs, des « jamais contents », des « bébés gâtés » qui se paient iPhones, voitures et voyages dans le Sud à même leurs enveloppes de prêts et bourses. Des gauchistes. Un mélange de démagogie et d'arguments réducteurs, saupoudrés d'une touche de fatalisme typique de la « nouvelle droite ».

Vrai. À l'image de plusieurs « adultes », certains étudiants ont un train de vie à repenser, dépensant beaucoup plus que leurs revenus ne le leur permettent en réalité. Cela ne doit toutefois pas obscurcir le réel débat de société auquel nous faisons face.

En 2007, les frais de scolarité se chiffraient à 1668\$ par année. Ils ont grimpé à 2168\$, en 2012. En 2017, ils atteindront 3793\$, si le gouvernement Charest maintient le cap. Une bonne partie des étudiants du Québec vivant déjà dans une situation financière précaire, il est permis d'affirmer qu'une hausse de 127% en dix ans aura, à terme, un impact important sur l'accessibilité aux études supérieures.

Au final, le débat repose sur l'opposition entre deux visions : le financement de l'éducation postsecondaire doit-elle être une responsabilité collective, puisqu'elle contribue à l'épanouissement de toute la société, ou une responsabilité individuelle, puisqu'elle permet à l'individu d'acquiescer un statut de privilégié?

Jusqu'à aujourd'hui, le Québec a construit un système combinant habilement ces deux visions. Un système dans lequel la société supporte une

bonne partie du financement, mais dans lequel l'étudiant doit également contribuer individuellement, selon une logique d'utilisateur-payeur. Un système se situant à mi-chemin entre le modèle anglo-saxon prévalant aux États-Unis, en Australie et au Canada anglais, et le modèle scandinave (ou européen), dans lequel l'éducation postsecondaire est fort peu coûteuse, voire gratuite, au même titre que l'enseignement primaire et secondaire.

Le gouvernement propose de se rapprocher davantage de la vision anglo-saxonne, prétextant des impératifs de compétitivité. Que nos étudiants universitaires déboursent moins d'argent que le reste du continent est aujourd'hui présenté comme un non-sens auquel il faut remédier.

Je ne suis pas un promoteur de la gratuité scolaire. Par contre, je n'arrive pas à endosser la réforme prévue par le gouvernement Charest, parce qu'elle m'apparaît improvisée, mal ficelée, vide de vision collective et qu'elle omet trop d'enjeux importants.

Les frais de scolarité peu élevés du Québec ne sont pas une tare dont on doit avoir honte et qu'il faut absolument éradiquer, mais un élément de fierté qu'il faut dans la mesure du possible chercher à préserver. Ainsi, avant de rompre avec le modèle distinct du Québec, j'estime important de considérer la question du financement des études supérieures plus profondément. Quel rôle devrait jouer les entreprises privées dans le financement universitaire?

Peut-on améliorer la gestion des universités ou, à tout le moins, jeter un coup d'oeil sur leurs livres comptables?

Suivant une logique d'utilisateur-payeur, l'argent neuf obtenu par une hausse des frais de scolarité ne devrait-elle pas servir uniquement à améliorer la qualité de l'enseignement?

De trop nombreux étudiants obtiennent une formation à bas prix au Québec et s'expatrient ensuite aux États-Unis, guidés par les avantages fiscaux qui les y attendent. Ne devrait-on pas s'assurer qu'ils travaillent au Québec et, du coup, qu'ils remboursent leur « dette sociale » en payant des impôts élevés à l'État du Québec?

Voilà quelques-unes des questions qui m'apparaissent fondamentales, mais que le gouverne-

ment Charest a malheureusement évaporées de la réforme qu'il propose.

À l'examen, dans un contexte de précarité des finances publiques, il se pourrait qu'une certaine majoration des droits de scolarité se présente comme incontournable. Cependant, s'il faut remodeler le système construit et promu par le Québec depuis plus de 40 ans, il faudrait le faire comme pour le monde, en évitant des solutions faciles pour répondre à des problèmes complexes.

Plusieurs penseurs ont proposé des réformes qui ont le mérite de l'audace et de l'innovation. Jean-François Lisée est l'un de ceux qui a fait couler beaucoup d'encre avec son idée de remboursement postuniversitaire. J'aimerais que nos dirigeants fassent preuve du même courage politique. J'aimerais que le Québec continue à faire à sa façon, qu'il continue à concilier mieux que quiconque des idéaux d'égalité des chances et de liberté individuelle.

Ce n'est pas parce que les autres se trompent qu'il faut faire pareil. Alors, gréver ou ne pas gréver?

La situation des étudiants universitaires est fâcheuse. La hausse prévue s'échelonnant sur plusieurs années, ce ne sont pas eux, directement, qui en seront les plus affectés. Dans les circonstances, le choix rationnel logique serait de dire non à la grève, question d'éviter toute perturbation dans son chemin personnel.

Or, des trois partis politiques susceptibles de remporter les prochaines élections, seul le Parti québécois propose de revenir au gel des frais de scolarité, en attendant d'élaborer un nouveau modèle de financement des études supérieures. Ainsi, sans une mobilisation étudiante et populaire, il est bien possible que la hausse prévue soit adoptée jusqu'au bout.

Les étudiants ont donc un autre choix. Prendre conscience de leur rapport de force, mener le combat et pousser nos dirigeants à retourner à la planche à dessin.

S'ils choisissent cette dernière option, on les taxera de gauchistes. Ils pourront répondre qu'ils refusent seulement d'être centrés sur eux-mêmes.

THE GAZETTE: Most students don't back the protesters: Tuition hikes will generate badly needed funds for universities - and for bursaries, By ALEX WOZNICA, student majoring in history at Concordia University - Wednesday, February 29, 2012 11:15 AM / Monday, March 05, 2012

This winter has seen student demonstrations break out once more across Quebec over the issue of increases in university tuition fees. Some students have gone on strike spontaneously, while others are waiting for a more formal and centralized vote on a strike in March.

In addition to the folly of trying to fight a measure already approved in last year's provincial budget, student leaders are acting against the wishes of the vast majority of Quebec students by encouraging strike action.

To make matters worse, Quebec's student leadership is attempting to fight the increases using language and tactics - like the blocking of the Jacques Cartier Bridge last week - that are likely to eliminate any chance of generating public or government support.

The most obvious problem with the fight against tuition hikes is that the proposed increases, from \$2,200 a year to \$3,800, over five years, are quite reasonable. The increases, which amount to about \$325 a year for five years, will bring provincial tuition back to 1968 levels, after adjusting for inflation.

As well, Quebec students will still be paying some 30 per cent less than students in the rest of the country.

Regardless of whether the student leadership feels that the tuition increases are reasonable, the fact is they were voted in as part of the provincial budget of March 2011, which makes them extremely difficult to reverse.





Photograph by: MARIE-FRANCE COALLIER
GAZETTE FILE, The Gazette

Student demonstrators head toward the Jacques Cartier Bridge last Thursday: student leaders are participating in, and not doing enough to oppose, such counterproductive measures as occupations, Alex Woznica argues.

Student leaders in this province need to be more honest with the people they supposedly represent and not try to trick them into believing rescinding fee hikes is possible.

Not only is the student leadership misleading the student population; it should also be pointed out that it only really represents a small portion of it. Student councils across this province would have us believe that the

vast majority of students are united in actively opposing the tuition increases, but that is simply not the case.

In Montreal, for instance, student leaders presented the student strike and street protest last Nov. 10 as a sign that students are united against tuition increases. What both they and the news media failed to mention, however, was that while some 20,000 students did participate, the rest of the city's student population, some 150,000 students, decided to stay home.

In so actively protesting against a tuition increase that the majority of this province's students clearly don't have too much of a problem with, student leaders have abandoned values associated with both democracy and common sense.

Student groups across the province are still riding high after their 2005 victory against a government plan to cut \$103 million from the bursary budget. But a tuition increase and a decrease in bursary funding are not the same thing.

The proposed fee hikes will generate badly needed funding for Quebec universities - and more money for more bursaries as well. If anything, the student leadership's campaign tactics are most likely to aggravate matters and jeopardize the likelihood of the government increasing those bursaries.

Rather than being a tragedy, the proposed tuition increases represent a great opportunity for increasing accessibility to quality education in Quebec. The Charest government has promised large increases in both student loans and bursaries. That could allow more, rather than fewer, young students to attend university.

Unfortunately, student leaders in this province have decided to engage in a campaign against tuition increases. They are participating in, and not doing enough to oppose, such counterproductive measures as occupations, violent protests and harassment. By failing to accept reasonable increases in basic tuition, and by leading students into thinking the increases can be overturned, student leaders are doing a great disservice to the people whose interests they claim to serve.

LE DEVOIR: In memoriam - Richard Stanley Peters, philosophe de l'éducation, par Normand Baillargeon, professeur à la Faculté des sciences de l'éducation à l'UQAM - Mercredi 29 février 2012

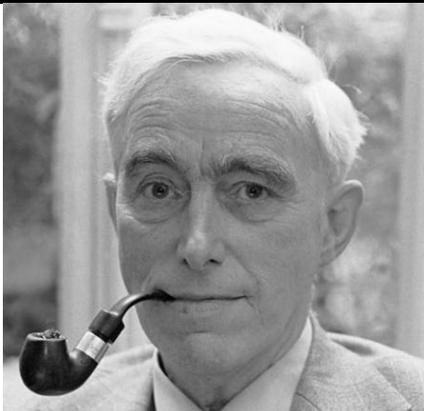


Photo : Photo maison d'édition Wiley-Blackwell

Le penseur Richard Stanley Peters a créé la philosophie dite analytique de l'éducation. Il est décédé le 30 décembre 2011 à l'âge de 92 ans.

Aux étudiantes et étudiants du Québec en grève, Richard Stanley Peters est décédé le 30 décembre 2011; il avait 92 ans. Ne vous inquiétez pas si vous ne le connaissiez pas: on n'a, au Québec, fait aucun écho à ce décès, comme me semble-t-il dans toute la francophonie — ce qui explique en partie que moi-même je vienne tout juste de l'apprendre.

Mais si son nom demeure très tristement à peu près inconnu dans le monde francophone, dans les pays anglophones, Peters est tenu pour un des principaux philosophes de l'éducation de la deuxième moitié du XXe siècle, sinon le principal.

À toutes fins utiles, il a en effet littéralement créé la philosophie dite analytique de l'éducation et, ce faisant, donné ses lettres de noblesse à une branche de la philosophie qui consistait jusqu'à lui, typiquement, en une relecture souvent assez stérile des oeuvres des philosophes du passé ayant réfléchi sur l'éducation (Platon, Rousseau, Kant, Dewey, notamment) couplée à celle des écrits de pédagogues ou de théoriciens présumés avoir une portée philosophique (Comenius, Froebel, Pestalozzi, par exemple).

Parcours d'un immense novateur

Peters a fait ses premiers travaux à la frontière de la psychologie et de la philosophie, ainsi qu'en éthique et en philosophie politique. Nommé en 1962 à la Chaire de philosophie de l'éducation de l'Institute of Education (University of London), il souhaitera apporter à la réflexion philosophique sur l'éducation les bénéfices de la précision et de la rigueur que permet le

recours aux méthodes et techniques de l'analyse conceptuelle et linguistique telle qu'elle était alors pratiquée en philosophie analytique.

En prenant l'éducation comme objet, il s'assignera pour tâche de dresser la carte logique de ses concepts fondamentaux, comme celui d'éducation, bien entendu, mais aussi ceux d'endoctrinement, de croissance, de compréhension, de besoin, d'intérêt, de savoir, de curriculum et ainsi de suite. Un important apport de Peters aura été de porter un regard critique sur la tradition «romantique» de l'éducation, héritée de Rousseau, et sur la tradition pragmatique, héritée de Dewey. Il y décele de grandes confusions conceptuelles et de menaces graves à cette idée, pour lui cruciale, que l'éducation doit viser la constitution de l'autonomie de la raison par l'acquisition de savoirs. Mais il reconnaît néanmoins que ces traditions ont laissé un legs important, qu'il situe sur un plan éthique.

Il écrira en ce sens: «Malgré ces confusions quant aux standards qu'on retrouve dans tant de discussions sur la "croissance" et l'"accomplissement de soi", ces caricatures de la situation éducationnelle ont un mérite et sont importantes sur un plan moral. C'est qu'elles font voir que les jugements de valeur, en éducation, peuvent aussi porter sur la manière — et pas seulement sur le contenu — de l'éducation. Elles nous invitent ainsi à mettre en évidence la place des principes procéduraux. [...] L'importance de ces principes, qui insistent sur l'importance de l'autodétermination des individus, avait souvent été négligée par les enseignants traditionnels.»

Démocraties libérales

Partant de là, Peters cherchera à refonder de l'éducation une conception appelée libérale, au sens que ce mot a en éducation où il signifie, justement, «qui libère». Une telle éducation cherche à libérer de l'ignorance et de la superstition, à soustraire à la contingence du présent et du particulier. Elle accorde pour cela une place prépondérante au développement de la pensée rationnelle, lequel est visé par la mise en contact avec des formes de savoir historiquement développées et adoptées parce qu'elles sont intrinsèquement valables plutôt qu'extrinsèquement opportunes — que ce soit sur le plan social, politique ou économique.

Cette éducation peut aussi être dite libérale en un autre sens, politique cette fois: c'est que le sujet émancipé et autonome qu'elle ambitionne de former, ce sujet capable de penser par lui-même et d'échanger avec d'autres semblables à lui, est précisément, selon Peters, celui que les démocraties libérales présupposent en droit et doivent chercher à instituer sous le nom de citoyen.

On prendra mieux la mesure de son travail en rappelant les grandes lignes de l'analyse que Peters a faite du concept d'éducation, qu'il souhaite distinguer nettement de ceux de socialisation, de moralisation, de professionnalisation ou de qualification.

Un exemple: le concept d'éducation



Il affirme d'abord que le concept d'éducation est laudatif, en ce sens qu'il a des «implications normatives» et suppose «que quelque chose de valable est ou a été intentionnellement transmis». Ce serait, dit Peters, «une contradiction logique de dire qu'une personne a été éduquée mais qu'elle n'a d'aucune manière changé pour le mieux ou qu'en éduquant son enfant, une personne ne visait à accomplir rien qui ait de la valeur». Sans nier que le mot puisse avoir des significations secondaires et servir simplement soit à décrire des faits (selon une perspective anthropologique, historique ou sociologique, par exemple lorsque l'on parle de «l'éducation spartiate»), soit à juger inadéquate ou condamnable telle ou telle pratique de l'éducation ou ses résultats, Peters soutient que cette dimension normative est centrale et relève de la logique même du concept d'éducation. Il soutient en outre que la valeur de ce qui est transmis est intrinsèque à la pratique de l'éducation et n'est pas instrumentale: en d'autres termes, l'éducation implique la poursuite pour elles-mêmes d'activités ayant en soi une valeur positive. Peters avance ensuite que l'acquisition simultanée de savoirs et de compréhension est nécessaire pour que l'on puisse parler d'éducation. C'est

que les savoirs dont il est question en éducation ne sont aucunement réductibles à de simples habiletés, à de simples savoir-faire ou à des catalogues d'informations inertes: la personne éduquée, en effet, comprend, et elle comprend non seulement ces savoirs mais aussi les principes qui les sous-tendent et pour lesquels elle manifeste en outre un véritable intérêt qui se traduit par une préoccupation pour les normes et standards inhérents au domaine de savoirs concernés. Cette compréhension, en retour, transforme la vision du monde et des choses de la personne éduquée. Celle-ci fait enfin montre de ce que Peters appelle de la «perspective cognitive»: c'est que son savoir n'est pas limité à une spécialité ou à une discipline et qu'elle est capable de relier entre elles, avec pertinence, les diverses perspectives qui constituent son répertoire cognitif. Finalement, Peters soutient que le concept d'éducation suppose un certain degré de participation volontaire de la personne éduquée, ce qui exclut nécessairement certaines pratiques, manières ou certains procédés tels l'endoctrinement, la propagande, le lavage de cerveau, la manipulation et ainsi de suite, tous incompatibles avec cette exigence de consentement.

LE DEVOIR: Lettres - Merci, Madame Beauchamp!, par Lucien Rodrigue - Boischatel, le 27 février 2012 - Mercredi 29 février 2012

Merci, Madame Beauchamp et Monsieur Charest de ne pas céder devant ces étudiants dissipés. Ce sont des enfants gâtés, ils se promènent avec leur cellulaire dernier cri, ils font leur voyage annuel au soleil. Ils auraient bien dû eux-mêmes discerner pertinemment face à cette frénésie de consommation que vous et les autres baby-boomers ne cessez de leur présenter.

Gardez plutôt notre argent pour ce bel amphithéâtre qu'il est proposé de construire dans la capitale nationale. C'est un projet rentable assurément pour messieurs Péladeau et Labeaume, foi de Rapaille. Gardez aussi cet argent que nous vous avions tous confié pour paver la route à cette compagnie aurière qui n'aurait pas les moyens à elle seule de concrétiser sa ruée vers

l'or. Peu importe par la suite s'ils y laissent des déchets, vous serez toujours là pour faire des études et emprunter en notre nom des pactoles pour tout aller nettoyer. Continuez ainsi, Madame et Monsieur, si vous voulez être réélus, il faut bien que nous conservions notre réputation de «most corrupt province in Canada».

JOURNAL DE MONTRÉAL: Derrière les slogans, par JOSEPH FACAL Collaboration speciale - Mercredi 29 février 2012

Un des arguments les plus subtils de ceux qui s'opposent à la hausse des droits de scolarité universitaires consiste à dire que le futur diplômé remboursera la société en payant beaucoup plus d'impôts que le non-diplômé.

En 2004, l'économiste François Vaillancourt avait calculé qu'un diplômé de 1er cycle en médecine gagnerait, net d'impôts et en termes réels, 2,3 millions \$ de plus pendant sa carrière que son confrère de cégep qui choisirait de ne pas aller à l'université.

L'écart était de 950 000 \$ pour un ingénieur et de 327 000 \$ pour un diplômé en sciences sociales excluant le droit. Même dans les filières universitaires les moins rentables ultérieurement, le diplôme procure un taux de rendement positif en ce sens qu'il génère, après impôts, des revenus moyens supérieurs à ceux du non-diplômé.

INVESTISSEMENT

Certes, l'éducation est un droit. Mais si l'exercice de ce droit est assuré par des mesures d'aide financière adéquates, on ne voit aucune justification à ce que l'étudiant ne contribue pas à ce qui est, fondamentalement, un investissement sur lui-même très payant.

Or, même après la hausse proposée, l'étudiant moyen ne paiera que 17 % du coût réel de sa formation, le plus bas pourcentage au Canada, alors que notre taux de fréquentation universitaire est dans la moyenne.

Ah, mais ne paiera-t-il pas plus d'impôts que le non-diplômé ? Argument fallacieux. Si on considère que les droits de scolarité sont aussi l'investissement de l'étudiant sur lui-même, la bonne question est : qui s'appropriera la quasi-totalité du rendement généré par cet investisse-

ment pendant toute sa vie active ? L'étudiant lui-même, évidemment.

Comparons un instant l'investissement en éducation à tout autre type d'investissement sur lequel on escompte un rendement. Imaginons qu'un individu a le choix entre investir 100 000 \$ dans sa propre éducation et 100 000 \$ dans un immeuble à revenus qui lui procurerait EXACTEMENT le même rendement que sa formation.

Admettons qu'il préfère l'immeuble. Le voyez-vous demandant ensuite au gouvernement, donc aux autres contribuables, de payer 90 % des 100 000 \$ de son immeuble sous prétexte que les impôts versés sur les rendements futurs de son immeuble vont excéder son coût d'achat initial ? Mettez-vous à la place des autres contribuables qui ne peuvent espérer ces rendements et à qui on demanderait de payer.

CONTRIBUTION

Tous les droits ne sont pas identiques. Le droit de parole, par exemple, n'a pas de coûts de production élevés dans une société libre. L'université, elle, ne peut faire abstraction des réalités économiques liées à son existence.

L'éducation universitaire doit être vue comme un droit ET comme un investissement sur soi. Il est donc raisonnable de demander un effort accru à celui qui en profitera au premier chef pendant toute sa vie.

POURQUOI ?

Pourquoi si peu d'enfants des milieux défavorisés à l'université ? Parce que les facteurs qui comptent le plus sont la position sociale des parents, leurs attentes envers leurs enfants, la qualité des écoles fréquentées et les notes obtenues aux paliers antérieurs. Selon M. Frenette

(StatCan, 2007), seulement 12 % de l'écart de fréquentation entre riches et pauvres s'explique par les contraintes financières.

QUI AU JUSTE ?

En 2006, Vaillancourt et Moussaly-Sergieh avaient trouvé que la fréquentation universitaire des enfants de riches est deux fois supérieure à celle des enfants de pauvres. Comme les impôts financent une énorme proportion du coût des études universitaires, ce sont donc les contribuables d'en bas qui subventionnent l'éducation de ceux d'en haut.

VOIR CLAIR

Un sondage (2005) mené par la [Fondation des bourses du millénaire](#) avait établi que les familles pauvres sous-estiment cruellement les revenus supplémentaires que procure une éducation universitaire. Les familles riches estiment beaucoup plus justement ce que ça vaut. Elles tendront donc à encourager davantage la persévérance scolaire de leurs enfants.

STRATÉGIE

Les études disponibles, ici comme ailleurs, montrent qu'une hausse raisonnable et étalée des droits de scolarité n'affecte pas, sur le long terme, la fréquentation. En cas de hausse, l'étudiant va modifier sa stratégie (emploi parallèle, prêts et bourses, études à temps plein ou partiel). Mais ce n'est pas la hausse qui le fera renoncer à sa décision d'étudier.

JOURNAL DE MONTRÉAL: Lettre: Étudiants déresponsabilisés, par Gilbert Blachon- Mercredi 29 février 2012

Ce qui ne coûte pas cher à moins de valeur que ce qui coûte un bras. Il sera donc moins difficile pour un étudiant d'abandonner s'il a le sentiment que le coût de ses études est dérisoire.

Vouloir payer le moins cher possible pour acquérir un bon niveau d'emploi payant, c'est demander à la société, composée en partie de cerveaux moins bien nantis que le nôtre, de contribuer à notre bien-être.

Nous tombons encore dans le cercle vicieux des générations qui consomment tout de suite pour faire payer plus tard leur progéniture. Il est indécent de demander à nos descendants de payer, intérêt et capital, les études que nous consommons aujourd'hui. Assurons-nous d'abord que ces frais iront vraiment au service pour lequel ils sont supposés aller, évitons ce gaspillage qui caractérise la société libérale actuelle,

car les salaires et les dépenses dans le domaine universitaire sont vraiment abusifs, mais payons la juste part requise. Risquer de gâcher une année de scolarité pour économiser 1 \$ par jour, déductible d'impôt, ne me semble pas un bon calcul pour des personnes supposément sensées. L'assouplissement du prêt étudiant et une gestion plus serrée des dépenses des universités



devraient suffire au système pour traverser la crise actuelle.

THE GAZETTE: Opinion: Dear students: get real: Your 'strike' isn't legitimate, and in the long run it could well hurt your cause, By Don Macpherson February 29, 2012



Photograph by: Dave Sidaway, Dave Sidaway / THE GAZETTE
On "strike" at UQAM: students will have to make up the lost class time, which may cost them lost summer-job money. Unlike members of a real union, they're not entitled to strike pay.

Dear CEGEP or university student,

So you're going on "strike" against the increases in university tuition fees. Man, that takes me back – more than 40 years, to when I was at McGill (and, incidentally, working part-time and summer jobs to pay fees amounting to [significantly more](#) than what you're paying now, considering inflation over the years).

Back then, Quebec student leaders pretended that we were "young intellectual workers" and that our student associations were like labour unions. The problem is that, unlike real workers, we weren't producing any goods or services. If we stopped "working," it wouldn't put any real economic or political pressure – which is the purpose of a strike – on anybody.

So what you're doing now isn't really a "strike." It's not really a consumer boycott, either, since the service you're refusing has already been paid for.

The right of unionized workers to strike is recognized, protected and regulated by law, namely the [Labour Code](#). You have no such right.

The Labour Code says that a strike must be approved by a majority of a union's members voting by secret ballot, a basic rule of democracy intended to free the voter from intimidation or bribery. So a vote by a mid-19th-century-style open show of hands, such as the "strike" votes held by some student associations, lacks democratic legitimacy.

The Labour Code says that once a union goes on strike, none of its members can go back to work until the strike is settled.

Your student association, however, has no legal power to prevent you or your fellow students from returning to classes, or continuing to go to them, during its walkout.

Even for a union, it's hard enough to maintain morale after the first few heady days of a strike. (I know. I was once in a union that went out on strike for eight months.) For your student association, it will be even harder.

The Liberal government has ordered classes to continue in spite of the student walkouts, though some have been cancelled.

It's also said lost time in class will have to be made up, which could cost you money from a part-time or a summer job. Unlike a member of a real union, you won't get strike pay.

Some CEGEP students are competing for admission to university, and some university students for jobs or places in graduate programs.

As the end of the academic year approaches, pressure on students to cross their own associations' picket lines will increase. As a result, solidarity among you and your fellow students will break down, amid acrimony.

So maybe you should question your leaders' judgment in having you walk out, especially so late in the year.

And maybe you should also question the motives of the Parti Québécois and Québec solidaire in encouraging them in the hope that students' frustration and anger at the Liberals will overcome their usual political apathy.

Maybe your leaders are counting on the sight of thousands of students marching in the street to bring public pressure to bear on an unpopular government.

But striking unions usually don't get public sympathy. And in your case, the public has seen too many news stories about disruptions, vandalism and intimidation by students opposed to the fee increases.

If anything, the government might gain in popularity by resisting what looks to some taxpayers like another interest group reaching into their pockets.

In February, [Léger Marketing](#) reported that only 29 per cent of voters said they would vote for the Liberals. But in a recent [Léger poll](#) for TVA's Laroque Lapierre program, 48 per cent expressed approval of the fee increases. Do the math.

By going on "strike," you might actually help the government. But you probably won't help yourselves.

JOURNALMÉTRO.COM: Droits de scolarité: Duel d'experts (Youri Chassin, IEDM, et Simon Tremblay-Pépin, IRIS) – Publié le mardi 28 février 2012, à 21h00



Youri Chassin, économiste à l'Institut économique de Montréal (IEDM), soutient les défenseurs de la hausse des droits de scolarité, dans le cadre du débat que des étudiants de l'Université de Montréal et de HEC organisent mercredi après-midi.

Pourquoi êtes-vous pour cette hausse de droits de scolarité?

Il faut comprendre que les universités québécoises sont sous financées. Cela affecte la qualité de notre enseignement. Pour arriver au niveau des autres provinces, il faut passer par cette réforme. Selon moi, une telle hausse n'affectera pas l'accessibilité à l'université car l'aide financière est là pour palier le phénomène.

Quelle est la meilleure solution pour financer les universités québécoises?

La meilleure solution, c'est vraiment cette hausse. Si on attend d'avoir des hausses d'impôts pour améliorer le financement de l'enseignement universitaire, on va attendre longtemps. C'est une façon réaliste d'évaluer la situation.

Comment s'annonce le débat de mercredi après-midi?

Cela va être très intéressant de voir les étudiants débattre entre eux. C'est moins usuel que les assemblées générales. Et puis c'est à la fois un débat étudiant et un débat d'experts car l'économiste et ancien recteur de l'UdeM Robert Lacroix et le sociologue Paul Sabourin seront présent, à nos cotés.



CONTRE

Simon Tremblay-Pépin est chercheur à l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS). Il soutient les opposants à l'augmentation des droits de scolarité qui débattent mercredi après-midi à l'amphithéâtre de HEC.

Pourquoi êtes-vous contre cette hausse de droits de scolarité?

Cette hausse aura des conséquences socio-économiques très graves. Au moins 7 000 personnes ne pourront plus aller à l'université. L'endettement étudiant va prendre de plus en plus de place et cela pourrait avoir des répercussions sur l'endettement des ménages. En clair, la réforme est mauvaise pour l'ensemble d Québec.

Quelle est la meilleure solution pour financer les universités québécoises?

Je n'adhère pas à la thèse du sous financement des universités. Selon moi, l'enseignement supérieur est même mieux financé ici que dans tout le reste du Canada. Et puis, si une solution doit

tout de même être trouvée, il serait plus judicieux d'aller la chercher du côté de l'augmentation des impôts des entreprises ou vers la redevance sur les ressources naturelles.

Comment s'annonce le débat de mercredi après-midi?

Ce débat s'inscrit dans un contexte politique particulier. Celui d'une grève étudiante très suivie. C'est donc intéressant parce que cela peut permettre aux Québécois de se faire une idée sur les événements et d'entendre les arguments des deux bords.

VOIR.CA: Étudiants: la bourse et la vie, par Ianik Marcil – Mardi 28 février 2012 12h00

L'une des rares personnes que j'ai littéralement désiré torturer dans ma vie était un commissaire scolaire. Il osait prétendre que les cours d'histoire ou de géographie n'étaient pas utiles, parce que l'école, ça devait « servir apprendre à lire et à compter. »

La pensée mal dégrossie de ce personnage stigmatisait pourtant une vision maintenant largement partagée de l'éducation. L'enseignement, du primaire à l'université, doit être utile. On doit préparer notre belle jeunesse à « faire face aux nouveaux défis du marché du travail. »

Une des conséquences de cet utilitarisme simpliste – généralisé dans le débat politique contemporain – est de valoriser l'éducation d'abord par ses impacts économiques. Les étudiants présentement en grève sont coincés dans cette logique comptable du calcul avantage-coût: à leurs détracteurs qui estiment qu'un diplôme universitaire est un « bon investissement » (puisqu'il rapportera davantage dans le futur par un salaire plus élevé), ils répondent par une série d'analyses financières et économiques (cf. [ce billet de Simon Crépeault](#), étudiant en droit, qui circule abondamment depuis le début de la grève).

Et ça se termine sur des arguments débilés où l'on considère qu'il suffit que les étudiants « coupent une ou deux bières » par semaine pour absorber la hausse imposée.

Dans la même logique, le ministre des Finances du Québec appuyait dans son dernier budget la hausse des droits de scolarité [dans un document de 58 pages](#) sur une seule et unique étude, [celle des patrons d'université \(la CREPUQ\)](#).

Ceux-ci considèrent démontrer le sous-financement des universités québécoises par un seul argument: le financement des universités n'est pas à parité avec celui des autres provinces. C'est tout de même hallucinant! Les autres reçoivent plus d'argent, donc nous devons en recevoir aussi davantage. Jamais dans ce débat n'est questionné l'utilisation de ces fonds, jamais n'est questionné le rôle et le fonctionnement de nos institutions universitaires.

Aucune réflexion sur l'efficacité de la gestion des universités québécoises. Aucune réflexion sur le rôle de l'université québécoise au 21e siècle. Aucune vision intégrée de l'apport de l'enseignement post-secondaire et de la recherche dans l'ensemble du cursus éducatif. Rien de tout cela: uniquement une vision comptable d'un simplisme à faire pleurer.

En discussion avec ma consœur économiste Diane Bellemare, du CIRANO, [vendredi dernier à RDI](#), je prétendais qu'ainsi on posait le mauvais problème. Les étudiants en grève, c'est dans l'ordre des choses, s'opposent à la hausse des frais de scolarité sans vraiment remettre en question quoi que ce soit d'autre, en répétant comme un mantra que l'éducation est rentable pour l'ensemble de la société. Ce à quoi répètent comme des ânes leurs opposants qu'ils « doivent faire leur part. »

Nous avons là une vision bien compartimentée de la vie: on naît, on apprend à faire pipi dans le pot, on apprend à lire et à compter, on apprend un métier, on travaille et on prend notre retraite. Au final, tout ça doit s'équilibrer financièrement:

notre existence constitue un coût économique au début et à la fin de notre vie; entre les deux, il nous faut une activité rentable pour payer les deux autres extrémités. Réjouissant.

L'éducation n'est pas seulement un vecteur permettant l'élaboration d'un tissu social plus fort et plus riche, [comme le soulignait ici Simon Jodoin il y a quelques jours](#). L'éducation fait partie du tissu social. Et économique. Comme l'écrit Simon dans le même texte, l'éducation est un trésor public « qui nous appartient tous mais que chacun ne possède complètement. »

Une discussion honnête et authentique sur le rôle économique de l'éducation devrait participer de cette vision plutôt que de s'embarquer dans les calculs comptables dignes de la gestion d'un petit épicier, sauf tout le respect que je dois à ces derniers.

John Dewey, le célèbre philosophe de l'éducation, écrivait en 1938 que l'éducation « est un processus de la vie, et non une préparation à la vie. » [1] Cela est encore plus vrai économiquement: l'éducation s'intègre complètement dans la vie économique et n'a pas la fonction de préparer de futurs bons petits travailleurs. En matière d'éducation, ça n'est pas « la bourse ou la vie » – c'est la bourse et la vie.

Dans le contexte où les travailleurs auront dans leur vie professionnelle de 3 à 4 carrières et plus d'une douzaine d'emplois différents en moyenne dans leur vie active, il y a urgence à (ré)affirmer haut et fort le rôle fondamental du système d'éducation en tant qu'institution constitutive de notre société et de notre économie. Et de rejeter, ce faisant, les visions bêtement utilitaristes et économicistes de son apport.

S'il on suit cette route, le ministre des Finances ne s'attardera pas à proposer uniquement une hausse des droits de scolarité en s'appuyant sur l'idée que les universités québécoises reçoivent moins d'argent que leurs semblables dans le reste du Canada (ou ailleurs). Il élaborera avec ses collègues de l'éducation, du développement économique, de l'innovation et de la culture une véritable vision *politique et économique* du rôle de nos universités, Cégeps et écoles.

Lequel rôle devrait, à mon sens, en ce début de 21e siècle être repensé de fond en comble et de manière constructive. Oui il y a lieu de s'inspirer de ce qui se fait ailleurs. Pas uniquement parce qu'un nombre impressionnant de pays de l'OCDE n'exigent à peu près aucun droit de scolarité: mais parce que d'autres provinces et d'autres pays ont remis en cause radicalement les structures de fonctionnement, de financement, de reddition de compte et de performance des institutions d'enseignement et de recherche. [2]

- Pourquoi ne pas remettre en question complètement le fait que la gestion de ces organisations soit confiée à des professeurs-chercheurs? On a vu chez nous le désastre de l'Ilot Voyageur. Comment se fait-il que l'administration des institutions universitaire bénéficie jusqu'à un certain point d'une indépendance telle qu'elle a si peu de comptes à rendre?

- Est-il possible de questionner en profondeur non seulement la gestion administrative de nos établissements d'enseignement

mais aussi leurs pratiques concurrentielles qui non seulement lèsent les étudiants (par la non reconnaissance des acquis entre universités québécoises – ce qui est un comble) mais semblent, a priori du moins, totalement inefficaces?

- Comment se fait-il, après des décennies de débats sur la question, qu'on ne valorise pas davantage l'enseignement universitaire, parent pauvre au regard de la recherche? Le fameux rapport Drummond déposé en Ontario il y a dix jours propose à cet égard un coup de barre vigoureux en faveur de la valorisation de l'enseignement.

- Corollairement, au lieu d'ériger une muraille de Chine entre le Cégep et l'université, n'y a-t-il pas lieu de questionner notre vision de la formation technique – tant au niveau des métiers spécialisés que des professions appliquées (médecine, génie, etc.)?

- Malgré les changements apportés il y a quelques années, comment se fait-il que les établissements d'enseignement soient financés encore à ce point en fonction du nombre d'étudiants inscrits? Les droits de scolarité au Danemark, en Norvège, en Suède et en Allemagne, par exemple, sont très bas voire nuls et le soutien financier aux étudiants parfois très généreux. En revanche, les étudiants sont davantage accompagnés et font face à des exigences de réussite académique très élevées.

- Au lieu de diaboliser le rôle du financement privé, pourquoi ne pas le repenser d'une manière totalement nouvelle, comme l'ont fait de nombreux pays de l'Europe du Nord et assumer pleinement la capacité de la recherche universitaire à être un maillon important de l'innovation appliquée et de la commercialisation technologique tout en maintenant l'indépendance de la recherche fondamentale et de l'enseignement?

Cela fait des décennies que le système d'éducation, du primaire à l'université, souffre de bricolage. On bricole des solutions à court terme pour répondre à des problèmes dont l'existence n'est même pas démontrée alors que notre jeune société fait face à des transformations aussi radicales qu'inédites.

Je suis convaincu que le jour où le débat sur le financement des universités sera intégré à une réflexion politique, sociale et économique du rôle de l'éducation, on cessera de s'embarquer dans ces éternelles discussions sur son financement. Se priver de deux bières par semaine n'est pas un « investissement rentable dans le futur. » Pester contre le salaire d'un recteur ne contribue en rien à construire l'avenir. Ce sont des réflexes d'épiciers qui ne voient dans l'éducation que le formatage utilitaristes de futurs petits travailleurs.

[1] John Dewey (1938), *Expérience et éducation*, Paris: Bourrelly, 1947, p. 79; italiques dans le texte.

[2] Cf. à cet égard l'étude de l'OCDE: [L'enseignement supérieur à l'horizon 2030](#).

VOIR.CA: Commentaire rapide sur la hausse des frais de scolarité, par Jérôme Lussier – Mardi 28 février 2012 11h48



Depuis une semaine le Québec se déchire sur la question de la hausse des frais de scolarité universitaires. Quelques commentateurs rapides sur fond de grève étudiante contagieuse.

1) Dans le contexte actuel, et malgré la rhétorique de certains, la hausse proposée ne concerne pas vraiment le « droit à l'éducation ». Le Québec a un système d'éducation public obligatoire jusqu'à 16 ans, universel et essentiellement gratuit, du primaire au cégep. Le projet de loi du gouvernement ne modifie pas ce régime — qui consacre et donne effet au « droit à l'instruction publique gratuite » énoncé par la [Charte québécoise](#) — et ne propose pas d'interdire à quiconque d'accéder aux études supérieures. Le débat actuel concerne uniquement la part respective de responsabilité que doivent assumer les étudiants et le public dans les coûts de formation universitaire — et l'enjeu est de 4%. Les étudiants sont absolument libres de présenter cette hausse comme trop rapide, mal avisée ou inutile, mais certaines dénonciations apocalyptiques paraîtront exagérées pour une bonne partie de l'opinion publique.

2) Aujourd'hui, les étudiants québécois paient en moyenne 13% des coûts de leur formation universitaire, le 87% restant étant assumé par les gouvernements et le financement privé. Au terme de la hausse proposée, dans cinq ans, le ratio sera de 17% pour les étudiants et de 83% pour le reste de la société. Dans le reste du Canada, les étudiants paient en moyenne 23% des coûts de leurs études. Le débat sur la hausse tourne donc autour de 4% des coûts de formation qu'on propose de transférer aux étudiants, sur cinq ans, pour rattraper des décennies de non-indexation. Il est vrai que la hausse représente une augmentation de 75% de la facture pour les étudiants, sur cinq ans, mais même au

terme de cette hausse, les étudiants québécois paieront moins que la moyenne des étudiants canadiens.

3) Sans faire ici le débat de fond, il semble qu'il y ait une distinction à faire entre l'éducation primaire et secondaire, et la formation universitaire. Comme à peu près tout le monde, je tiens à un système d'éducation primaire et secondaire public gratuit et universel, et je suis tout en faveur de réformes qui fassent du réseau d'écoles publiques du Québec un modèle d'excellence. Je crois aussi que les sociétés devraient investir significativement dans l'éducation supérieure. Toute la société s'enrichit d'avoir en son sein des lieux de haut savoir et des citoyens très éduqués, et il est normal et souhaitable que les investissements publics reflètent cette valeur. Mais la décision de poursuivre des études universitaires est — aussi — une décision personnelle, qui profite individuellement aux étudiants, bien au-delà des seuls bénéfices économiques. Il semble donc *a priori* légitime que, rendus à cette étape de leur éducation, les étudiants contribuent financièrement à leur propre formation. On pourra débattre du pourcentage de « responsabilité privée » approprié — 5%, 10%, 30%, 50%? — mais le principe lui-même paraît légitime. Si on l'admet, il n'est pas étonnant qu'on regarde autour de soi, et notamment dans les provinces voisines, pour voir ce que les autres considèrent comme un ratio raisonnable.

4) On peut évidemment, comme mon ami [Simon](#) et d'autres, plaider pour un système d'éducation gratuit de la maternelle à l'université. C'est une position défendable, qui considère toute forme d'éducation comme un bien entièrement public. Mais il faut en assumer les conséquences et choisir ses références. Cette

semaine, certains ont proposé comme modèle le système français, où les études universitaires sont essentiellement gratuites. Or le système français est un réseau à deux vitesses: des institutions publiques, qui admettent tout le monde et dont la qualité laisse souvent à désirer, et des institutions hautement sélectives — les « grandes écoles » telles [HEC](#), [l'ESSEC](#), [Sciences Po](#), [Polytechnique](#), etc. — pour lesquelles les frais de scolarité peuvent dépasser 10 000\$ par an. Est-ce à ce genre de système à deux vitesses que les étudiants grévistes aspirent? Je ne crois pas. Pour le moment, pour le meilleur et pour le pire, le système québécois n'a qu'une seule vitesse. La hausse de frais proposée ne remet pas en question cet aspect de notre système.

5) Dernier point. Si les étudiants reconnaissent que le réseau universitaire [manque d'argent](#), ils ont certainement le droit d'exiger (comme l'a mentionné Gabriel Nadeau-Dubois en [entrevue](#) à TLMEP) que le gouvernement réalise toutes les économies possibles avant de leur demander de contribuer davantage. Si des fonds publics consacrés à l'éducation supérieure sont gaspillés — en bureaucratie superflue, en structures désuètes, en dépenses inutiles — il est légitime d'exiger que le gouvernement fasse le ménage avant, ou au minimum pendant, qu'il sollicite davantage les jeunes. Mais pour cela, les fédérations étudiantes devraient proposer des ajustements et des solutions originales — qui dépassent idéalement la panacée utopique de l'imposition des riches et la nationalisation du gaz de schiste — de manière à présenter au public le visage de jeunes prêts à faire leur part pour une éducation supérieure que tous — Libéraux, Caquistes, Péquistes et Solidaires — souhaitent excellente, accessible et viable à long terme.

JOURNALMÉTRO.COM: Chronique: Nous sommes tous des rois, par Benoit Lefebvre - Mis à jour: mardi 28 février 2012 10:25

Maudite greve! Tous ces étudiants qui lisaient ma chronique les lundis. Là, je dois avoir moins de lectorat, donc moins de fans potentiels. Et ça, c'est moins de revenus, et la construction de mon château en chocolat qui prend du retard. Damn you!

Depuis quelques jours, j'ai lu les opinions des deux camps. Des extrémistes, des nuancés, des grandes déclarations de «On est ben moins pires qu'aux States!» et «Ouin, mais au Danemark, sont mieux.» Y a des détails financiers qui pèsent des deux côtés. J'entrerai pas là-dedans, je n'ai pas mes pommes pour calculer.

Mais personnellement, quand vient le temps de se comparer, j'ai un penchant. Dans un débat sur une faille x dans la société, se comparer à pire pour rationaliser, je trouve que c'est un peu une attitude de perdant, de surplace, de lâche. Ce qui m'intéresse c'est «y a-tu mieux»? Oui? Comment on fait pour l'avoir? Si je m'étais contenté d'une

O'Henry en me disant que c'est mieux qu'une Crunchy, j'aurais jamais goûté au Lindt. Et mon château serait en O'Henry. Gâchis.

Les deux bières par semaine. Celle-là, je l'ai rié. Jaune, mais j'ai ri. Arielle Grenier, une des porte-parole du Mouvement des étudiants socialement responsables du Québec, a sorti : «En coupant deux bières par semaine, les étudiants réussiraient à absorber la hausse.» Ça, c'est avoir du front tout le tour du cul. Deux bières pour absorber la hausse... et si on parlait de ce qui pourrait absorber la baisse? Environ 10 ans de guerre en Afghanistan? Une bureaucratie lourde mangeuse de cash comme Obélix mange du sanglier? Le salaire à vie du fabuleux poste de gouverneur-général gérant de l'usine de Sa Majesté?

La frustration ne vient pas de devoir en donner plus, ça vient du gaspillage systématique à coups de centaines de milliards de ce qu'on donne déjà. Arielle, tu dirais quoi si t'habitais chez moi, en

location dans une chambre? Cinq cents dollars par mois, tout inclus avec la bouffe. Puis, j'arrive un mois et je te dis que ça va être 800 maintenant. Tu me demandes pourquoi. Je te réponds : «Tu sais, les putes, la coke, mon château en chocolat aux îles Fidji, tasser les Fidjiens de là, faut que ça se paye. Mais tsé, tu coupes deux bières par semaine et t'arrives facile. Au pire, viens ton iPhone.»

Le savoir est le pouvoir. À l'époque du sang royal, c'était limpide. Les enfants royaux avaient les meilleurs scientifiques, philosophes, historiens, maîtres d'armes à leur disposition. Même le plus paresseux des princes finissait plus éduqué que le fils de forgeron motivé. C'était pas un don dans son sang, c'était un don dans sa tête. Une société éduquée est une société royale. Si le gouvernement ne fait pas tout en son pouvoir pour éduquer le peuple, c'est qu'il veut garder le trône pour lui seul.

LE SOLEIL: Hausse des frais de scolarité: ce que l'on ne dit pas, par Jan-Martin Roy, Saint-Antoine-de-Tilly - Publié le mardi 28 février 2012 à 05h00

Trois choses m'étonnent au sujet de la hausse des frais de scolarité.

D'abord, l'utilisation erronée du terme «dégel» qui supposerait - vous en conviendrez - que ces frais soient les mêmes depuis un certain temps. Ce qui n'est pas le cas. Autrement dit, les frais de scolarité ne vont pas être «dégelés» à partir de l'automne 2012. En fait, ils ont augmenté de 33 % depuis 2007, soit un total de 500 \$ de plus à payer annuellement pour chaque étudiant québécois. Le soi-disant dégel n'est en fait qu'une accélération marquée, voire précipitée, du désir du gouvernement québécois de rejoindre la moyenne canadienne en cette matière. On peut être d'accord ou non, cela va de soi. Une

chose demeure toutefois essentielle à retenir : si cette tendance se concrétise, le gouvernement du Québec marquera la fin d'une longue tradition de frais de scolarité abordables datant de la fin des années 1960.

Deuxième étonnement : personne ne semble remettre en question le principe d'universalité des frais de scolarité. Selon Statistique Canada, la moyenne canadienne des frais de scolarité annuels d'un étudiant à temps plein en médecine sera de 11 345 \$ en 2011/2012, contre 2711 \$ au Québec ; en éducation, on payera en moyenne 3970 \$ au Canada et 2287 au Québec (tous les étudiants québécois payeront 2168 \$ en 2011/2012 pour des études à temps plein ; la

différence provient de l'ajout, dans le calcul du montant moyen québécois, des frais payés par les étudiants canadiens qui fréquentent les universités québécoises). Pourquoi cette différence ? Parce qu'au Québec, le dogme de l'universalité des frais de scolarité supprime le principe de la proportionnalité des frais encourus. Pourtant, il serait peut-être plus juste de payer les frais de scolarité en fonction des coûts réels de la formation au lieu de se cantonner à un principe d'universalité proportionnellement injuste.

Troisième étonnement : les gens qui manifestent avec le plus de véhémence leur indignation - en particulier ceux de ma génération, nommément les X - à l'endroit des étudiants contre la hausse



des frais de scolarité sont ceux-là mêmes qui ont ou auront tôt ou tard à assumer indirectement la hausse des frais de scolarité de leur enfant. Même si la majorité des étudiants travaillent

durant leurs études, ils ne pourront vraisemblablement pas assumer à eux seuls la hausse annoncée de 1625 \$ sans s'endetter davantage, ou sans s'en remettre à la générosité de leurs

parents. En bref, la fameuse «juste part» sera en partie financée, qu'on le veuille ou non, par les parents des futurs universitaires.

RABBLE.CA: Québec students strike over tuition hikes, By Eric Martin – Tuesday, February 28, 2012

This week, there are more than 65,000 students on strike in Québec. University students, but also college-level students, are walking out of classrooms to reverse the 75 per cent raise in tuition fees over five years announced in the last provincial budget. In the space of a single week, the number of strikers has tripled, and more strike votes are set to take place at the end of February and the beginning of March. Québec is under strong pressure from its government and elites to catch up with Canada's average tuition fees and to raise the ratio of private funding in higher education institutions.

A 75 per cent hike

The hike announced in the last budget which Jean Charest's Liberal government prepared, the second since 2007, will bring tuition fees up to \$3,793 per year: fees will have nearly doubled within the last decade. The objective is to catch up with the average Canadian tuition fees by 2020. The government has announced that it will improve the financial-assistance program, claiming that this will absorb the hike's negative socioeconomic impacts. Nonetheless, only students who are granted bursaries will be fully compensated, roughly 25 per cent of the student population. Those holding loans and those ineligible for financial aid will have to pay the full price.

The fee increase is not an isolated measure: it fits into a general shift in universities' sources of financing from public to private. Indeed, in a document appended to the budget, [Un plan de financement des universités équitables et équilibrés](#) [A fair and balanced plan to fund universities] (!!!), the government also advocates for an increase in charitable contributions from corporations and individuals. In addition, it encourages universities to develop more research partnerships with businesses and to generate marketable research and spin-offs.

Students' strike movement

A tactical escalation to get the government to cave in preceded the outbreak of the strike, but the former has [up until now turned a deaf ear](#). Mobilization reached its climax on November 10, 2011 in a [sizeable national demonstration](#) which brought together 35,000 protesters. The government's sternness compelled the student movement to strike. The [CLASSE](#) (Coalition de

[Association pour une solidarité syndicale étudiante élargie](#)) proved to be the movement's initial driving force, demanding that the tuition-fee hikes be cancelled and advocating free education. The [Fédération étudiante collégiale du Québec \(FECQ\)](#) and the [Fédération étudiante universitaire du Québec \(FEUQ\)](#) are consulting their members and may eventually join in the strike movement. In the meantime, these twin federations have planned actions all across Québec and announced an upcoming [national demonstration on March 22, 2012](#).

Many labour unions and public personalities already [support the students](#) (despite no reporting on the subject in English). Since the government has shown very little openness, the strike will likely extend into March, and even beyond. The movement is already battling police repression. Indeed, on February 17, the administration of the CÉGEP du Vieux-Montréal ordered a lock-out, hoping to keep striking students from having access to the college premises. The latter therefore started occupying the building, and the administration called the police to end the occupation. [Thirty-seven students were arrested](#). The Fédération québécoise des professeurs d'université (FQPPU) has [protested police action against peaceful students](#). Incidentally, the Québec government intends to [force professors to teach despite the strike](#).

Documentation and information

In addition to numerous studies on free education and university governance, the [Institut de recherche et d'informations socio-économiques \(IRIS\)](#) has produced a free explanatory booklet (also translated into [English](#)) to debunk myths circulated by right-wing discourse favouring tuition-fee hikes. IRIS researchers took part in more than 50 conferences or debates held in educational institutions, including in remote areas of the province (Gaspésie, Abitibi, etc.). Moreover, the Montréal-based publishing house LUX has brought out [Université Inc.](#), which I have co-written with my colleague Max Ouellet. It has become a reference book for many student strikers.

The bulk of IRIS's work has been aimed at demonstrating that the tuition-fee hikes were far from inevitable, despite claims made by the principals and the government. We have also laid

out how this policy will increase student debt and be detrimental to attendance. At a more fundamental level, we have illustrated how this increase in fees participates in privatizing the financing, but also the mission of universities, a phenomenon which can be observed in [most countries of the OECD](#). By presenting higher education as both a lucrative personal investment and leverage to revitalize economic and capital growth, Québec's political and economic elites are bypassing the primary role of education: to develop critical autonomy and to transmit cultural and intellectual heritage.

The strike: A historical weapon for the student movement

In the [history of Québec](#), students have frequently turned to general strikes. It has proven to be the most efficient means of countering increases in tuition fees and defending both the accessibility and the public character of education. In the past, Québec has experienced eight general student strikes (including those of 1986, 1990, and 1996) for which the main objective was to impede tuition-fee hikes.

The most recent student strike, in the spring of 2005, reversed cuts to the financial-assistance program. At the time, [around 185,000 higher-education students](#) joined in the strike movement, to which we must add the participation of numerous high school students. Unprecedented in both size and duration, this strike had gained [strong support](#) within the population.

It remains to be seen who of the students or the government shall, this time, will be most convincing. Nonetheless, as Canadian households are choking on the grip of a record level of debt, the "investment" rhetoric put forward by the elite to dismantle public education and to pass the buck to families and individuals is unlikely to ring true. Presented as a business opportunity which secures a return on one's own human capital, the fee hike is quickly revealed to be just another strategy to get the poorest to pay for the crisis, this time by financing the new marketed university with the students' credit.

Eric Martin works with [IRIS](#), a Montreal-based progressive think-tank. This article was first posted on [Behind the Numbers](#).

WORLD SOCIALIST WEB SITE: Grève étudiante au Québec: Importante manifestation à Montréal – Mardi 28 février 2012

Publié par le Comité International de la Quatrième Internationale (CIQI)
Par Éric Marquis

Jeudi dernier, environ 15 000 étudiants ont manifesté dans les rues de Montréal pour s'opposer à la hausse annoncée des frais de scolarité par le gouvernement du Québec qui ferait passer le coût d'une année universitaire de 2168 \$ à 3793 \$ en 2017. Plus de 60 000 étudiants sont actuellement en grève générale illimitée.



Environ 15000 étudiants ont manifesté jeudi à Montréal

Cette démonstration de colère a, une fois de plus, démontré l'immense impopularité des politiques de droite du gouvernement libéral de Jean Charest, mais aussi la nécessité pour les étudiants d'adopter une tout autre perspective politique que celle mise de l'avant par leur direction officielle.



Manifestation étudiante à Montréal

Le mouvement de grève a été lancé par la CLASSE (Coalition large de l'association pour une solidarité syndicale étudiante), qui se présente comme étant plus militante que les deux autres associations étudiantes proches de l'establishment, la FEUQ (Fédération étudiante universitaire du Québec) et la FECQ (Fédération étudiante collégiale du Québec). Mais elles partagent toutes la même perspective qui est de faire pression sur le gouvernement Charest pour qu'il revienne sur sa décision.

À la fin de la manifestation au centre-ville, un groupe d'environ 1000 étudiants s'est dirigé vers le pont Jacques-Cartier, qui a dû être fermé durant environ une heure, où des affrontements entre la police anti-meute de Montréal et les étudiants ont débuté. Les policiers ont une fois de plus eu recours à la matraque et au gaz poivre pour réprimer les manifestants, une brutalité qui est devenue monnaie courante dans les interventions policières de ce genre.

Jeudi de la semaine dernière, des étudiants ont cherché à bloquer l'accès à la Tour de la Bourse, un symbole de la finance à Montréal, et ils ont aussi été dispersés par les bâtons et le poivre de Cayenne de l'escouade anti-meute du Service de police de la ville de Montréal.

La même journée en soirée, des étudiants du Cégep du Vieux-Montréal amorçaient une manifestation tandis qu'un plus petit groupe est demeuré à l'intérieur du collège, afin de maintenir l'accès aux locaux de l'association étudiante devant la crainte que la direction ne décrète un lockout. Durant la nuit de jeudi à vendredi, les policiers sont intervenus à la demande de la direction et ont procédé à l'arrestation de 37 étudiants, dont huit mineurs. Ces jeunes sont accusés de méfait public, voies de fait et agression armée contre des agents de police, et même de complot. Ils disent avoir été provoqués par les policiers et n'avoir agi qu'en légitime défense.

Cette criminalisation de la lutte des étudiants est clairement souhaité par le gouvernement libéral. Dans une lettre envoyée récemment aux administrations collégiales, le ministère de l'Éducation souligne que les étudiants « ne sont pas assujettis à l'application du Code du travail » et qu'ainsi, « les établissements peuvent continuer d'offrir la formation malgré le mandat de grève ». Ce mot d'ordre vise à rendre illégitime tout mouvement d'opposition à la hausse des frais et à inciter les instances administratives à dresser les enseignants contre les étudiants en grève.

La position de la bureaucratie syndicale face à cette mesure est clairement exprimée à travers la réaction du syndicat des professeurs de l'Université de Montréal qui, selon son président Jean Portugais, reconnaît que l'« on a l'obligation légale de se présenter ».

Cette position d'un dirigeant syndical n'est pas anecdotique, mais illustre l'orientation des syndicats en général. Ces organisations nationalistes et pro-capitalistes, faisant entièrement partie de l'establishment, acceptent le cadre légal et politique de la lutte au déficit et forcent les travailleurs à subir les coupes exigées par l'élite dirigeante en isolant et en sabotant leurs luttes.

Lors de la grève étudiante de 2005, la bureaucratie syndicale s'est rangée du côté du gouvernement en appelant les étudiants à faire des concessions. Sa pire crainte était que l'esprit de rébellion ne gagne les travailleurs du secteur public dont les conventions collectives étaient arrivées à échéance et qui étaient alors confrontés à des demandes draconiennes de la part du gouvernement.

La direction actuelle du mouvement étudiant, alliée de la bureaucratie syndicale, dit que les étudiants doivent accepter tout le cadre de la politique officielle et n'ont d'autre choix que de lancer de futiles appels aux politiciens voués à la destruction des conditions de vie de l'ensemble de la classe ouvrière.

Par opposition à cette perspective des dirigeants étudiants qui ne peut conduire qu'à l'isolement et à la défaite, des membres de l'Internationale étudiante pour l'égalité sociale (IEES) étaient présents lors de la manifestation de jeudi pour distribuer un tract intitulé « Les étudiants en grève du Québec doivent se tourner vers les travailleurs ». Celui-ci explique entres autres que :

« Ce qui est nécessaire est rien de moins que la réorganisation fondamentale de la société sur la base des besoins humains au lieu des profits d'une minorité. La seule force sociale capable d'effectuer ce changement est la classe ouvrière. Les étudiants doivent consciemment se tourner vers cette force et transformer la lutte contre la hausse des frais de scolarité en une lutte pour la défense de tous les services publics, de tous les programmes sociaux et de tous les emplois. »

Cette perspective est à l'opposé de la politique de protestation de la CLASSE qui, tel qu'expliqué dans le tract, « évite la question fondamentale qui est de lier la lutte étudiante à un vaste mouvement de résistance de la classe ouvrière ».

Le tract se termine sur la note suivante : « Les étudiants sont confrontés à une lutte politique qui dépasse la seule question des frais de scolarité. L'enjeu est de taille : qui doit contrôler les ressources de la société et sur quelle base doit être organisée la vie socioéconomique ?

« La grande entreprise, ses représentants politiques et ses médias disent que tout doit être subordonné au profit capitaliste. Les travailleurs doivent y opposer leur propre alternative : la lutte pour un gouvernement ouvrier voué à l'établissement de l'égalité sociale. Les étudiants doivent lutter pour ce programme et joindre consciemment leur lutte à celle des travailleurs. »

Des étudiants, pour la plupart très intéressés par les idées défendues par l'IEES, ont accepté de nous donner leur avis sur les questions soulevées par la grève étudiante :



Jason

Jason, étudiant au cégep en sciences humaines profil individu, a dit que si la hausse prend place « je vais devoir attendre un an, deux ans, travailler et économiser pour pouvoir payer mes études ». Ajoutant que « j'ai dû avoir un deuxième job et j'ai quand même encore des problèmes à joindre les deux bouts. Il y a des livres que je ne peux pas encore acheter à cause de ça. Imaginez, maintenant j'ai de la misère, comment ça sera plus tard avec la hausse? »



Pascale

Selon Pascale, étudiante en travail social, « le mouvement étudiant est important, mais je crois qu'il est aussi important que les gens en général se mobilisent, que ce soit les chômeurs, les syndicats, le mouvement étudiant, pour contrer cette problématique là qui est vraiment en augmentation. On voit vraiment un écart entre la classe populaire et la classe bourgeoise. »

« M. Charest n'a pas l'intention de baisser les bras, je pense que ça va être nécessaire de continuer les manifs, que ce soit des sit-in, des actions un peu plus provocatrices. »

Sur la question des partis politiques existants, Pascale a affirmé : « Je pense que les partis politiques disent toute la même chose mais dans des mots différents. On aurait vraiment besoin d'un gros changement, mais ce n'est pas ça qui se passe en ce moment. »

« Pour avoir un mouvement beaucoup plus percutant, il ne faudrait pas juste parler de la hausse des frais de scolarité, mais parler aussi de la privatisation et des inégalités sociales. »



Samuel

Samuel, un étudiant en anthropologie : « Je suis déjà, comme la plupart des Canadiens, plus qu'endetté. Je suis retourné à l'université après 20

ans, et donc en plus de mes dettes, j'aurai mes prêts étudiants à rembourser. Donc si en plus il y a l'augmentation des frais des scolarité, ça devient un vrai cercle vicieux et je ne m'en sortirai jamais. »

Il a aussi lié l'assaut sur l'éducation au Québec à la crise internationale du capitalisme et à la montée de l'extrême-droite en Europe. « Je suis intimement convaincu qu'on est revenu dans les années 30. On peut voir en Europe la montée d'un mouvement que l'on pourrait appeler euro-fascisme. Ça rappelle que le nazisme était venu des élites et pas d'en bas. Et là, l'euro-fascisme qui se met en place, c'est par les élites, pas par le peuple. »

« Mondialement, on voit que dans beaucoup de pays occidentaux, les leaders politiques qui sont en place sont des pantins. Ils ont donné leurs pouvoirs à la finance. On peut le voir en Grèce, en Italie : ce sont des anciens de Goldman & Sachs qui ont pris le pouvoir sans être élus. C'est un signal d'alarme. »

THE WATERLOO RECORD.COM / THE KAMPLOOPS DAILY NEWS: Editorial: Another view: No crying over Quebec's tuition – Tuesday, February 28, 2012/ Thursday, February 23, 2012

This editorial appeared [first in the Kamloops Daily News](#):

Despite all the whining and crying coming from post-secondary students in Quebec, it's hard — really hard — to feel sorry for them.

Students there are kicking up a fuss over planned tuition hikes, which has resulted in "strikes" by thousands of students to pressure Jean Charest's Liberal government to back off from the increase.

In a perfect world, tuition would be frozen forever and every student would have cheap access to the best education in the world. Since we're far from a perfect world, adjustments have to be made based on inflation and the economy in general.

In Quebec's case, students there have had it pretty good for decades. The average tuition in

Quebec is around \$2,400, nearly half of what it is in most provinces. That's right, half.

Charest plans to increase the tuition to \$3,800 not next year, not the year after, but over five years. That's a jump of only \$325 per year. If only post-secondary students in other provinces had it so good. Unfortunately, they don't. The average tuition in Canada sits at around \$5,000, which is also the average in B.C. colleges and universities. Ontario is the highest at around \$6,000 per year.

And it's not just Quebec's tuition that is on a different level than the rest of the country. Student debt takes a similar line. According to the Canadian Federation of Students, student debt in Quebec is the lowest in the country at \$13,000, nearly half of what is in the rest of Canada.

Still, students in Quebec are complaining. Why? Because like a lot of things in Quebec, the sense of entitlement seems to have become a normal part of the culture. Why pay the going rate when Quebec can rake in more than \$7 billion in equalization payments for inexpensive tuition, universal daycare and other social programs most provinces have to fork out big bucks for? Because the scale has been manipulated for so long, any movement is likely to come as a shock and, evidently, it has.

So far, Charest is sticking to his guns and he has said he won't budge. With polls showing Charest's Liberals in a dead heat with the province's other political parties, now is probably the best time to make the move.

The tuition hike isn't likely to win him any votes, but neither is it likely to cost him an election.

LE SOLEIL: Lettre: Annuler leur session?, par André Delage, Québec - Publié le lundi 27 février 2012 à 11h12



La Presse

Manifestation nationale contre la hausse des frais de scolarité.

Le Gouvernement du Québec doit se tenir debout face aux collégiens et universitaires en grève qui protestent contre la hausse de 1 625 \$ des frais universitaires de scolarité, hausse très raisonnable répartie sur cinq ans.

Selon une compilation effectuée en 2011 par Statistique Canada, la province de Québec était en 10e place en ce qui a trait à la moyenne des frais de scolarité que doivent déboursier les étudiants universitaires canadiens du premier cycle inscrits à temps plein en 2010-2011. Ces frais étaient au Québec de 2 415 \$, alors que pour l'Ontario qui détient la première place, les frais de scolarité universitaires étaient en moyenne de 6 307 \$. Quant à la moyenne nationale, elle était de 5 138 \$ en 2010-2011. L'écart de la province de Québec par rapport à la moyenne nationale était de 2 723 \$.

Le Québec verse des millions\$ annuellement à ses universités. Il est donc tout à fait normal de demander à ces mêmes étudiants universitaires de payer leur juste part. Il n'est pas envisageable de faire payer davantage tous les contribuables par le biais de leurs impôts, pour assumer le coût réel de chaque année universitaire.

Soulignons que pour les universités, les frais de scolarité demeurent leur principale source de financement tant au Canada qu'aux États-Unis.

Les étudiants universitaires québécois n'ont aucune raison d'être privilégiés par rapport à leurs confrères des autres provinces canadiennes. C'est un principe de justice élémentaire. Quant aux contestataires qui ne veulent pas raisonner et qui prennent les contribuables pour des poissons, les collèges et les universités devraient tout simplement annuler la session des étudiants qui ne se présentent pas à leurs cours. Ce n'est pas à une minorité à dicter la conduite du gouvernement du Québec qui représente la majorité des contribuables, ce que plusieurs semblent oublier.

LE SOLEIL: L'éducation publique, un investissement nécessaire et rentable, par un collectif d'étudiant-e-s - Publié le lundi 27 février 2012 à 05h00

Il est normal que «les étudiants fassent leur juste part». Ce sont les mots employés par le ministre Bachand en réponse au déclenchement du mouvement de grève générale illimitée amorcée par plusieurs associations étudiantes de la province. Cet argument, répété ad nauseam par les protagonistes pro-hausse, suppose que la tarification de l'éducation prévalant actuellement est, en fait, une injustice sociale qui condamne l'ensemble des contribuables non-étudiants à financer un système ne leur profitant pas. Rien n'est plus faux que cela.

De prime abord, il est totalement erroné de prétendre que les étudiants universitaires ne

contribuent pas suffisamment à leur éducation. Tel que le ministre des Finances le mentionne lui-même, un étudiant ayant complété son baccalauréat gagnera, au courant de sa vie, de 600 000\$ à 700 000\$ de plus qu'une personne ne possédant pas ce même diplôme. On omet alors de mentionner que, selon le ministère de l'Éducation, ces personnes paieront près de 400 000\$ en impôts supplémentaires tout au long de leur vie active, ce qui fournira bien plus que le nécessaire afin de financer le système d'éducation universitaire en entier. Entraver ainsi la participation universitaire en augmentant le fardeau des étudiants ne peut qu'entraîner une perte de

revenus pour l'État, quoiqu'en disent les «lucides» de la guerre au déficit. Il ne faut pas se leurrer. Les étudiants en grève ne militent pas pour leur portefeuille. Ils militent pour un idéal de société que nous avons jadis choisi d'adopter. Suivant les directives du rapport Parent et de la signature du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, les différents gouvernements des années 70 se faisaient un devoir d'instaurer progressivement la gratuité scolaire à tous les niveaux. Conséquemment, les multiples investissements qui ont été faits en ce sens ont permis à la population québécoise de se hisser au rang de l'une des sociétés les plus



prospères à travers le globe. À l'époque, l'éducation publique était perçue comme il se doit de l'être, soit un investissement nécessaire et rentable afin de consolider les assises de nos droits communs, autant économiques que sociaux et culturels.

Depuis la crise de 2008, l'OCDE réitère à chaque année que l'investissement public dans l'éducation constitue une des meilleures protections contre les inégalités et les soubresauts financiers mondiaux. Certaines provinces canadiennes, telles l'Ontario et la Nouvelle-Écosse, ont décidé dernièrement de réduire leurs frais de scolarité car les effets néfastes de la tarification en écrasaient les gains. Pendant que des modèles de gratuité scolaire et de saine gestion des finances publiques, notamment dans les pays du nord de l'Europe, continuent d'être montrés en exemple, le Québec fait bande à part en cautionnant l'endettement individuel et l'élitisme financier au détriment de l'émancipation intellectuelle de tout un peuple.

Bref, les mythes et inepties colportés par le discours dominant doivent s'effacer. Argumenter

sur la capacité de payer des étudiants ou sur l'efficacité du système de prêts et bourses permet d'évacuer toute question de fondement social ou économique, ce qui est pourtant essentiel pour le débat en cours. Ainsi, l'éducation est instrumentalisée au gré des contradictions inhérentes à notre société, alors que c'est justement cette même éducation qui nous permettra, à terme, de nous libérer de ces contradictions. Une éducation financée et gérée collectivement n'est donc pas une utopie; elle est, au contraire, un besoin, une nécessité, un idéal que nous nous devons d'atteindre tous ensemble, un idéal pour lequel il vaut la peine de se battre et un idéal pour lequel nous continuerons de nous battre.

Signé par les membres du comité de coordination et sympathisants de Québec solidaire campus Université Laval

Raphaël Langevin, étudiant en biochimie
Hind Fazazi, étudiante en philosophie et politique
Pier-Yves Champagne, étudiant en philosophie

Olivier Verreault-Lefebvre, étudiant à la maîtrise en économie
José-Frédérique Biron, étudiante en sciences politiques
Gabriel Salathé-Beaulieu, étudiant en économie
Guillaume Boivin, étudiant en droit
Sophie Blais-Michaud, étudiante en psychologie
Sandra Blouin, étudiante en philosophie et politique
Vincent Painchaud, étudiant en économie et politique
Jean-Nicolas Denis, étudiant en philosophie et politique
Yannick Castel-Girard, étudiant en génie des eaux
Jérémy Viau Trudel, étudiant au doctorat en chimie
Andrée-Anne Marcoux, étudiante à la maîtrise en médecine expérimentale
Céline Létourneau, étudiante en science politique

CANADIAN LAWYER MAG: Make the rich (not) pay! - Letter From Law Law Land , Written by Tony Wilson - Posted Date: Monday, February 27, 2012

Remember that old slogan the Communist Party of Canada (Marxist-Leninist) used when you were in university? They used to cite Albania as a workers' paradise. Enver Hoxha was their ideal leader. "Make the rich pay!" was their mantra. Anyone recall that? Anyone?

Don't ask me why, but I was reminded of this during two recent speeches by the deans of the University of British Columbia and University of Victoria law schools.

They were discussing how they can't sleep well at night because they're unable to raise law school tuition to levels charged in other parts of Canada because of a B.C. government mandated tuition freeze that applies to both undergraduate faculties and professional schools.

B.C. universities aren't going to get any more money from government (that's obvious), but a freeze on law school tuition means that UVic and UBC will find it harder to attract the "best and brightest" legal scholars and may well have to lay off support staff. Fewer dollars means they won't have the resources to hire those who would be paid buckets more money elsewhere. It's nice here in B.C., but you can't eat scenery in the most expensive part of Canada. And if positions at Queen's, the University of Toronto, or Western open up and offer to pay current faculty more money than UVic or UBC can afford, do you blame faculty for leaving B.C.?

I'm sure the Canadian Federation of Students will want my head on a platter for this, but the artificially low tuition fees the B.C. law schools are forced to charge are a national joke when you see what other law schools cost and what lawyers have the potential to earn.

Not only is low tuition for law school a taxpayer-funded subsidy to well-off students or soon-to-be-well-off lawyers, it's a B.C. taxpayer subsidy to rich or soon-to-be-rich Ontario lawyers who can come to B.C. for law degrees that are 30- to 60-per-cent cheaper than one from Ontario. It's not only make the rich not pay, its make the rich Ontarians not pay!

Let me explain.

The artificial freeze on tuition in B.C. law schools is an example of "public policy gone wrong." Although the CFS continues to demand that tuition be lowered or eliminated to allow for greater accessibility to higher education for poorer students, there is research that says that this is all horse malarkey. But it does give the

CFS something to endlessly complain about to justify its existence.

Stephen Gordon (of my favourite newspaper, the Globe and Mail), suggests that its not the tuition fees that determine whether you go to university, but other factors such as the socio-economic status of one's parents, the opportunity cost of being out of the workforce, and the cost of living while at university. Oh, and I'd add: your grades in high school.

"Reducing tuition fees," says Gordon, "will do very little to close the gap between university participation rates in people from the higher and lower ends of the income distribution." He cites a study prepared for the government of Quebec by Université de Sherbrooke professor Valérie Vierstraete, that the outright elimination of tuition fees in Quebec would only increase university enrolment by 7.8 per cent.

Now let's look at professional schools like law. Law is a profession. Students aren't going to law school to read chief justice Brian Dickson's eloquent decisions as if he were Lord Byron or Chaucer. The vast majority go to law school to be admitted into the profession so they can make a better, and arguably more interesting, living than what they were doing before law school.

And there are monetary rewards in the legal profession. Starting associate salaries for lawyers in downtown Vancouver, Calgary, and Toronto firms are between \$80,000 and \$120,000. And yes, we all know it's lower in the burbs and in small towns, but it's not chicken feed either.

Now let's look at current tuition levels. UVic law's annual tuition is \$8,508; UBC's is \$10,338. But wait. Move eastward and you'll see tuition for Queen's is \$14,220, Western is \$16,626, Osgoode Hall Law School is \$19,041, and U of T is a whopping \$25,389 per year.

So what we have is a situation where those entering the legal profession can expect to make, very conservatively, \$50,000 and not so conservatively, \$90,000 in their first year of practice. They'll make more money in subsequent years, and way more money if they're at big firms.

Sounds to me like tuition is pretty cheap at UVic and UBC when compared to what many will make in their first few years at the bar, and really cheap compared to what they'd have paid if they'd gone to law school in Ontario.

Admittedly, not everyone will be making what the big firms pay, but let's face it: law grads

won't have to wait tables at The Keg anymore like I did before (and during) law school. And I suppose if I was earning less as a lawyer than what I was earning before (and during) law school, I'd have stayed at The Keg, moved to where there was a law firm that would hire me, or found something more lucrative to do.

So, to be blasphemous, there is no valid public policy reason why B.C. needs law school tuition frozen at artificially low levels when it is \$5,000 to \$15,000 higher in Ontario. Low law school tuition is nothing more than a subsidy funded by B.C. taxpayers for those who would otherwise be able to pay for their valuable law degree soon after they start practising (or get hired in other industries that find a law degree an asset).

"Make the rich not pay!" must be the B.C. government's motto!

But in addition to being a subsidy for wealthier law students and soon-to-be-wealthier lawyers, the freeze on law school tuition has created a market for non-B.C. students obtaining comparatively inexpensive law degrees that are subsidized by the B.C. taxpayer! It's so cheap to go to law school in B.C. that our schools are flooded with students from other provinces who get can their legal education at one of two world-class institutions at bargain basement prices, only to "head back home" once they're done!

Don't believe me? Look at the numbers: 40 per cent of UVic's first-year law class comes from outside B.C., and about 35 per cent of them leave B.C. to article back in Ontario or Alberta.

"Make the rich Ontarians not pay" may well be the most appropriate motto of Advanced Education Minister Naomi Yamamoto and the rest of the B.C. Liberals, who refuse to allow UBC and UVic to increase law school tuition levels (except by a measly two per cent per year for inflation) to match the average charged across Canada: \$14,300 per year.

And to make the most obvious point imaginable, does anyone in their right mind think that Osgoode provides a profoundly better legal education than UVic does because its tuition is \$11,000 a year higher? Are UBC students getting a poorer legal education than Western students because Western charges \$6,000 more a year? Anyone want to argue that one?

Yet the B.C. government allows a new law school, Thompson Rivers University, to charge \$16,800 per year. Now if you were Yamamoto, why on earth would you allow a new law school



to charge that and not allow the other two law schools to match it?

The answer is that UBC and UVic were subject to the government mandated (read "politically motivated") tuition freeze, but because TRU's is new, it is only subject to the freeze once the tuition is established. Now that it's been established, TRU is subject to the freeze. And by the way, TRU has 75 students enrolled and had close to 500 applicants willing to pay \$16,800 a year for tuition.

Do you not think the thousands of applicants to UVic and UBC in 2011 would not have been prepared to pay what TRU is charging? Maybe UBC and UVic should de-certify their law schools

for 24 hours on Aug. 1, then re-establish them on Aug. 2 as "new institutions" so they can match TRU's fees!

Or maybe the B.C. government should unfreeze tuition at professional schools like law, capping them if they want at what TRU charges. But clearly, lower tuition for everyone gives everyone a subsidy, including those who can most afford law school. Higher tuition would ensure that those who really needed financial assistance could get it.

Oh, and what happens to "accessibility" if UVic and UBC charge, say \$6,000 more a year for law school tuition? Well, it improves.

Right now there is very comprehensive and generous financial aid available from UVic and UBC law schools that assists all students in financial need. If tuition were raised to, say, \$16,800 per year, I would expect the deans would bend over backwards to ensure that additional funds from that increase were allocated to needy students.

But for now, the UBC and UVic law schools wallow in a public policy catch-22 where they can't get more money from government, yet they're prevented from getting more from the students. It's not just bad public policy. It's idiotic.

Ontario law students must just love how profoundly stupid we are here in B.C.!

LE SOLEIL: Point de vue: Levons le voile sur la grève étudiante, par Cynthia Ann Sheehan, MBA, chargée d'enseignement – entrepreneuriat, et Caroline Housieaux, MSc, MBA, chargée d'enseignement, Université Laval - Publié le dimanche 26 février 2012 à 07h00 | Mis à jour à 07h00



La Presse Canadienne

Alors que les grèves se veulent un moyen de priver les organisations d'une ressource importante (la main d'oeuvre), la «grève étudiante» ne privera qu'un seul groupe: les étudiants eux-mêmes, soutiennent les auteurs.

Cette lettre ne se veut pas être un discours en faveur ou contre l'augmentation des frais de scolarité. Elle a pour unique objectif de lever le voile sur le discours parfois trompeur véhiculé par les dirigeants des mouvements étudiants quant au recours à la grève comme moyen de pression. Le discours entourant le mouvement de protestations étudiantes est fortement emprunté des mouvements syndicaux. Les termes «grève», «négociations», «assemblée», «vote de grève», «lignes de piquetage» sont utilisés sans nuance par les dirigeants des associations étudiantes et leur fédération.

La grève est un droit syndical, qui ne peut être acquis qu'en cour de négociation de la convention collective avec droit acquis par scrutin (50% des membres votants étant pour ce moyen de pression). Les grèves protègent les salariés. Ceux-ci peuvent recevoir une compensation de leur

centrale syndicale et les briseurs de grève sont prohibés. De plus, un employé ne peut être «puni» pour avoir été en grève. Lors du retour au travail, l'employé conserve son ancienneté, il ne peut subir de démotivation ou être renvoyé. Malheureusement, les étudiants semblent persuadés qu'ils sont, au même titre que des employés syndiqués, protégés par la loi et qu'ils ne pourront être «punis» pour avoir eu recours à une grève. Or, cette croyance n'est en aucune façon fondée!

Les étudiants ne sont ni syndiqués, ni travailleurs. Ils n'ont aucune convention collective, aucun contrat de travail, aucune condition d'emploi à revendiquer. Pourtant, les dirigeants de leurs associations étudiantes leur laissent croire qu'ils jouissent des mêmes droits que des travailleurs en grève et que les mêmes principes syndicaux s'appliquent... Ils vont jusqu'à intimider les étudiants qui renoncent à ce moyen de pression en invoquant l'interdiction de franchir les lignes de piquetage. Admettons une situation où 60% des étudiants ont voté pour la grève. Ce 60% peut-il interdire aux 40% contre la grève et aux nombreux étudiants n'ayant pas voté d'assister à leurs cours? Absolument pas! C'est aberrant de voir à quel point les étudiants semblent mal informés ou manipulés par ce faux-syndicalisme...

Si la grève généralisée a lieu, si les cours n'ont d'autres choix que d'être annulés pour cause de conditions anormales pendant plus de 3 semaines, les étudiants pourraient voir leur session annulée... Se feront-ils rembourser leurs frais de scolarité pour la session d'hiver (qui s'élève à plus de 1000\$ par étudiant)? Certainement pas! Les universités pourront-elles obliger les chargés de cours et professeurs à reprendre les cours? Certainement pas!

Alors qui est perdant? Au final, les étudiants pourraient mettre en péril leur diplôme, échouer leur session et perdre l'argent qu'ils y ont investi! Argent qui représente près des deux tiers de l'augmentation des frais qui est, quant à elle, étalée sur cinq ans. Alors que les grèves se veulent un moyen de priver les organisations d'une ressource importante (la main d'oeuvre), la «grève étudiante» ne privera qu'un seul groupe: les étudiants eux-mêmes!

LE SOLEIL: Entrevue avec Jean-Martin Aussant: «La gratuité scolaire est un investissement» - Publié le samedi 25 février 2012 à 05h00 | Mis à jour le samedi 25 février 2012 à 05h00

Marc Allard, Le Soleil

(Québec) Alors que les étudiants et le gouvernement se livrent à un bras de fer sur la hausse des droits de scolarité, le parti Option nationale, fondé par l'ancien péquiste Jean-Martin Aussant, propose la gratuité scolaire de la maternelle au doctorat. Le député de Nicolet-Yamaska ne croit pas qu'il faudrait augmenter les impôts pour autant et réfute l'idée que la gratuité scolaire entraînerait un système d'éducation postsecondaire à deux vitesses. Selon lui, la gratuité scolaire est le choix qui s'impose si le Québec veut miser sur sa matière grise. Entrevue.



Photothèque Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve

Jean-Martin Aussant, fondateur du parti Option nationale, ne croit pas qu'il faudrait augmenter les impôts pour instaurer un système scolaire complètement gratuit.

Q Si ça ne coûtait rien aux étudiants pour aller à l'Université, est-ce qu'on se retrouverait avec des universités sous-financées?

R La gratuité scolaire n'amène pas nécessairement un sous-financement. On peut attaquer les deux problèmes en même temps. Moi, je suis d'accord qu'on peut mettre plus d'argent dans les universités pour les rendre encore plus efficaces, plus concurrentielles, etc. Mais la gratuité scolaire, c'est un investissement. C'est là qu'il faut bien expliquer que ce n'est pas une dépense additionnelle. C'est un investissement, parce que dans tous les pays où ils l'ont mise en application - parce que ce ne serait pas une nouveauté québécoise, dans les pays scandinaves et en Allemagne, c'est déjà le cas -, on se rend vite compte que les gens qui vont plus loin dans une formation donnée évidemment vont avoir un salaire plus élevé en arrivant sur le marché du travail. Ce qui veut dire qu'ils vont payer plus d'impôt. Et ça rembourse le coût de leur formation.

Q Vraiment?

R Il faut voir à plus long terme que simplement la prochaine élection ou le prochain budget annuel. Il faut se dire que sur le moyen terme et, évidemment à long terme, c'est une mesure qui est extrêmement bénéfique, non seulement pour le niveau d'éducation des Québécois, mais aussi pour l'économie québécoise. C'est connu, l'économie du savoir va être un gage de prospérité pour tous les pays, surtout en Occident. Et c'est dans cette voie-là que le Québec va miser sur sa matière grise. Et qu'on va faire en sorte que tous ceux qui veulent se former dans un domaine puissent le faire sans avoir à défrayer de coûts, parce qu'ils vont ensuite en faire bénéficier la société.

Q Le gouvernement dit au contraire que c'est au tour des étudiants de faire leur part, parce qu'ils bénéficient de leurs études universitaires. Que pensez-vous de cet argument?

R C'est un argument qu'on nous lance souvent: que le principal bénéficiaire d'un diplôme, c'est celui qui détient le diplôme, donc il devrait contribuer. C'est exactement le même argument que je pourrais relancer: le principal bénéficiaire d'une opération à coeur ouvert, c'est lui qui se fait donner l'opération. Ça ne veut pas dire qu'on va lui donner une facture à la sortie de l'hôpital, parce que le système de santé, on a décidé qu'il était couvert par les impôts généraux au Québec. Dans la même voie, nous, on voudrait que le système d'éducation de la maternelle au doctorat soit un système universel.

Q Vous ne pensez pas qu'il faudrait augmenter les impôts pour s'offrir un système universel d'éducation?

R Non, il faudrait faire ça en conjonction avec d'autres mesures qui demandent du courage politique et qui sont dans notre plateforme, d'ailleurs, comme la nationalisation des ressources naturelles pour aller chercher des centaines de millions de dollars de plus sans faire fuir quelque compagnie que ce soit.

Q Même si le mouvement étudiant gagne son combat et que le gouvernement gèle les droits de scolarité, pensez-vous vous qu'on continuerait à freiner l'accessibilité aux études universitaires?

R Je connais des étudiants qui ont soit arrêté ou reporté leurs études parce qu'ils doivent se trouver un boulot le temps de ramasser ce qu'il faut pour payer toute une session et les frais afférents. Je ne dis pas que c'est une majorité. Mais il existe des cas où l'élément financier met un frein à des études. Et ça ne devrait jamais exister, ça, au Québec.

LA PRESSE: Éditorial: Des chiffres trompeurs, par Alain Pratte - Mis à jour le samedi 25 février 2012 à 06h00



La Presse Canadienne

Depuis 2007, la participation aux études universitaires continue à grimper malgré l'augmentation des droits de scolarité.

Bien que la plupart des études faites à ce sujet montrent que les hausses des droits de scolarité n'ont pas d'impact sur l'accessibilité de l'université, les étudiants en grève continuent de soutenir le contraire. Pour ce faire, ils s'appuient sur les données que font circuler les leaders étudiants et autres militants. Or, plusieurs de ces chiffres sont trompeurs.

On soutient par exemple que la forte augmentation des droits imposée au début des années 1990 - ils avaient plus que doublé - a provoqué une baisse du pourcentage de jeunes entreprenant un cours universitaire. Il est exact que ce pourcentage a glissé pendant quelques années. Sauf qu'on ne peut pas établir de lien de cause à effet. D'ailleurs, à la même époque, la participation aux études collégiales - gratuites - a aussi diminué. De plus, il faut savoir que depuis 1997-1998, la participation aux études universitaires s'est remise à grimper, y compris depuis 2007, alors

que le gouvernement Charest a entrepris d'augmenter de 100\$ par année des droits de scolarité.

Les associations étudiantes citent les calculs d'une économiste de l'Université de Sherbrooke, Valérie Vierstraete, réalisés pour le Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études. Selon l'interprétation qu'elles font de cette étude, l'augmentation des droits annoncée par le gouvernement Charest pourrait décourager 7000 étudiants d'aller à l'université. Cependant, les étudiants taisent les mises en garde faites par l'auteure elle-même, entre autres que ses estimations «supposent une hausse soudaine et immédiate des droits de scolarité. Or, ce n'est pas ce qui est prévu dans le budget.»

Les jeunes ajoutent à leur démonstration l'impact néfaste qu'aurait eu la forte augmentation des droits de scolarité en Angleterre à compter de 2006 (de 1900\$ à 5200\$) Or, selon le Higher Education Funding Council for England, la participation aux études universitaires a augmenté depuis cette hausse, passant de 32% à 36%. Même les jeunes Anglais de milieux défavorisés se sont inscrits dans une proportion croissante à l'université durant cette période.

Pourquoi les hausses du prix des études ne découragent-elles pas les jeunes d'aller à l'université? Parce que les bénéfices qu'ils en retireront restent beaucoup plus importants que ce qu'il leur en coûte. Nul doute que les augmentations de 325\$ par année pendant 5 ans décrétées par Québec forceront plusieurs jeunes à ajuster leur mode de vie à cette nouvelle réalité financière, en particulier à un endettement supplémentaire. En cela, leur situation ne sera pas différente de celle de tous les autres Québécois qui, eux aussi, face à une conjoncture changeante, doivent faire régulièrement des choix difficiles. Ces Québécois qui, par leurs impôts, paient 50% du coût des études supérieures tandis que même après la hausse, les étudiants eux-mêmes n'en paieront que 17%.

LA VOIX DE L'EST: Éditorial: Une grève mal engagée avec ses dérapages - Publié le samedi 25 février 2012 à 05h00

La Voix de l'Est

La grève déclenchée par les étudiants contre la hausse des droits de scolarité n'est peut-être pas vouée à un échec complet, mais elle est pour le moins mal engagée puisque ceux-ci se sont vite peinteurs dans le coin en affirmant que le gouvernement devra reculer parce qu'eux ne reculeront pas au lieu de s'ouvrir à la recherche d'aménagements. Bien sûr, le gouvernement a-t-il lui aussi affirmé qu'il ne reculerait pas. Mais comment le blâmer de forcer le jeu face à des étudiants dont les droits sont gelés depuis des années et de refuser de refileur une fois de plus la note à des contribuables surtaxés et qui, eux, ne profitent pas de gels des droits et taxes auxquels ils sont assujettis?

Non seulement la grève est-elle mal engagée parce que les étudiants s'objectent à toute hausse des droits, mais elle l'est également parce que, dans leur quête de visibilité et avec l'espoir d'ébranler le gouvernement, ils s'adonnent à des activités qui dérapent, qui prennent les citoyens et même des étudiants en otages en bloquant les entrées d'institutions et en paralysant la circulation dans les rues et sur les ponts. En plus de se livrer à de l'intimidation auprès des leurs qui sont plus intéressés à étudier qu'à faire la grève et qui, dans certains cas, acceptent la révision à la hausse des droits de scolarité.

Les dérapages, attribuables à une minorité, discréditent le mouvement et les responsables des organisations étudiantes ne peuvent décliner toute responsabilité. Car ces derniers ont placé la

barre très haute et chauffé leurs troupes à blanc avec une cassette d'arguments qui ne relèvent que ce qui fait leur affaire. En d'autres mots, ils ont promis l'impossible et doivent maintenant en gérer les conséquences. Dans le face à face de jeudi, certains sont allés d'eux-mêmes au-devant de la police pour ensuite l'accuser de brutalité et qualifier l'attitude gouvernementale d'affront. L'important, c'était leur message, leurs intérêts avant ceux des citoyens qui paient et qu'ils ont importunés.

N'en déplaise au mouvement étudiant, Québec ne pourra reculer, du moins totalement. Les étudiants doivent assumer leur part, investir eux-mêmes dans leur avenir en plus de demander à l'État et ainsi à leurs parents de faire davantage. D'autant plus que rien ne prouve,

contrairement à ce qu'ils prétendent, qu'une hausse des droits de scolarité freinerait l'accessibilité à des études universitaires. La hausse projetée laissera encore le Québec en deçà de ce que les mêmes études coûtent ailleurs. Surtout avec des prêts et bourses bonifiés. Et des jeunes déterminés à réussir en s'imposant les efforts et les choix requis à cette fin. Le problème que Québec tente actuellement de résoudre en est un d'hier. Si les droits de scolarité avaient évolué au rythme de l'inflation, on n'aurait pas aujourd'hui à effectuer de rattrapage. Là comme ailleurs, les dégelés s'accompa-

gnent de remous qui ne plaisent à personne, mais avec lesquels il faut néanmoins composer. Mais les gels ne sont pas venus et n'ont pas duré que pour une raison d'accessibilité dans un contexte difficile. Il y avait alors des préoccupations électoralistes. Et il y en a encore aujourd'hui puisque si MM. Charest et Legault se prononcent pour la hausse, Mme Marois se garde bien d'en parler. En se disant en faveur, le PQ se mettrait à son tour les jeunes à dos. Et en versant du côté des étudiants, il se lierait les mains.

Le gouvernement ne peut vraiment pas retraiter et perpétuer à nouveau le gel aux frais des contribuables. D'autant plus qu'il n'exige pas un rattrapage complet, qu'il étale celui-ci dans le temps et que les étudiants doivent, comme le reste de la société, faire leur part. Des étudiants qui doivent aussi s'abstenir d'écoeurer de leurs gestes ceux qui paient déjà pour assurer leur avenir. Ce qui exige souplesse et responsabilité, dont une ouverture aux ajustements du côté étudiant et un discours cohérent et non partisan plutôt qu'électoraliste du monde politique.

LES AFFAIRES.COM: Éditorial: L'éducation universitaire est un investissement, non un droit, par Jean-Paul Gagné – Samedi 25 février 2012

Il est pleinement justifié que le gouvernement du Québec hausse les droits de scolarité des étudiants universitaires. S'il y a un reproche à faire à l'État, c'est aux gouvernements précédents qui n'ont pas indexé les droits de scolarité depuis 1968 qu'il faut l'adresser.

Avec les hausses prévues de 325 \$ par année (moins de 1 \$ par jour), les droits de scolarité universitaires pour les études de premier cycle passeront de 2 168 \$ (pour 30 crédits) par année en 2011-2012 à 3 793 \$ en 2016-2017. Ce dernier montant représente les droits de 1968 (environ 500 \$) indexés au coût de la vie. En d'autres termes, les étudiants paieront en 2016-2017 les mêmes droits en dollars constants que les étudiants de 1968, alors que le niveau de vie des étudiants d'aujourd'hui est beaucoup plus élevé.

Pour preuve, les automobiles, les téléphones mobiles et les voyages que beaucoup d'étudiants se paient, quoique certains se les procurent à crédit ou avec l'aide financière dont ils bénéficient. La grande majorité d'entre eux ne sont pas à plaindre, ce qui ne veut pas dire que l'État ne doit pas se préoccuper de ceux dont les moyens sont vraiment limités. Ce sera fait, puisque 35 % de la hausse des droits sera consacrée à l'amélioration de l'aide.

Plusieurs raisons militent en faveur du programme de hausse des droits proposé par le gouvernement :

1. Les études universitaires ne sont pas un droit, puisqu'on peut très bien gagner sa vie avec un diplôme d'études collégiales dans les disciplines techniques. Il y a des raretés de techniciens dans de nombreux secteurs, ce qui poussera à la hausse leur rémunération.

2. Les études universitaires doivent être considérées comme un investissement, car elles ouvrent la porte à une rémunération supérieure. Il est très payant d'étudier en sciences médicales, en génie, en gestion, en finances, en comptabilité, en droit, en actuariat ; et cela l'est d'autant plus

pour ceux qui accèdent à la maîtrise et au doctorat.

3. C'est au Québec que les droits de scolarité pour les études de premier cycle sont les plus bas. Selon Statistique Canada, ils s'élevaient en moyenne au Québec à 2 519 \$ (y compris les droits payés par les résidents des autres provinces qui étudient au Québec) en 2011-2012, comparativement à 5 366 \$ dans l'ensemble du pays et à 6 640 \$ en Ontario.

4. La relation que les partisans de la gratuité ou du gel des droits font valoir entre leur niveau et l'accessibilité aux études est non fondée, comme le démontre le taux élevé de fréquentation des universités en Nouvelle-Écosse (42,2 % des 18-24 ans en 2009), comparativement à celui de 28,8 % au Québec.

5. Le faible niveau des droits au Québec nuit au financement des universités québécoises. Selon la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec, leur sous-financement global était en 2010 de 620 millions de dollars par rapport à celui des autres universités canadiennes comparables.

6. Le gouvernement du Québec paie plus pour l'éducation universitaire par étudiant que les autres provinces. Ce sont les étudiants qui ne paient pas leur juste part. Faire payer encore davantage l'ensemble des contribuables pour les études d'une minorité de personnes serait inéquitable.

7. Les premiers perdants d'un déclin de la qualité de l'éducation en raison du sous-financement des universités seraient les étudiants eux-mêmes. On sait aussi que l'un des plus importants moteurs de développement d'un État est la qualité de ses universités.

Les étudiants minent leur crédibilité

Les leaders des grandes associations étudiantes ont obtenu des mandats de grève de plusieurs groupes d'étudiants, mais cet appui est loin de faire l'unanimité. Alors que les étudiants de plusieurs facultés refusent de suivre la parade,

certaines voix se lèvent en faveur des droits de scolarité pour des raisons d'équité, de protection de la qualité de l'éducation et de pragmatisme (terminer leur année universitaire ou leurs études). Ceux-ci ne veulent pas non plus s'associer aux illuminés et aux voyous comme ceux qui ont occupé le cégep du Vieux Montréal récemment et qui ont élevé des barricades autour de cet établissement, autant de gestes qui accroîtront l'appui de la population à la position du gouvernement.

Enfin, les leaders étudiants auraient intérêt à se rappeler la stratégie suicidaire des moyens de pression musclés de la FTQ lors du débat entourant la loi 33 sur le placement dans la construction.

MON COMMENTAIRE

J'aime

Selon une étude faite par QS Best Student Cities, un organisme qui étudie les meilleures villes universitaires du monde, Montréal arrive au 10e rang à ce titre. Elle devance Toronto qui figure au 26e rang. L'étude tient compte de quatre ensembles de critères : la mixité du corps étudiant, la qualité de vie, le marché du travail et le coût de la vie.

Je n'aime pas

Alors que les lockoutés de l'aluminerie d'Alma continuent de se battre pour obtenir un plancher d'emploi, Rio Tinto vient de prendre une radiation de 8,9 milliards de dollars (G\$) sur la valeur des actifs obtenus lors de l'achat d'Alcan en 2007. Les employés de Rio Tinto Alcan peuvent bien se dire que ce n'est pas leur problème si Rio Tinto a payé Alcan trop cher, il serait dans l'ordre des choses qu'ils contribuent à accroître la santé financière de l'ex-Alcan. Rio Tinto a payé Alcan 38 G\$, et les actifs acquis ne valent plus que 22 G\$. Une entreprise est l'affaire de deux partenaires, les actionnaires et les employés. Il est légitime que Rio Tinto recherche la flexibilité de la sous-traitance pour rentabiliser son investissement.

LE DEVOIR: Éditorial: Universités - Quel calibre?, par Marie-Andrée Chouinard – Vendredi 24 février 2012

Hier, des milliers d'étudiants ont fait monter d'un cran la pression qu'ils tentent d'exercer sur le gouvernement de Jean Charest en opposition à la hausse des droits de scolarité de 325 \$ par année pendant cinq ans. Dans une mer de pancartes colorées, on retrouvait çà et là le mot «qualité». Québec dit vouloir augmenter la facture pour améliorer la qualité des universités, mais de quelle qualité parle-t-on?

Cette question des étudiants est tout à fait pertinente. Participant au Rendez-vous CSQ 2012 à Laval, mercredi, la présidente de la Fédération étudiante universitaire du Québec, Martine Desjardins, a lancé ce cri du cœur: «On nous parle de rehausser les droits pour améliorer la qualité de nos universités, mais sait-on au juste de quoi on parle? Avons-nous de quoi mesurer la qualité de nos établissements?»

Coup du destin, le Conseil supérieur de l'éducation (CSE) est arrivé hier matin avec une brique de quelque 140 pages et plusieurs éléments de réponse à cette question, que l'on devine haut placée dans la liste des compliquées-complexes. L'exposé fourni n'est pas des plus rassurants: fidèle à une longue tradition d'avis «posés» (souvent trop!), le CSE n'a pas sorti l'artillerie lourde pour formuler sa critique, mais on peut sans grand mal conclure que le Québec n'est pas très bien outillé en matière d'«assurance qualité». On suppose, devine et espère que ce qui se fait, dit et fabrique dans nos universités est de bon calibre, mais qu'en sait-on au juste? Peu de choses, ou des constats livrés par des acteurs qui ne pêchent pas par excès d'indépendance.

Comment évalue-t-on la qualité d'une université où professeurs, étudiants et chercheurs ont le savoir en partage? Le Conseil a fait un riche tour

d'horizon hors des frontières du Canada pour répondre à cette question. Outre les processus d'accréditation, les sondages, palmarès, évaluations fournies par les pairs ou les étudiants, les taux de réussite et de diplomation ou encore les audits, on sait que les États-Unis font appel à des agences d'accréditation externes dont la finalité est de séparer le bon grain de l'ivraie dans un marché de libre concurrence, tandis que l'Europe, menée par un mouvement d'alliances en enseignement supérieur, manifeste un vif intérêt pour l'assurance qualité, essentiellement dans un souci d'harmonisation des pratiques.

Au Canada, l'ensemble des provinces a pris un engagement moral à l'endroit de ce concept de plus en plus en vogue, directement lié à celui de reddition de comptes, lui aussi à la mode. Le Québec, bien qu'il ait déjà fait preuve d'un certain avant-gardisme avec son défunt Conseil des

universités, procède à l'évaluation des établissements principalement à travers la Conférence des recteurs et principaux d'université, qui en effet semble juge et partie dans un processus d'autoévaluation.	En route vers un examen de la qualité, auquel bien sûr on applaudit, les risques sont bien réels de se heurter aux aléas de la marchandisation de l'éducation si, comme le note le Conseil, le mode d'analyse est tout droit tiré du modèle entrepre-	neurial. De grâce, que l'université ne s'imbrique pas davantage à l'industrie...
---	---	--

LE DEVOIR: Libre opinion - Grèves étudiantes : la fin d'un engagement moral?, par Jocelyn Caron et Vincent Ranger, membres de l'exécutif de la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAÉCUM) en 2007-2008. – Montréal – Vendredi 24 février 2012

Une nouvelle fois depuis l'accession au pouvoir de Jean Charest, les étudiants québécois semblent avoir choisi la voie de la grève générale pour faire entendre leur opposition aux réformes qui touchent l'éducation universitaire. Opposés à une nouvelle hausse des droits de scolarité, les étudiants québécois reprennent un moyen de pression qu'ils utilisent ponctuellement depuis presque 45 ans et qui a souvent été couronné de succès. Cependant, cette fois-ci, dans l'espoir de ne pas perdre la face comme en 2005, le gouvernement et les établissements universitaires ont franchi une ligne quant aux moyens utilisés pour contrer la grève.	on envoie le message suivant: peu importe le résultat des votes de grève, les cours continueront coûte que coûte. C'est ainsi que la sous-ministre adjointe à l'enseignement supérieur, dans une récente lettre envoyée aux administrations des cégeps, a souligné que les étudiants ne sont pas assujettis au Code du travail, affirmé que la grève est un moyen qui relève de la liberté d'expression et stipulé que les institutions devaient créer les conditions pour que les étudiants qui désirent continuer leur cours puissent le faire. L'Université de Montréal et l'UQAM ont emboîté le pas à cette interprétation et averti les étudiants que les cours se maintiendront pour ceux qui ne participent pas aux «boycotts».	tent autrement que par des votes en assemblée générale.
Règle générale, lorsqu'ils font face à une grève, le gouvernement et les administrations universitaires ont recours à la menace de l'annulation de la session en cours. En laissant planer la pire conséquence possible, le gouvernement et les administrations souhaitent surtout éviter d'avoir à gérer le capharnaüm inhérent à une annulation de session. Les étudiants ne le savent que trop bien.	En agissant de la sorte, le gouvernement et les administrations universitaires montrent non seulement qu'ils cèdent à la panique, mais surtout qu'ils sont prêts à mettre au rancart l'engagement moral qui balise la conduite de la démocratie étudiante depuis longtemps. Il est vrai que le droit de grève des étudiants n'est formellement reconnu dans aucune loi. Mais en pratique, le gouvernement et les institutions d'enseignement ont admis le droit de grève, pourvu qu'il résulte d'un vote démocratique. Ce faisant, ils reconnaissent que la décision était le résultat d'un processus démocratique et évitait, à l'instar du monde syndical, que les opinions ne s'affron-	En brisant cette entente cordiale, le gouvernement et les établissements universitaires minent gravement les institutions étudiantes en tentant de saper leur légitimité. En ne reconnaissant plus les votes de grève, ils lancent le message que les exercices de citoyenneté que constituent les assemblées générales et les décisions collectives qui en découlent ne valent rien. Surtout, ils essaient délibérément d'inoculer le venin de la bisbille en encourageant les étudiants eux-mêmes à ne pas respecter les votes de grève, obligeant ceux qui les honorent à des actions plus musclées.
Sachant que cet argument ne fonctionne pas vraiment, l'actuel gouvernement et les administrations universitaires, forts de l'expérience de 2005, ont changé leur fusil d'épaule en décidant d'attaquer directement la légitimité de la démocratie étudiante. En effet, pour la première fois,	Les conditions se mettent en place pour que la sécurité des étudiants soit compromise. Cette attitude est peut-être valable sur le plan tactique, mais complètement irresponsable au regard de la valeur accordée à l'exercice de la citoyenneté et à la sécurité des étudiants. On pourrait s'attendre à mieux de la part de ceux qui détiennent la responsabilité de former les grands esprits de demain.	Jocelyn Caron et Vincent Ranger – Montréal <i>Les auteurs ont été membres de l'exécutif de la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAÉCUM) en 2007-2008.</i>

LA PRESSE: Chronique: Où est la véritable solidarité?, par ALAIN DUBUC COLLABORATION SPÉCIALE – Vendredi 24 février 2012

<i>Le gel des droits de scolarité est une mesure régressive, foncièrement injuste.</i>	l'état consacre davantage de ressources à ceux qui ont plus de besoins.	étudiants, peu importe leurs besoins et leurs moyens. Mais à cela s'ajoute une autre dimension, le fait que la clientèle universitaire n'est pas un miroir de la société: les riches y sont plus nombreux, les jeunes de milieux défavorisés y sont sous-représentés. Résultat, le gel des droits, dans les faits, est une politique régressive, un transfert des contribuables moins fortunés vers les plus riches.
La bataille contre la hausse des droits de scolarité universitaires, si on va au-delà du corporatisme étudiant, soulève un enjeu fondamental de justice sociale, l'importance que les jeunes, peu importe leurs origines, puissent aller à l'université.	C'est au nom de ce principe que le PQ et la CAQ ont dénoncé la taxe santé. Comme tout le monde paie la même somme, 200 \$, cette taxe est régressive, puisque l'effort est, en proportion, plus important pour les faibles revenus que pour les nantis.	De façon plus concrète, la comparaison avec les autres provinces canadiennes, où les droits de scolarité sont plus élevés, montre que le gel québécois n'a pas réussi à ouvrir la porte aux plus pauvres. Parce que les raisons de leur absence se manifestent bien avant l'âge de l'université – valeurs familiales, résultats scolaires, perception erronée du coût des études.
La thèse centrale de ceux qui défendent le gel des droits de scolarité, c'est que l'augmentation du coût des études chassera ceux qui n'ont pas les moyens. La prémisse est fautive. On peut démontrer que la hausse des droits aura peu d'effets sur l'accès aux études supérieures.	La même logique de progressivité et de justice sociale doit s'appliquer aux subventions de l'état. Les politiques universelles, qui procurent le même avantage à tous les citoyens, ne sont pas progressives car le cadeau est le même pour tous, peu importe leurs moyens et leurs besoins.	La hausse des droits de scolarité, si on accompagne les clientèles vulnérables, si on prend soin de l'assortir de mesures d'aide financière et si on raffine les mécanismes de remboursement, est, aux plans moral et social, plus juste et plus éthique que le gel.
Mais on peut aller plus loin. Je l'ai déjà écrit, mais ça vaut la peine de le répéter maintenant que les étudiants font la grève. La thèse voulant que le gel des frais soit une forme de justice sociale constitue une distorsion des valeurs de solidarité, une caricature de la social-démocratie. Malgré les apparences, le gel est une mesure régressive, foncièrement injuste.	Pour les CPE, par exemple, la véritable justice sociale consisterait à demander moins que 7\$ par jour aux petits salariés et beaucoup plus aux revenus élevés.	Mais elle se confronte à une autre forme d'immobilisme, l'immobilisme intellectuel, qui s'accroche à une conception de la solidarité pervertie et figée dans le temps.
Nos politiques publiques visant la justice sociale reposent sur le principe de la progressivité. Au plan fiscal, il consiste à demander davantage de ceux qui en ont les moyens et donc d'augmenter le fardeau fiscal à mesure que le revenu s'élève.	La Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics, qui a récemment bloqué la Bourse de Montréal dans le désordre, fait preuve de la même incohérence. Si on peut comprendre leur désir de protéger les plus démunis, en réclamant un gel général des tarifs, une politique universelle, ces « progressistes » se battent pour faire un gros cadeau aux riches.	
Du côté des dépenses, dans la même logique,	Le gel des droits de scolarité est lui aussi une subvention universelle, la même pour tous les	

LA PRESSE: Chronique: Nazi toi-même!, par Rima Elkouri – Vendredi 24 février 2012

La loi de Godwin, vous connaissez? C'est un principe selon lequel plus un débat s'enlise, plus il risque de culminer avec une accusation nazie.	genre de sottises pour museler en assemblée générale un camarade favorable à la hausse.	Fasciste, vraiment? Quand le seul argument que vous êtes capable de servir à vos opposants est celui-là, c'est peut-être signe qu'il vaudrait mieux se taire.
Le débat entre étudiants sur la hausse des droits de scolarité n'a malheureusement pas défié cette loi. Même des étudiants en sciences politiques, qui devraient en principe avoir appris deux ou trois choses sur Hitler, ont cru bon débiter ce	«On m'a hué et, en sortant, il y a des petits amis avec un carré rouge qui m'ont traité de fasciste et m'ont suggéré de retourner dans mon Allemagne nazie», a raconté l'étudiant dans nos pages, hier.	Sans le savoir, les étudiants qui ont sorti ces gros mots ont atteint le point Godwin. Par leur bêtise, sans l'aide de personne, ils se sont discrédités eux-mêmes. Les imbéciles qui ont en-



voyé au cours des derniers jours des menaces à des étudiants au carré vert pro-hausse n'ont pas fait mieux. Ils ont gentiment offert à leurs adversaires des tonnes de munitions. La ministre Line Beauchamp l'a bien compris, saisissant la balle au bond, hier. «L'intimidation doit cesser», a-t-elle dit, en invitant les leaders du mouvement de grève à se dissocier de tout geste d'intimidation ou de vandalisme.

Le porte-parole de la CLASSE, Gabriel Nadeau-Dubois, a heureusement compris plus vite encore l'urgence de condamner ces gestes. Il n'a pas attendu l'appel de la ministre pour le faire. Mais le mal était déjà fait.

Je l'ai déjà dit, je suis contre la hausse des droits de scolarité. Mais je suis aussi contre la bêtise, qu'elle soit pro-hausse ou pro-baisse. Et pour la hausse du niveau d'intelligence dans les débats publics.

Par chance, dans le camp minoritaire pro-hausse, le discours n'est pas toujours brillant non plus. Le mépris n'est pas plus convaincant que l'insulte. Quand Arielle Grenier, une des porte-parole du Mouvement des étudiants socialement responsables du Québec, dit qu'en «coupant deux bières par semaine, les étudiants réussiraient à absorber la hausse», j'y vois avant tout du mépris. L'étudiante ne fait qu'entonner le

refrain démagogique préféré de ceux qui traitent les étudiants comme des enfants gâtés et parlent de l'éducation comme d'un vulgaire produit de consommation. Un refrain qui oublie l'essentiel: l'éducation est un droit. «L'accès aux études supérieures doit être ouvert en pleine égalité à tous en fonction de leur mérite», dit la Déclaration universelle des droits de l'homme. Il va de soi qu'une hausse brutale de 75% des droits de scolarité n'est pas exactement ce qu'on appelle une mesure incitative.

Les étudiants pro-hausse semblent avoir fait leur le discours du gouvernement libéral. Pour certains, cela n'a rien d'étonnant puisqu'ils sont justement membres du Parti libéral. La CLASSE les accuse d'être en mission téléguidée pour simuler un désaccord chez les étudiants. Elle n'a peut-être pas tout à fait tort. Mais peut-on vraiment reprocher à des politiciens de faire de la politique?

Même s'il est clair que les étudiants en faveur de la hausse sont minoritaires, le désaccord au sein de la population étudiante reste bien réel. Au hasard d'une discussion avec des cégépiens cette semaine, j'ai été surprise d'entendre un certain nombre d'entre eux parler de la hausse comme d'une fatalité. Chacun ne doit-il pas faire sa «juste part»? disaient-ils, en reprenant la rhéto-

rique du gouvernement. «Si on va à l'université, on va gagner un bon salaire en sortant. Ça se paie», a insisté l'un d'eux.

Au lieu de menacer ces étudiants ou de les traiter de tous les noms, il peut être utile de leur rappeler qu'il existe déjà dans notre société un mécanisme de répartition des richesses très efficace. Cela s'appelle l'impôt progressif sur le revenu. Le caractère progressif des régimes fiscaux est justement conçu pour que chaque citoyen paie sa juste part. Il fait en sorte que le diplômé universitaire qui a la chance d'avoir un emploi bien rémunéré paiera plus d'impôts que le citoyen qui n'a pas eu cette même chance. L'équité, elle est là.

Quand on parle d'universalité des soins de santé, il ne nous viendrait pas à l'esprit (si on écarte quelques dérives) de faire payer davantage un grand malade sous prétexte qu'il a la chance de se faire soigner et de quitter l'hôpital en pleine santé. Même si le traitement de la maladie a coûté des dizaines de milliers de dollars à l'État, on ne dit pas au patient qu'il doit faire sa «juste part» puisqu'il a profité de soins de santé pour lesquels tous les citoyens, même ceux qui ont une santé de fer, ont contribué.

Pourquoi serait-ce différent en éducation?

LA PRESSE: Débats: Une machine de propagande: Aux assemblées étudiantes, la grève est la seule option... et elle n'est même pas soumise à un vote secret, par JEAN-FRANÇOIS GINGRAS – Vendredi 24 février 2012



PHOTO PATRICK SANFAÇON, ARCHIVES LA PRESSE

Même les démocraties émergentes se fendent en quatre pour se conformer au principe du vote secret... C'est une question de respect pour TOUS les membres, quelle que soit leur allégeance.

Pour plusieurs étudiants, c'est un premier contact avec la politique. Il faut s'assurer que l'exercice soit inspirant, solide, apporte la confiance en leur pouvoir citoyen.

J'ai participé pour la première fois à l'assemblée générale de l'association facultaire étudiante des sciences humaines (AFESH) visant à se prononcer « pour » ou « contre » la grève générale illimitée. On n'oublie jamais la première fois. Ce serait, me disait-on, une des rares fois où l'on peut participer à un exercice de démocratie directe.

Dès le début des propositions, le ton est donné: la grève est la seule option. Pas d'information sur les risques associés à cette grève, ni à propos des horaires de cours bizarres, compressés qu'on risque de vivre au retour. Bref, beaucoup d'opinions, peu de faits, rien de concret. Sur quelles bases vais-je voter? Le capitalisme (méchant), les entreprises (rapaces), les complots capitalistes contre la population, le gouvernement Harper, Charest, les luttes étudiantes de Slovaquie? Triste spectacle!

Autre chose me laisse quelque peu dubitatif: le processus. Les salles ont une capacité d'environ 1000 personnes... alors que L'AFESH en représente 4623. Comment s'exprimeront les 3600 autres membres?

Un représentant de L'AFESH répondait à la question demandant pourquoi le scrutin n'était pas secret: un vote secret est une action individuelle,

alors qu'une assemblée est plutôt une action collective! J'ai failli m'étouffer! Cela, pour moi, veut tout dire. Ceux qui sont « pour » sont organisés et volontaires, alors ils voteront sans problème lors de l'assemblée, et on limite ainsi la participation des autres à ce processus démocratique.

L'AFESH et son « présidium » se sont transformés en machine de propagande au service d'une seule option (le « pour »), alors qu'elle devrait représenter TOUS les membres, quelle que soit leur allégeance. Belle représentativité: on exclut de facto 3600 membres sur 4623 à la participation de cette vie « démocratique », et on fait campagne avec des fonds fournis automatiquement par des membres (comme moi), qui ont diverses opinions sur la question.

En tenant compte de la nature de la proposition (sérieuse), de la population visée par l'exercice (ayant des obligations multiples), un vote électronique, un scrutin secret pendant toute une journée (on le fait lors d'élections provinciales, municipales et fédérales) ou un référendum étalé sur cinq jours (chaque étudiant se présentant au moins une fois pendant la semaine), comportant un seuil de participation (affirmant ainsi la représentativité et la légitimité du verdict final) ainsi que des conditions préétablies de victoire d'une option (la bonne vieille majorité simple fera) n'auraient-elles pas été des options souhaitables? Ou au moins remplacer le vote à main levée par un vote secret?

Même les démocraties émergentes se fendent en quatre pour s'y conformer... C'est une question de respect pour TOUS les membres, quelle que soit leur allégeance. Pour plusieurs étudiants, c'est un premier contact avec la politique. Il faut s'assurer que l'exercice soit inspirant, solide, apporte la confiance en leur pouvoir citoyen. Pour quelques trucs d'organisations de référendum en milieu collégial ou universitaire, le DgéQuébec a pensé à un guide fort inspirant.

Le but ultime en rendant le processus démocratique solide, inattaquable, mobilisateur: éviter une décision rendue par une faible proportion de membres, laissant ainsi l'opportunité aux opposants (le gouvernement) d'en diminuer la validité.

À notre faculté des sciences humaines, l'option « pour la grève » l'a emporté avec 80% des voix. Verdict solide? Seulement 780 personnes (17% des étudiants) ont voté « pour », engageant ainsi 4623 étudiants... sur un chemin parsemé d'inconnues. Est-ce que le « présidium » trouve que ce résultat, ces méthodes répondent aux normes modernes de la démocratie? A-t-il favorisé l'enjeu au détriment du processus? Le vote n'était-il qu'une formalité par rapport à l'enjeu?

LE DROIT: Éditorial: Entre l'idéal et la réalité, des choix..., par Pierre Allard - Mis à jour le vendredi 24 février 2012 à 06h00

N'y allant certes pas de main morte, le ministre responsable de l'Outaouais, Norman MacMillan, a sermonné cette semaine les étudiants en grève ou qui envisagent de l'être pour protester contre la hausse des frais de scolarité universitaires au

Québec. On peut critiquer son style, mais le message était clair: retournez à l'école, notre décision est prise et nous ne changerons pas d'idée!

Alors que fait-on devant pareille attitude?

Une proportion croissante d'étudiants, pour une variété de raisons, la plupart valables, semble prête à l'affrontement. Les débrayages se multiplient aux niveaux collégial et universitaire dans plusieurs régions, devant aboutir à une grande

manifestation le 22 mars prochain. En Outaouais, on saura d'ici quelques jours l'ampleur que pourraient prendre les actions étudiantes. La riposte étudiante soulève deux enjeux importants, l'un de principe, l'autre d'ordre tactique.

D'abord, sur le fond de la question, est-il réaliste de croire que le gouvernement québécois, poussé dans ses derniers retranchements financiers, puisse faire d'importantes concessions aux étudiants ? Vu la situation actuelle, le pronostic est peu encourageant. Cela ne signifie pas que la demande étudiante soit dénuée de mérite. Dans le contexte où l'éducation devrait être, comme les soins de santé, un droit universel, l'idéal reste et restera la gratuité scolaire à tous les niveaux. Mais ce débat est à peine entamé.

Secundo, face à un gouvernement intransigeant qui n'a vraiment rien à espérer politiquement de la clientèle collégiale et universitaire, quelles tactiques faut-il alors adopter ? Là, les étudiants semblent pécher par incohérence. Il y a sans doute un certain mérite à mobiliser comme ils le font, et ce, dans le but de sensibiliser l'ensemble de la société à la problématique étudiante, de

créer un certain rapport de force avec les décideurs politiques ou même pour accentuer la solidarité entre les régions face à un problème de dimension nationale. Mais pourquoi agir uniquement en temps de crise ?

Quand arrive le temps des élections, le moment où des équipes comme celles de M. Charest sollicitent un mandat de quatre ans des électeurs, les jeunes de 18 à 24 ans affichent le plus faible taux de participation de tous les groupes d'âge. Plus de la moitié, parfois près de 60 % ne se donne même pas la peine de voter. Cela sape un peu la légitimité des griefs quand, par la suite, les décisions des élus ne correspondent pas aux attentes ou aux espoirs. Le jour où les étudiants seront des citoyens à temps plein, certains de leurs problèmes se régleront plus vite.

Nous sommes donc face à un soulèvement qui - si le passé est garant de l'avenir - finira par s'essouffler sans laisser de traces durables. De précieuses journées d'étude auront été une fois de plus sacrifiées sans atteindre les objectifs visés. Il faut espérer, dans ces circonstances,

que les directions étudiantes auront la sagesse de limiter les débrayages au minimum et de cibler une stratégie à plus long terme, dont l'effet serait d'aboutir à un véritable débat sur la place de l'éducation dans la société québécoise et de maintenir les frais de scolarité parmi les dossiers chauds jusqu'au prochain scrutin québécois (qui ne saurait tarder). L'essentiel, cependant, c'est de ne pas compromettre l'année scolaire.

Le Québec a besoin de tous ses cerveaux. C'est sa plus précieuse ressource. Déjà, et c'est un scandale public, nous perdons plus du tiers de nos jeunes effectifs avec le décrochage scolaire au secondaire ! Y ajouter en mettant à risque l'actuelle génération d'étudiants des collèges et universités - soit par l'imposition d'un fardeau financier excessif, soit par des stratégies de protestation mal calculées - serait une tragédie.

Pour le principe, et sans trop se faire d'illusions, espérons que le gouvernement Charest puisse reconsidérer sa fin de non-recevoir et que les étudiants finissent par faire preuve de bon sens tactique.

VOIR.CA: Pour la hausse en éducation, par Simon Jodoin – Vendredi 24 février 2012, à 09h40

Disons la chose comme ça : je suis pour la gratuité scolaire. J'entends par là que l'éducation et le savoir sont, selon mon humble perspective, des services essentiels. Et je ne parle pas ici de savoir lire et compter –des compétences déjà trop carencées. Je parle de la culture, au sens anthropologique du terme. Je parle de tout ce qui fait une civilisation, des liens qui font en sorte qu'une société n'est pas une collection d'individus additionnés.

Voilà donc. C'est dit. On ne peut, en ce qui concerne l'éducation, brandir le seul argument des choix personnels et des libertés individuelles : «tu veux étudier, c'est ton choix, paye.». Cette trop simple perspective évacue la signification même de la culture, qui est le lot commun d'humains qui tissent des liens dans une relation d'interdépendance, une société quoi. L'éducation, le savoir, est de bout en bout un phénomène social. Si ce n'était pas le cas, le savoir humain se réduirait à chasser pour se nourrir et se protéger des autres bêtes et des intempéries : une cabane, des vêtements, une arme. Au strict niveau des compétences «personnelles» c'est tout ce qu'il suffirait d'apprendre.

Or, voilà, justement, nous n'en sommes pas là. De fait, il n'y a pas de savoir strictement «privé», il n'y a pas de «connaissances personnelles» ou «individuelles». Ce que nous apprenons tous, individuellement, fait partie d'un réseau complexe de connaissances qui distingue les humains des bêtes. Ce réseau porte un nom : la civilisation.

Dans tous ce discours sur la «valeur» économique de l'éducation, il y a une chose qu'on ne dit peut-être pas assez souvent. Apprendre, ce n'est pas seulement acquérir des compétences. C'est d'abord, surtout, prendre conscience de tout ce qu'on ne sait pas. Plus nous avançons dans les dédales du processus académique, plus nous réalisons quelque chose d'essentiel : nous devons à toutes les secondes choisir ce que nous allons ignorer...

...Nous apprenons, dans les faits, que nous ne savons pas... Plus on se spécialise, plus on choisit d'ignorer. Plus nous apprenons à dire : « ça, je ne le sais pas ».

...Et plus nous réalisons à quel point il est réconfortant de savoir que, quelque part, quelqu'un le sait... Et qu'à moins d'être un con patenté, nous devons entrer en dialogue avec lui.

Cette simple étincelle qui fait apparaître une sorte de triade savoir/ignorance/dialogue résume peut-être à elle seule le fil qui tisse le tissu social.

Dans le débat sur les frais de scolarité qui nous occupe tant depuis quelques jours, le savoir humain, la culture, a été relégué au strict niveau de sa valeur marchande dans une logique de compétition entre des entités privées. -Tu veux apprendre, paye. -Oui mais je vais payer des impôts. -Justement, tu seras riche, alors je vais te faire un prêt, tu payeras plus tard...

Peut-on, une seconde, une seule fois, se permettre d'envisager que le savoir n'est pas un simple choix de carrière? Le savoir, c'est un

trésor collectif, un peu comme la langue chez Saussure : quelque chose qui nous appartient tous mais que chacun ne possède complètement. Ce n'est pas tant telle ou telle hausse des frais de scolarité qui cause problème. Je m'oppose à celle-ci comme je m'oppose à tout ce qui éloigne l'éducation de la gratuité, en étant conscient que c'est peut-être une utopie qu'il me faut parfois troquer contre l'accessibilité. C'est ce qu'on appelle faire de la politique. Mais plus fondamentalement encore, ce qui est en question, ce n'est pas une hausse à laquelle nous assistons, mais bien à une réduction. Une réduction du savoir, une réduction de la culture et, oui, ainsi, une réduction du tissu social, déjà passablement amoché, ou chacun ronge l'os de ses «compétences».

Au point où nous en sommes, à défaut de pouvoir revendiquer la gratuité pure et simple en éducation, nous devons nous contenter de défendre «le moins cher possible». Soit. C'est de bonne guerre. Mais rappelons-nous bien la raison fondamentale de cette lutte: parce qu'un seul individu handicapé au niveau du savoir, c'est une faille dans le tissu social.

...Un tissu social déjà passablement abîmé. Très, même, je dirais.

Il faut s'opposer aux augmentations des frais de scolarité, parce qu'il faut de toute urgence revendiquer une hausse de l'éducation.

Vous êtes des humains. Faites du bruit.

LE DEVOIR: La réplique > Droits de scolarité – Étudier pour... étudier, par Collectif de professeurs et étudiants en philosophie à l'Université de Montréal – Jeudi 23 février 2012

Le déclencheur > Cerveaux bien alignés

Dans le [Devoir du 28 janvier](#), un collectif d'auteurs, dont le recteur de l'Université de Montréal Guy Breton, évoque sa vision de l'université et de l'éducation en général: «Les gens ne veulent pas étudier pour travailler. Ils veulent étudier pour travailler. L'UdeM souhaite former des gens avec des cerveaux mieux alignés sur ce qu'ils veulent faire.»

Que le recteur Guy Breton et sa suite prennent la peine de préciser, après un tel préambule sur l'importance d'étudier pour travailler, que «cela ne s'applique pas seulement aux entreprises privées, mais aussi aux institutions, aux ministères, [...] etc.», ne change pas grand-chose à la vision purement instrumentaliste du savoir qu'il

nous présente. Il va de soi que l'université permet, par exemple, d'acquérir des compétences qui seront ensuite reconnues par un ordre professionnel. Il va de soi que la recherche et l'enseignement au sein des universités contribuent au développement économique d'une société. En revanche, il nous apparaît extrêmement réducteur de limiter les objectifs d'une telle institution à ces seules préoccupations.

Travailler pour apprendre

Si ses motivations sont sincèrement pour le bien de l'université, il y a fort à parier que l'avis de Guy Breton ne fait pas l'unanimité au sein de sa propre institution. En premier lieu, un grand nombre d'étudiants fréquentent l'université d'abord et avant tout pour acquérir une culture, un savoir, un bagage intellectuel. Il ne s'agit pas

de la pour autant d'une conception rétrograde ou romantique de l'université.

En outre, Guy Breton semble avoir oublié tout un pan de la réflexion au sujet du rapport au savoir: nous travaillons pour apprendre, bien avant d'apprendre pour travailler. Même sur le marché du travail, ce que toute personne souhaite est de continuer à apprendre, et non d'effectuer mécaniquement la même tâche sans se poser de questions.

Le théoricien de la physique quantique déploie un arsenal de connaissances pour mieux comprendre des réalités qui n'auront aucune utilité immédiate; il le fait pour lui-même et pour la science. Si nous n'acceptons pas la valeur d'«apprendre pour apprendre», alors l'université n'aura jamais été le porteur d'un patrimoine culturel qu'il fallait protéger pour lui-même.



Lorsque Aristote prétendait, au premier livre de sa Métaphysique, que «tous les hommes ont naturellement le désir de savoir», il faudrait croire qu'il s'était trompé: en sommes-nous bien certains?

Le statut de l'université

Depuis le Moyen Âge, l'université est l'endroit par excellence où il est encore possible et même nécessaire de rechercher le savoir de manière désintéressée. Toute quête scientifique instrumentalisée s'appauvrit elle-même dans la mesure où elle s'interdit de regarder là où elle ne voit pas d'intérêt immédiat. Or, la condition de possibilité de la science est son hostilité à toute forme de dogmatisme, y compris celui de l'intérêt particulier.

Pour une certaine partie du milieu de l'éducation, confortée en cela par des conseils d'administration de moins en moins au fait de ce qu'impliquent la recherche et l'enseignement, l'université est désormais un simple acteur économique, en tous points comparable à l'entreprise, qui fournirait au marché du travail des «cerveaux bien alignés» pour des domaines d'emploi en quête de main-d'oeuvre. Une université qui répondrait aux besoins des étudiants serait celle qui leur procure les compétences et le prestige nécessaires pour trouver l'emploi qu'ils recherchent. Mais est-ce la seule chose que nous attendons d'une telle institution?

Il est certain qu'une université qui focalise toute son attention sur la production de «diplômes utiles» délaissera la recherche fondamentale. Si tel est le cas, cela signe l'arrêt de mort d'un nombre effrayant de disciplines: musique, sociologie, philosophie, anthropologie, littérature,

linguistique, théologie; mais aussi des sciences expérimentales et fondamentales: physique, mathématique, chimie. Étendue à tout le système scolaire, l'instrumentalisation de l'éducation en réformerait les bases et éliminerait bien des matières ou les appauvrirait de manière dramatique.

Le corollaire de cette vision

Une vision purement instrumentale du savoir au sein de l'université n'est pas sans rapport avec le débat sur la hausse des droits. Voir l'éducation supérieure comme un investissement individuel implique une stricte logique coût-bénéfice. Cette manière de penser nous aveugle sur des aspects essentiels de la situation.

Dans l'aide promise par le gouvernement aux universités, celui-ci prévoit un investissement de 10 à 20 % de la somme totale dans le «positionnement concurrentiel» alors qu'une autre tranche de 5 à 15 % serait consacrée à gonfler son budget de gestion. 265 millions seraient versés aux universités par l'augmentation des droits de scolarité annoncés par le gouvernement Charest (celle qui, avec les frais afférents, ferait passer la facture étudiante à plus de 4700 \$ par année), augmentant la part du financement de provenance individuelle de l'université de 12,2 à 16,9 % (5,4 % en 1988).

Le recteur encense cette hausse des droits de scolarité (La Presse, 15 février) parce qu'il estime normal que chacun apporte sa juste contribution. Cette défense à la hausse des droits de scolarité nous apparaît intenable pour au moins deux raisons. S'il est vrai que chacun doit contribuer, alors nous devons reconnaître que les étudiants font ou feront partie des contribuables

et paieront en moyenne des impôts élevés pour leur revenu. Ensuite, et plus important encore, parce que le savoir est un bien public et non simplement individuel, et qu'il est donc normal que toute la société contribue au bon fonctionnement des établissements d'éducation postsecondaire.

Pour des études utiles

Nous considérons, tout comme Guy Breton, que des études universitaires devraient être utiles. Cependant, nous divergeons de sa position sur le sens du mot «utilité». Pour nous, il est utile d'en apprendre sur l'astrobiologie ou sur la philosophie comme de mieux connaître les instruments pour bâtir un pont ou pour opérer un patient. La différence entre les deux est tout simplement que, dans le premier cas, il y a une utilité directe (l'acquisition du savoir permet l'accomplissement personnel ainsi que l'enrichissement du patrimoine scientifique et culturel); dans le second cas, il y a une utilité indirecte (l'acquisition de cette connaissance permet d'exécuter un travail qui, lui, rapportera une satisfaction et un enrichissement collectif). Nous ne devrions déprécier aucune de ces formes de savoir, à plus forte raison dans leur propre demeure, l'université.

Collectif de professeurs et étudiants en philosophie à l'Université de Montréal

Ont signé ce texte: Simon-Pierre Chevarie-Cossette, président de l'Association des étudiants en philosophie de l'Université de Montréal; Samuel Lesage, coordonnateur aux affaires étudiantes au Département de philosophie de l'Université de Montréal; Christian Nadeau et Ryoa Chung, professeurs au Département de philosophie de l'Université de Montréal.

LE DEVOIR: Libre opinion - J'ai un iPhone, donc je suis?, par Jasmine Raymond-Drainville, étudiante au baccalauréat en enseignement au secondaire, à l'UQTR - Jeudi 23 février 2012

Je suis étudiante à l'université. J'ai un téléphone intelligent et une voiture. Mes parents m'apportent une aide financière, je n'ai aucun problème d'argent et je suis admissible à l'aide financière aux études. Je m'appelle Jasmine Raymond-Drainville et je suis totalement contre la hausse des droits de scolarité prévue de 2012 à 2017. J'entends déjà des gens me dire que je n'ai pas à me prononcer sur la question de la hausse, puisque cette dernière ne me concerne pas. Je vous arrête immédiatement. J'en ai assez de me faire juger par ces personnes qui croient que le fait de posséder un téléphone intelligent m'empêche de voir les choses telles qu'elles sont; que si j'ai assez d'argent pour remplir le réservoir d'essence de ma voiture, je n'ai pas à me plaindre de cette hausse, qui ne m'affectera pas. Vous avez raison: les 325 dollars de plus à payer par session pendant cinq ans ne m'empêcheront pas de manger. Cependant, il est important de comprendre le principe qui guide mes réflexions. Le voici: les personnes contre la hausse se divisent en deux catégories, la première étant composée des étudiants qui ont peur pour leur portefeuille, et la seconde, des Québécois qui s'inquiètent de l'avenir de l'éducation dans notre province. Inutile de vous dire que je fais partie de la deuxième catégorie. Même si mes parents étaient multimillionnaires, je serais farouchement opposée à toute augmentation des droits de scolarité, car tout le monde n'a pas la chance

que j'ai d'avoir des parents ayant les moyens de payer pour leur éducation, ni celle de pouvoir bénéficier de l'aide du gouvernement. À mon avis, la vraie question ne réside pas dans les chiffres. La vraie question est une de valeurs et de vision de l'éducation. Ma réponse à cette question, peu importe la manière dont elle est formulée: je refuse que l'éducation soit considérée comme un service ou un bien de consommation comme l'est mon abominable téléphone cellulaire, qui, selon plusieurs, m'empêche de réfléchir. D'ailleurs, je tiens à ouvrir une parenthèse pour mentionner que cet horrible outil technologique me sert de téléphone de maison et que je prends l'autobus pour mes déplacements quotidiens. Vous voyez donc que je ne suis pas aussi irréfléchie qu'il vous semblait au début de cet article et que je suis capable de raisonner logiquement. Oui, j'ai des valeurs et des convictions. Fermeture de la parenthèse. La hausse ne me touchera qu'en partie puisque, dans cinq ans, j'aurai terminé mon baccalauréat et j'ose espérer que j'aurai un emploi relié à mon domaine d'études. Sans doute avez-vous envie de me dire de cesser de me plaindre le ventre plein puisque, justement, j'ai assez d'argent pour bien manger sans me soucier de ma facture universitaire. Vous vous retenez sans doute de me dire d'arrêter de pleurer, puisque mes études ne sont pas en péril.

Sachez que je pleure quand même. Je pleure pour vos enfants qui n'auront pas le temps de le faire, trop occupés qu'ils seront à travailler à temps plein pendant leurs études pour essayer de payer leurs droits de scolarité. Je pleure pour mes futurs élèves parce qu'ils auront besoin de bien plus de larmes que celles que leur corps peut produire pour arriver à se consoler de ne pas pouvoir décrocher l'emploi auquel ils aspirent présentement, à cause de l'éducation à accessibilité limitée. Mais surtout, je pleure déjà pour mes enfants, puisque si la hausse devient bel et bien effective en septembre, je n'aurai pas assez d'une vie pour évacuer toute la frustration que je ressentirai lorsque je les verrai abandonner leurs rêves, faute de ressources financières. Vous pensez que j'exagère? Absolument pas. Je pèse mes mots. Puisqu'il n'existe sur mon iPhone aucune application pour contrer la hausse des droits de scolarité et comme mon économique Toyota Echo ne roule pas assez vite pour que je puisse fuir notre ministre de l'Éducation, dont j'ai horriblement honte, je me contente de vous demander de réfléchir à vos valeurs, à l'éducation et aux futures générations. S'il vous plaît. Jasmine Raymond-Drainville, étudiante au baccalauréat en enseignement au secondaire, à l'UQTR

LE DEVOIR: Lettres - Un gel plutôt que la gratuité, par Nicolas Bourque - Jeudi 23 février 2012

Bien que l'éducation postsecondaire soit maintenant largement reconnue comme un droit par la communauté estudiantine, je me permets d'émettre quelques réserves quant au moyen de l'obtenir. Ainsi, le mot d'ordre de la CLASSE se place dans une perspective de grève générale illimitée, mais aucun de mes pairs n'a su me dire quel était précisément le but de cette grève. Est-

il d'instaurer la gratuité scolaire dans l'ici et maintenant ou de refixer les droits de scolarité dans la glace intemporelle de la Sibérie? La réponse nous échappe encore. Si le but de l'ASSÉ est la gratuité scolaire immédiate, proclamée au terme d'une grève générale illimitée, le démocrate en moi s'y opposera violemment et fermement. Il est généralement

admis que la gratuité scolaire doit être un choix collectif, un legs et un geste d'amour envers la jeunesse. Est-ce en forçant l'adoption de cette mesure par une grève illimitée que nous ferons un choix collectif? Bien évidemment non. C'est pourquoi je propose que la grève générale illimitée ne soit pas proclamée dans cette optique de gratuité scolaire immédiate, mais qu'elle



prenne une position plus démocratique. Que cette grève se fasse au nom du regel des droits de scolarité, qu'elle exige le maintien du statu quo. Un tel statu quo ne saurait être permanent et indélibile, il ne sera proclamé que par mesure automatique en attente de la réalisation principale de notre grève. Car le but principal, sinon le seul but, de notre grève ne saurait être autre que la tenue d'un référendum provincial sur la gratuité scolaire. Respectons la majorité silencieuse et appelons-la aux urnes. Que la voix des Québécois se fasse entendre car, de cette façon seulement, la gratuité scolaire pourra être faite légitimement. Nicolas Bourque - Le 21 février 2012

CYBERPRESSE: Opinion: Une aide bourrée de lacunes, par Christine Labrie, étudiante à l'Université de Sherbrooke - Publié le jeudi 23 février 2012 à 06h00

Le programme de prêts et bourses compenserait la hausse des droits de scolarité, entend-on souvent. Or, ce programme répond aux besoins réels de très peu d'étudiants. L'utilisation d'un programme de prêts et bourses implique systématiquement l'endettement du bénéficiaire. Chanceux sont ceux qui peuvent s'en passer et qui paient leurs études autrement, en étant financés par leurs parents, ou en occupant un emploi bien rémunéré. Pour les étudiants dont les parents ne peuvent contribuer financièrement, qui occupent un emploi au salaire minimum ou qui ne peuvent travailler pendant leurs études (stages non rémunérés très accaparants, horaires de formation variables, personnes à charge), l'endettement est la seule solution pour s'éduquer. Ils ont alors recours à l'Aide financière aux études (AFE), mais ce programme comporte des lacunes. Nombreux sont les étudiants qui ne peuvent bénéficier de l'aide en raison du revenu de leurs parents, car même s'ils ne contribuent pas aux études de leurs enfants (par manque de moyens réels, par désintéret ou parce qu'ils n'acceptent pas leur choix de formation), le gouvernement considère que ces étudiants se font payer leurs études. En 2008-2009, un étudiant sur six qui en faisait la demande n'était pas admissible à l'AFE.

Les étudiants qui ont accès à l'aide gouvernementale rencontrent aussi d'autres problèmes. Un étudiant qui bénéficie des prêts et bourses et qui interrompt ses études ou qui étudie à temps partiel doit commencer à rembourser sa dette, qu'il ait obtenu son diplôme ou non, qu'il détienne un emploi ou non. Un étudiant qui devient parent pendant ses études, comme cela m'est arrivé, ne peut les interrompre s'il n'est pas en mesure de commencer à payer sa dette six mois après l'interruption. J'ai eu à entreprendre une session sept jours après la naissance de mon deuxième enfant, parce qu'autrement, on aurait exigé de moi que je rembourse ma dette, alors que je ne pouvais réalistement pas travailler. Cette situation a occasionné un grand stress pour moi et ma famille; aux examens finaux en décembre, je n'avais pas dormi plus de cinq heures d'affilée depuis le mois d'août. Puisqu'il est difficile d'être inscrit à cinq cours par session tout en s'occupant de ses enfants, il m'a fallu à de nombreuses reprises m'inscrire à quatre cours. Cela donne droit à un statut d'étudiant à temps plein, mais prolonge la durée des études. Ainsi, sans avoir terminé mes études, j'ai atteint cette année le nombre maximum de mois d'admissibilité aux bourses. Dès ce printemps, toute l'«aide» qui m'est versée l'est sous forme de prêt, donc de dette. Je suis coincée entre deux situations désagréables: mettre fin à mes études sans avoir obtenu mon diplôme, dans le but de minimiser ma dette, ou faire vivre ma famille pendant une année complète sur un prêt et faire passer ma dette accumulée de 17 000\$ à 29 000\$.

Le programme de prêts et bourses est absolument nécessaire, et je suis heureuse d'avoir pu en bénéficier, malgré toutes ses contraintes. Mais il n'est pas une panacée, et ceux qui affirment que la hausse des droits de scolarité n'aura pas d'impact en raison de l'existence de ce programme doivent en prendre conscience. Tous les étudiants qui peuvent s'en passer s'en réjouissent, ou du moins ils devraient le faire. Or, la hausse des frais obligera un plus grand nombre d'étudiants à se tourner vers cette aide et à plonger directement dans l'endettement, alors que la société dénonce l'endettement croissant des ménages. Compter sur les prêts et bourses pour maintenir l'accessibilité à l'éducation en dépit d'une hausse des droits de scolarité, c'est comme compter sur une barque percée pour sauver les passagers d'un paquebot qui coule.

LE DEVOIR: Lettres - Les étudiants et le CPQ, par Rosaire Chénard - Boisbriand, le 21 février 2012 - Jeudi 23 février 2012

À mon avis de philosophe qui sait aussi compter, il me semble que le Conseil du patronat, qui ne pense toujours qu'avec le côté droit de son cerveau en termes d'argent, devrait, impérativement, encourager les étudiants et étudiantes à faire la grève pour des raisons strictement économiques. C'est un bon investissement de faire cette grève... Il n'y rien à perdre à la faire... Et beaucoup à gagner si elle réussit. Économiser 325 \$ la première année, 650 \$ la deuxième année, 975 \$ la troisième année, 1300 \$ la quatrième année et 1625 \$ la cinquième année, c'est une économie réelle de 4875 \$ tout de suite, c'est non imposable et cela bat les REER, y compris pour les parents! Ne lâchez pas! Même le Conseil du patronat devrait vous appuyer bientôt! Rosaire Chénard - Boisbriand, le 21 février 2012

CYBERPRESSE: Opinion: Droits de scolarité : des hausses pleinement compensées, par Claude Montmarquette et François Vaillancourt, économistes au CIRANO et professeurs à l'Université de Montréal - Publié le mercredi 22 février 2012 à 15h40



Photo: Patrick Sanfaçon, La Presse (Archives)

Cette hausse des droits de scolarité n'est pas un caprice de gouvernement. C'est la réalité de nos finances publiques qui s'impose et la nécessité d'assurer que nos universités demeurent compétitives au niveau mondial.

Au plan économique, la position des étudiants ne tient pas la route. Avec les hausses annoncées de scolarité, dans cinq ans, les étudiants paieront le niveau qu'ils auraient atteint s'ils avaient été indexés au coût de la vie depuis 1968. Comme en 1968, les étudiants seront responsables d'environ 17% du coût de leur éducation en 2017 (contre 12,7% présentement). En termes du revenu personnel par habitant, les frais de scolarité de 1968 représentaient plus de 20% de ce revenu. On estime qu'en 2017, les frais de scolarité représenteront moins de 10% du revenu personnel par habitant.

L'éducation universitaire n'est pas un bien comme un autre, c'est un investissement. Et cet investissement est surtout rentable à ceux qui le réalisent. Une étude récente du CIRANO montre qu'un diplôme du premier cycle rapporte après impôt un rendement annuel de 15% aux hommes et 20% aux femmes, net de l'inflation. Ceci est plus élevé que le rendement sur n'importe quel titre financier de risque comparable. Et ces résultats sont stables à travers le temps. Si on augmente les droits de scolarité au niveau de ceux de l'Ontario, ce qui est davantage que ce que vise la proposition gouvernementale, ces taux de rendement deviennent 14% et 17%, ce qui demeure fort élevé. Les étudiants rétorqueront qu'on peut aller chercher ce montant dans la poche des diplômés universitaires. Oui, s'ils demeurent au Québec, mais ceci n'est pas le cas de tous. De fait, les diplômés anglophones sont plus susceptibles de quitter le Québec que les diplômés francophones. Or le taux de rendement d'un anglophone du Québec qui y étudie puis qui déménage en Ontario augmente de huit points de pourcentage et devient 23% pour les hommes et 28% pour les femmes. Une politique de bas droits de scolarité revient en partie à faire financer cette mobilité par les immobiles, soit les francophones unilingues. Et comme la fréquentation universitaire augmente avec le revenu des parents, c'est faire payer par les ouvriers les études des mieux nantis. Le régime de bourses a été modifié et les hausses seront pleinement compensées, et même plus, si on tient compte de tous les avantages fiscaux ce qui est de nature à assurer l'accessibilité à toutes les classes de la société. Un régime de prêts dans le cadre d'un remboursement proportionnel au revenu renforcerait cette accessibilité dans la mesure où acquitter ses prêts d'étude serait conditionnel aux capacités de rembourser des ex-étudiants. Dans un système RPR, le risque des études est largement supporté par l'État.



Cette hausse des droits de scolarité n'est pas un caprice de gouvernement. C'est la réalité de nos finances publiques qui s'impose et la nécessité d'assurer que nos universités demeurent compétitives au niveau mondial. L'argument plus convaincant des étudiants est de rejoindre les autres avec le «pas dans ma poche, pas dans ma cour». Si on n'intervient pas pour protéger nos intérêts, l'intérêt des autres prévaudra. Il faudra un

jour comprendre que ce jeu n'est pas à somme nulle et qu'il finira par nous appauvrir tous. Dommage que les étudiants ne songent pas à faire les choses autrement... Et pendant ce temps, Madona a vendu en 25 minutes, 16 000 billets au prix unitaire variant entre 70 et 300 \$. Il faut s'interroger sérieusement sur les valeurs des Québécois.

CYBERPRESSE: Droits de scolarité : une hausse qui nuit beaucoup et rapporte peu, Simon Tremblay-Pepin et Philippe Hurteau, chercheurs à l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS) - Publié le mercredi 22 février 2012 à 13h17

Nombre d'étudiants débraleront dans les prochaines semaines pour protester contre la hausse des droits de scolarité. Le gouvernement refuse de les entendre, prétextant que cette hausse est nécessaire pour combler le «sous-financement» universitaire.

Notre institut a contesté ailleurs la réalité de ce « sous-financement ». Cependant, ce qu'on dit peu dans ce débat, c'est que cette hausse des frais rapportera en fait aux universités un montant minime, surtout en comparaison du tort important qu'elle causera aux étudiants.

Le plan de refinancement du gouvernement était on ne peut plus clair. Pour réunir les 850 M\$ qu'il veut remettre annuellement aux universités, l'État investit 430 M\$ et demande aux étudiants 332 M\$, dont il réalloue une partie en aide financière; il prévoit donc, par la hausse des frais, envoyer seulement 265 m\$ aux universités.

Or, les plus récentes estimations montrent que le gouvernement a sous-évalué le nombre d'étudiants qui auront recours au système d'Aide financière bonifié et a complètement oublié d'évaluer les coûts liés au crédit d'impôt sur les droits de scolarité. Une fois qu'il aura payé les mesures qu'il met en place pour réduire l'effet néfaste des frais de scolarité sur l'accessibilité aux études, c'est 190 M\$ que le gouvernement enverra aux universités grâce à la hausse.

Que représente ce montant? Presque rien. Pour le ministère de l'Éducation, cette hausse équivaudra à 1,2% de son budget de 15 milliards de dollars, voilà qui est fort modeste. Ces 190 M\$ peuvent aussi être mis en relation avec les 375 M\$ que le gouvernement québécois dépense chaque année afin de faire payer par la collectivité une bonne part des coûts de recherche de l'industrie pharmaceutique. Il dépensera donc le double de ce qu'il obtient des étudiants pour financer la recherche d'entreprises affichant des taux de profit fort avantageux.

Bref, la hausse des droits de scolarité imposée par le gouvernement n'ajoutera qu'une petite somme dans le budget des universités. En revanche, elle aura un impact bien réel sur les finances des étudiants et ce, malgré les mesures d'aide financière.

De graves conséquences

Première conséquence évidente : moins de gens iront à l'université. Dans un rapport paru en septembre dernier, le Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études (CCAFE), rattaché au Conseil supérieur de l'éducation du Québec, affirmait que la hausse prévue causerait une baisse de l'effectif universitaire québécois de l'ordre de 2,5 %, soit d'environ 7000 étudiants. L'attrait grandissant des diplômés de cégep dont la fréquentation est presque gratuite pourrait avoir un effet encore plus important sur ce taux de fréquentation universitaire.

Mais ce n'est pas seulement le nombre d'étudiants qui diminuera, c'est aussi la provenance de ceux et celles qui ont accès aux études qui changera. Là où on augmente les droits de scolarité, on verra les moins bien nantis avoir de moins en moins accès à l'éducation. À titre d'exemple, à la suite d'une hausse importante des frais, la part des étudiants en médecine au Canada provenant de familles moins nanties a connu une baisse marquée de 10,3 points de pourcentage.

Ce type de conséquence était pourtant prévisible puisque les programmes d'aide financière sont généralement incapables de compenser efficacement les hausses de frais. En effet, les étudiants provenant de familles à revenus modestes craignent l'endettement et bien que certains secteurs d'études leur promettent des « taux de rendement » intéressants, ils croient que si un malheur leur arrive, ils pourraient bien ne pas compléter leurs études et se voir lourdement endettés sans moyen de rembourser. Ils sont souvent déjà pris à la gorge, ce que reflète le taux d'endettement des Canadiens qui frôle les 153% selon Statistique Canada.

L'hésitation des étudiants moins fortunés est d'autant plus raisonnable que partout dans le monde, on observe une croissance du chômage des jeunes. Aux États-Unis, on redoute même désormais l'éclatement d'une bulle spéculative autour de l'endettement étudiant.

En somme, pour une maigre augmentation des revenus des universités, le gouvernement causera un tort important à l'accessibilité aux études. Il participera aussi à mettre à risque bon nombre de ménages québécois en augmentant leur endettement, ce qui pourrait avoir à terme des effets délétères sur l'ensemble de notre société.

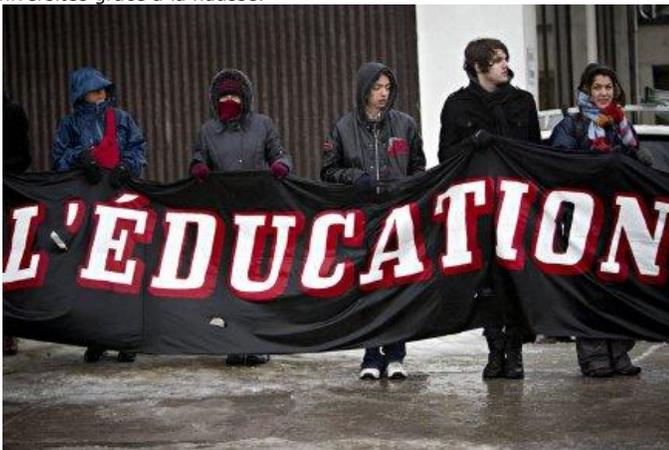


Photo Patrick Sanfaçon, La Presse

Les plus récentes estimations montrent que le gouvernement a sous-évalué le nombre d'étudiants qui auront recours au système d'Aide financière bonifié et a complètement oublié d'évaluer les coûts liés au crédit d'impôt sur les droits de scolarité.

LE DEVOIR: Lettres - De bonnes études..., par Simon Couillard-Castonguay - Université Laval, le 19 février 2012 - Mercredi 22 février 2012

Ma logique est-elle valable?

1968: droits de scolarité les plus élevés de l'histoire du Québec.

1968: le baby-boomer moyen, né en 1950 et âgé de 18 ans, gagne le droit de vote et désire faire son entrée aux études postsecondaires.

1968-1990: gel des droits de scolarité

1990-2012: hausse graduelle des droits de scolarité

2012: annonce d'une hausse importante de droits de scolarité qui ramènerait les frais «au niveau de 1968».

2012: le baby-boomer moyen qui a eu ses enfants entre 20 et 35 ans a terminé de payer leurs études, puisqu'ils ont plus de 27 ans.

Qui a le plus grand poids électoral?

Ah, ne vous inquiétez pas pour moi. Mes parents gagnent un bon salaire; ils ont fait de bonnes études...

Simon Couillard-Castonguay - Université Laval, le 19 février 2012

LE DEVOIR: Libre opinion - L'UdeM à Outremont: un projet légitime, par Collectif d'auteurs - Lundi 20 février 2012

Dans [Le Devoir du 15 février](#), quatre professeurs s'en sont pris au projet de l'Université de Montréal d'ériger un pavillon des sciences sur le site désaffecté de la gare de triage d'Outremont.

À cette fin, ils échafaudent une rocambolesque histoire mêlant le contentieux fédéral-provincial de 1994 sur les transferts fédéraux à l'enseignement supérieur, le référendum de 1995, le mode de financement des universités, la hausse

des droits de scolarité et le projet raté de l'Ilot Voyageur de l'UQAM pour prophétiser que le projet d'Outremont sera une «dérive immobilière». Dans ce flot de faussetés, il est notamment dit que l'Université de Montréal vendrait le pavillon qui abrite sa Faculté de musique et la salle Claude-Champagne. Or, nous avons pris publiquement l'engagement contraire.

L'UdeM est gérée avec une grande rigueur. Son budget est équilibré, et au cours des douze dernières années, nous avons procédé à une dizaine de projets de construction ou de rénovation majeurs qui ont, chaque fois, été réalisés dans le respect des coûts et des échéanciers et qui se sont chaque fois traduits par une amélioration des conditions d'étude, d'enseignement ou



de recherche, conformément à notre mission. Il n'y a pas de dérive immobilière à l'UdeM.

La rénovation d'un bâtiment ancien, le 1420 Mont-Royal, quant à elle, mènerait à une dérive. Plusieurs évaluations rigoureuses ont conclu que ce serait une aventure hasardeuse et coûteuse. D'ailleurs, toutes les institutions publiques approchées pour acquérir ce bâtiment sont arrivées au même constat. De plus, si nous devons densifier le campus actuel, il nous faudrait construire de nouveaux pavillons sur le mont Royal, que nous nous sommes formellement engagés à protéger.

Rappelons une fois de plus les origines et les étapes de réalisation de notre projet à Outremont. Notre département de géographie est hébergé dans une vieille école primaire que nous louons depuis 30 ans. Nos départements de chimie et de physique sont installés dans des lieux conçus dans les années 1930. Notre département de sciences biologiques est lui aussi bien mal logé. Or, chacun de ces départements accueille un nombre croissant d'étudiants, offre des formations et mène des recherches de pointe qui nécessitent des équipements et des espaces supplémentaires mieux adaptés aux réalités scientifiques d'aujourd'hui.

Le projet Outremont, qui est attendu avec beaucoup d'impatience, répond aux besoins de nos étudiants, de nos professeurs et de la société. Nous bâtissons un pavillon des sciences moderne qui sera à la hauteur de la réputation scientifique de l'UdeM.

Les auteurs de la lettre au Devoir disent que l'Université agit avec «la complicité des gouvernements». C'est une façon pour le moins tendancieuse de dire que ce projet, qui a fait l'objet de consultations auprès de la communauté universitaire ainsi que des communautés environnantes, notamment devant l'Office de consultations

publiques de Montréal, a été appuyé par trois ordres de gouvernement (municipal, provincial, fédéral) légitimement élus. Parler ici de «complacité» tient du déni de démocratie.

Le projet est bien avancé. Nous avons obtenu les autorisations pour procéder aux travaux de réhabilitation du site et nous nous mettrons à la tâche dès ce printemps. Cette partie, la réhabilitation du site, au coût de 120 millions de dollars, est financée par les trois paliers de gouvernement. Ensuite, nous construirons le pavillon qui abritera les départements de chimie, de physique, de biologie et de géographie, ainsi qu'un bâtiment de services où l'on trouvera notamment de salles d'enseignement, une bibliothèque et une cafétéria. Ces deux bâtiments seront construits au coût de 350 millions de dollars, en incluant les équipements.

Le montant de 1,6 milliard \$ qui a été publié correspond à l'ensemble des projets éventuels de développement de ce site... sur les vingt ou trente prochaines années, y compris les logements, les quatre parcs, les infrastructures municipales, les rues et les pistes cyclables que la Ville de Montréal veut y aménager et qui ne sont évidemment pas de notre ressort.

Nous sommes fiers de ce projet qui répond à des besoins d'enseignement et de recherche, et qui nous permet de grandir tout en respectant notre engagement de protéger le mont Royal. Mais plus encore, il s'agit d'un projet profondément montréalais, qui aura d'extraordinaires retombées urbanistiques, économiques et sociales pour la métropole en ramenant à la vie un secteur qui est actuellement un no man's land. En cela, il reflète bien le rôle d'acteur social que les grandes universités modernes jouent au sein des villes internationales. L'Université de Montréal n'aura jamais si bien porté son nom!

Ont signé ce texte:

Guy Breton, recteur;
 Anne-Marie Boisvert, vice-rectrice aux ressources humaines et à la planification;
 Éric Filteau, vice-recteur aux finances et aux infrastructures;
 Hélène David, vice-rectrice aux relations internationales, à la Francophonie et aux partenariats institutionnels;
 Louise Bélieu, vice-rectrice aux affaires étudiantes et au développement durable;
 Joseph Hubert, vice-recteur aux grands projets académiques;
 Raymond Lalonde, vice-recteur aux études;
 Geneviève Tanguay, vice-rectrice à la recherche, à la création et à l'innovation;
 Gérard Boismenu, doyen, Faculté des arts et des sciences;
 Isabelle Panneton, doyenne, Faculté de musique;
 Christian Casanova, directeur, École d'optométrie;
 Louise Poirier, doyenne, Faculté des sciences de l'éducation;
 Michel Carrier, doyen, Faculté de médecine vétérinaire;
 Hélène Boisjoly, doyenne, Faculté de médecine;
 Gilles Lavigne, doyen, Faculté de médecine dentaire;
 François Prince, directeur, Département de kinésiologie;
 Jean-Claude Breton, doyen, Faculté de théologie et sciences des religions;
 Gilles Trudeau, doyen, Faculté de droit;
 Giovanni De Paoli, doyen, Faculté de l'aménagement;
 Pierre Moreau, doyen, Faculté de pharmacie;
 Francine Girard, doyenne, Faculté des sciences infirmières;
 Roch Chouinard, doyen, Faculté des études supérieures et postdoctorales.

LE DEVOIR: Libre opinion: Hausse des droits de scolarité - Une proposition viable pour un règlement durable, par Jean-François Gingras - Étudiant à la majeure en histoire à l'UQAM - Samedi 18 février 2012



Photo : Jacques Nadeau - Le Devoir

Qu'on le veuille ou non, les étudiants font partie de l'équation.

De retour à l'université après 10 ans, ma rentrée s'est faite en plein débat sur la hausse des droits de scolarité. Ma position était alors nette: j'étais pour la hausse, contre la grève. Par contre, à la suite d'une analyse de la situation à l'émission Bazzo.tv par Paul St-Pierre Plamondon, mes sympathies ont changé de camp: je suis contre l'augmentation des droits de scolarité telle que formulée par le gouvernement, mais demeure toujours contre le moyen favorisé pour s'y opposer, c'est-à-dire la grève. Parce que ça ne fonctionne pas.

Ça ne fonctionne pas lorsqu'on évalue la problématique dans la durée et les résultats à ce jour. Cette problématique remonte à 1968: elle se pointe dans l'actualité tous les 2 à 9 ans lors de l'annonce d'une hausse des droits de scolarité et d'une riposte sous forme de menace de grève étudiante. En 2012: pour une neuvième fois, même scénario! Visiblement, on n'aborde pas la question par le bon bout, ou bien le moyen d'opposition n'est pas efficace. Neuf grèves! Et de sévères hausses des droits de scolarité pendant les armistices... Donc nous ne nous battons pas pour

faire reculer les hausses de droits de scolarité, mais simplement pour contrer la dernière hausse annoncée...

Les bénéficiaires du progrès

D'un côté, il faut constater que les universités ont bien changé: laboratoires informatiques, équipements de recherche de pointe, catalogue de bibliothèque/bases de données d'articles en ligne, wi-fi... Et de l'autre côté, les méthodes d'opposition comme les revendications n'ont pas évolué. Nous, les étudiants, voulons bénéficier de tous ces progrès du XXIe siècle sans rien payer de plus? Combien d'heures avons-nous économisées en effectuant des recherches bibliographiques chez nous? À consulter des «Powerpoint» de cours pour l'étude? Cela n'aurait donc aucune valeur? Je nous imagine tous, issus de ce monde moderne, étant obligés de nous rendre à la bibliothèque pour chercher le moindre livre dans les fichiers de feuillets cartonnés, à fouiller des revues sur place, à devoir nous débrouiller tant bien que mal pour accéder à de l'information étrangère... De mon côté, je veux continuer à bénéficier de ces avancées.

Notre génération a la réputation de militer pour un développement durable, la justice et l'équité: mais le développement durable, ça implique tous les acteurs-clés d'une problématique. Si, si, même nous, les étudiants! Il est intéressant de voir que nous refusons toute hausse de droits de scolarité, certains prônant même la gratuité scolaire: cela ne fait que pelleter le problème en avant. N'adoptons-nous pas le même comportement que nous reprochons à nos aînés dans la gestion de la dette publique, des régimes de pensions, de la sécurité d'emploi? Voulons-nous léguer ce fardeau à la prochaine génération d'étudiants?

L'éducation est un droit, mais aussi un investissement. Pour la plupart d'entre nous, n'espérons-nous pas obtenir un emploi, une carrière en lien avec nos passions profondes en étudiant à l'université? N'espérons-nous pas des revenus plus élevés? N'allons-nous pas élargir notre culture générale ou nos horizons de réflexion? Donc, c'est un investissement, au sens strict du terme comme au sens financier.

La responsabilité de participer

Les recteurs, le gouvernement, une association étudiante, même une centrale syndicale s'intéressent au financement (et sous-financement) des universités. Qu'on le veuille ou non, les étudiants font partie de l'équation. Ils ne peuvent pas ne pas en faire partie. Loin de moi l'idée de lancer une



guerre de chiffres, je veux simplement souligner que différents groupes se penchent sur la question et font valoir leur point de vue. Devons-nous tout prendre à notre compte? Non. Cependant, nous avons la responsabilité de présenter des propositions constructives et réalistes, comme les autres parties en jeu le font. Leurs propositions ne nous plaisent pas? Soit. La grève n'est pas une réponse: c'est renoncer à la possibilité de négocier, nous priver de la crédibilité nécessaire pour présenter un plan constructif tenant compte des facteurs environnementaux, sociaux et économiques. Diable de développement durable! Si ça vaut pour les autres, ça vaut aussi pour nous!

Mobilisation en appui à nos valeurs

Alors, à nous de jouer! Comment? Demeurons sur la patinoire là où le jeu se déroule. Non à des hausses de droits de scolarité de 75 % en cinq ans,

Vos réactions

- Jihad Nasr, Inscrit, samedi 18 février 2012 05h59
Quel progrès?
"Les bénéfiques du progrès" que vous évoquez ont nivelé l'éducation vers le bas, augmenté les cas de plagiat (même du côté des professeurs qui continuent à profiter du travail de leurs étudiants) et amené à la production de pseudo-intellectuels mercantiles.
L'éducation ne passe pas par des gadgets électroniques surtout pour un étudiant en histoire, une discipline qui nécessite un travail de fouilles dans les archives. Ah, on veut faire tout ça alors qu'on est assis dans notre salon ou sur un banc dans un parc quelque part!
Il faut que l'éducation soit gratuite. Cela pourrait se faire en taxant davantage les riches et les grosses compagnies, dont les minières.
- François Ricard, Abonné, samedi 18 février 2012 06h55
L'éducation gratuite à tous les niveaux L'accès à l'université, à cause des sommes faramineuses que nous y investissons, devrait être accordé à ceux qui ont le talent et les aptitudes nécessaires pour réussir, pauvres et riches
De plus, à chaque étape, l'étudiant devrait être en mesure de démontrer qu'il maîtrise bien le sujet
Nous avons trop d'étudiants qui, pendant des années, traînent sur les bancs de l'université uniquement parce qu'eux ou leurs parents ont les argents nécessaires à pareil farniente estudiantin.
Le public, qui fournit le gros des argents aux universités, devraient imposer à celle-ci un double système comptable: un pour l'enseignement et la recherche pure et un autre pour la recherche appliquée qui profite surtout aux entreprises. Cette recherche appliquée accapare presque la moitié du budget mais ne représente que 1% des revenus.
Il faut aussi revoir le financement public. Bon an mal an, 35% des argents publics vont pour les universités anglophones. Pourtant la population anglophone, comprenant les transferts allophones, ne représente que 20% de la population. Et c'est comme cela depuis toujours.
A-t-on vraiment besoin de trois universités anglophones? D'où viennent les étudiants anglophones? Une bonne partie d'ailleurs: de l'Ontario, de Colombie-Britannique, d'autres provinces, d'autres pays.
Nous subventionnons des étudiants étrangers et nous n'avons pas assez d'argent pour les nôtres. Cherchez l'erreur.
Chaque année, il y a des dizaines et des dizaines de médecins diplômés de McGill qui ne restent pas au Québec. Bien sûr, ils ne font que retourner chez eux. C'est normal. Nous ferions de même.

c'est la partie où on dit «non». Mais on n'a pas tout dit quand on dit non: nous proposons quoi? Nous avons une responsabilité face aux enjeux collectifs et au développement durable. Notre devoir est de le démontrer. Comment être fermes sur nos principes tout en faisant notre part? Je préférerais des associations étudiantes qui se donnent les moyens d'évaluer ces futurs plans. Elles nous convoqueraient en assemblées générales pour nous présenter un plan, ses avantages et nous mobiliser autour de ce plan afin de tirer l'oreille du gouvernement, jusqu'à la grève s'il le faut, pour faire adopter notre plan. Comme groupe, nous participerions pleinement aux affaires publiques et nous nous donnerions les moyens de modeler notre société selon nos valeurs: l'équité et le développement durable.

Jean-François Gingras - Étudiant à la majeure en histoire à l'UQAM

- Et ce n'est pas une hausse des frais de scolarité pour les nôtres qui va y changer quelque chose.
- Sophie Perreault, Abonnée, samedi 18 février 2012 09h08
Incohérences
Un premier argument : celui du coût à l'accès aux technologies dans nos institutions universitaires. Évidemment, le temps c'est de l'argent, or, même si nos recherches se font en une fraction du temps que cela prenait autrefois, il ne faut pas oublier que nos établissements sauvent beaucoup de sous (et de temps) grâce à ces mêmes technos. Les TIC sont des facteurs importants de croissance et de performance.
Un second argument tournant autour du flou conceptuel que représente le « développement durable ». C'est justement dans une optique à long terme que se joue le mouvement contre la hausse : sauver la classe moyenne et l'éducation supérieure pour tous. C'est en ce sens que l'éducation est en effet un investissement et que nous ne voulons pas perdre ce droit.
Un autre sophisme : Faire la grève c'est refuser la négociation. Non. C'est parce que le gouvernement refuse de négocier que nous faisons la grève !
C'est contre l'idéologie du profit et de la privatisation que se dressent les étudiants pour une justice sociale.
Enfin vous vous dites contre la hausse, mais contre la grève. Pourtant il est démontré que c'est le moyen le plus efficace pour faire valoir ses droits. Pourquoi ? Parce qu'elle met un frein direct à la productivité des entreprises en « produisant des pertes » (l'ironie de l'expression elle-même veut tout dire). Vos paradoxes sont d'une ampleur telle que vous opter même pour la tenue d'assemblées (sic !?). Mais que font les Associations étudiantes depuis toujours ? Elles réunissent, elles informent, elles discutent, elles mobilisent et enfin elles passent à l'action démocratiquement !
Ainsi puisque vous ne savez pas ce que vous dites, je vais vous le dire. Vous êtes tout à fait en accord avec la cause et l'esprit « d'équité et de développement durable », mais vous êtes tellement plus préoccupé par votre « grand » retour à l'école que vous devenez incohérent. C
- Marco, Inscrit, samedi 18 février 2012 10h04
"quand j'me compare, j'me console... quand j'me regarde, j'me déssole!"
Voici des données intéressantes qui en disent assez long en ce qui concerne les frais inhérents à l'obtention d'un diplôme universitaire et le % de diplomation, à l'échelle canadienne...
Ces données datent déjà d'un certain temps... Mais l'écart s'élargit davantage entre le Québec et les autres provinces au chapitre de la diplomation... Il ne faut surtout pas croire que l'augmentation des frais de scolarité est une réalité qui échappe aux

autres provinces... Fait-on la grève pour autant?!...
<http://www.xn--pourunecolelibre-hqb.com/2009/11/fr>

- François Ricard, Abonné, samedi 18 février 2012 14h24
@ Marco
"La statistique est à la politique ce que le lampadaire est au soûlard : plus utile comme soutien que comme éclairage.
Messieurs, toute question a son idéal. Pour moi, l'idéal de cette question de l'enseignement, le voici : l'instruction gratuite et obligatoire. Obligatoire au premier degré, gratuite à tous les degrés... Les portes de la science ouvertes à toutes les intelligences. (Discours contre la loi Falloux 1850) Victor Hugo contre la loi Falloux en 1850
Alexis Lamy-Théberge, Abonné, samedi 18 février 2012 14h56
Incertain et inutile
Franchement, cette lettre n'ajoute strictement rien au nécessaire débat public que paradoxalement elle défend.
Où étiez-vous durant ces 10 dernières années? Les frais n'ont jamais été gelés, et les Universités ont justement bénéficié de la possibilité d'ajouter à leurs factures des «frais technologiques» pour compenser leur modernisation, elle-même parfois pitoyable et réalisée sans souci des recommandations étudiantes, comme dans le cas du couteux système Capsule de l'Université Laval.
En outre, la question de l'augmentation des frais n'est pas liée à l'amélioration des conditions d'enseignement : depuis 10 ans, les frais d'exploitation des universités ont cru du fait de l'embauche de cadres ; de projets immobiliers, parfois douteux ; de campagnes de marketing destinées à concurrencer les autres universités québécoises. Qui en sort gagnant? De toute façon, faut-il encore répéter que les universités québécoises ne sont pas «sous-financées» mais mal financées?
Enfin, la grève n'est pas la première chose à laquelle ont pensé les étudiants. La décision du gouvernement est annoncée depuis longtemps, et durant les derniers mois les associations étudiantes ont tenté d'amorcer un dialogue pour modifier cette décision, notamment en suggérant la création d'un Conseil de supervision des Universités, qui vérifierait les actions des Universités.
L'autonomie des Universités est une bonne chose, mais elle doit être compensée par un mécanisme de reddition de comptes aux citoyens : ce n'est pas une entreprise privée, malgré les glissements sémantiques qui l'y rapprochent...
La qualité de l'enseignement s'effrite aux profits d'une guerre d'image qui se joue par la multiplication des campus régionaux et par la création de micro-programmes sur mesure aux contenus rabibochés. La guerre fratricide des universités n'avantage pas les étudiants.



- Slo Mo, Inscrit, samedi 18 février 2012 17h47
Ayoye ayoye ayoye
Oui, nous avons des <<powerpoints>>, beaucoup plus efficaces que les fiches en carton que vous mentionnez. Les grille-pains aussi, ont gagné en efficacité. Depuis 1960 les revenus gouvernementaux se sont accrus et la seule dette n'explique pas un changement de philosophie au niveau de l'éducation. Elle doit être gratuite afin de donner des chances égales à tous. Si le gouvernement a contracté une dette avec des services sociaux inefficaces ou par l'acquisition d'immobilisations trop cher payées (allo corruption,) ça n'en rend pas plus la gratuité injustifiée.
L'idée d'investissement vous est très utile car:
a) Vous étudiez pour gagner de l'argent plus vite plus tard - Ça fonctionne.
b) Si vous ne faites pas plus d'argent (l'université n'est pas un chemin assuré vers la richesse) vous serez criblé de dettes, mais c'est pas grave, vous allez élargir votre culture générale ou vos horizons de réflexion comme vous dites.
Dans la vraie vie, les étudiants travaillent en même temps qu'ils étudient. Chaque hausse des frais de scolarité relativement au revenu des étudiants avantage les riches, certains, plus pauvres, n'en peuvent plus et quittent l'école, où ne s'inscrivent tout simplement pas. Plus de savoir aux riches, plus de pouvoir aux riches. Ainsi se creuse l'écart entre riches et pauvres, par l'inaccessibilité au savoir.
- Marco, Inscrit, samedi 18 février 2012 17h53
À F. Ricard
Curieux!... Quand on est à ce point à cours d'idées et d'arguments qui seraient, pourtant, indispensables afin de démontrer votre point de vue ou celui de justifier un comportement (grève) qui m'apparaît si peu conséquent et ayant si peu de suite, on est porté, tout à coup, à vouloir s'inspirer, bien naïvement, d'opinions puisées à gauche et à droite ou encore à vouloir s'approprier les joyaux littéraires d'une certaine époque... ceux que vous citez entre autres, et qui vous aveuglent, au plus haut point!!...
À trop vouloir, ainsi, s'inspirer des Maîtres, on oublie l'immense pauvreté de sa propre réflexion (s'il en est!!) ainsi que la fragilité et l'insignifiance de la cause que l'on prétend défendre...
Vous n'êtes absolument pas à la hauteur de ceux-ci!!
Et j'ajouterais ceci : dans la foulée de la gratuité suit, de très près, celle du "peu d'efforts" et du "tout est dû"!! Curieusement, ça vous ressemble!...
P.S. Cette dernière citation est de moi!... Bonne réflexion!!...
- Marco, Inscrit, samedi 18 février 2012 21h19
À F. Ricard, une autre fois...
Curieux de vous lire!... alors que vous vous appuyez vous-même sur statistiques branlantes et sur des rapports douteux!!... Je vous cite :
« Il faut aussi revoir le financement public. Bon an mal an, 35% des argents publics vont pour les universités anglophones. Pourtant la population anglophone, comprenant les transferts allophones, ne représente que 20% de la population. Et c'est comme cela depuis toujours. »
Je tiens à vous rappeler que ces anglophones et ces allophones font, au même titre que vous, partie de la population du Québec et

qu'ils contribuent (autant, sinon plus que vous ne le faites!!) au financement des universités québécoises!! Mais surtout, sans se plaindre, sans créer de tumulte et sans faire de vagues inutiles à propos de hausses de frais de scolarité soit-disant injustes et non fondées!!... Ils ne font que s'appliquer à suivre leurs cours et à vouloir, avant tout, réussir! En ce sens, vous auriez avantage à suivre leur exemple!...

Quand on est à ce point à cours d'idées et d'arguments qui seraient, pourtant, indispensables afin de démontrer votre point de vue ou celui de justifier un comportement (grève) qui m'apparaît si peu conséquent et ayant si peu de suite, je peux comprendre qu'on soit porté, dans votre cas, à vouloir s'inspirer, bien naïvement, d'opinions puisées à gauche et à droite ou encore à vouloir s'approprier les joyaux littéraires d'une certaine époque... ceux que vous citez entre autres, et qui vous aveuglent, au plus haut point!!...

À trop vouloir, ainsi, s'inspirer des Maîtres, on oublie l'immense pauvreté de sa propre réflexion (s'il en est!!) ainsi que la fragilité et l'insignifiance de la cause que l'on prétend défendre...
Vous n'êtes absolument pas à la hauteur de ceux-ci!!
Et j'ajouterais ceci : dans la foulée de la gratuité suit, de très près, celle du "peu d'efforts" et du "tout est dû"!! Curieusement, ça vous ressemble!...
P.S. Cette dernière citation est de moi!... Bonne réflexion!!...

François Ricard, Abonné, samedi 18 février 2012 23h57
@ Marco
Je suis navré que les citations de maîtres passés vous aient choqué.
Ce n'était sûrement pas l'objectif que je recherchais. Je me garderai de le faire à l'avenir.

Le phénomène de la hausse des frais de scolarité, phénomène copié de nos voisins américains, est le symptôme d'une logique de privatisation et de marchandisation des universités, non seulement de leur financement, mais aussi et surtout de leur finalité. On demande à des institutions, jadis dédiées à la formation intellectuelle et professionnelle, de se transformer en catalyseurs de la croissance du capital des entreprises.
Cette commercialisation du savoir amène les professeurs à se désintéresser de l'enseignement pour se consacrer à la recherche, souvent inutile et génératrice d'inflation bureaucratique, au détriment des étudiants qui n'en ont simplement pas pour leur argent, étant plutôt entre les mains de chargés de cours. Un bref coup d'oeil sur le bilan de nos universités aura tôt fait de vérifier cet avancé.
L'éducation ne doit pas être un instrument individuel mais une institution collective qui est censée être au service de la transmission d'un patrimoine commun.

Jim Gray, Inscrit, dimanche 19 février 2012 11h40
In medio stat virtus... et médiocritas!
Les adversaires les moins reposants dans un débat sont ceux qui soufflent, en même temps, le chaud et le froid.
Ne vous y trompez pas, l'auteur de cet article est individualiste avant toute chose. Il utilise beaucoup de notres, de nos, de nous dans son texte pour leurrer, brouiller les pistes. Je constate en appréciant les différents commentaires que je ne suis pas le seul à l'avoir débusqué.

JG
Valerie Letourneau, Inscrit, dimanche 19 février 2012 12h46
La recherche des motivations
Il serait intéressant de vérifier dans quelle mesure l'auteur a construit son discours pour soutenir sa motivation personnelle première : poursuivre paisiblement ses études.
Bien souvent, je constate que l'idéologie d'une personne est un construit réalisé non pas sur la base de ses valeurs et de ses idéaux. Mais plutôt sur un construit fondé sur ses motivations personnelles - voire égoïstes - puis ensuite déguisé à saveur du jour, en fonction du lectorat. On se retrouve ainsi avec une solution intéressante en apparence, mais avec pour seul fondement, un intérêt singulier. Voilà qui est facile à déconstruire, voilà qui chambranle, voilà ce qui se passe ici.

France Marcotte, Abonnée, dimanche 19 février 2012 19h50
Vous êtes la preuve que quelque chose ne tourne pas rond
Assez triste et indigeste ce dialogue de sourds.
On retient surtout que l'on forme encore dans nos universités des armées de petits robots ergoteux, arrogants, sans imagination et tristes.
Avez-vous pensé à toutes les années qu'il vous faudra après pour déconstruire tout ce qui vous retient de réfléchir par vous-mêmes?
Il y a de quoi frémir quand on voit le mauvais parti qui est réservé à celui qui déroge le moindre de la ligne officielle de penser, ne serait-ce que par esprit d'aventure.

Jean-Francois Gingras, Inscrit, lundi 20 février 2012 08h50
Motivation, idéaux... et réalités
Tout d'abord, merci à tous pour vos commentaires ! Je me permets ici quelques précisions sur mon parcours.
J'ai fait un grand retour à l'université il est vrai. Après 10 ans sur le marché du travail, j'ai préparé ce retour en sacrifiant 40% de mes revenus (confortables), un rythme de vie m'offrant bien des loisirs pour aller chercher un peu de sens, nourrir une passion qui m'anime depuis plus de 20 ans! Et en histoire, on peut difficilement me prêter l'intention de vouloir poursuivre mes études paisiblement afin de gagner plus d'argent au sortir ! Pour ceux que ça intéresse, j'ai auparavant étudié à l'université en 1995-1996 à Sherbrooke, de 1998-2001 à l'Université de Montréal. J'ai également suivi des cours de façon continue depuis 2007. Pour la petite histoire, le coût par crédit est passé de 55,61\$ en 2007 à 68,93\$ en 2010 pour des cours à l'École des Sciences de la Gestion de l'UQAM.
Première constatation à la lecture de certains commentaires : plusieurs sont en fait des jugements à mon sujet utilisés pour valoriser l'idéologie présentée par le commentateur(trice). Cela n'apporte rien au débat, et ne rend pas justice à la tribune offerte dans ces pages.
Deuxième constatation : d'autres éléments gravitent autour de la question du budget de fonctionnement des universités. Je m'en tiens ici aux droits de scolarité, puisque c'est la question épineuse « justifiant » la présente grève.
Troisième constatation : ma proposition principale tient du fait que la position étudiante n'apporte rien de constructif, qui colle à la réalité telle que je la conçois en tenant

compte de ma vie de contribuable et d'étudiants sur une période de 17 ans. Je propose plutôt que les assos étudiantes élaborent un plan, participent à la résolution d'un problème bien réel, soient de réelles partenaires. Qu'en pensez-vous ?
@France Marcotte : merci.

- Jocelyn Boily, Inscrit, lundi 20 février 2012 09h29
Non à la hausse des droits de scolarité Québec, le 20 février 2012
Non à la hausse des droits de scolarité

La hausse des droits de scolarité du gouvernement Charest est mal planifiée et injustifiable car toutes les études sérieuses démontrent que les hausses des droits de scolarité réduisent l'accès aux études universitaires et augmentent l'endettement des étudiants et de leurs familles.

Hausser les frais, c'est adopter un modèle qui n'est pas le modèle Québécois et revenir à une époque où nous n'étions pas maîtres de notre destinée collective. C'est plutôt calquer un modèle canadien, américain où ce ne

sont pas les meilleurs qui obtiennent un diplôme, mais les plus fortunés.

Le gouvernement devrait augmenter ses subventions aux universités selon un barème par niveau et par domaine de formation et laisser ensuite les universités individuelles déterminer les droits de scolarité de leurs différents programmes. Par contre offrir un programme de prêt et bourses assortis de contrats de remboursements modulés selon les revenus ce qui permettrait l'accès aux études des moins fortunés.
Jocelyn Boily

LE DEVOIR: Grève étudiante - Individualisme contre sens de la communauté, par Cybele Beaudoin - Étudiante en communication à l'Université de Montréal - Samedi 18 février 2012

Je suis étudiante en communication et «j'investis» dans notre futur. Je veux réussir dans la vie, j'ai un iPhone et je n'ai pas de dreadlocks.

«Déception», lisait-on dans le Quartier libre cette semaine car, «du côté des étudiants en communication de l'Université de Montréal (AECUM), [ils] ont voté contre la grève générale illimitée et refusent donc de se joindre au mouvement. Avec 181 personnes dans la salle, c'est un peu plus du quart des membres de l'association qui étaient présents à l'AG».

Eh bien, parlons-en de cette assemblée générale, car aujourd'hui, ce n'est pas la déception mais bien la honte que je partage en tant qu'étudiante en communication à l'Université de Montréal!

Une assemblée mal préparée, des arguments faibles autant dans le camp du pour que dans celui du contre, où on parle de cash sans parler de principes, où on parle d'efficacité sans parler de symboles d'appui. Un vote de grève symbolique (de 10 jours!?) qui ne passe pas. Et pourquoi? Parce qu'en grosse majorité, on pense à son examen en mars, à son cours de thai box et à son stage chez Cossette. Allô la communauté! Et il y a de quoi s'inquiéter. Rare. Voilà dévoilé un symptôme plus profond ici... Un symptôme inquiétant, relié directement à la hausse des droits de scolarité...

Si l'éducation est en train de changer, ce n'est pas juste à cause des programmes «rentables» favorisés, de la facture étudiante qui s'alourdit, de la gestion et du financement des universités qui se privatisent; c'est aussi... à cause des étudiants.

Les étudiants, la société de demain, comme on se plaît à le dire, ceux qui oeuvreront dans les communications comme mes collègues, qui obtiendront des postes de grande influence dans la stratosphère médiatique, ceux qui sont au courant de la force d'un mouvement de masse et qui travailleront chaque jour avec et pour le public: ce sont eux qui en grande majorité ont voté contre la grève, entre deux tweets sur leur iPhone, avec l'envie de régler le vote au plus vite, agités et stressés parce qu'ils venaient de manquer les 30 premières minutes de leurs cours...

Mentalité individualiste

Ne manquez surtout pas 30 minutes de relations de presse! Mais manquez votre seule chance de comprendre un enjeu beaucoup plus vaste. Manquez votre chance de comprendre ce qui se passera au Québec pour les

Vos réactions

- Jihad Nasr, Inscrit, samedi 18 février 2012 05h50
Des libéraux!
Ce sont probablement les mêmes qui ont comme idoles les personnages du scandale des commandites. Ils ont fort probablement voté pour le gouvernement Charest en 2007, qui venait de gaspiller 700 millions de dollars versés par le fédéral pour des baisses d'impôt factices au lieu de les canaliser vers le système de l'éducation. Mais je ne dis pas que le PQ est meilleur!
- Georges Paquet, Abonné, samedi 18 février 2012 07h59
Un moment de réflexion
Cybele Beaudoin réfléchit. Celà nous change de certains, même de plusieurs autres étudiants et professeurs. Elle dit que le savoir ne s'achète pas. J'ajouterais qu'il ne se donne pas, non plus. L'effort individuel pour acquérir et diffuser le savoir, n'a rien à voir avec les frais de scolarité. La réussite collective et les responsabilités assumés dans la société n'ont rien à voir avec les frais de scolarité.
En somme, ce que je veux dire et porter à la réflexion de Cybele Beaudoin et de ses col-

30 prochaines années et beaucoup plus... Manquez votre chance de laisser l'individu de côté pour comprendre le sens du mot collectivité...

Une mentalité individualiste qui va de pair avec la privatisation et la hausse. Une mentalité que parfois je me suis surprise à partager, étonnée, abasourdie de moi-même!

Les gens ne sont pas de mauvaises personnes, c'est une question de société. Quand on baigne dans une idéologie particulière, on finit par intégrer ses valeurs. Et puis justement, question société, le Québec, il va mal... Même dans la position en faveur de la grève, je trouve dommage de voir que parfois certains étudiants adhèrent au mouvement pour les mauvaises raisons. Encore une fois, on peine à saisir les véritables enjeux. On vote parce qu'on a peur de voir son propre bill augmenter. On pense à l'argent de sa tirelire alors que la question est loin d'être individuelle.

De l'endettement? Oui, moi, je suis endettée et je vais m'endetter encore plus l'an prochain avec la hausse. O.K. Mais encore? Comprenez, l'enjeu de l'éducation est extrêmement plus profond. Outre le fait qu'elle empêchera certaines personnes d'accéder à l'éducation, la montée des droits de scolarité dénote une tendance pernicieuse et invisible: celle du néolibéralisme.

Vous chiez contre Harper sans vous rendre compte que nous suivons présentement un courant général vers une même direction. La montée des droits de scolarité n'est pas distincte de ces changements, elle est ces changements! [...]

La grève n'est pas une partie de plaisir.

Ce n'est pas fait pour être agréable, c'est un moyen d'urgence pour la chose la plus précieuse que nous possédions: le savoir. Et le savoir et sa transmission ne s'achètent pas.

On «n'investit» pas dans son éducation comme on «n'investit» pas non plus dans son amoureux, mais on peut par ailleurs «s'investir» dans la communauté.

Et si la conclusion de l'AG de mardi dernier me fait honte, elle m'a en outre convaincue d'une chose: la nécessité d'agir, au plus vite. Je n'ai pas l'habitude d'écrire et de prendre position, mais j'estime que cette fois j'en avais le devoir.

Cybele Beaudoin - Étudiante en communication à l'Université de Montréal

lègues, c'est qu'il n'y a pas de réussite collective sans réussite individuelle.

L'individualisme, dans ce sens là, est une nécessité. La société a besoin que chacun fasse sa part. Il ne peut pas y avoir de moment dans la vie où les frais de scolarité sont payés par la collectivité et les profits engrangés par les professionnels, issus de ce système gratuit, sont individuels.
On favorise l'individu ou le collectif...

Raynald Blais, Abonné, samedi 18 février 2012 08h02

Cause vs contexte

Mlle Beaudoin, je partage votre déception même si j'ai quitté les études depuis plus de trente ans. De militant étudiant à l'époque, je suis devenu militant syndical depuis peu après avoir (enfin) relativisé l'importance de la mentalité individualiste comme frein à l'avancement de mon syndicat.
Ce que vous classez comme contexte (Une assemblée mal préparée) est la raison principale du vote négatif. Alors que ce que vous affirmez comme cause (mentalité individualiste) n'en est que le contexte. Cette inversion empêche vraisemblablement de résoudre le problème en épargnant les leaders et en condamnant les participants.

Pour agir, l'homme doit mettre sa confiance en une organisation ou un leader. S'il n'atteint cet état, il est difficile de le blâmer d'agir isolément.

Vous en ferez la preuve aussitôt que vous présenterez un objectif réaliste à vos pairs, si l'organisation permet l'émergence de leaders progressistes.

En espérant que vous rejoindrez vos camarades grévistes d'ici peu.

tohi1938, Inscrit, samedi 18 février 2012 08h43

Réjouissez-vous plutôt!

N'ayez pas honte de cette Assemblée, car elle représente sûrement le meilleur cours que vous n'aurez jamais en "communications".

Certes, c'est difficile à prendre sur le coup, mais cela implique un certain nombre de vérités fondamentales pour qui souhaite "communiquer" efficacement, dont la préparation, les faits avant la croisade, la mesure de la compréhension du phénomène par l'auditoire, et le fait que jouer au martyr offensé en se basant sur sa propre situation ou sur des généralités n'est jamais très convaincant.

Alors, nécessité d'agir, évidemment, mais solidement, et en future professionnelle de la



- "communication" à qui je souhaite un brillant avenir.
- Johanne Lavallée Bernard Dupuis, Abonné, samedi 18 février 2012 09h28
L'éducation considérée comme une marchandise
Il est frappant de constater que chaque fois que le psychodrame récurant concernant la hausse des frais de scolarité se produit, les tenants de ces hausses ont peu de raisons politiques justifiant ces hausses. Ils parlent surtout de raisons marchandes et mercantiles. Le ministre des Finances parle du prix exorbitant de l'université, de l'investissement considérable qu'elle exige de la part de l'État et des avantages financiers que représenteraient pour les individus les études universitaires.
Certains pourraient me dire que M. Bachand parle tout de même de la part contributive des étudiants à l'effort collectif consacré à soutenir le financement universitaire. Mme Beauchamp parle d'augmentations «raisonnables» des frais pour les étudiants. Mais, les questions non marchandes ne vont pas plus loin.
Toutefois, ni M. Bachand, ni Mme Beauchamp ne répondent aux questions politiques soulevées par ce psychodrame. Quelles sont les conséquences de cette hausse des frais de scolarité pour l'avenir du Québec? Cette hausse permettra-t-elle de créer une société plus juste? Va-t-elle contribuer à réduire les écarts hiérarchiques, culturels et économiques dans la population québécoise? Cette hausse va-t-elle affecter davantage certains groupes de la société, comme les femmes monoparentales par exemple?
Je pense que le gouvernement actuel, comme bien d'autres dans le passé, est incapable de répondre à de telles questions politiques, obnubilé qu'il est par la panique que soulèvent le sous-financement des universités.
Il me semble que Mme Beaudoin a raison de dire que ce psychodrame soulève fondamentalement une question politique: celle du choix que nous devons faire entre le néolibéralisme et la social-démocratie. L'éducation universitaire n'est-elle qu'une marchandise dispendieuse ou un facteur essentiel relatif à l'avènement d'une société juste?
Bernard Dupuis, Berthierville
 - Jean Tremble, Inscrit, samedi 18 février 2012 09h52
@Cybele Beaudoin
<<Je n'ai pas l'habitude d'écrire>> - Étudiante en communication à l'Université de Montréal
Alors, dans le cadre de vos cours, à tout le moins apprenez-vous le sémaphore ?
 - Arabe, Inscrit, samedi 18 février 2012 12h07
@jean tremble, qui s'étonne du "je n'ai pas l'habitude d'écrire" de notre étudiante en "communication"
C'est vous dire à quel point le programme d'éducation est très peu chargé. Vous ne verrez pas un étudiant en mathématiques, en comptabilité ou en actuariat dire "je n'ai pas l'habitude de compter".
 - Lise Moga, Inscrit, samedi 18 février 2012 12h15
L'État, c'est moi!
L'éducation est une priorité, tout comme l'instruction. Le fait d'avoir un local, des volumes et des professeurs, qui dispensent le savoir à peu de frais, ne fait pas des gens instruits pour autant, encore faut-il la matière première, des gens motivés à apprendre. On a sous nos yeux ce constat où le

contexte physique (matériel) gratuit relativement présent, génère quand même le décrochage scolaire.
Dans la nuit de vendredi à samedi, des jeunes qui militent pour la gratuité post-secondaire, nous ont prouvés que le matériel n'a pas d'importance tant que cela puisqu'ils en ont fait la preuve en faisant du vandalisme dans le CEGEP du Vieux Montréal. Une règle de trois simple pourrait se faire à partir de ce constat: si 85% du coût défrayé par l'État, donc par moi, produit cet effet, qu'est-ce qu'un 15% pourrait vraiment améliorer? Je pourrais passer en revue bien d'autres situations qui démontrent que la relation avec l'argent n'est pas si saine que cela. Tout cela pour dire que si les jeunes ne prennent pas la responsabilité de leur éducation et de leur instruction, c'est faire fausse route que de demander à quiconque de le faire pour vous et de s'impliquer monétairement encore davantage.
Une chose qu'également, vous semblez ne pas prendre en considération, c'est qu'en assortissant vos revendications de discours socialistes, séparatistes et en malmenant (maltraitant, même si "bien vue" par ceux qui s'expriment souvent) le gouvernement actuel parce qu'il n'acquiesce pas "hier" à toutes les fantaisies d'aujourd'hui, vous n'inspirez pas tant que cela confiance à la population en général et SURTOUT à tous les gens qui travaillent, paient impôt et taxes et qui souvent doivent consentir à d'importants sacrifices avec ce qu'il reste de salaire pour équilibrer leur budget de fin de mois.
Marie-charelle Fournier, Abonné, samedi 18 février 2012 15h37
GRRR
Riches ou pauvres, lorsqu'on à la détermination, la volonté, le désir pour étudier, il n'y a rien qui puisse nous enlever l'accessibilité aux études universitaires. Investir dans l'éducation n'est pas un choix, mais une obligation. Et arrêtons de dire que les riches doivent payer pour les pauvres, car si les riches sont riches, c'est simplement parce qu'ils ont décidé d'investir dans leur éducation. Ils ont fait un juste choix. Personne n'est forcé de faire quoi que ce soit. Et moi, j'en ai vu, des jeunes motivés, sans moyen financier se débrouiller pour aller chercher des bourses (autre que celles du gouvernement) parce qu'ils avaient des notes exemplaires. Eux, ils ne perdent pas leurs temps, et la grève est loin d'être leur solution. Ce que je trouve déplorable, c'est de voir des jeunes de 19-25 ans, se rebeller contre la hausse des frais de scolarité et de ne pas être en mesure de dire les pourquoi de leurs rebellions. Quand j'entend leurs piteux arguments, et leur acharnement à faire la grève à tout prix, je me dis qu'ils manquent sérieusement d'éducation. En fait, c'est peut-être parce que c'est pas assez cher que les jeunes s'amuse à perdre leurs temps dans les rues, à crier haut et fort, leurs colères d'adolescents incomprises. Vont-ils travailler plus d'heures pendant la grève pour combler leur manque de revenu, ou dormir et faire la fête? Et pour ceux qui diront que mon opinion est celle d'une fille qui a les moyens de payer l'augmentation des frais de scolarité sans ennui, vous avez tort. Et non, je n'ai pas plus d'argent que la moyenne des étudiants, et mes parents ne peuvent pas subventionner mes études. Mais j'ai une tête, et j'ai vite compris que pour réussir dans la vie, il faut investir temps et argent. Et oui, il faut travailler quasiment à temps plein, mais c'est

la vie, car dans notre société, seul les persévérants atteignent leurs buts. Par contre, je peux admettre que le système d'éducation au Québec ...
Solange Bolduc, Abonné, samedi 18 février 2012 16h54
"Je n'ai pas l'habitude".... de prendre position...
Je trouve que Cybèle Beaudoin écrit avec beaucoup de sincérité sur les positions qu'elle a dû prendre en rapport avec le vote de grève des étudiants. C'est clair il me semble qu'elle n'a pas voulu dire qu'elle n'avait "pas l'habitude d'écrire" comme tel, mais qu'étant donné le contexte dans lequel elle se voit plongée et le questionnant d'ailleurs qui s'est imposée à elle dans l'état actuel de la société, elle n'aurait pas voulu rater l'occasion de donner son opinion, même si ça ne lui semblait pas aisée de le faire ouvertement dans les journaux.
La situation qu'elle n'accepte pas l'aurait incité à s'ouvrir au grand jour, donc à donner son opinion dans les journaux, non parce que c'est son habitude de le faire, mais bien parce qu'elle en aurait éprouvé un certain besoin, inhabituel.
D'ailleurs je ferais remarquer à Jean Tremble, et à son comparse, qui mesquinement la critique sur un bout de phrase, que Cybèle s'exprime correctement tant au plan de la forme que du contenu. Et particulièrement bien pour une personne qui n'a pas l'habitude d'écrire dans les journaux.
À Cybèle, bravo et bonne chance dans vos études que vous réussirez, j'en suis convaincu. Vous avez du talent !
Cybele Beaudoin Pilon, Inscrite, samedi 18 février 2012 19h30
Bonjour, Bonjour,
Si je possède comme plusieurs, l'aptitude d'écrire et de mettre en mots mes pensées, il est vrai que je n'ai pas l'habitude d'exprimer publiquement mon opinion.
Toutefois, possédant cette aptitude personnelle, j'ai senti que j'avais le devoir d'agir dans un but collectif, le devoir de m'exprimer sur une société dont je fais moi-même partie!
Et le message a passé...WOWWW. Ma lettre originale sans modifications est disponible sur Facebook même s'il n'est pas nécessaire de s'accrocher aux mots (car c'est bien l'essentiel du message qui importe ici).
Je suis touchée par les personnes qui ont pris le temps de m'écrire depuis une semaine et de partager mon billet! Les personnes qui appuient la grève veulent apprendre, réussir, avoir un bon emploi et forger une société progressiste et éduquée.
Et si cela suscite tant de réactions, autant pour et contre la hausse, je n'y vois rien de négatif! Bien au contraire, je vois en chacun, une personne concernée par l'avenir du Québec! (Car c'est bien là, l'essentiel de l'enjeu)
Merci
Cybèle Beaudoin Pilon
Dominique Beaulieu, Inscrit, samedi 18 février 2012 19h47
La faute au PQ?
Je suis péquiste, mais moi je dis que le PQ a failli à sa tâche lorsqu'il était au pouvoir. Des valeurs comme la solidarité, le partage, la mise en commun, ça s'apprend à l'école. En plus, avec notre société d'enfants uniques et d'enfants rois qui n'avaient pas de frères et soeurs avec qui apprendre à partager, c'est ce que ça fait. Ça fait des Me-me-moi-my self-and-I.

Je suis étudiant au doctorat en génie électrique à l'Université Laval et j'ai voté pour les 3 jours de grève pour aller aux manifs, vote qui a passé avec au moins 75% de OUI au niveau des 2e et 3e cycles. Et j'ai signé la pétition pour un vote sur la grève générale illimitée, que je vais appuyer.

Je suis à l'aube de la quarantaine, j'effectue un deuxième retour aux études, et je puis vous dire que je suis déçu et dégoûté des promesses non tenues de la droite économique qui promettait mer et monde. Le libre-échange qui devait nous apporter des nouveaux débouchés pour nos produits nous a surtout apporté des débouchés pour exporter nos emplois.

Comme dit Marine Le Pen du Front National, la mondialisation, c'est "faire fabriquer par des esclaves pour vendre à des chômeurs".

J'ai choisi d'étudier dans un domaine où le privé met de l'argent. Ma bourse vient donc en partie du privé. Quand même, ce n'est pas à tout casser. J'habite dans une chambre aux résidences, je mange poulet, steak haché, patates, carottes, et je ne sors qu'occasionnellement.

Avant d'aller chercher l'argent chez les étudiants, pourquoi ne pas récupérer le trop payé aux entreprises de construction?

L'argent est à Ottawa, qui dépense 35 milliards pour des F-35, alors que les besoins sont au Québec. Vous n'êtes pas tannés de payer pour ça? Charest était une figure de proue du camp du NON en 1995. C'est en grande partie de sa faute ce qui arrive aujourd'hui! vous voulez de l'argent? Séparez-vous de ce pays de droite et guerrier pour garder nos impôts au Québec et dépen

- Alexane de Montigny, Inscrite, dimanche 19 février 2012 01h49
Un choix de société

Ce qui m'inquiète le plus avec ce choix, c'est très simple: il n'y a qu'à prendre conscience du fait que, puisque la pyramide démographique s'inverse (vieillesse de la population pour moins de payeurs) et que le système tel qu'on le connaît sera de plus en plus coûteux dans les années et décennies à venir, augmenter les frais de scolarité et donc l'endettement des étudiants ne fera qu'ajouter davantage au fardeau financier des travailleurs de demain, qui seront de moins en moins à supporter le poids de l'État. C'est nous et nos enfants qui serons être pris à la gorge dans quelques années avec des impôts et un endettement substantiels. Et sans parler l'effet que cela aura sur le reste des Québécois, jeunes et moins jeunes...

Bref, ce choix de société auquel nous sommes aujourd'hui confrontés, étudiants mais aussi concitoyens travailleurs, est plein de pours et de contres, de conséquences

immédiates mais aussi futures qu'ils nous faut tous évaluer et considérer maintenant pour faire un choix éclairé. Prenez le temps de vous informer, d'en discuter et de vous interroger sur le sujet pour qu'à défaut de laisser personne indifférent puissions-nous au moins ne pas se dire "J'aurais donc dû aller voter"...

- Sanzature, Inscrit, dimanche 19 février 2012 07h42

L'individualisme est un mauvais calcul Seul, un individu ne peut pas grand chose. La société humaine fonctionne grâce en collectivité. Ça peut marcher même si une fraction de la population est individualiste, car les autres peuvent compenser.

Mais si la majorité de la population devient individualiste et qu'il n'en reste qu'une fraction qui pense aux autres, alors tout va s'écrouler parce qu'il n'y en aura plus assez pour fournir l'effort supplémentaire pour que ça marche.

C'est d'ailleurs ce qui est en train de se passer !

Serge Grenier

- Nelson , Inscrit, dimanche 19 février 2012 16h33

1) Éducation et Santé sont des droits de tous, 2) Si manque d'argent pour la universalité, que ceux qu'ont plus, qui paient plus. Santé et éducation sont des droits de tous les citoyens.

Si la société ne peut pas garantir la universalité, se demander pourquoi.

Fiscalité régressive et non distributive ?.

Est que la droite politique, en protégeant la droite économique, ne paie pas ce que devrait, en faisant payer les moins nantis ?.

Redevances pour nos ressources naturels ?.

Si après faire le tour des privilèges, nous continuons à ne pas pouvoir financer l'accès universelle aux services de Santé et Éducation, que se appliquent des tarifs en fonction des revenus des gens.

La société doit fonctionner de façon solidaire, et tenir compte de la capacité de payer de chacun, pour s'assurer qu'il n'y pas de laissez-pour compte pour manque d'argent.

Et jamais oublier que l'argent des capitalistes ne vient pas du capitaliste ni de ses terres ni de ses machines, mais bien et bel de la partie non payé aux travailleurs, et approprié (volé ?) par les capitalistes....donc, ils ne doivent pas seulement payer des taxes mais aussi retourner une partie de l'argent piqué aux travailleurs.

POUR CELA IL NE FAUT PAS ÉLIRE DES GOUVERNEMENTS DE DROITE QUE DÉFENDONS LES INTÉRÊTS DE LEURS PATRONS !!!!!

- Pierre-David Labre, Inscrit, dimanche 19 février 2012 19h00

Les mains à la gorge

Le problème avec le débat sur les frais de scolarité transcende l'individualisme. Ça serait bien trop facile de blâmer la polarisation actuelle sur uniquement l'un des deux camps. Le problème découle des "arguments" qui tournent uniquement autour d'une opinion ou vision du monde. Une vision de ce que le Québec devrait être ou de ce qui est socialement juste. La responsabilité fiscale! Faire sa juste part! La gratuité scolaire est un bien inhérent! Les "haussistes" sont individualistes!

J'ai incliné légèrement en faveur de la hausse au cours des dernières semaines, mais jamais suffisamment pour me prononcer avec une grande ferveur. Cependant, ce qui me semble le plus aberrant dans les discours qui circulent est l'absence d'arguments empiriques et la dichotomie prononcée entre les deux camps, sans aucun doute car ceux-ci ne font que véhiculer des sophismes. Soit vous êtes pour la hausse, ou vous êtes fiscalement irresponsables! Soit vous êtes contre la hausse ou vous nuisez à la société! Quels beaux paris pascaux, non? Et après on se demande pourquoi les gens s'arrachent les cheveux de la tête.

- alexandre., Inscrit, lundi 20 février 2012 23h15

Un vrai probleme de societe que de beau discours.. a tous ces etudiants qui veulent sauver la societer, si vous voulez vraiment aider quitter dont vos etudes en culture ou en sciences social quelquonque et commencer a contribuer en vous trouvant un travail. le systeme de l'education deborde d'eternel adolescent fuiant la dure realiter du marcher du travail avec des bacs en art visuel ou en psychologie. Les etudes en sciences de la santé devraient etre gratuites, les cours de litteratures eux devraient etre considerer comme un loisir. A quoi bon faire autant d'etudes si cest pour finir serveur. L'education est surevaluer, n'importe qui pratiquant un metier honnete aura toujours plus de valeur a mes yeux qu'un Phd en philosophie

- Slo Mo, Inscrit, mardi 21 février 2012 00h08 @Marie-charelle

C'est une vision très égoïste de l'accès à l'éducation qu'est la vôtre. Je serais heureux de payer de l'impôt pour aider vos neveux et nièces à accéder aux cégeps et universités, s'il s'avérait que vous en eussiez, et qu'ils ne soient pas nés sous l'étoile de la richesse qu'est la votre, celle du fric. Vous avez payé de l'impôt qui a servi à éduquer sans me ruiner et maintenant je rembourse en payant à mon tour de l'impôt, et j'en suis heureux. Pourquoi ne voulez-vous pas en payer?

THE GAZETTE: Opinion: Dire debt advice applies to Quebec: A respected economist says Ontario is in big trouble, but situation is even worse in this province and no one seems willing to address it, By HENRY AUBIN, The Gazette Saturday, February 18, 2012

I'm surprised at how little attention a shocking report on Ontario's public debt is getting in Quebec. It's pertinent to our situation.

The McGuinty government commissioned a [respected economist to figure out how deficit-ridden Ontario could balance](#) its budget in seven years without raising taxes. Economist Don Drummond's prescription this week is, in his own words, "profoundly gloomy": Accounting for inflation, "program spending for every man, woman and child in Ontario must fall by 16.2 per cent, or an average annual decline of 2.5 per cent" over the seven years. Holy cow.

Among the recommended moves: End all-day kindergarten, increase schools' class sizes, cancel tuition grants to post-secondary students, scrap business subsidies, bring in user fees galore and limit health-care spending increases (which have been exceeding 6 per cent a year) to 2.5 per cent a year. Oof.

Why should we Quebecers pay attention to a neighbouring province's dilemma?

Because our provincial government is in even worse shape.

To be sure, Ontario's deficit this year is much worse than ours (\$16 billion versus our \$3.8 billion). As well, Ontario's present deficit as a

share of total economic output, or GDP, is twice as bad as ours (2.5 per cent versus 1.1 per cent).

But being relatively wellbehaved now doesn't mean we don't have to pay for our past excesses. Our provincial debt (that is, all our past annual deficits put together) puts us in a far deeper hole than Ontario. The financial gnomes like to focus on a place's net debt as a percentage of its GDP: By this measure, Quebec is in far worse shape than Ontario - 48 per cent versus 36 per cent.

Little wonder Moody's lacklustre credit rating for Ontario is slightly higher than for Quebec.



As Thomas Velk, an economist and director of North American Studies at McGill, puts it, "We have Ontario's problem in spades."

Note, too, that the above figures don't count the debt that municipalities quietly keep racking up in Quebec at a far greater clip than elsewhere in Canada.

Indeed, Montreal is the debt champ among Canadian cities. It now owes \$5.6 billion as of Dec. 31, slightly more than a year ago. This is more than the city's entire annual budget (\$4.7 billion).

Drummond, the TD Bank's former chief economist, asserts that his shock therapy is necessary if Ontario is not to overtake Quebec as the province deepest in the red. Yet Quebecers appear blithely indifferent to being the poster-children of unrestraint.

Look at what's happening here this month alone. Students are striking to get a freeze on tuition that is already Canada's lowest. Daycare workers

are striking to get bigger benefits at the same time that parents want fees to remain at \$7 a day. Quebec has restarted work on a sprawling commuter-rail line to Mascouche whose cost has zoomed from \$300 million in 2006 to \$671 million. And calls for more restraint in municipal workers' remuneration - which is now 30 per cent higher than that of their provincial counterparts - are going nowhere.

The longer Quebec and municipalities wait before reforming their spending, the tougher future decisions will be, points out Yanick Labrie, of the Montreal Economic Institute.

It's unclear to what extent the McGuinty government will adopt the Drummond Commission's mutilating recommendations. The Ontario finance minister's response has been cagey, but he's firm in saying he wants to eliminate the \$16-billion deficit by 2017. That the government is in a minority situation wouldn't make imposing unpopular measures any easier.

Quebec Finance Minister Raymond Bachand, who deserves credit for shrinking the deficit the last several years, said last fall he hoped to wipe out the deficit entirely by 2013-14. He said he'll do it in a relatively painless manner (by cracking down on tax cheating and getting more mining revenue, among other means). Terrific.

But then the tough part would start: attacking the mountain of debt. A shrinking number of taxpaying workers and a greying population could be serious handicaps. And even if Quebec were to reach Bachand's optimistic target for 2026, the province's debt as a share of GDP would still be higher than that of alarmstricken Ontario today.

No province can live beyond its means and hope to prosper. That's the Drummond report's lesson, and it applies as much to Quebec as to Ontario. Indeed, it applies even more.

The la-dee-da province needs to get the memo.

GLOBE.CA – REGARDS CITOYENS: Les mythes sur la hausse des frais de scolarité, par Myriam AJ, Étudiante en droit, geek à temps perdu, punk dans l'âme et blogueuse libertaire - Publie le: Vendredi 17 février 2012

Je n'ai aucun mérite pour le présent billet. Je me permets simplement de reprendre un article de mon collègue Simon Crépeault, étudiant en droit à l'UQAM. Simon a écrit un excellent [article](#) concernant les mythes liés à la hausse des frais de scolarité et m'a donné la permission de republier le tout ici. Je vous encourage à aller visiter son blogue [Crépolitique](#). Sans plus tarder donc, les mythes sur la hausse des frais et une réponse appuyée par des sources fiables (c'est-à-dire pas "l'anecdote personnelle").

L'AIDE FINANCIÈRE AUGMENTERA DU MÊME MONTANT QUE LA HAUSSE VRAIMENT ?

Pour que l'aide financière augmente, il faut d'abord y être éligible. En 2008-2009, [169 169 étudiants étaient inscrits à temps plein à l'université](#) (page 23). De ce nombre, 65 181 (38,5%) ont bénéficié de l'aide financière tandis que 25,7% (43 465) ont eu droit à des bourses. Ceci signifie que 61,5% des étudiants n'ont pas droit à l'aide financière pour les études universitaires et que, même s'ils y ont droit, 33% (21 716) n'obtiennent que des prêts. Ainsi, même si l'aide financière supplémentaire se fait sous forme de bourses, elle ne concerne que 25% de la population étudiante.

Cette "information" n'a donc aucune valeur pour 75% de la population étudiante, cette dernière n'ayant pas accès à l'aide financière ou aux bourses.

Vous ou vos enfants ne font ou ne feront pas partie du 25% ? Ne vous laissez pas bernier.

LES ÉTUDIANTS DOIVENT FAIRE LEUR JUSTE PART

Vraiment ?

Qui n'est pas allé sur les bancs d'école ? Qui sont donc ces étudiants qui doivent "faire leur juste part" et surtout, quand doivent-ils la faire ? C'est tout le monde en fait. Tout le monde, sauf ceux qui ont terminé leurs études. L'avaient-ils payé, eux, leur juste part ?

Le gouvernement prétend que "[la hausse des droits de scolarité amènera ces droits au niveau qu'ils avaient en 1968, si l'on tient compte de l'inflation](#)" (p. 21).

N'utiliser que ces chiffres relève de la malhonnêteté. C'est vrai, en dollars d'aujourd'hui, nous payerons le même montant que payaient les étudiants en 1968. Mais le dollar de 1968 indexé à celui de 2016 ne peut justifier à lui seul une telle augmentation. Faites le [calcul vous-même](#). Les [frais de scolarité de 546,40\\$ en 1968](#) (p. 67) équivalent à 3420\$ en 2011. Mais qu'en est-il de tout le reste ? Quel était le [coût du logement en 1968](#) ? [Le prix des aliments a explosé depuis les](#)

[10 dernières années](#), quel était leur prix en 1968 ? On ne peut revenir en arrière et prétendre que ramener les frais de scolarité au niveau de 1968 fera en sorte que le montant payé par les étudiants représentera leur juste part.

D'ailleurs, pourquoi avoir choisi 1968 comme année de référence ? Et bien, 1968 a été l'année où le gouvernement a exigé des [frais de scolarité les plus élevés dans toute l'histoire du Québec](#) (Figure 15 p. 54). Dès 1969, les frais de scolarité ont baissé si l'on tient compte du pourcentage du revenu moyen attribué au paiement des frais.

En fait, si en 1968 les frais de scolarité étaient à 100% de ce qu'ils auraient dû être, la moyenne des années 70 fut de 63,6%; celle des années 80 de 31,33%; celle des années 90 de 55,5% et celle des années 2000, environ 65%. (Voir [ce document](#): le système universitaire québécois : données et indicateurs, p. 67).

Ces chiffres peuvent être vus de bien des manières, mais le premier constat qui nous vient à l'esprit est que ce sont ceux qui ont bénéficié des plus bas frais de scolarité qui prétendent que les étudiants doivent faire leur juste part. Pensons à [Jean Charest \(1981, 41,4%\)](#), [François Legault \(1984, 31,1%\)](#), [Pauline Marois \(1976, 59,8%\)](#), [Gérard Deltell \(1989, 25,1%\)](#), [Mario Dumont \(1993, 40,8%\)](#). En fait on pourrait pratiquement tous les passer, aucun n'aura payé ce qu'ils prétendent être "la juste part", soit celle de 1968. Si cette génération avait placé tous les montants non payés en frais de scolarité selon le pourcentage de ce qu'ils auraient dû, combien devraient-ils redonner, avec intérêt, aux générations actuelles qui sont maintenant prises à éponger le déficit ? Ceci pourrait très bien être LA juste part dont on parle partout !

LES FRAIS DE SCOLARITÉ PEU ÉLEVÉS DU QUÉBEC NE FAVORISENT PAS L'ACCESSIBILITÉ

Vraiment ?

On n'entend parler que de la Nouvelle-Écosse, [avec des frais de scolarité universitaires des plus élevés au Canada et un taux de fréquentation également des plus élevés \(p. 1 de l'annexe\)](#). Comme s'il y avait un lien direct entre les frais de scolarité élevés et l'augmentation de la fréquentation, donc l'accessibilité.

La réponse à cette "information" propagandiste tient en un mot : CÉGEP

Un [bulletin statistique du Ministère de l'Éducation](#) révélait que, si l'on tient compte de l'ensemble de l'enseignement postsecondaire plutôt qu'uniquement l'enseignement universitaire, le taux de scolarisation des 17-34 ans (contrairement au tableau de l'Institut économique de Montréal

(à la page 1 de l'annexe) qui ne fait état que de la fréquentation des 20-21 ans, et uniquement pour l'enseignement universitaire) est de 20,3% au Québec, contrairement à 16,9% au Canada (incluant le Québec) et de 11,2% pour la moyenne des pays de l'OCDE.

Mentionnons également que les frais de scolarité ont volontairement été maintenus bas, justement pour favoriser l'accessibilité aux études supérieures puisque le Québec était en retard (voir [Rapport Parent](#), page 82) sur les autres provinces pour le taux de scolarisation.

Le résultat ? **Le Québec a un taux de scolarisation supérieur non seulement au Canada, mais également parmi tous les pays de l'OCDE.** En fait, le Québec est au [premier rang du taux de scolarisation postsecondaire de tous les pays de l'OCDE \(p. 2\)](#). Devrait-on établir une corrélation entre le bas prix de l'éducation et le haut taux de fréquentation ?

Les données qui ne réfèrent uniquement qu'à la fréquentation universitaire des 20-21 ans sont donc trompeuses et ne peuvent être utilisées sans distinguer les particularités québécoises dues aux études préuniversitaires et au fait qu'un baccalauréat dure 3 ans au Québec, contrairement à 4 dans le reste du Canada. Cette dernière donnée à elle seule peut faire diminuer la fréquentation universitaire québécoise de 25% !

Si je voulais manipuler l'information comme le fait le gouvernement "haussiste", je ferais un lien direct entre le taux supérieur de scolarisation postsecondaire du Québec et les frais de scolarité qui sont parmi les moins élevés.

D'ailleurs, [l'exemple de l'Angleterre](#) nous montre que la hausse des frais de scolarité a eu un impact significatif sur les admissions (baisse d'inscription de 8,7%).

Le gouvernement lui-même, après avoir mis sur pied un [comité consultatif](#), constatait que "**les obstacles financiers sont bien réels** et que **les hausses des droits de scolarité peuvent avoir un effet négatif sur la participation aux études universitaires**, en particulier chez les **jeunes** des milieux à **faibles ou à modestes revenus** et chez ceux des familles dont le revenu avoisine le revenu médian et qui ne bénéficient pas de l'aide financière aux études" (p. 19). (comme nous le verrons plus loin, ces obstacles affectent principalement ceux qui votent moins aux élections...).

Soyons honnêtes et citons également le fait "qu'il est possible de contrer ces effets pervers avec des mesures financières compensatoires" notamment par l'attribution de bourses (p. 19).

Mais considérant que 75% des étudiants n'y ont présentement pas droit, comment l'attribution de bourses à 25% de la population étudiante peut réellement maintenir ou améliorer (conformément aux engagements internationaux du Canada) l'accessibilité pour la vaste majorité ? Est-ce que les mesures gouvernementales feront en sorte de faciliter l'accès aux bourses ? Si oui, pourquoi le gouvernement ne présente pas ces chiffres clairement ? Ils sont pourtant bien simples à comprendre, non ?

L'ÉDUCATION N'EST PAS UN DROIT, C'EST UN PRIVILÈGE - LA GRATUITÉ SCOLAIRE POSTSECONDAIRE EST UN MYTHE

Vraiment ?

Comment expliquer qu'un [pacte international](#) (PIDESC) en vigueur depuis 1976 prévoyant ce droit fut [ratifié par 160 pays](#), dont le Canada ?

Nos dirigeants étaient-ils tous fous lors de leurs ratifications respectives ? Non. C'est nous qui sommes "fous" d'adhérer à une propagande provenant d'un gouvernement (et reprise par la population, qui, peu scolarisée, ne parvient pas à remettre en question les chiffres avancés) qui veut nous faire croire que l'éducation est un privilège, et ce, pour ne pas avoir à respecter les engagements internationaux.

Pour les sceptiques, voici l'article en question : [L'article 13 \(1\) du PIDESC](#) prévoit en effet "le droit de toute personne à l'éducation":

"Les États parties au présent Pacte reconnaissent le droit de toute personne à l'éducation. Ils conviennent que l'éducation doit viser au plein épanouissement de la personnalité humaine et du sens de sa dignité et renforcer le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. [...]"

Le pacte prévoit à son article 13 (2) (c) que pour assurer le droit à l'éducation,

"L'enseignement supérieur doit être rendu accessible à tous en pleine égalité, en fonction des capacités de chacun, par tous les moyens appropriés et notamment par l'instauration progressive de la gratuité;" (Voir également [ce document du gouvernement du Québec](#) à la page 16 qui reconnaît que "les pays signataires (le Canada a adhéré à ce pacte en 1976) devraient cheminer progressivement vers la gratuité scolaire, y compris aux études postsecondaires". Ce rapport

laisse entendre que le droit à l'éducation n'est qu'un discours ou une approche alors qu'il est inscrit dans un Pacte international auquel le Canada et le Québec sont parties et donc liés.

Sans nécessairement militer pour une gratuité immédiate, est-ce que la hausse des frais de scolarités proposée par le gouvernement Charest est conforme aux engagements internationaux qui lient le Québec ? Est-ce qu'une hausse des frais de scolarité peut, d'une manière quelconque, contribuer à se rapprocher progressivement de la gratuité de l'enseignement supérieur ? Peut-on si facilement répudier nos engagements internationaux ? Le gouvernement avoue candidement que la hausse des frais de scolarité au niveau de 1968 "n'aura pas amélioré la situation, mais ne l'aura pas détérioré" (p. 16). Peut-on dire que ne pas "améliorer la situation" sans la détériorer est synonyme d'instauration progressive de la gratuité ? Il n'y a bien rien que les politiciens pour nous faire gober de telles absurdités !

Ceci étant, certains poseront la question à savoir, si des droits à l'éducation son si explicitement énoncés dans un pacte international, pourquoi la police internationale ne viendrait pas "emprisonner" le Canada ? La réponse est toute aussi malheureuse que simple: Le Canada [n'a pas signé ni ratifié](#) l'entente qui prévoit les procédures de plaintes et de réparations, tout simplement. Il peut donc se vanter d'être partie à un

pacte international en faveur de droits économiques et sociaux auprès de la Communauté internationale et de sa propre population sans appliquer le nécessaire pour favoriser effectivement la mise en œuvre des droits qui y sont énoncés.

(Voir le Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels à [cette adresse](#) qui met en place les procédures de plaintes pour faire valoir les droits y énoncés (39 pays l'ont signé, dont 7 l'ont ratifié).

Donc, l'éducation supérieure (ou postsecondaire) est-elle vraiment un privilège plutôt qu'un droit ? 160 pays sur 193 ont dit que NON.

Est-ce farfelu d'envisager et de tendre vers une éducation postsecondaire gratuite ? 160 pays sur 193 ont signé un pacte international à cet effet. Est-ce que 83% des dirigeants de pays peuvent avoir, de concert, eu l'intention de faire croire à l'impossible à leur peuple ? Probablement ! Mais il n'en demeure pas moins que la gratuité scolaire relève plutôt d'un choix de société que d'un mythe.

Au Québec, le [Rapport Parent](#) était aussi clair: "L'éducation n'est plus, comme autre- fois, le privilège d'une élite. La gratuité scolaire s'impose pour généraliser l'enseignement" (Tome 1, page 92).

Ce sont ces questions qui devraient se poser les haussistes plutôt que de recracher aveuglément le discours clé en main que fournit le pouvoir en place afin de légitimer une hausse des frais de scolarité qui n'est en fait que le résultat d'une gestion partisane des finances gouvernementales.

LES CHIFFRES LE DISENT: LE GOUVERNEMENT NE PEUT SE PERMETTRE DE DÉPENSER PLUS EN ÉDUCATION - L'ARGENT NE Pousse PAS DANS LES ARBRES !

Vraiment ?

Le maintien de l'accessibilité aux études postsecondaires relève d'un choix de société, et non d'une guerre de chiffres, comme voudrait le faire croire le gouvernement. C'est toujours plus facile de faire passer un argument avec des chiffres, quand on sait que la majorité ne va pas les consulter ni les remettre en question.

Pour parler de chiffres, les budgets du Québec entre 2000 et 2011 ont réduit les revenus gouvernementaux à maintes reprises ([2000-2001: indexation des paliers d'imposition: 2 G\\$](#) par année en moins; [2001-2002: Réduction des taux d'imposition: 1,2 G\\$ par année en moins](#); [2005-2006: poursuite de l'allègement fiscal et indexation: 622 M\\$](#); [2006-2007: Réduction d'impôt: 950 M\\$ par année en moins](#) (section 5 p. 3 et 4; section 6 p. 20) ; [2007-2008: Élimination progressive de la taxe sur le capital: 890 M\\$](#) (voir Budget 2006-2007 section 6 p. 21) , et ce, au profit des [mieux nantis](#), ces mêmes qui n'ont pas payé leur juste part des frais de scolarité entre 1970 et 1990 et qui n'entendent pas qu'il en soit ainsi pour les étudiants actuels: il faut pourvoir aux retraites de ceux qui votent ! (ce propos, à ce stade, semble venir de nulle part, mais est appuyé ci-bas).

Ces chiffres répondent également à l'argument selon lequel [les études étant un investissement rentable](#) (p. 1 à 3), l'étudiant doit se les financer lui-même. Des impôts plus élevés (avant les baisses) auraient permis aux mieux nantis de donner à la société un retour sur son investissement justement sur ce qu'elle leur aura donné: une éducation abordable permettant à tous d'y avoir accès sur un pied d'égalité, riches ou pauvres. N'est-il pas démontré qu'il existe une corrélation directe entre niveau de scolarisation et revenus (qui dit revenus dit impôt) ? En effet, ["les revenus d'emploi durant la vie active \(de 17](#)

[à 64 ans\) seraient de 875 510 \\$ de plus pour les titulaires d'un baccalauréat, comparativement aux diplômés d'études secondaires"](#) (p. 28-30).

Ainsi, le gouvernement se serait [intentionnellement privé d'au moins 47 milliards depuis 10 ans \(117,6 milliards](#) (p. 5 et 6) en considérant tous les allègements fiscaux !) pour en faire profiter sa clientèle électorale au détriment de ceux qui, de toute façon ne votent pas! En effet, ["les jeunes, les citoyens peu scolarisés, les citoyens des milieux socio-économiques défavorisés et les citoyens issus des minorités ethnoculturelles voteraient en moins grand nombre que les autres catégories d'électeurs"](#) (Allocution de Marcel Blanchet, directeur général des élections, paragraphe 17).

Qui sont les électeurs de cette "autre catégorie" ? Logiquement, par opposition, ce seraient les vieux (ou moins jeunes), scolarisés et de milieux favorisés. Cette autre catégorie ne ressemblerait-elle pas curieusement à celle qui a justement profité de frais de scolarité particulièrement bas (mis à part, bien sûr de la sacro-sainte année 1968 où ces pauvres étudiants, eux seuls ont payé leur juste part) ? Effectivement, au Québec, le [taux de participation en 2005](#) des 18-47 ans était en moyenne de 48% alors qu'il était de 73.66% chez les 48 ans et plus...

Quand on sait que la gratuité scolaire universitaire [coûterait 405 millions \\$](#) (p. 39) par année (4.87 milliards \$ depuis 2000), et que le [Québec a les moyens de réajuster ses dépenses](#) pour refléter le choix de société, était-il légitime de se priver de dix fois ce montant (47 milliards \$ depuis 2000) en accordant des baisses d'impôt aux mieux nantis ? Je me, et vous le demande...

La hausse des frais de scolarité relève donc de [l'idéologie d'un gouvernement](#) qui tente tant bien que mal de [semmer la confusion](#) autour de chiffres pour mener à terme des [choix politiques idéologiques appuyés sur des principes moralisateurs de la "juste part"](#). Mais quelle est-elle cette juste part si elle est mal léable selon qu'il s'agisse soit d'une population votante, scolarisée et aisée ou alors d'une population non-votante et peu scolarisée faute de moyens ? La notion de juste part est instrumentalisée pour monter la population contre un principe fondamental: le droit à l'éducation. Qu'on soit pour ou contre la hausse des frais de scolarité, il faut savoir que l'information véhiculée par le pouvoir en place est trompeuse et camoufle une partie de la réalité pour faire avaler un choix qui n'avantage pas la majorité.

L'argent ne pousse donc pas dans les arbres, mais il pousse! Et la richesse croît, mais c'est généralement la richesse qui attire la richesse (bien sûr, il y a des exceptions, mais je doute qu'un fils de millionnaire ne se retrouve à la rue et ne soit obligé de travailler 30 heures/semaine pendant ses études pour les payer), et les fruits de cette richesse retombent toujours près de l'arbre qui les a produits, là où la richesse est déjà présente. J'omets volontairement la référence pour ce dernier propos, constatez par vous-même.

Sources:

- [Conseil du Patronat du Québec:](#)

[www.cpq.qc.ca/assets/files/memoires/](#)

Il est intéressant de constater que même une institution réputée tel le Conseil du Patronat peut véhiculer des faussetés si facilement réfutables par un simple étudiant comme moi!

- Pacte international des droits économiques, sociaux et culturels, Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme

[http://www2.ohchr.org/french/law/cescr.htm](#)

- Ratifications:

[http://treaties.un.org/Pages/ViewDetails.aspx?src=TREATY&mtmsg_no=IV-3&chapter=4&lang=fr](#)



-Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études:
<http://www.cse.gouv.qc.ca/fichiers/documents/publications/ccafe/50-1123.pdf>
 -OCDE, Regards sur l'Éducation, Les indicateurs de l'éducation 1998, page 195. Ministère de l'Éducation du Québec.
http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/publications/publications/SICA/DRSI/bulletin_13.pdf
 -
<http://www.cyberpresse.ca/international/europe/201201/30/01-4490704-angleterre-baisse-des-inscriptions-a-luniversite-apres-la-hausse-des-frais.php>
 - Ministère de l'éducation, apport 2008-2009 de l'AFE aux pages 7, 22 et 28.
http://www.afe.gouv.qc.ca/CONTACT_UC/Publications/AFE/PUBL_Rapport_statistique_2008_2009.pdf

- Un plan de financement des universités équilibré et équilibré:
<http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/Budget/2011-2012/fr/documents/Education.pdf>
<http://www.crepuq.qc.ca/spip.php?article902>
 - <http://www.iris-recherche.qc.ca/wp-content/uploads/2011/11/brochure-faut-il-vraiment-augmenter.pdf>
http://www.iris-recherche.qc.ca/wp-content/uploads/2011/06/note_fiscalite%3%A9.pdf
 - <http://www.elections.ca/content.aspx?section=rec&dir=rec/part/estim/38ge&document=report38&lang=f>
 - http://classiques.uqac.ca/contemporains/quebec_commission_parent/commission_parent.html

- http://classiques.uqac.ca/contemporains/quebec_commission_parent/rapport_parent_1/rapport_parent%20_vol_1.pdf
 - <http://www.irec.net/upload/File/EducationAidefinanciere%20Janvier%202012.pdf>
 - www.cirano.qc.ca/pdf/publication/2007RB-01.pdf
 - <http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2000-2001/fr/communiqués/com2impotr05.pdf>
 - <http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2001-2002/fr/maillon/impot.htm>
 - <http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2001-2002/fr/maillon/impot.htm>

RADIO-CANADA: Droits de scolarité au Québec : Enjeux et analyse – Mise à jour le jeudi 16 février 2012 à 12 h 07 HAE



Accessibilité et fréquentation

La question de l'accessibilité des études postsecondaires constitue le cœur du débat sur la hausse des droits de scolarité. Dans un rapport paru en septembre 2011, le Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études (CCAFE), rattaché au Conseil supérieur de l'éducation du Québec, estimait que la hausse des frais envisagée par le gouvernement du Québec pourrait entraîner une baisse de l'effectif universitaire québécois de l'ordre de 2,5 %, soit d'environ 7000 étudiants. De son côté, l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS) estime plutôt cette baisse à 30 000 étudiants, en se basant sur une comparaison effectuée avec l'ensemble des provinces canadiennes. « Si on examine ce qui s'est passé avec la hausse majeure des droits de scolarité au début des années 1990 au Québec, le taux d'accès à l'université a chuté pendant les six années qui ont suivi, avant de revenir progressivement au taux initial. Il faut toutefois se rappeler qu'il y a eu un gel des droits de scolarité par la suite, qui a permis un rétablissement du taux d'accès. Rien ne garantit que le taux d'accès actuel sera maintenu avec l'indexation des droits de scolarité que Québec compte effectuer », affirme Simon Tremblay-Pepin, doctorant et chercheur socio-économique à l'IRIS. « Par ailleurs, si on prend l'exemple britannique, où le gouvernement a décrété une hausse importante en 2005, on a vu une chute marquée de la fréquentation par la suite, malgré l'existence d'un bon régime d'aide financière », ajoute-t-il. De son côté, Youri Chassin, économiste à l'Institut économique de Montréal, trouve réaliste la baisse de 7000 étudiants estimée par la CCAFE advenant la hausse des droits de scolarité, mais soutient que ce chiffre ne tient pas compte de la bonification prévue de l'aide financière aux études que Québec mettra en place en même temps que la hausse des frais de scolarité (les bénéficiaires de bourses devant être pleinement indemnisés pour la hausse des droits de scolarité de 325 \$ par année). Selon lui, en somme, il ne

devoir pas y avoir de baisse marquée de l'effectif étudiant. « Pour plusieurs étudiants qui reçoivent des bourses, il n'y aura aucun coût supplémentaire. Par ailleurs, les droits de scolarité représentent seulement une petite partie du coût des études. Un étudiant doit se loger et se nourrir. Il faut aussi tenir compte du coût associé au fait de ne pas travailler pour étudier à la place. Donc, ce n'est pas la hausse prévue des droits de scolarité qui va faire une grande différence, parce qu'elle n'est qu'une petite fraction des coûts totaux », avance-t-il. Par ailleurs, Youri Chassin soutient que la différence entre les revenus d'un étudiant bachelier au cours de sa vie active et ceux d'un étudiant ayant un diplôme d'études secondaires, estimée par le ministère de l'Éducation du Québec à environ 750 000 \$, compense grandement la dette moyenne de 14 000 \$ d'un étudiant à la fin de son baccalauréat. **Un accès à l'université à deux vitesses?** De son côté, Simon Tremblay-Pepin rappelle que l'endettement des étudiants universitaires augmente et soutient que la hausse des droits de scolarité contribuera à accroître cet endettement. « Par exemple, la dette d'études de 30 000 \$ d'un jeune issu d'une famille à bas revenus peut représenter ce que ses parents gagnent ensemble en une année. Il se crée un phénomène de crainte de la dette. L'étudiant se demande s'il ou elle pourra la rembourser, entretenant ainsi une peur d'aller à l'université », soutient-il. M. Tremblay-Pepin rappelle que c'est souvent le statut socio-économique et le niveau de scolarité des parents qui détermineront si un jeune entamera des études universitaires. Il craint qu'une hausse des droits de scolarité ne boque ainsi l'accès aux moins nantis. « L'Ontario a décidé d'instaurer [entre 1995 et 2002] des droits de scolarité différenciés en fonction des programmes universitaires, par exemple en haussant davantage les frais pour suivre un programme de médecine, qui mène à des carrières mieux rémunérées. On n'a pas noté de baisse de la fréquentation, ces programmes étant fortement contingentés et ayant une demande très élevée. On voit toutefois un changement du type de "clientèle" dans ces programmes. Ce sont désormais des personnes plus aisées qui s'y inscrivent, parce qu'ils coûtent plus cher », dit-il. « Oui, mais les médecins qui entrent sur le marché du travail vont gagner beaucoup plus que d'autres diplômés, compensant ainsi la disparité dans le coût des études, réplique Youri Chassin. Faire payer les mêmes frais de scolarité à tous constitue un système régressif, qui en-

traîne des coûts plus élevés pour ceux qui auront des revenus moindres. Il faudrait moduler la hausse en fonction des programmes et des universités », soutient-il. « En effet, le système de droits de scolarité actuel est une mesure régressive. C'est pourquoi il faut l'éliminer », rétorque Simon Tremblay-Pepin, qui prône ainsi la gratuité scolaire. « Les partisans d'une hausse différenciée en fonction des programmes veulent un système d'utilisateur payeur. Mais ce n'est pas le rôle d'un système d'éducation public ». **Financement des universités et participation de l'État**



La Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ) estimait dans un rapport paru fin 2010 que les universités de la province souffraient d'un sous-financement de l'ordre de 620 millions de dollars annuellement. Youri Chassin trouve dans ce constat une raison supplémentaire justifiant la hausse des droits de scolarité. « Les institutions québécoises sont moins financées qu'ailleurs au Canada sur le plan de l'enseignement. On a de la difficulté à recruter et à garder les professeurs, il manque de fonds pour des projets de recherche et les infrastructures universitaires se dégradent », dit-il. Ces manques auront un impact négatif sur la qualité des diplômes, selon lui. « Même avec des droits de scolarité fixes, on constate que les étudiants magasinent leur programme et leur université selon la réputation. Ce serait logique qu'on paie plus cher pour les programmes les plus demandés. » Cette mesure ferait en sorte de maintenir et même d'accroître la qualité de la formation dans ces programmes. Youri Chassin estime qu'une hausse des droits de scolarité pourrait en définitive engendrer une hausse de la fréquentation, en raison de l'attrait plus grand qu'auront les programmes et les universités jouissant d'une bonne réputation. Simon Tremblay-Pepin affirme quant à lui que les universités disposent de toutes les ressources financières dont elles ont besoin. Le problème



viendrait plutôt de la répartition des ressources, selon lui.

« Nous sommes la province qui finance le plus la recherche universitaire. Transférons-en donc un peu vers l'enseignement. Les universités peuvent aussi couper dans l'administration et dans les salaires des dirigeants. Les recteurs ont la solution entre leurs mains », dit-il.

Et si la solution passait par la gratuité?

Selon Simon Tremblay-Pepin, le système d'imposition actuel au Québec représente la meilleure façon, et la plus juste, de financer les universités. « Ça ne coûterait pas un sou à l'État de ne pas hausser les droits de scolarité. Et éliminer les frais de scolarité coûterait entre 300 et 350 millions de dollars annuellement. Éliminer tous les frais universitaires coûterait 750 millions. Le gouvernement prend des décisions de cette ampleur-là à chaque budget dans plusieurs secteurs de dépenses », soutient-il.

Pour Youri Chassin, il est inconcevable d'envisager une hausse des impôts pour financer les universités. Ce serait un désastre, prédit-il, rappelant que les Québécois sont déjà surimposés.

Par ailleurs, selon lui, puisque la hausse des droits de scolarité est annoncée, il y a un facteur de prévisibilité permettant aux étudiants de prévoir en conséquence. « Ce n'est pas un système parfait, mais c'est la façon la plus juste de procéder », dit-il.

La position des étudiants

La CLASSE

Revendication

La CLASSE demande au gouvernement de revenir sur sa décision de hausser les droits de scolarité. La CLASSE lutte dans une perspective de gratuité scolaire, et bien que la contestation actuelle ne vise pas à l'exiger, la coalition espère relancer le débat de société sur le sujet.

Argumentaire (présenté par Gabriel Nadeau-Dubois, porte-parole de la CLASSE).

- La hausse des droits de scolarité réduit l'accessibilité aux études : lorsque les frais augmentent, la fréquentation baisse;
- Hausser les droits de scolarité change la provenance des étudiants. Par exemple, dans les programmes contingents, on voit une baisse de la proportion des étudiants provenant de classes défavorisées et une hausse de ceux provenant de classes aisées;
- La hausse des droits affecte les conditions de vie des étudiants, en aggravant leur endettement et en haussant le nombre de leurs heures de travail;
- Bien plus que sous-financées, les universités sont mal financées. Les ressources financières sont mal allouées, comme l'ont démontré certains scandales financiers et immobiliers dans nos universités. En outre, des sommes sont détournées dans des activités de recherches pour les besoins d'entreprises privées.

L'argumentaire complet sur le [site web de la CLASSE](#)

La FECQ et la FEUQ

Revendication

La FECQ et la FEUQ ont lancé une campagne conjointe nommée 1625 \$ de hausse, ça ne passe pas. Les deux fédérations demandent au gouvernement le gel des droits de scolarité (un gel équivalent aux droits perçus à l'hiver 2012).

Argumentaire (présenté par la présidente de la FEUQ, Martine Desjardins).

- Dans les faits, les droits de scolarité ont déjà augmenté en période de gel avec la hausse des frais institutionnels obligatoires;
- Une hausse des droits de scolarité compromet l'accessibilité aux études universitaires;
- Les étudiants ont en moyenne 14 000 \$ de dette lorsqu'ils terminent leurs études universitaires. Une nouvelle hausse accroîtra leur endettement et celui des familles de classe moyenne;
- Le gouvernement doit poursuivre ses investissements dans le programme de prêts et

bourses et s'assurer que les transferts fédéraux à cet effet se retrouvent dans les poches des étudiants;

- Les dirigeants des universités doivent resserrer leur gestion;
- Suite à la hausse des droits de scolarité, jamais les étudiants n'auront payé aussi cher leurs études. Le gouvernement doit reculer puisqu'il s'agit d'une question d'équité inter-générationnelle.

L'argumentaire de la FECQ et la FEUQ sur le site [1625 \\$ de hausse, ça ne passe pas](#)
[Notre portrait du mouvement étudiant](#)

Position des partis de l'opposition sur les droits de scolarité

Le gouvernement libéral a annoncé la hausse des frais de scolarité universitaires dans le cadre de son budget de 2011. Les mesures annoncées sont détaillées dans [notre dossier](#). Voici ce qu'en disent, de leur côté, les partis de l'opposition à l'Assemblée nationale.

Parti québécois

Aussitôt au pouvoir, le Parti québécois (PQ) abolirait la hausse de 1625 \$ des droits de scolarité annoncée par les libéraux et décréterait un nouveau gel.

L'opposition péquiste juge déraisonnable le rattrapage de 325 \$ par année sur cinq ans que veut imposer le gouvernement Charest aux étudiants à compter de l'automne 2012.

Coalition avenir Québec

Pour une augmentation des droits de scolarité. Il régit un certain flou sur le montant de l'augmentation que prône la CAQ.

Québec solidaire

S'oppose à la hausse des droits de scolarité et propose plutôt un financement collectif de l'éducation supérieure, sur le modèle des pays scandinaves.

Quelques propositions pour financer l'éducation :

- Une taxe de 1,2 % sur le capital
- L'ajout d'un palier supplémentaire d'imposition
- Diminution des subventions aux entreprises

LE DEVOIR: Éditorial: Droits de scolarité - Avant-goût électoral, par Marie-Andrée Chouinard – Jeudi 16 février 2012

La mobilisation étudiante qui prend forme au Québec autour d'une radicale hausse des droits n'a rien d'un caprice d'enfants-rois. L'appel à la grève générale illimitée n'est pas la reprise d'un classique pour abonnés au farniente. Il s'agit du seul moyen disponible pour ébranler un gouvernement acharné, intraitable et indifférent aux questions d'inégalités sociales.

Sur le thème du gel des droits de scolarité, le Québec a déjà connu une bonne poignée de grèves générales illimitées. Chaque fois ou presque, les gouvernements — libéral et péquiste — ont soit reculé, soit stoppé une course projetée, preuve irréfutable que lorsqu'elle est bien menée, la fronde des étudiants peut ébranler quelques certitudes, et ce, même chez les plus entêtés.

Une élection au Québec pourrait-elle pimenter l'enthousiasme des troupes? Influencerait-elle les stratégies des principaux partis pour adoucir quelques plateformes? Le PLQ et la CAQ prônent la hausse des droits; le PQ croit à un temps d'arrêt, sorte de retour au gel. QS rêve même de la gratuité.

La cueillette des votes de grève n'est pas terminée, mais si la jeunesse tient un discours enflammé assorti de taux de présence faiblards aux réunions et d'une participation molle aux activités de mobilisation, les espoirs sont bien minces d'annuler cette hausse de 1625 \$ en cinq ans. Non seulement est-elle entérinée par ce gouvernement qui en a fait un credo au point de ne plus écouter les opposants, mais en plus, elle recueille l'adhésion populaire.

Depuis l'évocation de la hausse radicale, basée sur la nécessité de reprendre en cinq ans un rattrapage de quelques décennies, les étudiants ont été cohérents dans leur opposition: ils s'inquiètent des effets sur

Vos réactions

- Dominique Beaulieu, Inscrit, jeudi 16 février 2012 02h05
L'AÉLIÉS vote 3 journées de suspension des cours

L'Association des étudiants de Laval inscrits aux études supérieures viennent d'approuver la suspension des cours les 23 février, 1er et 22 mars, pour aller manifester. On ne parle pas de jeunes rebelles, ont parlé d'étudiants à la maîtrise et au doctorat.

l'accessibilité chez la frange moins nantie des candidats aux études supérieures. N'en déplaise aux élites bien pensantes, sans doute peu abonnées aux soupes populaires, ce discours a des racines.

Tout récemment, les dirigeants du réseau de l'Université du Québec ont manifesté des préoccupations bien réelles et documentées quant aux conséquences de la hausse sur une clientèle dont les parents n'ont pas fréquenté l'université, ou encore les cohortes d'étudiants à temps partiel, déchirés déjà entre le travail et les études.

En France, les présidents d'université s'inquiètent de l'inégalité dans l'accès à l'enseignement supérieur en même temps qu'ils causent droits d'entrée — ça se peut! La même inégalité, précisément, qui a mené les étudiants du Canada à manifester au début du mois, pestant contre des taux spectaculaires d'endettement. Cela aussi qui a motivé le premier ministre de l'Ontario, Dalton McGuinty, à annoncer en décembre un programme de réduction de 30 % des droits de scolarité.

Sur notre propre scène locale, certains faits d'armes ne doivent pas être oubliés: le gouvernement Charest promet un généreux programme de prêts et bourses, mais nous n'en avons pas encore vu la couleur. Cet engagement reste précédé d'un horrible faux pas, commis en 2004, avec la transformation de 103 millions de bourses en prêts, une décision qui ciblait les plus vulnérables. Huit ans plus tard, en quoi ce groupe retient-il davantage l'attention du gouvernement?

La bourde de 2004 avait soulevé une redoutable et efficace vague étudiante, avec une grève générale percutante. Cet épisode peut-il être répété? Les 18-24 ans, qui n'ont offert que 41 % de participation aux élections de 2008, doivent maintenant joindre le geste à la parole.

La pétition pour une assemblée générale spéciale sur le vote de grève illimitée est complétée.

Moi, j'en ai assez de dettes d'études et je paye déjà assez cher. Si Charest cherche de l'argent, qu'il commence par couper au ti



- namis de l'industrie de la corruption et qu'il finance les institutions anglaises au prorata de la minorité anglophone historique, soit au plus 3% de la population.
- Dominique Beaulieu, Inscrit, jeudi 16 février 2012 02h12
Même en augmentant les prêts-bourses Quand papa et maman gagnent trop cher et qu'ils ne veulent pas payer ou que la formule de calcul ne tient pas compte du nombre d'enfants aux études, il reste deux possibilités : travailler et nuire à ses études ou bien poursuivre ses parents.
L'instruction doit être gratuite comme dans plusieurs pays européens ou Cuba qui forme les meilleurs médecins au monde.
 - François Ricard, Abonné, jeudi 16 février 2012 06h42
Plutôt que de tourner autour du pot... L'accès à l'université, à cause des sommes faramineuses que nous y investissons, devrait être accordé à ceux qui ont le talent et les aptitudes nécessaires pour réussir, pauvres et riches.
De plus, à chaque étape, l'étudiant devrait être en mesure de démontrer qu'il maîtrise bien le sujet.
Nous avons trop d'étudiants qui, pendant des années, traînent sur les bancs de l'université uniquement parce qu'eux ou leurs parents ont les argents nécessaires à pareil farniente estudiantin.
Le public, qui fournit le gros des argents aux universités, devraient imposer à celle-ci un double système comptable: un pour l'enseignement et la recherche pure et un autre pour la recherche appliquée qui profite surtout aux entreprises. Cette recherche appliquée accapare presque la moitié du budget mais ne représente que 1% des revenus.
Il faut aussi revoir le financement public. Bon an mal an, 35% des argents publics vont pour les universités anglophones. Pourtant la population anglophone, comprenant les transferts allophones, ne représente que 20% de la population. Et c'est comme cela depuis toujours.
A-t-on vraiment besoin de trois universités anglophones? D'où viennent les étudiants anglophones? Une bonne partie d'ailleurs: de l'Ontario, de Colombie-Britannique, d'autres provinces, d'autres pays.
Nous subventionnons des étudiants étrangers et nous n'avons pas assez d'argent pour les nôtres. Cherchez l'erreur.
Chaque année, il y a des dizaines et des dizaines de médecins diplômés de McGill qui ne restent pas au Québec. Bien sûr, ils ne font que retourner chez eux. C'est normal. Nous ferions de même.
Et ce n'est pas une hausse des frais de scolarité pour les nôtres qui va y changer quelque chose.
 - John Mokawi, Inscrit, jeudi 16 février 2012 09h50
Quid des parents?
Je sais que c'est naïf, mais j'aimerais bien voir les parents du Québec défendre le gel et la gratuité scolaire. C'est de leurs enfants dont on parle. Les étudiants actuels, pour la plupart, ne verront pas toute la hausse.
S'il ne le font pas, j'espère qu'ils cotisent dans un fond d'étude.
 - NDNM, Inscrit, jeudi 16 février 2012 10h11
gratuité totale, un choix de société
Il est désespérant de voir toujours la même prose et les mêmes arguments éculés sortir de ces forums en particulier en ce qui concerne les frais de scolarité. Comme dans beaucoup de pays le pratique l'éducation peut être entièrement gratuite à tout les niveaux, ce n'est pas une dépense mais un investissement dans l'avenir de nos enfants et de notre société. Cessons de nous comparer à nos voisins du sud ou de l'ouest pour enfin prendre nos décisions après une réflexion sur la société que nous voulons. Quand on entend le ministre des finances nous dire que chacun doit faire sa part, il y a de quoi bon-dir. C'est oublier que ces mêmes personnes (ministres, avocats, médecins, pharmaciens, grands financier....) qui prônent la fin de la gratuité des études ont eux mêmes profité largement du système dans leur jeunesse. Le remboursement de la dette que les étudiants ont contractés vis à vis de la société se fera par le paiement d'un impôt juste sur le revenu ou sur la capitalisation; c'est là que la réforme doit être faite. Et les entreprises qui profitent largement de la formation haut de gamme donnée par les entreprises doivent également contribuer par des moyens plus coercitifs que ce qu'on voit actuellement surtout que les multinationales ne se gênent pas pour pomper les subventions puis pour fermer les usines ou les centres de recherche laissant une main d'oeuvre qualifiée sur le chômage ou obliger de s'expatrier.
 - Fernand Lavigne, Inscrit, jeudi 16 février 2012 10h36
Inégalités sociales dites vous?
Non et non. Cette grève est injustifiable. D'accord pour que l'État soutienne au besoin les étudiants par des prêts et bourses adéquats. D'accord aussi avec l'idée que les études supérieures sont un bon investissement. Soit. Par conte, si ces grévistes n'ont pas assez de courage pour investir en eux-mêmes, pourquoi alors le ferais-je? Pourquoi le ferais-je au détriment d'autres services essentiels à l'égard de ceux et celles qui n'ont pas le privilège et la capacité de s'instruire?
En tant que bénévole au service de jeunes en difficulté j'invite ces grévistes à démontrer un minimum de sens à l'équité dans l'égalité social justement.
Fernand Lavigne
 - Stephane Thellen, Abonné, jeudi 16 février 2012 10h42
Un enjeu collectif
D'accord avec M. Mokawi. L'accessibilité aux études n'est pas qu'un enjeu lié aux étudiants, ceux aujourd'hui sur les bancs de l'école. C'est un en jeu collectif. Quand Bachand nous dit qu'avec la tarification des services, il veut mettre en chantier une révolution culturelle, ne nous méprenons pas, il s'agit d'une révolution conservatrice, qui vise à ramener le Québec à l'époque pré-moderne, d'Avant la démocratisation de l'éducation, avant le "Qui s'instruit s'enrichit" de Lesage.
 - France Marcotte, Abonnée, jeudi 16 février 2012 12h41
Pas seuls
La lutte des étudiants pour le gel des droits de scolarité remettant en cause les inégalités sociales serait peut-être plus efficace et durable s'ils ne la menaient pas en vase clos. Pourquoi ne les voit-on jamais joindre leurs revendications aux autres luttes aux inégalités sociales; lutte contre la pauvreté, l'accès au logement, au travail...même la lutte pour une exploitation des richesses naturelles plus sensée n'est pas étrangère à leurs revendications.
Mais non, je suppose qu'on préfère les voir bien corseté dans leur silo.
 - France Marcotte, Abonnée, jeudi 16 février 2012 12h51
Et, question de mon fils dont la session sera compromise
La grève est-elle vraiment la façon la plus brillante et la plus efficace de faire entendre ses revendications?
Une pensée différente, Inscrit, jeudi 16 février 2012 13h55
Des idées...
Avant d'entrer dans le sujet j'aimerais clarifier certains points abordés avant.
Une personne aimerait avoir des études gratuites comme à Cuba. Est-ce qu'elle aimerait vivre à Cuba dans un système communiste? Je pense qu'elle aimerait le beurre et l'argent du beurre!
Une autre personne se questionne sur le fait si le Québécois ne subventionne l'étudiant étranger. La réponse est simple : non. Les droits de scolarité sont différents pour les étudiants québécois et pour les étrangers (de province ou de pays).
Je un contact très étroit avec une université francophone en particulier car j'y enseigne. Quand je vois des étudiants avec de iPhones, Blackberries et/ou d'autres gadgets de la même nature, avec des forfaits parmi les plus chers je me demande si la priorité de l'étudiant est à la bonne place.
Vous allez, probablement me répondre que je suis démagogue, ou autre. Je ne suis que pratique! Réduisez le forfait de 50\$ et plus à de forfait de 15\$ par mois et voila, 35\$ par mois, pour 420\$ par année! Je reconnais que ceci est seulement une partie de plus ou moins 1500\$ par année dans cinq ans. Est-ce qu'il y a d'autres endroits ou chercher de l'argent? OUI!!!!
Le pire est que j'ai posé la question à mes étudiants et ils ne sont pas d'accord avec ce mouvement. Ils ne se retrouvent pas ...
Ceci veut dire aussi un fardeau fiscal moins important pour les parents de ceux qui ne vont pas à l'université. Pourquoi est-ce que un complet inconnu payera-t-il pour que vous fassiez vos études de médecine ou ingénierie, par exemple, et vous payera encore une fois en tant que médecin ou ingénieur quelque année plus tard? Ce n'est pas juste! Est-ce la justice sociale dont vous parlez? Je ne pense pas!
Soit tu paye pour tes études et tu demande ton salaire après, soit la société paye tes études et tu travailles gratuitement par la suite quelques année pour rembourser tes études mais tu va là où la société a besoin
 - Une pensée différente, Inscrit, jeudi 16 février 2012 14h00
Des idées...
Pour ceux qui cotisent déjà, à des REEE, autant Ottawa que le Québec y ajoute. Je sais qu'Ottawa mets 20% jusqu'à un certain plafond et pour le Québec je ne sait plus, mais ils sont de la partie.
Donce voila comme les gouvernements subventionnent encore! Mais ils subventionnent ceux qui font eux même l'effort! Ainsi il n'y aura plus des étudiants dans leur dixième année d'université!
 - Dominique Beaulieu, Inscrit, jeudi 16 février 2012 14h29
Parce que ...
"Pourquoi ne les voit-on jamais joindre leurs revendications aux autres luttes aux inégalités sociales"
Parce que nous sommes trop occupés à étudier, même si nous les appuyons. Amenez une pétition, je vais la signer. Mais pour le reste, nous sommes occupés à bâtir notre

avenir. Nous n'avons pas des dizaines d'heures à investir en dehors de nos études. Une session normale est 15 crédits. 1 crédit = 45 heures, soit 3 heures par semaines.

15 crédits = 45 heures par semaines. Et ça, c'est à la condition qu'un ou plusieurs professeurs n'abusent pas, ce qui est souvent le cas en génie, avec les projets et les laboratoires.

Si en plus on est auxiliaire, ça monte à 50 ou 55 heures par semaines. Si on est impliqué, ça monte à 60.

Pour être en santé, il faut bien consacrer 5 heures par semaine au gymnase. Et il y a l'épicerie, le lavage, la cuisine, se laver, la lessive.

Faites le calcul, il ne reste pas grand temps pour dormir, encore moins pour les autres causes, aussi légitimes soient-elles.

- Dominique Beaulieu, Inscrit, jeudi 16 février 2012 14h41
REEE

Encore faut-il avoir les moyens pour cotiser. Si t'es cassé, ok, tu as la subvention du Fédéral de 400 ou 500\$ au début plus 100\$ par ans. Mais en bout de ligne, ça te fait 6000\$ selon les prévisions réalistes. Tu ne vas pas loin avec ça.

Donc, ça prend les prêts-bourses, qui te créent une dette.

- Charles Carrier-Plante, Abonnés, jeudi 16 février 2012 18h08

À madame Marcotte

Vous demandez " La grève est-elle vraiment la façon la plus brillante et la plus efficace de faire entendre ses revendications? "

Oui, la grève est le seul moyen de pression efficace dont nous disposons pour faire entendre nos revendications. Nous étions 30 000 dans la rue le 10 novembre, et malgré tout le gouvernement a continué à camper sur ses positions et à nous considérer avec dédain.

Si nous en sommes réduits au moyen extrême d'une grève générale illimitée, ce n'est pas par caprice, mais par nécessité.

- Charles F. Labrecque, Abonnés, jeudi 16 février 2012 19h27

Anti-social

J'ai rarement vue un action aussi anti-social exigé par des étudiants. Comment des adultes pourvus d'une intelligence supérieure puissent exiger que les études soient payées en parti par des ouvriers n'ayant pas eu la chance d'accéder aux études supérieures à l'aide de leurs impôts gagnés à petits salaires. Ce qui est encore plus ingrat ces mêmes étudiants une fois sortis de l'université ils viendront exploiter honteusement ces mêmes travailleurs en leurs refilant des honoraires très élevés pour les services que ces ouvriers auront de besoins. Honte à ces exploiters en herbe.

- Lise Moga, Inscrit, jeudi 16 février 2012 19h49

C'est presque gratuit au secondaire, pourtant on décroche.

"Non seulement est-elle entérinée par ce gouvernement qui en a fait un credo au point de ne plus écouter les opposants, mais en plus, elle recueille l'adhésion populaire."

Le gouvernement écoute peut-être plus que vous ne le pensez les gens qui déjà se font siphonner pour payer le 85% de la balance qui leur est refilé pour cet item. Normalement, il faut 3 ans pour obtenir un bac, combien éternisent la chose. Les prêts et bourses ont été bonifiées pour les moins nanties, alors!

J'ai aidé mes enfants à défrayer le coût de leurs études. Elles avaient l'obligation de réussir et l'échec était à leur compte. On s'est tous serré la ceinture pour y parvenir; les bébelles, elles s'en procureraient quand elles gagneraient. Je ramassais les coupons rabais de 50¢, 75¢ ou \$1.00 pour diminuer le coût de l'épicerie... c'était loin du récit qu'évoquait une étudiante à Jn.-Luc Mongrain lorsqu'elle exposait son budget: pauvre petite, il ne lui restait que \$40,00/semaine pour la sortie aux bars. Nous sommes passées à travers et maintenant, j'ai besoin de passer le flambeau de la "maternité" à d'autres, ils ont des parents, ces étudiants! Et déjà, d'autres trépigent à ma porte, avec leurs besoins non moins virulents, "pour tenter de SE redistribuer équitablement!" le fruit de mon travail déjà le plus amputé de toute l'Amérique du Nord.

- Bernard Gadoua, Inscrit, jeudi 16 février 2012 19h56

Le fond de l'affaire: la mobilité sociale

Le débat autour des frais de scolarité est en fait un débat sur les inégalités sociales et la mobilité sociale. Le Devoir avait très bien relaté le fait que la contribution accrue des étudiants n'aurait que très peu d'effets sur les finances de l'État. Donc, s'il ne s'agit pas de calculs comptables de quoi s'agit-il? En fait, le Parti libéral et la CAQ projettent de réduire l'accès des classes populaires à la classe moyenne supérieure, convaincus qu'ils sont que la classe moyenne se sent fragilisée par la menace d'une relégation économique de ses rejetons. Ainsi, ils font le pari que les individus appartenant à la classe moyenne, qui votent bien davantage aux élections que ceux issus des classes populaires (il n'y a qu'à voir les taux de participation dans les comtés les plus pauvres de la province pour s'en convaincre), leur permettront de faire des gains électoraux.

Le premier argument, celui des finances de l'État et du refus des hausses d'impôts «pour la classe moyenne» a été démonté par des études factuelles qui démontrent le caractère marginal de la hausse des droits sur les finances de l'État, ce qui n'empêchera pas les deux partis en question de nous le répéter, car les classes moyennes d'aujourd'hui sont déjà tellement endettées qu'elles considèrent que tout transfert de richesses vers les plus pauvres ne se fait qu'à ses dépens et constitue un tribut trop élevé pour ses finances personnelles; le second, celui de la tarification de l'utilisateur-payeur (ou ce qu'on nomme dans les administrations universitaires «l'approche-client») est en fait un choix politique qui vise à restreindre les individus talentueux des classes populaires d'avoir un accès financièrement raisonnable à l'ascension sociale. Car l'endettement, qui est son corollaire, atteint déjà des niveaux critiques qui font que «l'égalité des chances»

ne se fait que par un handicap de départ sur le marché du travail...

@BGadoua

- Jean-Philippe Zamojski, Abonnés, jeudi 16 février 2012 20h37

Problème de la classe moyenne

Les étudiants réellement touchés par les problèmes en éducation sont ceux provenant de la classe moyenne. Les plus pauvres sont pris en charge avec le programme de prêts et bourses. et les plus riches, on l'espère, sont pris en charge par les parents. La classe moyenne, celle à qui l'on refuse les bourses sous prétexte que les parents assurent la responsabilité de l'éducation de leurs enfants et que, ces mêmes parents, ne sont pas en mesure d'assurer: frais de scolarité, logement, etc. (noter que l'étudiant peut travailler autour de 15 heures/semaine sans problèmes), sont pris à travailler beaucoup plus et à entrer dans un cercle vicieux qu'est celui-ci: n'est pas admissible aux prêts et bourses pour l'excellence = travailler plus = moins de temps pour l'étude = notes moins élevées = n'est pas admissible aux prêts et bourses pour excellence. Le problème de l'éducation n'est pas simple à régler certes, mais ce n'est pas en augmentant les frais de scolarité qu'il va se régler.

signé: étudiant universitaire de la classe moyenne s'en sortant bien malgré tout! J'aimerais que plusieurs aient cette chance...

- Éric Pauzé, Abonnés, vendredi 17 février 2012 01h23

Nous travaillons pour la société

Dans la situation dans laquelle je suis, je trouve insultants plusieurs des arguments de certaines personnes critiquant la grève. Je suis étudiant en enseignement et lorsque j'entends les arguments du gouvernement et gens qui disent que l'éducation est un bon investissement financier, je n'ai d'autre choix que de constater que je n'entre pas dans cette catégorie, et ce sera encore moins le cas après la hausse. Le jeune s'inscrivant en éducation sait qu'il ne gagnera que la moitié de ce que valent les services qu'il rendra à la société, mais il le fait par passion.

Lorsque je lis des commentaires de gens qui trouvent que les étudiants en demandent trop à la société, je réponds que moi, mes collègues et nombre d'universitaires sommes à l'école justement dans le but de contribuer à la société et qu'il serait dommage de se priver de la contribution de ces jeunes pleins de potentiel.

Lorsque je lis d'autres commentaires ci-haut comme quoi les étudiants ne sont que des exploiters de la société, que si nous ne voulons pas de cette hausse c'est pour exploiter encore plus cette société à laquelle nous allons refiler nos honoraires trop élevés une fois gradués, je vous répond que justement, ces futurs gradués qui chargeront des sommes gigantesques ne sont pas ceux qui font la grève, étant conscient de cette réalité qui est la leur, bien souvent.

Les étudiants qui sont dans la rue veulent leur chance. Nous avons notre place dans la société POUR la société, et nous voulons simplement y accéder.

RADIO-CANADA: Droits de scolarité au Québec: Portrait du mouvement étudiant – Mise à jour le mercredi 15 février 2012 à 14 h 05 HAE

Selon le ministère de l'Éducation, le Québec compte quelque 475 000 étudiants aux niveaux collégial et universitaire. Si plusieurs associations étudiantes sont indépendantes, ou regroupées au sein de mêmes institutions, on entend surtout

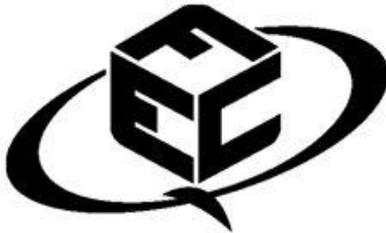
parler, en ce temps de contestation, des grands regroupements d'associations étudiantes.

Ensemble, la FEUQ, la FEUQ et la CLASSE représentent environ 275 000 étudiants collégiaux et

universitaires. Voici un portrait des principales forces en présence du mouvement étudiant.

Fédération étudiante collégiale du Québec (FECC)





La FECQ regroupe 23 associations étudiantes représentant plus de 80 000 étudiants. Créée en 1990, la FEUQ a pour mission de défendre les droits et les intérêts des étudiants collégiaux du Québec et elle « refuse de s'emmu- rer dans une idéologie ou une utopie quel- conque ».

La FECQ a participé, en 2005, aux négociations qui ont mené à une [entente de principe](#) avec le gouvernement après un important mouvement de grève. Elle avait par la suite laissé le choix à ses membres de voter pour ou contre l'offre de Québec.

[Site web de la FECQ](#)



La Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ)

Cette fédération regroupe 15 associations repré- sentant 125 000 étudiants. Elle a été créée en 1989 à la suite du dégel des frais de scolarité. La FEUQ a pour principal mandat de défendre les droits et les intérêts des étudiants, notamment auprès des gouvernements, des intervenants du domaine de l'éducation et des intervenants de la société civile.

La FEUQ était des négociations de 2005 qui ont mené à une [entente de principe](#) avec le gouver- nement après la grève causée par la réforme du régime d'aide financière aux études.

[Site web de la FEUQ](#)

Coalition large de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (CLASSE)



La CLASSE (Coalition large de l'ASSÉ) est une coalition temporaire créée autour de l'ASSÉ afin de lutter contre la hausse des frais de scolarité et de coordonner la grève générale illimitée qui aura lieu durant l'hiver 2012. Elle regroupe actuellement plus de 70 000 membres de quelque 27 associations étudiantes collégiales et universitaires.

Quant à l'Association pour une solidarité syndi- cale étudiante (ASSÉ), c'est une organisation de type syndical qui regroupe plus de 40 000 membres dans plusieurs associations étudiantes à la fois collégiales et universitaires du Québec. L'ASSÉ présente une philosophie différente de celle des autres associations étu- diantes nationales, prônant notamment la gratui- té scolaire à tous les niveaux et pour tous.

[Site web de la CLASSE](#) [Site web de l'ASSÉ](#)

Confédération des associations d'étudiants et étudiantes de l'Université Laval (CADEUL)



La Confédération des associations d'étudiants et étudiantes de l'Université Laval représente tous les étudiants inscrits au premier cycle à l'Univer- sité Laval.

Avec près de 80 associations départementales et facultaires, et plus de 28 000 membres, la CA- DEUL est la plus importante association étu- diante de premier cycle du Québec. La CADEUL s'est désaffiliée de la FEUQ après un référendum en 2005.

[Site web de la CADEUL](#)

LE DEVOIR: Opinion: Universités - Hausse des droits contre dérives immobilières..., par Michel Seymour, Louis Dumont, Jean-Claude Marsan et Daniel Turp, professeurs à l'Université de Montréal – Mercredi 15 février 2012



Photo : Jacques Grenier - Le Devoir
L'édifice du 1420, boulevard du Mont-Royal

Pourquoi le gouvernement québécois a-t-il choisi de hausser les droits de scolarité dans les uni- versités? La première raison est qu'il n'envisage plus de réclamer le redressement de l'investis- sement fédéral à la hauteur où il se situait en 1994-1995, au moment où le gouvernement fédéral choisissait de rétablir l'équilibre dans ses propres finances publiques en réduisant les transferts aux provinces, notamment en éduca- tion supérieure. La seconde raison est que, lorsque son équilibre budgétaire fut atteint, le gouvernement fédéral estima, dans le contexte d'une quasi-défaite référendaire au Québec, qu'au lieu de rétablir les transferts, il valait mieux investir directement auprès des étudiants, des chercheurs, des centres et des universités pour s'assurer d'une plus grande visibilité auprès des citoyens canadiens. Les principales mesures adoptées furent le programme des bourses du millénaire, le programme des chaires de re- cherche du Canada, la mise sur pied de la Fonda- tion canadienne pour l'innovation, le programme des grands travaux concertés et les hausses accordées aux principaux organismes subven- tionnaires (IRSC, CRSNG, CRSH).

Dérives immobilières

Dopées par les subventions de recherche, les universités canadiennes faisaient quand même face à d'importants déficits de fonctionnement que la plupart d'entre elles comblèrent par des hausses importantes de droits de scolarité. Les universités québécoises, elles aussi aux prises avec des difficultés financières, s'engagèrent alors dans une lutte féroce pour s'accaparer les «clientèles» étudiantes et ainsi hausser leurs subventions en provenance du gouvernement du Québec. Cela les a conduites à la construction inutile de campus à proximité des universités concurrentes. Cela a conduit aussi l'UQAM dans la dérive immobilière de l'îlot Voyageur. Et cela conduit actuellement l'UdeM dans une dérive immobilière à la gare de triage d'Outremont.

En effet, alors que le recteur Vinet prévoyait en 2007 devant l'Office de consultation publique de Montréal des coûts s'élevant à 3000 \$ par mètre carré brut pour développer un second campus à la gare de triage d'Outremont dont la superficie est estimée à 280 000 mètres carrés (soit 840 millions de dollars), la Ville de Montréal annon- çait le 20 janvier 2012 des coûts atteignant 1,6 milliard de dollars pour le développement du même projet! Une augmentation de 100 % en cinq ans!

La saga du 1420, boulevard du Mont-Royal

Cet éparpillement coûteux du développement immobilier de l'UdeM s'est effectué aux dépens d'un plus modeste projet de densification sur le campus de la Montagne. Sur les 50 000 mètres carrés nets en besoin d'espace pour l'UdeM reconnus par le gouvernement québécois, 22 000 mètres carrés nets peuvent être pris en charge par la rénovation du 1420, boulevard du Mont-Royal, un immeuble patrimonial situé à l'est du campus que l'Université a acquis en 2003. Cet immeuble était destiné au départ à accueillir l'École de santé publique, mais la direc- tion de l'Université, charmée par l'acquisition des terrains de la gare de triage d'Outremont pou- vant servir à la construction d'un nouveau cam-

pus, s'est employée très tôt à brosser un tableau sombre concernant les coûts de mise à niveau du 1420, Mont-Royal. Elle décida de le mettre en vente et un promoteur souhaite en faire un immeuble à condos de luxe.

Obnubilée par la terre promise d'un second campus à Outremont, la direction de l'UdeM prétendit que les coûts de rénovation du 1420, boulevard du Mont-Royal s'élevaient à plus de 140 millions de dollars en s'appuyant sur des études bâclées et faites à la hâte. Elle prétendit aussi qu'elle faisait face au refus des gouverne- ments de financer cette rénovation, alors que la direction n'a jamais tenté sa chance de deman- der de l'argent pour rénover le 1420, Mont-Royal lors des deux concours fédéraux du programme d'infrastructure du savoir, et ce, en dépit de la recommandation expresse de l'Office de consul- tation publique de Montréal. Elle refusa aussi d'approcher à nouveau le gouvernement du Québec qui venait tout juste de hausser ses subventions en infrastructure, et ce refus, encore une fois, fut exprimé en dépit d'une recomman- dation explicite de l'OCPM. Elle prétendit que si elle ne vendait pas l'établissement, les locaux resteraient inoccupés. Or, ce pavillon accueille déjà le centre de recherche BRAMS et pourrait accueillir aussi le Département de géographie qui est logé dans l'insalubre pavillon Strathcona, de même que la Faculté de théologie, la Faculté d'éducation permanente, quelques unités présen- tement situées sur l'avenue du Parc, ainsi qu'une partie de la Faculté de musique qui est désespé- rément à la recherche de locaux pour y aména- ger des salles de répétition, des ateliers et une discothèque de 20 000 disques vinyles.

Au lieu d'engloutir plus de 9 millions de dollars dans la location d'immeubles comme le Strath- cona et celui de l'avenue du Parc, elle pourrait se servir de cet argent pour rembourser progressi- vement les coûts de rénovation du 1420.

Mais la direction de l'Université ne l'entend pas de cette façon. Elle a envisagé, entre autres, le

scénario d'un déplacement de la Faculté de musique et de la salle Claude Champagne vers le campus projeté à la gare de triage d'Outremont. Livrant en pâture aux promoteurs immobiliers sa Faculté de musique et la salle Claude Champagne, ces deux établissements risquent à leur tour de se transformer en immeubles à condos de luxe.

Paradoxalement, la direction de l'Université assure ne pas être en mesure de trouver les 140 millions qu'elle estime nécessaires pour rénover le 1420, Mont-Royal, alors qu'elle prétend pouvoir trouver le 1,6 milliard requis pour construire un autre campus à la gare de triage d'Outremont.

Trois ordres de gouvernement

Cette dérive immobilière ne peut se faire sans la complicité des gouvernements. Il y a tout d'abord celle de la Ville de Montréal qui voit d'un

bon oeil le développement d'immeubles à condos de luxe (l'ancien collège Marianapolis, le 1420, boulevard Mont-Royal) et, qui sait bientôt peut-être, l'ancien hôpital Royal Victoria, car cela rapportera gros en impôts fonciers. Il y a aussi la complicité des gouvernements québécois et canadien qui sont réticents à financer les universités québécoises adéquatement pour assurer des bourses d'études supérieures à tous les étudiants de doctorat, pour réduire le ratio étudiants/professeur ou pour répondre aux besoins quant aux frais indirects de recherche, mais qui sont ouverts à des investissements immobiliers parce que, comme chacun sait, «lorsque l'industrie de la construction va bien, tout va bien».

Les étudiants ont le dos large

Comment résoudre alors le problème du sous-financement des universités? On se tourne vers les étudiants et on leur demande de payer la

note. Le gouvernement fédéral est trop préoccupé d'assurer sa visibilité par un investissement direct en faveur des établissements, principalement dans le secteur de la recherche. Le gouvernement québécois est trop préoccupé de ne pas provoquer de tensions avec le gouvernement fédéral et il est trop accaparé par une vision du développement économique qui subordonne le fonctionnement adéquat des universités au dynamisme de la construction immobilière. Et le gouvernement municipal est trop obnubilé par le désir de profiter d'impôts fonciers accrus. C'est dans ce contexte que l'on se tourne vers les étudiants pour leur demander de payer eux-mêmes pour le redressement de la situation financière des universités.

LA PRESSE: Chronique: Les enfants gâtés, par Rima Elkouri – Mercredi 15 février 2011

Après les éducatrices en grève, c'est au tour des milliers d'étudiants protestant contre la hausse des droits de scolarité de se faire traiter d'enfants gâtés. De quoi se plaignent-ils donc? demande-t-on. Le Québec n'est-il pas la province canadienne où les droits de scolarité sont les moins élevés? Les étudiants québécois ne se rendent-ils pas compte que, même avec la hausse prévue, leurs droits de scolarité resteront inférieurs à la moyenne canadienne?

Il est vrai que les étudiants québécois sont, de tous les Canadiens, ceux dont les droits de scolarité sont les moins élevés. Mais loin d'être une tare, cette différence m'apparaît comme le reflet de valeurs progressistes pour lesquelles les étudiants ont raison de descendre dans la rue. Car avant de se battre contre une hausse de 1625\$ sur cinq ans, les étudiants se battent pour un principe et non le moindre: le droit à l'éducation. Une prérogative qui est aussi un choix de société, au même titre que l'universalité des soins de santé.

La qualité de l'enseignement a un prix, soit. Mais si on considère que l'éducation est réellement un droit et non un luxe, si on croit à l'égalité des chances, il est injuste de refiler la facture à des étudiants endettés qui peinent de plus en plus à joindre les deux bouts. Il est injuste de hausser les droits de scolarité de 75%.

Qui écoperait? D'abord, les étudiants issus de la classe moyenne. Considérés trop riches pour avoir accès aux prêts, ils crouleront davantage sous les dettes ou décrocheront. Écoperont aussi les jeunes de milieux défavorisés qui tendent à surestimer les coûts et à sous-estimer les bénéfices des études universitaires. Résultat: une population étudiante qui pourrait être de moins en moins diversifiée, où les jeunes qui ne viennent pas de milieux aisés peineraient à se tailler une place. À long terme, c'est toute la société qui se priverait de leur contribution.

Pour s'en convaincre, on peut comparer le profil des étudiants en médecine québécois à ceux des autres provinces canadiennes. Au Québec, les facultés de médecine comptent plus d'étudiants provenant de familles modestes que dans le reste du Canada, soulignait une étude publiée en 2010 dans la revue spécialisée *Medical Education*. Selon les chercheurs, cela s'explique en bonne partie par les droits de scolarité plus bas.

Fait intéressant, l'enjeu n'en est pas seulement un d'égalité des chances pour les étudiants, mais aussi d'accès aux soins pour toute la population. Car les étudiants en médecine de quartiers ou de régions rurales peu favorisés sont plus portés à aller y pratiquer, nous disait cette même étude. Cela montre bien qu'une hausse des droits de scolarité peut avoir des répercussions sur l'en-

semble de la société. Des répercussions que l'on aurait tort de sous-estimer.

Au Québec, les acquis en matière d'accès aux études supérieures restent fragiles. On sait que le goût d'étudier est grandement influencé par la scolarisation des parents. On peut se réjouir du fait que, malgré tout, plus de 40% des étudiants sont des étudiants dits «de première génération», dont les parents n'ont jamais mis les pieds à l'université. Même si le gouvernement promet d'ajuster l'aide financière, il est illusoire de croire qu'une hausse des droits ne les affectera pas.

Les études sont un «investissement rentable», martèlent les partisans de la hausse, qui demandent que les étudiants fassent leur part aujourd'hui comme ils auront de meilleurs salaires demain. On oublie dans l'équation que les diplômés qui auront la chance d'avoir de bons salaires feront leur part de toute façon en payant davantage d'impôts.

Au-delà des calculs comptables, la question de fond en est une de principe. L'éducation ne devrait pas être un luxe ou un produit de consommation comme un autre à payer en mille versements inégaux. Ce devrait être un droit qui permet à la société d'aspirer à un bien commun.

CYBERPRESSE: Le débat du jour: Droits de scolarité: la grève est-elle justifiée? - Mis à jour le 15 février 2012 à 18h50 |



Patrick Sanfaçon, La Presse

Environ 10 000 étudiants ont manifesté mardi à Montréal et à Québec.

Les étudiants des universités et des cégeps sont-ils justifiés de déclencher une grève générale illimitée pour contester la hausse des droits de scolarité?

LES COMMENTAIRES DOIVENT ÊTRE SIGNÉS.



Photothèque Le Soleil, Carl Thériault
Le président de la Fédération étudiante collégiale du Québec, Léo Bureau-Blouin.

UNE GRÈVE LÉGITIME

Certains pourraient croire que la grève étudiante n'est pas légitime, car la hausse de 1625\$ des droits de scolarité proposée par le gouvernement Charest n'aura pas d'impacts sur les étudiants et leur famille. Or, rien n'est plus faux. Mettons-nous à la place d'une famille de la classe moyenne qui n'a pas d'épargne et qui est déjà lourdement taxée. Comment voulez-vous que cette famille trouve 1625\$ de plus dans son budget? En augmentant les frais, on empêchera certaines de ces familles d'envoyer leurs enfants à l'université. D'ailleurs, toutes les études sérieuses démontrent que lorsque les frais aug-

mentent, moins d'étudiants s'inscrivent. Cette diminution du nombre d'étudiants aura de conséquences importantes, car pour performer dans un contexte économique difficile, le Québec doit tout faire pour que le maximum de jeunes aille les moyens de supporter la société québécoise. Cette grève étudiante est d'autant plus légitime lorsqu'on constate les problèmes de mauvaise gestion dans les universités. Pourquoi ne pas faire le ménage dans les universités au lieu de piger davantage dans les poches des étudiants et de leur famille? Les étudiants se mobilisent pour l'avenir du Québec et ils ont besoin du support de tous les Québécois.



Photo: Robert Mailloux, Archives La Presse
Guy Breton, Recteur de l'Université de Montréal
NON !

Tout d'abord, les étudiants ne feront pas la grève, car ils ne sont pas des employés. Ils boycotteront leur propre formation. Les droits de scolarité actuels et la proportion du coût de la formation qu'ils représentent sont, en dollars constants, une fraction de ce qu'ils étaient il y a 20, 40 ou 60 ans. Il y a ici une question d'équité intergénérationnelle. Les universités du Québec sont clairement moins financées que leurs comparables du reste du Canada - de l'ordre de 25 % par étudiant. Elles sont pourtant soumises aux mêmes règles d'agrément de leurs programmes professionnels et doivent répondre aux mêmes attentes de leurs étudiants. Il y a ici un danger de dégradation de la qualité globale de l'enseignement supérieur au Québec : un risque de ghettoïsation du Québec. L'augmentation prévue représente 1 \$ de plus par jour (325 \$/année). De plus, 35% de cette hausse raisonnable sera retournée aux étudiants les moins fortunés par le biais du régime d'aide financière. Cette mesure accroîtra un des plus généreux régimes gouvernemental d'aide financière aux études au Canada. Il ne faudrait pas se priver d'une augmentation de l'accessibilité pour ceux qui en ont besoin. Malgré tout cela, le Québec sera, en 2016-2017, l'un des endroits en Amérique où les diplômés universitaires seront les moins coûteux.



Louis Bernard, Consultant et ancien haut fonctionnaire au gouvernement du Québec

GRATUITÉ AU PREMIER CYCLE

On ne peut discuter intelligemment des droits de scolarité universitaires sans d'abord réfléchir sur la nature et la finalité de l'université moderne. Les temps ont changé et les exigences du marché du travail au XXI^e siècle requièrent une main-d'oeuvre beaucoup plus qualifiée qu'autrefois. Ce qui fait que le premier cycle universitaire est devenu progressivement une école professionnelle orientée sur la formation des travailleurs dont a besoin la société du savoir. Ce qui caractérisait l'université dans le passé, c'est-à-dire la recherche et l'analyse critique, est maintenant réservé aux études de deuxième et troisième cycles. C'est pourquoi la gratuité de l'éducation, qui prévaut chez nous jusqu'à la fin du cégep, devrait être étendue, pour les étudiants québécois, jusqu'à la fin du premier cycle universitaire. C'est dans l'intérêt de la société québécoise autant que dans celui des étudiants. Par contre, les étudiants non québécois, à moins qu'ils bénéficient d'ententes avec leur pays d'origine, devraient payer des droits de scolarité semblables à ceux qui prévalent chez nos voisins.



Marc Simard, Professeur d'histoire au collègue François-Xavier-Garneau à Québec

MISÉRABILISME ET CORPORATISME

Le graphique reproduit dans *La Presse* du 15 février démontre qu'avec les hausses de droits de scolarité décréées par le gouvernement Charest, ceux-ci rejoindront en 2016-2017 le niveau qu'ils avaient en 1968 en tenant compte de l'inflation. En somme, si certains gouvernements n'avaient pas gelé lesdits droits, leur augmentation aurait naturellement suivi le cours des prix et nous nous serions épargné plusieurs psychodrames collectifs.

La stratégie actuelle du mouvement étudiant repose sur deux impostures. D'une part le misérabilisme (les pauvres étudiants s'endetteront et plusieurs d'entre eux devront décrocher), qui leur vaut le soutien des bonnes âmes, mais qui ne résiste pas au test de la réalité (bonification du programme de prêts et bourses et absence de preuve empirique de l'effet décrochage). D'autre part, l'égalité des chances, qui repose sur un grossissement excessif des effets à la marge de la mesure et qui trouve résonance chez le gauchiste qui sommeille au sein de plusieurs membres de notre élite. J'écarte ici la blquette sur la marchandisation de l'éducation, risible par son simplisme. Je continuerai à dénoncer le corporatisme borné des étudiants qui contestent la hausse des droits tant qu'ils n'auront pas répondu autrement que par des sophismes sur l'accessibilité et l'égalité aux questions suivantes : pourquoi l'étudiant universitaire de 2012 ne paie-t-il qu'environ les deux tiers de ce que payait celui de 1968? Pourquoi les contribuables du Québec, dont une bonne part gagne moins que ce que gagneront ces futurs nantis, se saigneraient-ils pour les aider dans leur ascension sociale? Et pourquoi les universités québécoises continueraient-elles à être *ad vitam aeternam* les parents pauvres en Amérique du Nord?



Photo: Robert Skinner, La Presse
Claudette Carboneau, Ex-présidente de la CSN

POURQUOI LA MOYENNE CANADIENNE ?

Oui, les étudiants ont raison de prendre la rue pour défendre le droit à l'éducation. Je ne connais aucun autre groupe auquel on veut imposer 70% d'augmentation en 5 ans après de nombreux autres ajustements à la hausse. Les étudiants ne refusent pas de faire leur part, ils la feront quand ils auront de meilleurs emplois. Cette supposée obligation de rejoindre la moyenne canadienne ne tient pas la route. De grâce plus de voileure et moins de prime dans la définition de nos aspirations collectives! Nous devons être fiers de nos valeurs et de nos choix de société qui ont permis de démocratiser l'éducation au bénéfice de toute la société. Nos politiques en matière de droits de scolarité avaient fait de nous les champions canadiens quant aux inscriptions aux cégeps et pour la mixité de notre population étudiante en médecine. Dommage de constater que le grand rendez-vous convoqué par les libéraux sur l'avenir du Québec, qui avait hissé l'éducation en tête des priorités, n'était qu'une cynique opération de relations publiques. Voilà qui ne manque pas de mettre en valeur l'engagement des jeunes en faveur du bien commun et du progrès. Loin d'être des individualistes et des enfants gâtés, ils méritent notre respect et notre appui.



PHOTO FOURNIE PAR DENIS BOUCHER
Denis Boucher, Associé au sein d'un cabinet de relations publiques

INUTILE ET NUISIBLE

La grève est probablement le pire moyen de pression que les étudiants peuvent utiliser pour faire valoir leur point de vue. C'est non seulement inutile mais c'est en plus nuisible à leurs études. Personne n'aime payer plus d'impôt, de taxe ou de frais. Les étudiants ne font pas exception. Malheureusement, la part de l'État, donc des contribuables, est déjà énorme dans le financement des institutions post-secondaires. Or, les contribuables n'en peuvent plus de payer. Il est donc demandé aux étudiants, qui recevront un énorme retour sur leur investissement par le biais d'emplois bien rémunérés, de payer une plus juste part de ce qu'il en coûte pour qu'ils puissent acquérir ces connaissances nécessaires à leur future carrière. Il est vrai que les étudiants ne roulent pas sur l'or mais ils ne sont pas les seuls à avoir à faire des choix budgétaires. En passant, on parle ici d'un montant supplémentaire de 27 dollars par mois la première année (c'est moins que le prix d'un café par jour). Les étudiants auraient donc avantage à relativiser leurs « malheurs ». On est bien loin de ce qu'il en coûte ailleurs au Canada et dans bien d'autres pays.



Guy Ferland, Professeur de philosophie au collège Lionel-Groulx de Sainte-Thérèse

LA GRÈVE EST UN DEVOIR

Non seulement les étudiants sont justifiés de déclencher une grève générale illimitée, mais c'est même leur devoir. En effet, il est presque indécent que nous voulions faire payer les études de ceux-là mêmes qui vont devoir supporter toute leur vie l'inversion de la pyramide démographique. Pendant leur vie active, les jeunes étudiants d'aujourd'hui vont payer plus de taxes et d'impôts qu'aucune autre génération. Ils vont travailler plus longtemps et auront moins de vacances. Ils vont contribuer davantage aux régimes de retraite que leurs prédécesseurs pour en bénéficier moins. Ils vont supporter tout le fardeau du vieillissement de la population. En plus, on veut qu'ils paient pour acquérir le savoir qui va servir à toute la société vieillissante? Les travailleurs qui profiteront de tous les avantages du nombre à la retraite, ne pourraient-ils pas fournir un effort financier pour que les jeunes en formation aient au moins une fois dans leur vie un moment de répit? Ce serait la moindre des choses, puisque l'accès à l'éducation supérieure des jeunes va permettre à toute la population de

vieillir relativement bien. Cette grève générale illimitée cache mal un conflit de générations qu'on ne veut pas assumer, mais qui va éclater au grand jour.



PHOTO FOURNIE PAR GAÉTAN FRIGON
Gaétan Frigon., Président exécutif de Publipage inc, ex-PDG de la SAQ et de Loto-Québec

LES ÉTUDIANTS SE TIRENT DANS LE PIED

On parle souvent du modèle québécois pour justifier les services que l'on veut avoir de notre gouvernement du Québec : soins médicaux gratuits, assurance médicaments à bas prix, garderies à 7\$, éducation gratuite (ou presque), etc. Mais chaque fois, le coût de ces services est, totalement ou en partie, payé à même les revenus généraux du gouvernement. Et ces revenus ne sont pas sans fond. On a beau dire que la santé, c'est essentiel, que l'éducation, c'est essentiel aussi. Mais en bout de ligne, quelqu'un doit payer pour ces services supposément «gratuits». Et dans ce contexte, la hausse des droits de scolarité décrétée par le gouvernement est complètement justifiée. Les étudiants des universités et des cégeps peuvent dire ce qu'ils veulent, mais quelqu'un va devoir payer un jour pour leur éducation. Si ce n'est pas eux, c'est que la facture est pelletée par en avant. Leurs enfants et petits-enfants devront alors la payer. En autant que je suis concerné, il n'y a aucune raison qui justifie le déclenchement d'une grève générale illimitée. Et j'espère que, cette fois, le gouvernement va tenir son bout, considérant que, en bout de ligne, les étudiants se tirent dans le pied.



PHOTO FOURNIE PAR MÉLANIE DUGRÉ
Mélanie Dugré, Avocate

UNE GROSSE BOUCHÉE

Au cours de mes études universitaires, j'ai constaté que le Québec était la risée des étudiants étrangers, particulièrement entre les murs de l'université anglophone que j'ai fréquentée. On pouvait compter à la pelle les étudiants qui profitaient du faible coût des droits de scolarité le temps d'un cycle d'études et qui, une fois leur diplôme obtenu, retournaient mener ailleurs leur vie de contribuables et de payeurs de taxe. Il me semble qu'il y a des limites à jouer le dindon de la farce. Ceci étant, les chiffres parlent et il est possible de leur faire dire à peu près n'importe quoi. Si une augmentation de 1625\$ sur 5 ans,

soit une moyenne d'un peu plus 300\$ par année, n'apparaît pas déraisonnable à première vue, il faut néanmoins admettre que cela représente une augmentation de près de 75%, ce qui peut constituer une grosse bouchée difficile à mastiquer, particulièrement pour les jeunes issus de milieux défavorisés. On ne peut être contre le droit à l'éducation et les valeurs progressistes qui le nourrissent. Mais on peut certainement s'objecter à un gel *ad vitam aeternam* des frais de scolarité. Entre le *statu quo* et l'augmentation annoncée, il y a peut-être un juste milieu qu'il convient de trouver en négociant de bonne foi.



Archives
Michel Kelly-Gagnon, PDG de l'Institut économique de Montréal

LA LOTERIE

Les étudiants qui font la grève se pénalisent eux-mêmes, puisqu'ils sont les premiers bénéficiaires de leur formation. L'éducation est un investissement, et un investissement très rentable. À l'heure actuelle, la dette étudiante moyenne s'élève à 14 000\$, alors qu'on estime qu'un bachelier gagnera entre 600 000\$ et 1 million de dollars de plus durant sa vie qu'un diplômé du secondaire sans autre formation. Diplômé d'une université, c'est gagner à la loterie! Voyez-vous souvent des gagnants faire la grève et réclamer à hauts cris qu'on diminue le prix du billet? Bien sûr, tous ne gagneront pas également. Une étudiante en médecine peut espérer un revenu beaucoup plus élevé que la plupart des diplômés, disons par rapport à un étudiant en sciences politiques. Est-il juste que les deux paient les mêmes droits de scolarité? Bien sûr que non. C'est même tout à fait inéquitable. Le gouvernement devrait laisser chaque université fixer elle-même ses droits de scolarité et il devrait se concentrer plutôt à aider ceux qui en ont réellement besoin.



Jean-Pierre Aubry, Économiste et fellow associé au CIRANO

LES INTOUCHABLES

Dans les 40 dernières années, les droits de scolarité de base dans les universités québécoises ont crû bien moins que l'indice des prix à la consommation et encore bien moins qu'un indice du salaire moyen au Québec. De vouloir hausser les droits de scolarité pour que leur valeur, en dollars constants, reviennent à celle du début des années 70, cela me semble tout à fait souhaitable, en autant que cette remontée se fasse sur plusieurs années, de façon à donner aux étudiants le temps de s'ajuster à cette nouvelle situation, et en autant que le système des bourses d'études permette aux étudiants moins favorisés sur le plan financier de demeurer aux

études. L'alternative, pour remplacer les fonds provenant de la hausse des droits de scolarité, serait d'accroître les impôts et/ou les taxes payés par les contribuables québécois, principalement ceux de la classe moyenne. Compte tenu des projections économiques, ces derniers seront fortement sollicités par les administrations publiques pour maintenir la quantité et la qualité des services publics dans un environnement marqué par le vieillissement de la population, par un croissance relativement faible de la productivité, par le haut niveau de compétition internationale et par le besoin de poursuivre le renouvellement des infrastructures collectives. Les étudiants doivent par solidarité mettre l'épaule à la roue et ils doivent surtout croire que les services éducatifs qu'ils reçoivent valent beaucoup plus que les droits qu'ils verseront.



Jean Gouin, Directeur général de la Fédération des médecins résidents du Québec

LES ÉTUDIANTS S'INDIGNENT À LEUR FAÇON

L'utilisation de la grève générale par les étudiants des universités et des cégeps pour contrer la hausse des droits de scolarité m'apparaît abusive lorsque vient le temps de se comparer avec nos voisins. Les Québécois sont ceux qui déboursent le moins pour s'instruire et je ne crois pas que la hausse qui est demandée justifie une grève générale. Par contre, avoir recours à ce moyen de pression ultime de la part des étudiants amène la société à s'interroger sur les questions réelles qui ont conduit ces derniers à déclencher une grève générale. Économiquement, le Québec ne roule pas sur l'or mais avouons que, jusqu'à maintenant, il se tire bien d'affaire. Socialement, le Québec n'a rien à envier à personne d'autre et je n'ai pas d'hésitation à dire que nous sommes gâtés jusqu'à un certain point : la gratuité des soins de santé, l'assurance médicaments, les garderies à 7 \$, les tarifs préférentiels en hydroélectricité dont nous bénéficions, le prouvent. C'est plutôt en aval que se situent les vraies raisons pour lesquelles les étudiants veulent faire la grève générale. Notre taux de chômage plus élevé que la moyenne canadienne, les difficultés qu'éprouvent les jeunes face aux perspectives d'emploi, la situation économique mondiale qui vacille, les caisses de retraite des baby-boomers que les jeunes devront éventuellement pourvoir, et le peu de respect de certains qui n'hésitent pas à empocher salaires et bonus, lesquels dépassent parfois l'entendement, expliquent, de mon point de vue, la réaction des étudiants. Les étudiants s'indignent à leur façon et nous devons écouter leur discours.



Pierre Simard, Professeur à l'ENAP à Québec

LA DISTRIBUTRICE À BILLETS

J'avais l'intention de rappeler que l'éducation est un investissement rentable et que les diplômés récupéreront facilement leur mise... mais j'ai déjà écrit ça! Inutile de se répéter, l'éducation serait un droit. Et les droits se multiplient lorsqu'on cherche à faire payer les autres. En réalité, la jeune génération n'est pas différente de celle qui l'a précédée. Lorsqu'il est temps de prendre ses responsabilités et de mettre la main dans ses poches, on brandit la menace de grève. Si d'un coin de la bouche, on dénonce les iniquités inter-générationnelles, de l'autre on réclame une subvention de la génération précédente. Le principe? Tous égaux devant la distributrice à billets étatique. Là où il y a de la gêne, il n'y a pas de plaisir! En matière de grève, la semaine aura été bien remplie. Lundi les garderies, aujourd'hui les étudiants. Dans les deux cas, on nous balance la question de principe : il faut protéger les meilleurs investissements du modèle québécois. Le hic, c'est que malgré nos innombrables investissements mirobolants, nous nous classons parmi les plus pauvres et les plus taxés en Amérique du Nord. Il faudra bien un jour cesser de se regarder le nombril et prendre, comme l'ont fait la plupart de nos voisins, le pari de la responsabilisation individuelle.



Jean Bottari, Préposé aux bénéficiaires

UN INVESTISSEMENT

D'un côté, je trouve déplorable que les étudiants universitaires doivent faire la grève afin de faire valoir leur point de vue au gouvernement Charest. Après tout, ce sont eux qui vont en souffrir. Ils devront reprendre les cours manqués durant les soirs et les fins de semaine. Qu'arrivera-t-il pour ceux qui travaillent justement certains soirs ou encore les samedis et dimanches? Perdront-ils leur boulot? Par contre, je comprends et j'appuie

remboursable assez facilement, comparative-ment à nos voisins du sud.

Si moi j'ai de la difficulté à comprendre les propos de chacuns, en faveur ou contre la grève, je m'imagine que je ne suis pas la seule qui s'y perd, et donc qui risque de ne pas voter, faute de savoir quoi répondre à 100%.

Si je suis pour la hausse? Peut-être. Si c'est pour retrouver le coût en dollars constant qui devrait être en place actuellement (réduit quand même), alors oui. L'inflation agit, et des prix fixe n'en tiennent pas compte.

Par contre, pour ce qui est des universités sous-financées... Si d'autres États parviennent à financer leurs universités, alors pourquoi le gouvernement québécois n'en serait pas capable?

Pareil pour la dette faramineuse qui nous crôle sur les épaules.

Par contre, pour la grève, je suis totalement contre. Il doit exister d'autre manière de protester contre une action de notre gouvernement que de retarder l'optention de notre diplôme, et de nous faire perdre notre temps!

Je dois me lever le 29 (jour du vote de grève au Cégep de Saint-Jérôme) en craignant de

leurs revendications. Il est vrai que les droits de scolarité au Québec sont les plus bas au Canada et parmi les moins élevés au monde. Mais l'éducation n'est-elle pas pour toute société l'un des meilleurs investissements? Nul autre que le ministre des Finances lui-même l'a déclaré: «Le contribuable québécois paie une fortune pour les universités. Ça lui coûte beaucoup d'argent. C'est un bon investissement.» Il est vrai qu'en tant que contribuables, nous déboursions beaucoup d'argent pour les universités. Je crois qu'il pourrait en être autrement si le gouvernement Charest avait le courage de réorganiser le système scolaire, incluant le réseau universitaire afin que ceux-ci deviennent plus performants à moindre coûts pour la collectivité. Comme tout réseau public, les universités se retrouvent avec des dizaines de postes cadres et des centaines de postes d'encadrement. Souvent superflus, ces emplois nous coûtent des millions et créent des déficits monstres. Si on réorganise le tout avec la fermeté et la volonté que cela implique, je fait le pari que l'université pourrait être offerte gratuitement à nos jeunes. Elle deviendrait donc accessible à tous. Riches, pauvres et ceux issus de la classe moyenne auraient ainsi accès à la même éducation. N'est-ce pas là la façon de faire idéale pour notre société qui défend l'universalité, comme c'est le cas pour le réseau de la santé ou encore les CPE à 7\$ par jour? Plutôt que de nous faire miroiter un Plan Nord en mode pré-électoral ou encore distribuer des dizaines de millions de nos dollars en subventions de toutes sortes chaque semaine, le gouvernement Charest devrait investir plus et mieux dans l'avenir éducatif de nos enfants qui seront un jour nos médecins, ingénieurs, infirmières, avocats, et même nos dirigeants.

devoir faire les cours manqués en un temps record, à cause de la décision d'une "majorité" (car bien sûr, une grande part de ceux qui vont voter sont ceux qui sont pour une GGI, et non ceux contre), sans avoir de réelle prise de position avec arguments valables à l'appui.

Quelqu'un aurait un Guide : la politique gouvernementale pour les étudiants? Je suis pre-neuse.

Sheryl Bastien Rice

Étudiante de Sciences Humaines dont la famille a les moyens de payer la hausse, mais qui aimerait savoir le fond du problème avant de mettre son nom sur un carton de vote.

○ Escher, 21 février 2012, 09h02

Une hausse des frais de scolarité serait défendable:

SI les universités avaient une meilleure gestion;

SI le programme de prêts et bourses était adéquat, ce qu'il n'est pas. Trop d'étudiants n'y ont pas accès.

Et si on repensait les termes du débat? Je propose des frais de scolarité très bas, mais des places limitées, conditionnelles au "rendement" académique au CEGEP. En ce moment,



les universités ont intérêt à attirer le plus d'étudiants possible, car cela leur finance est en grande partie tributaire du nombre d'étudiants - ce qui baisse la qualité de l'enseignement et la valeur du diplôme. Certains étudiants, peu motivés mais en mesure de payer, devraient être ailleurs qu'à l'université. Si les frais de scolarités montent, les étudiants qui auront tendance à poursuivre à l'université (et à plus forte raison au deuxième cycle) seront ceux qui ont des parents aisés et/ou qui valorisent fortement l'éducation... et non pas nécessairement ceux qui ont l'intérêt et les aptitudes pour les études poussées et la recherche.

P.S. Et si les recteurs faisaient leur "juste part"?

<http://www.ledevoir.com/societe/actualites-en-societe/267760/universite-de-montreal-les-hauts-cadres-s-enrichissent-malgre-le-deficit>

Marianne Escher

○ mbiSON, 21 février 2012, 09h01

Faites moins le party, achetez moins de bières, achetez moins de cigarettes.. voila le \$325 par année

Mike Bison

○ sarahjeanne, 20 février 2012, 14h28

@Marc Simard

Vous nous demandez de répondre à vos questions, et c'est tout à fait légitime. Alors voilà: "pourquoi l'étudiant universitaire de 2012 ne paie-t-il qu'environ les deux tiers de ce que payait celui de 1968? "

Comme Simon Crépeault l'a mentionné plus tôt en justifiant avec des sources fiables, cette année est utilisée puisque c'est à celle-ci que les frais de scolarité étaient les plus élevés.

"Pourquoi les contribuables du Québec, dont une bonne part gagne moins que ce que gagneront ces futurs nantis, se saigneront-ils pour les aider dans leur ascension sociale?"

Premièrement, le financement des universités provient des impôts sur le revenu, qui sont justement proportionnels au revenu gagné. Deuxièmement, plusieurs autres solutions s'offrent à nous concernant le financement des universités, notamment l'obligation de travailler pour le gouvernement pendant une certaine période de temps pour rembourser notre "dette" envers la société québécoise. Ceci ferait en sorte que 1) tout le monde a accès aux études supérieures; 2) les gens, après leurs études, restent au Québec; 3) tout le monde sort de l'école avec un emploi. Le problème, dans un mouvement étudiant, c'est que de proposer des solutions claires et précises fait diverger le mouvement, mais il faut savoir qu'il y en a. Nous disons non à la hausse des frais de scolarité comme solution au déficit gouvernemental.

"Et pourquoi les universités québécoises continueraient-elles à être ad vitam aeternam les parents pauvres en Amérique du Nord?"

Tout d'abord, je ne vois pas en quoi les universités québécoises sont les parents "pauvres" de l'Amérique du Nord. Plus de gens que n'importe où ailleurs en Amérique fréquentent l'université au Québec. Le financement est mal géré. Nous avons les ressources nécessaires au Québec pour offrir une éducation de qualité. C'est drôle de dire que les coffres sont vides alors que nous avons vu tant de baisses du taux d'imposition les dernières années.

Finalement, il faudrait ramener le débat à une question bien simple: qu'est-ce que l'éducation? L'éducation, c'est un droit. En regardant l'article 26 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, l'article 13 du Pacte inter-

national relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, l'observation générale sur le droit à l'éducation et autres engagements du Canada, l'éducation aux cycles supérieurs est un droit que toute personne possède, en fonction de son mérite. Bien dommage que le Canada n'est jamais ratifié les protocoles permettant de faire des plaintes pour ces différents instruments. Si l'éducation est un service qui doit suivre la règle de l'offre et la demande, on est bien mal parti pour parler du principe d'égalité des chances. Sarah-Jeanne Dubé Mercure

○ aulal8, 20 février 2012, 14h28

J'ai 25 ans, 7 ans d'étude post-secondaire dont 4 ans à l'université. Je n'ai eu aucune aide financière de mes parents, aucune aide financière du gouvernement. J'ai travaillé 16-24 hr par semaine pour payer mon loyer et mes études. J'ai maintenant un baccalauréat en poche et 6000\$ de dettes d'études, en grande partie dûe à ma session d'étude facultative en Europe. Maintenant, je gagne 58 000\$ par année. Honnêtement, ça ne m'aurait pas déranger de payer plus, je savais que j'allais avoir un emploi payant à la fin de mes études. Ma mère m'a toujours dit "Tu veux faire des études? Ben débrouille-toi". Je l'ai fait et j'en suis fière. Mes années d'étude étaient consacrées à l'étude, et non aux party. Oui, j'ai eu une période "plate", mais maintenant je peux en profiter.

Audrey Lalonde, infirmière clinicienne

○ jetbleu, 20 février 2012, 09h11

Ou sommes nous rendu au quebec, des étudiants qui bloc l'entre a des travailleurs qui eux veulent gagner leur vie pour faire vivre leur famille et avec leur impot payer pour nos écoles et universités;;;;; pour combien de temps encore des services gratuit au quebec, avec les dettes de tous nos gouvernement et municipalités, et tous les autres services qui on tous des dettes, nous vivons audessus de nos moyens et pour combien de temps encore, ou sommes nous rendus,,,,,,tout pres de la situation en Grece,??????? Antoine Viau

○ AMCL, 20 février 2012, 09h11

Dans le cas présent, il ne faut pas parler de la hausse des DROITS de scolarité, mais plutôt de la hausse des FRAIS de scolarité. En effet, il n'est pas ici question de DROITS. Les journalistes et commentateurs auraient intérêt à rectifier ce vocabulaire.

André McLaughlin

○ Pamie, 20 février 2012, 09h10

La hausse des frais de scolarité, ça ne concerne pas juste les étudiants!

Oui je crois qu'il faut avoir une certaine responsabilité sur l'ampleur de nos connaissances intellectuelles... Mais à quoi mène généralement les études universitaires? À des emplois INDISPENSABLES à notre société, sinon, pourquoi autant d'études? De plus, qui paieront plus d'impôt dans quelques années? Les étudiants universitaires qui préparent présentement leur futur! Selon moi, payer les études des jeunes, c'est de garantir une meilleure éducation à nos futurs médecins, nos futurs ingénieurs (pour ne pas que tous les ponts finissent par s'effondrer...), no futurs professionnels, etc. Je n'ai pas l'intention de me faire soigner par un médecin qui n'a bien appris ses notions médicales aux frais de son travail à temps plein ou partiel pour payer ses études! Je suis jeune, je suis étudiante, mes parents paient mes études, mais ma soeur et mon frère n'auront pas ma chance de pouvoir accéder aussi facilement aux études universitaires : je vais littéralement vider le compte épargne de mes parents!!!

Depuis le début du débat, j'entend dire que ce n'est pas grave d'augmenter les frais, qu'on est capable d'en prendre, qu'on est toute une «gang» de «chialeux» qui la veulent facile, mais je n'ai entendu aucun argument qui était en lien avec les raisons formelles de l'augmentation. Si on parle d'une dette provinciale immense, justifiée ou non, elle a grandit alors que nous étions en couche. Et maintenant, on nous demande d'hypothéquer la QUALITÉ de nos apprentissages (donc de notre future société) en vue de réparer les erreurs des autres. Je crois qu'il faut repenser un peu nos valeurs de la société. Qu'est-ce qu'elle veut nous laisser comme héritage?

Je ne crois pas que la grève soit un moyen pacifique pour arriver à nos fins, mais selon les résultats des grèves étudiantes des dernières décennies, c'est un moyen qui fonctionne à merveille. Cependant, je souhaite que les étudiants d'aujourd'hui ne refassent pas plus tard les mêmes erreurs que les étudiants d'autrefois et vont ensuite faire diminuer les frais de scolarité pour la prochaine génération. Paméla Des Alliers

○ Habitude, 20 février 2012, 09h10

C'est quoi cette idée de nous rabacher tout les problèmes de la société.

Nous faire comprendre qu'il y a pire. Que les écoles anglophones sont mieux subventionné. Que les chefs d'entreprise et les actionnaires s'en mettent plein les poches.

Endettement de l'étudiant de la population. Oh j'entends aussi des arguments contraire et tout aussi absurde. Du genre, ils paient autant en frais de scolarité que pour leur voiture. Ils pourraient se passer de leur iPhone aux frais exorbitant et de leur portable dernier cri. La question est simple ... Paient-ils leur juste pars des frais de scolarité.

Pour ma part, c'est NON

L'argument le plus tordu que j'ai lu est celui qui compare l'étude, à un travail au salaire minimum, arguant même une perte monétaire. N'est-ce pas refuser d'assumer ses choix ?

Car du "cheap labour", il en pleut, libre à vous.....

P.Gagnon

○ PielPicard, 20 février 2012, 09h10

L'expression des enfants gâtés m'indigne un peu...

Après tout, c'est vous qui nous avez éduqué.

Et puis les emplois à 25\$ avec un DES en poche comme nos parents ont eu la chance d'avoir, ça n'existe plus maintenant. Donnez-nous les outils d'aujourd'hui pour que l'on puisse rénover le Québec de demain...

Hausse pas hausse, sur votre talon de paye la ligne intitulée IQ ou Impôt provinciale, elle ne changera pour rien. Alors vous pouvez être indifférents, ou appuyer la cause des étudiants. Mais certainement pas vous y opposez! Si vous prétendez qu'on se tire dans le pied, vous, vous tirez dans les pieds de tous...

Et puis dans 20 ans, les rentes de retraites dont vous aurez accès, c'est les étudiants actuels qui les rempliront. Et avec 1,1 à 2,4 milliards de dollars en moins, ça paraîtra...

Mais là, il sera rendu trop tard puisque déposés de vos moyens, vous serez redevenus des enfants...

Pas gâtés, mais bien gâteux...

Pier-Luc Picard

○ simon101, 20 février 2012, 09h09

Guy Breton : « Les droits de scolarité actuels et la proportion du coût de la formation qu'ils représentent sont, en dollars constants, une fraction de ce qu'ils étaient il y a 20, 40 ou 60

ans. Il y a ici une question d'équité intergénérationnelle. »

L'équité intergénérationnelle. Vraiment?

(vous pouvez retrouver facilement TOUTES les sources de mes propos ici : <http://bit.ly/znr8T>)

Le gouvernement prétend que "la hausse des droits de scolarité amènera ces droits au niveau qu'ils avaient en 1968, si l'on tient compte de l'inflation" (p. 21).

Pourquoi avoir choisi 1968 comme année de référence ? Et bien, 1968 a été l'année où le gouvernement a exigé des frais de scolarité les plus élevés dans toute l'histoire du Québec (Figure 15 p. 54). Dès 1969, les frais de scolarité ont baissé si l'on tient compte du pourcentage du revenu moyen attribué au paiement des frais.

En fait, si en 1968 les frais de scolarité étaient à 100% de ce qu'ils auraient dû être, la moyenne des années 70 fut de 63.6%; celle des années 80 de 31.33%; celle des années 90 de 55.5% et celle des années 2000, environ 65%. (Voir ce document: le système universitaire québécois : données et indicateurs, p. 67).

Ces chiffres peuvent être vus de bien des manières, mais le premier constat qui nous vient à l'esprit est que ce sont ceux qui ont bénéficié des plus bas frais de scolarité qui prétendent que les étudiants doivent faire leur juste part, pour qu'il y ait "équité intergénérationnelle". Pensons à Jean Charest (1981, 41.4%), François Legault (1984, 31.1%), Pauline Marois (1976, 59.8%), Gérard Deltell (1989, 25.1%), Mario Dumont (1993, 40.8%). En fait on pourrait pratiquement tous les passer, aucun n'aura payé ce qu'ils prétendent être "la juste part", soit celle de 1968. Si cette génération avait placé tous les montants non payés en frais de scolarité selon le pourcentage de ce qu'ils auraient dû, combien devraient-ils redonner, avec intérêt, aux générations actuelles qui sont maintenant prises à éponger le déficit ? Ceci pourrait très bien être LA juste part dont on parle partout !

Pour parler de chiffres, les budgets du Québec entre 2000 et 2011 ont réduit les revenus gouvernementaux à maintes reprises (2000-2001: indexation des paliers d'imposition: 2 G\$ par année en moins; 2001-2002: Réduction des taux d'imposition: 1.2 G\$ par année en moins; 2006-2007: Réduction d'impôt: 950 M\$ par année en moins; 2007-2008: Élimination progressive de la taxe sur le capital: 890 M\$ (mentionnons que le capital est caractérisé notamment par des actions de compagnies, soit en général ce que ne se paient pas les plus pauvres), et ce, au profit des mieux nantis, ces mêmes qui n'ont pas payé leur juste part des frais de scolarité entre 1970 et 1990 et qui n'entendent pas qu'il en soit ainsi pour les étudiants actuels: il faut pourvoir aux retraites de ceux qui votent ! (ce propos, à ce stade, semble venir de nulle part, mais est appuyé ci-bas).

Ces chiffres répondent également à l'argument selon lequel les études étant un investissement rentable (p. 1 à 3), l'étudiant doit se les financer lui-même. Des impôts plus élevés (avant les baisses) auraient permis aux mieux nantis de redonner à la société justement ce qu'elle leur aura donné: une éducation abordable permettant à tous d'y avoir accès sur un pied d'égalité, riches ou pauvres.

Ainsi, le gouvernement se serait intentionnellement privé de 47 milliards depuis 10 ans pour en faire profiter sa clientèle électorale au détriment de ceux qui, de toute façon ne votent pas! En effet, "les jeunes, les citoyens peu scolarisés, les citoyens des milieux socio-

économiques défavorisés et les citoyens issus des minorités ethnoculturelles voteraient en moins grand nombre que les autres catégories d'électeurs" (Allocution de Marcel Blanchet, directeur général des élections, paragraphe 17).

Qui sont les électeurs de cette "autre catégorie" ? Logiquement, par opposition, ce seraient les vieux (ou moins jeunes), scolarisés et de milieux favorisés. Cette autre catégorie ne ressemblerait-elle pas curieusement à celle qui a justement profité de frais de scolarité particulièrement bas (mis à part, bien sûr de la sacro-sainte année 1968 où ces pauvres étudiants, eux seuls ont payé leur juste part) ? Effectivement, au Québec, le taux de participation en 2005 des 18-47 ans était en moyenne de 48% alors qu'il était de 73.66% chez les 48 ans et plus...

Quand on sait que la gratuité scolaire universitaire coûterait 405 millions \$ (p. 39) par année (4.87 milliards \$ depuis 2000), et que le Québec a les moyens de réajuster ses dépenses pour refléter le choix de société, était-il légitime de se priver de dix fois ce montant (47 milliards \$ depuis 2000) en accordant des baisses d'impôt aux mieux Ne parlez donc pas d'équité intergénérationnelle sans appuyer l'idéologie sur des faits.

Simon Crépeault

○ fdfd, 20 février 2012, 09h09

Comme ça une grève des étudiants n'est pas une grève parce qu'elle ne pénalise qu'eux même! Et une grève dans les CPE ou ailleurs est inacceptable parce qu'elle pénalise des usagers de services... Alors une grève digne de la clique des exploiters ça ressemble à quoi? À un lockout sans doute!

Alors mettez les étudiants en lockout.

On sait très bien que la hausse des droits de scolarité est un choix politique dans la foulée de toutes les mesures de droites qu'on souhaite nous imposer à qui mieux-mieux. Le politique au service du capital. Ça fait longtemps que ça fait partie des objectifs notamment du conseil du patronat qui souhaite voir la population confinée au rôle de main d'oeuvre formée sur mesure et expressément pour les usines. Le loup est dans la bergerie. On hausse les tarifs, on limite les libertés, on manipule l'information, on brade nos ressources et pendant qu'on égorge le peuple on subventionne les exploiters.

La grève est un moyen de protestation. L'autre étape est la révolution et c'est ce qui vous pend au nez car les étudiants sont les enfants du peuple et le peuple commence à en avoir marre de vos magouilles.

○ simon101, 20 février 2012, 09h08

Marc Simard : « le misérabilisme des étudiants [?] ne résiste pas au test de la réalité (bonification du programme de prêts et bourses [?] ».

Expliquez-le donc ce fameux programme de bonification de prêts et bourses ! Combien d'étudiants de plus auront accès aux bourses? C'est facile de parler d'une solution miracle quand on ne cite pas des chiffres.

Et des chiffres, en voici.

(Toutes les sources sont disponibles à un clic près ici : <http://bit.ly/znr8T>).

Pour que l'aide financière augmente, il faut d'abord y être éligible. En 2008-2009, 169 169 étudiants étaient inscrits à temps plein à l'université (page 23). De ce nombre, 65 181 (38,5%) ont bénéficié de l'aide financière tandis que 25,7% (43 465) ont eu droit à des bourses. Ceci signifie que 61,5% des étudiants n'ont pas droit à l'aide financière pour les études universitaires et que, même s'ils y ont

droit, 33% (21 716) n'obtiennent que des prêts. Ainsi, même si l'aide financière supplémentaire se fait sous forme de bourses, elle ne concerne que 25% de la population étudiante. Cette "information" n'a donc aucune valeur pour 75% de la population étudiante, cette dernière n'ayant pas accès à l'aide financière ou aux bourses.

On peut spéculer sur la bonification de bourses, mais si la démarche était honnête, le gouvernement aurait D'ABORD mis de l'avant ces chiffres pour faire passer la hausse et non le contraire.

Démontrez-la la solution miracle de bonification des bourses, nous pourrions alors discuter. Sinon, ce n'est que de la propagande (ou simplement de la pauvreté d'esprit?).

Simon Crépeault

○ Hilarant, 20 février 2012, 09h07

Je ne peux m'empêcher de rire face à temps d'incompétence de la part du gouvernement et ceux qui l'appuie. Vous oubliez certainement que le Québec est une province jeune, très jeune comparé au reste du monde! Il a beaucoup de chose à apprendre encore! Dans beaucoup de pays l'éducation est gratuite, surtout en Europe. Le plus triste étant que l'argument qui revient le plus souvent de la part du gouvernement c'est qu'on paye pas cher comparé au reste de la province! Pourquoi ne pas parler des salaires des autres provinces? Pourquoi les québécois faisant des études supérieures décident de partir? Et pourquoi des baby boomers qui vont avoir une belle fin de vie grâce à nous viennent nous cracher dessus? Les étudiants se tirent une balle dans la pied??? Vous devriez savoir que le peuple québécois n'est pas un peuple de mouton. Vous saurez qu'en tant que jeune pays il a beaucoup à apprendre au niveau des moyens de pression pour faire valoir leur droit! Regardez un peu plus loin que votre nombril parce que vous vivez aussi grâce à nous! Et tournez les yeux vers les autres pays occidentaux présent bien avant vous et vous verrez que vous êtes loin d'être exemplaire! Ce moyen de pression est tout à fait légitime! Et je suis fier de dire que les jeunes sont fort plus fort que ce que vous pensez et sauront rattraper le pays que vous avez laissé flancher. Les frais de scolarité haussent à cause de vous et votre non organisation budgétaire et à payer vos fin de semaines au golf. Ce n'est qu'un début, on est en démocratie et on ne se laissera pas faire surtout qu'on va devoir travailler plus fort parce que vous nous avez tout pris! Et je tient à dire aux messieurs veston cravaté qui débataient plus haut qu'ils ne font pas un peuple c'est la classe moyenne qui fait le peuple. Allez voir ailleurs pour en apprendre un petit peu plus;. Pas Québécoises mais fière de marcher aux cotés de ses nouveaux patriotes. A. Courret

○ Francois13579, 20 février 2012, 09h06

Le message principal des étudiants grévistes, et de toutes les revendications syndicales, est toujours le même : faisons payer les autres! Le reste de leur message n'est que détails insignifiants et ramassis de mensonges et demi-vérités. François Blanchette

○ michoujordan76, 20 février 2012, 09h05

Si on hausse les frais de scolarité à la moyenne nationale, que nos impôts soient baissés à la moyenne nationale en conséquence. Je ne suis pas personnellement en faveur de cette solution; je crois que si on investit dans nos jeunes, on en tirera profit tous. C'est sûr que le système a ses défauts, je travaille dans une université montréalaise et je constate que un grand nombre d'étudiants

ne sont pas faits pour les études universitaires. Je préfère le modèle européen où certains jeunes sont guidés vers d'autres choix tel un diplôme technique. Ici on pousse tous nos jeunes à s'acheter un bacc en affaires, et ça fonctionne pas! Il faut valoriser nos programmes techniques au cégep et faire comprendre aux gens que ce cheminement est aussi valable que l'université. M. Jordan

○ ultraman2012, 20 février 2012, 09h04
Comme d'habitude, les babyboomers sont of-fusqués...! Ha, les méchants étudiants qui vont devoir supporter leurs retraites dorées (sans sécurité d'emploi, emploi à temps partiel, etc).

Vraiment, des arguments de bébés gâtés. Facile à dire quand cette génération *les boomers ont tout eu cuit dans le bec...

Ah.... tout le monde tout seul ensemble...!

Serge Corbeil

○ Gigen, 17 février 2012, 15h47

@ Jean-Guy Laurendeau

Bonjour les préjugés, comme si les étudiants en faveur de la grève n'avaient pas coeur leur études, ne travaillaient pas dur pour réussir.

De plus, si des étudiants ont décidé de ne pas se présenter en assemblée générale et d'exercer leur droit de vote et bien qu'ils assument la décision prise par ceux qui était présent.

L'institut de recherche et d'informations socio-économique (IRIS) s'est intéressé à la hausse des frais de scolarité voici un lien vers les résultats de leurs recherches.

http://www.iris-recherche.qc.ca/publications/faut-il_vraiment_augmenter_les_frais_de_scolarité
Mentionnons que cet institut est sans but lucratif et est indépendant.
Geneviève Trépanier

○ Jsbarebeau, 17 février 2012, 10h00

Je pense que l'on devrait abolir les frais de scolarité au moins pour le premier cycle universitaire. Mais on devrait alors expliquer clairement aux étudiants que la formation universitaire, c'est forcément très exigeant, surtout lorsque c'est gratuit.

Il faudrait que les professeurs soient très rigoureux et très stricts. Pour réussir à un cours, dans tous les domaines, il faudrait que les étudiants travaillent très fort et n'espèrent pas «réussir» tout en se montrant fainéants et insouciant.

Pour que cela fonctionne, il faudrait que les enseignants du primaire, du secondaire et du collégial se montrent, eux aussi, plus stricts et plus rigoureux. Je pense, et cette pensée n'est pas gratuite, qu'il y a d'excellents enseignants, dévoués et compétents, qui enseignent au primaire. Mais je sais que de nombreux enseignants et enseignantes du niveau primaire ne connaissent radicalement pas la langue française.

Jean-Serge Baribeau, sociologue des médias

○ 190469sarch, 17 février 2012, 09h06

Que l'on fasse la preuve par 9 ou que l'on fasse comme le Parti québécois de la démagogie, la cause des étudiants en grève est injustifiée. Ces gens-là ne feront pleurer personne. Tout ce qu'ils contribuent à faire est d'hypothéquer la session collégiale ou universitaire de ceux et celles qui veulent réussir leurs études en assistant aux cours, en travaillant dur à la maison et en espérant recevoir un diplôme qui ne sera pas amputé. La grève, c'est bien beau mais, à un moment donné, il faut se retrousser les manches et faire face à la réalité. La première obligation de l'étudiant est d'étudier et de se préparer un avenir.

Jean-Guy Laurendeau

○ VeroTaylor, 17 février 2012, 09h06

Je n'ai qu'une seule question..Avant de parler d'augmentation des frais scolaires, auxquelles la majeure partie des citoyens, parents et élèves, ne peuvent plus se permettre, je me pose la question suivante: Qu'attendez vous pour couper où les coûts sont les plus onéreux et les plus inutiles??

Dans nos universités, les cadres sont trop nombreux, les bonus trop généreux et surtout injustifiés..

Vous avez votre salaire plus que généreux, vos conditions de travail sont enviables, alors pourquoi rabattre les oreilles aux étudiants, que c'est eux qui ont tort, qu'ils sont gâtés, comparés aux autres provinces??

Nous pourrions vous renvoyer la question, Messieurs Simard, Bernard et Breton..De plus, nous voyons à vos propos, le mépris que vous avez envers ces étudiants. Commencez donc par donner l'exemple, avant de critiquer nos jeunes..Après tout, n'est-ce pas par l'exemple que nous apprenons?

Véronique Taylor, Granby

Mère monoparentale de deux enfants, dont un de 18 ans, auquel je n'aurais pas eu les moyens de lui payer ses études universitaires et une fille de 8 ans, qui ne les aura pas plus..De plus, je suis contre l'endettement, les prêts et bourses sont à oublier. Ce n'est pas comme ça que j'éleve mes enfants, messieurs.

○ Byebyejeanybrown, 17 février 2012, 09h06

Un message à Jean Charest : regardez-nous bien aller, la grève est en train de s'étendre comme une traînée de poudre, et vous n'aurez pas le choix que de reculer.

Nous travaillons très fort à cette fin, alors qu'on arrête de dire que nous sommes paresseux...en 2012 la jeunesse québécoise aurait fait quelque chose d'extraordinaire.

Ce que plusieurs ne semblent pas saisir c'est que nous ne faisons pas tant pour nous, mais pour ceux et celles qui s'en viennent. Pour ma part, je termine mon bac à l'été. Alors la hausse de frais ne me touche pas, en principe, directement. Mais je n'accepte pas que celui qui va suivre n'aurait pas les mêmes chances que moi, qu'il soit privé de l'accès aux études. Voilà l'injustice!

Ainsi, nous allons lutter, et nous allons gagner!

Manuel Johnson,Montréal

○ W.Senneville, 17 février 2012, 09h05

Réponse à l'article sur la petite bourgeoisie d'ici, la plus fénéante de la planète de Normand Lester

Malheureusement pour vous monsieur Lester, je crois que votre monde est distordu de la réalité. Vous même avez dû aller dans ces domaines dans votre jeunesse pour vous attaquer aux étudiants en sciences humaines. Peut-être était-ce votre cas d'être bourgeois. Vous avez vous-même dû étudier les sciences politiques, un domaine de science humaine. Je ne dis pas que vous êtes un moins que rien monsieur Lester. J'ai vu votre biographie et vous avez fait des choses remarquables. Cependant, s'attaquer à des étudiants en les traitant avec condescendance de rejets ou même de "loosers", je crois que c'est une accusation et une attitude inacceptable. C'est peut-être une façon pour vous de vous remonter? Alors si c'est le cas, je me demande vraiment qui est le plus "looser" des deux? Vous monsieur Lester aurez droit à votre retraite même que vous y avez probablement déjà droit. Vous êtes sûrement plus libre que nous le serons à votre âge. Pouvez-vous nous laisser le droit de s'exprimer, de revendiquer un droit qui peut servir

à nous et aux générations futures en paix et harmonie?

Je ne suis plus étudiant à l'UQÀM mais je l'ai été. Et oui, j'aurai été dans les chanceux qui ne connaîtront pas la hausse des frais de scolarité (quoi qu'on ne sait jamais). J'ai étudié en science sociale, un certificat. Ce n'est peut-être pour vous rien de spécial même quelque chose d'inutile! Mais ça a changé ma vie, ma vision de la vie et m'a donné beaucoup de maturité.

J'ai eu droit au prêt étudiant et à l'aide de mes parents, ils en ont juré un bon coup. Bien que j'ai eu l'aide de mes parents, ils ne sont pas riches, ni pauvres. Ce sont des gens dans la classe moyenne. Mon père et ma mère font partie de votre génération, les Baby Boomers. Ils ont supposément été élevés à la dure. Donc, je comprend votre frustration et votre façon de voir les étudiants en sciences humaines comme des petits "fénéants", "looser", "indigents" et "peureux".

Je trouve ça étonnant, voir même surprenant qu'un homme de votre trempe s'adonne à des jugements de valeurs aussi gratuits que grotesques et désobligeants.

C'est un manque de respect et d'estime de soi que de démolir outrageusement le peuple auquel on appartient ou tout autre peuple. Peut-être ne ressentiez-vous pas un sentiment d'appartenance envers ce peuple mais ça ne vous permet tout de même pas de le démolir. Peu importe le propos, on peut le justifier à l'aide de statistiques et son contraire également. Les grands de ce monde savent s'adresser aux autres avec diligence et grâce.

J'ai une amie qui étudiait à l'université avec moi et elle devait travailler plus de 30 heures/semaine en plus d'étudier et d'aller à ses cours pour arriver à ses fins. Elle a dû s'arrêter, pas parce qu'elle le voulait, mais parce qu'elle ne pouvait plus subvenir à ses propres besoins. Ce n'est pas la seule histoire du genre à laquelle je fus témoin.

Apparemment qu'en Europe et plusieurs autres pays tel que le Maroc il n'y a pas de frais de scolarité. Les cours sont gratuits... et pour nous... ce n'est pas encore assez cher? En Bulgarie, il n'est pas question qu'un étudiant travaille; il étudie. L'État pourvoie à ses besoins logement, allocation de survie, dentiste et médecin à l'école etc. À la graduation l'État leur offre 2 propriétés, une à la ville, une à la campagne. (P.S. certains immigrants nous racontent...)

Au lieu de nous soutirer de l'argent on devrait plutôt investir sur nous, après tout nous sommes le futur! Aussi, l'entreprenariat ça s'éduque! n'est-ce pas là un objectif à développer? W. Senneville

○ Sakostars, 17 février 2012, 09h05

Il est important de comprendre les revendications des différentes parties impliquées, ici les étudiants et le gouvernement provincial. Les étudiants ne veulent pas que l'on touche aux frais de scolarité tandis que le gouvernement souhaite les augmenter pour impliquer davantage les étudiants financièrement dans leurs études. J'ai tendance à prendre pour le gouvernement sur cette question, puisqu'il est vrai que le Québec est dans un déficit chronique, que l'éducation est sous-financée et qu'il est judicieux et normal de faire participer l'étudiant un peu plus dans sa propre éducation. Cette grève est donc injustifiée. Les jeunes peuvent facilement absorber une hausse des frais de scolarité. J'ai quelques suggestions. Couper dans les inutilités de la vie, telles des spectacles à outrance, des sorties dans des bars et clubs sur St-Laurent ou

Ste-Catherine à tout les week-end, éviter de passer une fin de semaine dans un chalet à Stoneham pour faire la fête, etc. Les Québécois ne croient tout simplement pas les étudiants. Il faut aussi avouer que les manifestations qui dégènerent au centre-ville de Montréal ne font rien pour attiser la colère des citoyens québécois contre ces jeunes rebelles. Bref, les étudiants doivent mettre un peu d'eau dans leur vin et payer un peu plus, c'est tout. S'ils souhaitent vraiment déstabiliser le gouvernement, ils doivent faire la révolution. Comme les chances que cela se produise à court terme sont quasi-nulles, je ne vois pas pourquoi le gouvernement reculerait sur cette question.

Julian Sacco

- IIIIIIIIIIIIIIIIIII, 16 février 2012, 16h18

À tous ceux qui disent que les Québécois ne paient pas cher pour leurs études, il faut prendre la peine de se comparer avec le reste du monde, pas seulement le reste de l'Amérique du Nord :

"le Québec se situe dans la moyenne des pays de l'OCDE et il ressemble davantage aux pays européens. C'est seulement quand on le compare au reste du continent nord-américain qu'il semble faire bande à part."

Source : ledevoir.com :

[<http://www.ledevoir.com/societe/education/314816/droits-de-scolarite-le-modele-quebecois-n-a-rien-d-une-anomalie>]

L'éducation est un droit, pas un privilège.

--David Glazer

- JLucVachet, 16 février 2012, 16h18

Suis d'accord avec Gaétan Frigon, les étudiants se tirent dans le pied. L'augmentation est plus

que raisonnable. Ils agissent comme des enfants gâtés. Jean-Luc Vachet

- Alex_B_C, 16 février 2012, 16h17

La hausse des frais de scolarité n'est pas une nécessité économique pour le Québec, mais bien le choix politique d'une classe politique qui sert les intérêts des minorités les plus riches et des entreprises privées. On nous dit que les finances publiques sont serrées et que tous devront faire leur part, mais pendant ce temps, le gouvernement laisse passer des milliards de dollars en évasion fiscale, continue d'offrir des millions en subventions à des entreprises déjà rentables et se passe d'importantes redevances en offrant nos ressources naturelles à des entreprises privées. Tout ça pendant qu'on demande aux étudiants et aux étudiantes de se serrer la ceinture. On voit bien quelles sont les priorités de l'État québécois...

Le Québec à les moyens de non seulement geler les frais de scolarité, mais même de les abolir, ce n'est qu'une question de choix politique. Préférons nous favoriser les services sociaux et le bien commun ou favoriser l'enrichissement des corporations privées et des citoyens les plus riches ?

Des tenants de la hausse des frais de scolarité laissent entendre que des frais de scolarité n'ont aucun impact sur la fréquentation universitaire. Or, toutes les études sérieuses (y compris celle commandée par le Ministère de l'éducation) démontre que les hausses de frais ont deux impacts sur la fréquentation scolaire. Non seulement elle diminue significativement, mais on observe une diminution des inscriptions beaucoup plus importante chez les jeunes provenant de milieu moins aisés. Souhaite-t-on réellement que nos universités deviennent un privilège accessible seulement aux privilégiés venant d'un milieu riche?

La grève est donc non seulement légitime, mais plus encore elle est nécessaire pour pré-

server des acquis sociaux dont on devrait être fiers. Pourquoi cette obsession de rejoindre la moyenne nord américaine, alors que dans ce domaine on fait mieux que nos voisins? La santé coûte plus chère aux États-Unis, faudrait-il augmenter nos frais de santé pour «rejoindre la moyenne nord-américaine» ?

En tant que travailleur, j'appuie à 100% le mouvement étudiant et j'espère qu'il restera fort et combatif jusqu'à ce que le gouvernement recule! L'éducation est un droit social et son accès doit être soutenu par la société! Enfin, rappelons nous que lorsque les étudiants et les étudiantes auront un bon salaire, ils et elles payeront plus d'impôt! Ainsi ils et elles rembourseront beaucoup plus que la valeur de leur éducation et nous permettront de s'offrir de meilleurs programmes sociaux.

Disons non à cette droite qui sabre dans nos programmes sociaux et appuyons ceux et celles qui luttent pour une société plus juste!

Alex Bourdon-Charest

- Marianeferon, 16 février 2012, 16h17

Attention à tous ces commentaires sur les voitures, pod, ipad et toute autre forme de luxe et de caprice d'une supposée génération d'enfants gâtés...

Les étudiants proviennent de milieux TRÈS divers : ils ne sont ni une classe sociale, ni une génération uniforme, mais ils viennent de tous les milieux, les plus riches comme des plus pauvres - et c'est précisément ce qu'il s'agit ici de préserver ! Si VOS enfants ou ceux que vous connaissez peuvent se payer ce genre de luxe, s'ils ne jurent que par les macbook et les iphones, bonne chose pour eux ! Mais leurs habitudes de consommations et leurs besoins reflètent ceux d'une classe sociale spécifique (la vôtre ?) et non celle de tous les étudiants.

Quant à la question des ordinateurs et des cellulaires, vous devriez vous mettre à jour... En 2012, il est pratiquement impossible de poursuivre des études sans avoir un accès permanent à un ordinateur et à internet : depuis les communications avec l'administration (inscription, choix de cours, etc.) jusqu'à la matière même qui est mise au programme (devoirs, corrigés, exercices, etc.) en passant évidemment par la recherche et la rédaction des travaux, tout se passe en ligne. Et il ne saurait en être autrement si notre système d'éducation veut demeurer "compétitif". Les étudiants doivent être branchés s'ils veulent performer et on ne saurait reprocher à ceux qui peuvent se le permettre de s'équiper en investissant dans des outils devenus aujourd'hui essentiels à la poursuite de leurs études (l'ordinateur ne servant pas qu'à chatter sur Facebook, pour ceux qui ne le savaient pas...). Si vos enfants ne connaissent pas la valeur de l'argent et qu'ils ont des problèmes à gérer leurs dépenses, et bien réglez ça entre vous ! Mais il est tout à fait inacceptable d'essayer de discréditer le mouvement étudiants à partir de pareilles généralisations. Et si certains étudiants viennent de milieux qui peuvent se permettre ces choses sans porter atteinte à leur budget, qu'ils en profitent ! Mais que tout le monde comprenne : les étudiants ne se battent pas pour protéger ces "héritiers", mais pour protéger les autres, non seulement les plus pauvres et les étudiants dits "de première génération", mais aussi ceux de la classe moyenne qui, avec une telle augmentation, seront eux aussi touchés cette fois.

La richesse de notre système d'éducation est de réunir tous ces gens - ceux qui ont un ipad et ceux qui n'en ont pas - et de leur donner un accès égal à l'éducation. Parce que le Québec,

s'il veut créer l'économie "des cerveaux" nécessaire pour survivre à la compétition mondiale, doit mettre tout en oeuvre pour que les jeunes - avec et sans ipad - soient capable de penser, d'innover et de payer vos retraites... Mariane Ferron

- saila, 16 février 2012, 14h20

les stats et données prouvent que les étudiants ont bien raison.

Pour ce qui en est des étudiants qui quittent ensuite le Québec, et bien qu'une loi soit mise en place pour qu'ils remboursent aussi leurs bourses. F. Calias

- francoisricard, 16 février 2012, 14h19

@Piel Picard

Votre commentaire devrait faire la une de tous les journaux de la province.

@ roch amyotte

Abolition de la taxe sur capital

Diminution des taux d'imposition pour les compagnies

Appauvrissement et endettement des étudiants plutôt.

Votre intervention porte à réflexion François Ricard

- trinity3, 16 février 2012, 14h19

Pourquoi les contribuables moyen qui travaillent sans diplôme devraient ils avoir à payer pour que des individus s'enrichissent intellectuellement afin qu'ils se retrouvent un jour sur le marché du travail avec des emplois 2 ou 3 fois plus payantes que ceux qui leur on fournit l'argent en premier lieu!...je suis dans le domaine de l'Aviation et il n'est pas rare de voir des pilote qui s'endettent de plus de 50k pour accéder a leur carrière de rêve..... Les étudiants qui ne sont pas heureux avec cette hausse n'ont qu'à aller au U.S.A. !!!!

Benoit Trudeau, Contribuable

- stevetrahan, 16 février 2012, 14h18

La gève n'est pas suffisante, il faut brûler les banques, tout nationaliser et faire la révolution par l'indépendance.

Si le gouvernement Charest n'avait pas fait de baisses d'impôts indécentes dans son premier mandat, cet argent pourrait financer en entier les universités et offrir la gratuité pour tous pour environ 700 millions par années. Elle est plutôt allé garnir les REER des babyboomers. C'est définitivement un choix idéologique et non économique comme le prétendent justement tous ceux qui gravitent dans la sphère économique. Le principe est simple: conditionner les gens à subir les effets du marché dès leur jeune âge pour qu'ils ne s'insurgent pas plus tard. Payer, payer, payer plus cher et ne poser pas de question. Le marché et les bonzes de l'économie qui ont la vérité bien sûr car tout est économie selon eux-vont s'occuper de vous pauvres soumis.

Steve Trahan

- trepanim, 16 février 2012, 11h10

Si les étudiants trouvent cela trop cher au Québec ils sont libres d'aller voir ailleurs. Personne aime une augmentation de coût, j'en conviens mais la réalité c'est qu'un "Free Lunch" ça n'existe pas au Québec plus qu'ailleurs. C'est encore la mentalité irresponsable de faire payer quelqu'un d'autres. Il faut que ça change. Marc Trépanier

- jeansurlelac, 16 février 2012, 11h10

Droits de Scolarité

Il serait trop beau de pouvoir dire , et j'aimerais bien "pouvoir dire" , oui les frais de scolarité sont trop élevés .

Mais les faits sont tout autres . Le Québec a une certaine capacité de payer . Deuxièmement , sommes nous la province où les frais de scolarité sont les plus élevés ?

Non, nous sommes la province où les frais de Scolarité sont LES MOINS ÉLEVÉS .

Ce serait trop facile de croire le contraire Nous n'avons pas au Québec d'imprimerie à billets de banque . Nous devons donc assumer tous les frais à tous égards . Les frais de santé , les frais d'éducation , les frais des infrastructures , les frais pour les personnes âgées etc etc etc . Il doit bien y avoir une limite quelque part .

Et si ces étudiants sont pour devenir si brillants , ils doivent aussi comprendre la situation . Notre capacité de payer est ATTEINTE . Sans quoi , nous devons augmenter les impôts de 20 , 30 , 40 % .

jean-pierre fortin

- amos12, 16 février 2012, 10h51

Il est vrai que les frais universitaires doivent être revus et corrigés mais quand le même gouvernement qui à la fois, tolère (et le mot est faible) la corruption institutionnalisée et fais la leçon aux étudiants en leur demandant de " faire un effort", on peut comprendre que le degré de frustration soit au maximum. Depuis au moins six ans, on augmente les taxes (tvq, essence...) les frais de toutes sortes (saaq, hydro) sans se soucier de notre capacité de payer et surtout en niant notre intolérance de plus en plus grandissante en regard de la mauvaise gestion des fonds publics, de notre argent. Remettons les pendules à l'heure, quand le grand ménage du printemps sera fait, quand la confiance envers nos dirigeants sera revenue, nous serons un peu plus capable d'accepter l'effort demandé.

Roger Couture

- Flavigne, 16 février 2012, 10h50

Non et non. Cette grève est injustifiable. D'accord pour que l'État soutienne au besoin les étudiants par des prêts et bourses adéquats. D'accord aussi avec l'idée que les études supérieures sont un bon investissement. Soit. Par conte, si ces grévistes n'ont pas assez de courage pour investir en eux-mêmes, pourquoi alors le ferais-je? Pourquoi le ferais-je au détriment d'autres services essentiels à l'égard de ceux et celles qui n'ont pas le privilège et la capacité de s'instruire En tant que bénévole au service de jeunes en difficulté j'invite ces grévistes à démontrer un minimum de sens à l'équité.

Fernand Lavigne

- Fidel, 16 février 2012, 10h50

Quand je suis allé au collège, (le collège était une grosse ferme) nous étions obligé de récolter les patates, récolter les pommes, récolter les raisins. couper du bois et le corder, etc etc. ET de payer des frais.

Ce n'est donc pas d'hier que l'on doit travailler pour avancer dans la vie. Aujourd'hui, trop de monde demande au gouvernement (à la société) de fournir l'effort à leur place.

Fidel Turbide

- Djonathan, 16 février 2012, 10h50

Faut-il vraiment rappeler à certains qu'ils ne sont pas les exemples parfaits? Sérieusement, ce n'est pas parce que vous avez réussi à finir vos études et payé vos dettes que tout le monde est capable. Il faut être réaliste et ouvert d'esprit. Il en est de même pour les étudiants avec des cellulaires. Ce ne sont pas tous les étudiants qui en ont eu. Il faut vraiment arrêter de généraliser de la sorte. De plus, je le dis encore. Les étudiants en dépensent autant sont bénéfiques pour l'économie qui en a besoin. Si vous ne le saviez pas, ces étudiants contribuent ainsi à leur éducation, car... ils paient des taxes sur les achats qu'ils réalisent. Ils font donc leur juste part à leur propre niveau.

De plus, les étudiants sont aussi des humains qui ont le droit de profiter de la vie. Est-il sérieux de vivre dans l'austérité pendant cinq ans d'étude, voire plus encore? Il y a un juste milieu à la chose.

Pourtant, je suis le type parfait de personne qui pourrait dire: " Moi, je ne dépense presque jamais, j'ai un budget et je prévois tout à l'avance." Mais je le répète, je ne suis pas un exemple qui peut être appliqué à tous! Et il n'y en a pas! Comprenez cette réalité!

Jonathan Lépine

- Squire, 16 février 2012, 10h49

@ francoisricard

"A-t-on vraiment besoin de trois universités anglophones? D'où viennent les étudiants anglophones? Nous subventionnons des étudiants étrangers et nous n'avons pas assez d'argent pour les nôtres."

Je suis francophone et j'ai étudié à McGill pendant cinq ans (bac et maîtrise), une université que j'ai adorée et où je retournerais si je reprenais les études. Une très importante proportion de la population étudiante de McGill est constituée de francophones. Quant aux étudiants étrangers, ils paient bien plus cher pour venir étudier à McGill. Les trois universités anglophones constituent un enrichissement pour notre système d'éducation et non un fardeau.

André Cartier, Montréal

- passetoutgrain, 16 février 2012, 09h19

Il est démontré que le modèle québécois produit proportionnellement plus de diplômés de 2e et 3e cycle.

C'est d'ailleurs ce qui explique en grande partie pourquoi notre modèle est si performant pour attirer les entreprises qui oeuvrent dans l'économie du savoir et que c'est à Montréal que l'on retrouve la plus grande concentration de recherche et développement au Canada.

C'est n'est pas en coupant l'accès aux études supérieures que nous aidons les entreprises comme SNC-Lavalin, Bombardier, CGI ainsi que toutes les autres entreprises technologiques qui sont venues au Québec pour la qualité de sa main d'oeuvre.

Mettre fin à notre modèle d'accès universitaire c'est s'enlever un avantage concurrentiel dans une économie du savoir.

Stéphane Tougas

- vitaebella990, 16 février 2012, 09h18

Je ne crois pas que la grève est justifiée mais c'est le seul moyen de pression que les étudiants ont. Mais comme plusieurs l'ont souligné, c'est inutile dans la mesure où les étudiants sont "clients" d'un service et n'offrent rien en retour contrairement à un employé. Le but est donc d'ouvrir un débat et de faire parler de la cause.

Cela dit, je crois que le débat est trop axé sur les étudiants les plus pauvres. Si l'augmentation des frais de scolarité était accompagnée d'une réellement amélioration du système de prêts et bourses afin d'assurer aux plus démunis qui souhaitent aller à l'université de le faire, et ce, sans s'endetter outre mesure, alors je crois que nous aurions collectivement un meilleur système d'éducation post-secondaire. Les universités ne seraient plus sous financées et l'accessibilité pour les plus démunis serait assurée.

De plus, il ne faut pas oublier que les universités ne sont pas uniquement lieux d'enseignement, elles sont aussi des centres de recherches. Elles mettent le Québec sur la scène mondiale sur le plan de l'innovation, des nouvelles technologies, des avancées médicales, etc.

N.B.: J'ai terminé mes études il y a quelques mois, mes études m'ont coûté 21 000\$ en Ontario. Je suis légèrement endettée. On n'a rien pour rien, non?

Anne-Sophie Fontaine

- NadeauC, 16 février 2012, 09h17

Si les précédents gouvernements avaient eu la prévoyance d'augmenter les droits de scolarité au moins selon l'augmentation du coût de la vie, on n'en serait pas là.

Certains prétendent que les étudiants s'inscrivent pour contribuer à la société et que les contribuables devraient les soutenir. Intention très louable, mais loin de la réalité. Ils le font d'abord pour se réaliser et pour gagner un bon salaire. J'en sais quelque chose: j'ai 2 enfants diplômés universitaires. Les considérations sociales, très loin derrière...C'est pourquoi les citoyens de la classe moyenne n'avaient pas l'argument qu'ils devraient contribuer davantage à l'éducation supérieure.

J'ai côtoyé des étudiants lors d'un récent retour aux études et j'ai pu constater que la majorité d'entre eux arrivent à se tirer d'affaires avec un travail d'appoint. Plusieurs ont une auto, utilisent tous les moyens de communication les plus récents (ce qui coûte une fortune). Plusieurs demeurent aux études très longtemps; le baccalauréat, la maîtrise, le certificat de 2e cycle, etc. Et ils s'endettent...

Et finalement, je crois qu'il faut appliquer le même raisonnement à tous les domaines de la vie: si on n'a pas les moyens de nos ambitions, on s'oriente autrement. Que ce soit pour l'achat d'une maison, une destination voyage ou une auto, le principe de réalité s'applique.

Et pour répondre à Mme Elkouri, le droit à l'éducation n'est pas synonyme de droit à l'éducation gratuite. À ma connaissance, le Québec n'a jamais adopté la gratuité pour l'éducation universitaire.

J'approuve le Mouvement des étudiants socialement responsables du Qc.

NadeauC

- Basilic, 16 février 2012, 09h17

Il y a des étudiants pauvres. Des familles pauvres avec des enfants de talent. Donc des frais de scolarité très peu élevés pour tout le monde sans exception. C'est le modèle québécois dans toute sa bêtise.

On parle de la Norvège, université gratuite. Oui. Mais avec des examens d'entrée, obligation de réussite ensuite.

Albert Champagne

- mlabel, 16 février 2012, 09h17

Cette "grève" est non justifiée! Le débat au sujet des droits de scolarité a assez duré. Tous les arguments ont été entendus depuis des lunes! Non au corporatisme étudiant! La comédie a été surjouée!

Michel Lebel

- quidnovi, 16 février 2012, 09h17

Se portant à la défense de pauvres étudiants en instance de toucher des dividendes durant trente ou quarante ans, plusieurs évoquent la nécessité pour le Québec d'investir plus massivement encore en éducation. Je suis d'accord, mais la priorité appartient aux classes primaires et secondaires: l'absence de littératie financière, scientifique, historique, politique est flagrante au Québec. Tout est à faire, il faut recruter des enseignants passionnés par le savoir qui remplaceront des tâcherons de la pédagogie du savoir-être, il faut que chacun sache l'anglais (lingua) et idéalement une troisième langue, que chacun comprenne les premiers éléments de la démarche scientifique pour pouvoir discuter rationnellement d'OGM, de changements climatiques ou de gaz de schiste (présentement,

c'est une foire d'empoigne et un dialogue de sourds), il faut que tous les jeunes sachent, en français comme en anglais, écrire une introduction, développer un raisonnement, conclure, narrer, synthétiser (croyez-moi, ce sont là des qualités souvent absentes chez les professionnels).

Ainsi, nos étudiants universitaires seront mieux outillés pour passer aux cycles d'études supérieures, alors que nos diplômés du secondaire qui décideront de rejoindre le marché du travail seront des citoyens responsables.

Jacques Saint-Cyr, Québec

- germaingerman, 16 février 2012, 09h16
Je n'ai pas de statistiques à ce sujet, mais j'émet l'hypothèse que 90 % des étudiants grévistes ont un téléphone portable dont les frais mensuels excèdent l'augmentation des frais de scolarité. En fait, c'est un choix lié à un système de valeurs. Voilà le vrai problème ! Germain Poirier
- Djonathan, 16 février 2012, 07h16
Bon, bon. J'ai déjà argumenté longuement à ce sujet et je fais dire la même chose encore et encore.
Oui, les droits de scolarité au Québec sont les plus bas en Amérique du Nord, mais il y a en des plus bas ailleurs! Est-ce que les pays qui offrent la gratuité scolaire se plaignent de leur choix? Je ne crois pas. La Finlande et la Norvège sont même des pays où l'indice de développement humain est le plus élevé au monde et ces deux pays offrent la gratuité scolaire. La corrélation entre les deux est présente.
Il y a un mal-financement des universités et il est très inutile d'augmenter les droits de scolarité si ce problème n'est pas réglé. Les étudiants ont le droit, mais le devoir de décrier cette politique idéologique honteuse des libéraux.
Il faut vraiment arrêter de croire qu'une grève est toujours injustifiée! Ce n'est presque jamais le cas! Il faut que la population fasse des critiques si nous voulons pouvoir évoluer!
Le gouvernement avait et a toujours l'argent, mais il préfère se concentrer ailleurs comme sur un plan nord ou des baisses d'impôts qui ciblent principalement les pauvres nantis...
J'appuie haut et fort la grève étudiante!
Jonathan Lépine
- Squire, 16 février 2012, 07h15
Les étudiants font la grève pour une raison toute simple: la grève donne des résultats. Souvenons-nous de 2005: les étudiants ont alors obtenu ce qu'ils n'auraient jamais obtenu autrement. Ils pensent pouvoir réussir à nouveau cette année.
Malgré tout, je suis plutôt en faveur d'une hausse des frais, mais à une condition et elle est énorme: que le gouvernement oblige les universités à faire le ménage dans leur gestion. J'ai fréquenté l'université jusqu'à la maîtrise et je sais par expérience qu'il y a un gaspillage éhonté de ressources; les recteurs qui crient famine ne me font pas pleurer, au contraire, ils me mettent hors de moi. Il y a eu trop de cas de mauvaise gestion à l'UQAM et à Concordia, par exemple. Si le gouvernement souhaite vraiment améliorer la qualité de l'éducation au Québec, il a l'obligation morale de demander des comptes aux conseils d'administration des universités. Il y a des limites à traiter les étudiants comme des moutons qui doivent passer à la tonde sans protester.
Cela dit, la solution de la gratuité scolaire défendue par certains regroupements étudiants est tout aussi néfaste: on n'a qu'à regarder l'état déplorable des universités françaises (gratuites) pour écarter cette idée du revers de la main.

André Cartier, Montréal

- passetoutgrain, 16 février 2012, 07h15
Il est démontré que le modèle québécois produit proportionnellement plus de diplômés de 2e et 3e cycle.
C'est d'ailleurs ce qui explique en grande partie pourquoi notre modèle est si performant pour attirer les entreprises qui oeuvrent dans l'économie du savoir et que c'est à Montréal que l'on retrouve la plus grande concentration de recherche et développement au Canada.
C'est n'est pas en coupant l'accès aux études supérieures que nous aidons les entreprises comme SNC-Lavalin, Bombardier, CGI ainsi que toutes les autres entreprises technologiques qui sont venues au Québec pour la qualité de sa main d'œuvre
Mettre fin à notre modèle d'accès universitaire c'est s'enlever un avantage concurrentiel dans une économie du savoir.
S. Tougas Plateau
- carrerouge, 16 février 2012, 07h15
Julien McNicoll, Étudiant au Collège Lionel Groulx à Ste-Thérèse
La grève générale illimitée est justifiée. La hausse des frais de scolarité ne l'est pas.
En premier lieu, les frais de scolarité très bas auxquels nous profitons présentement sont pour les québécois un avantage, tant économiquement que socialement. Après en moyenne 5 ans sur le marché du travail, un bachelier rembourse 100% de ce qu'il a coûté à l'État pour son éducation en impôts. Cela signifie qu'après ce délai, cet étudiant devient un investissement rentable pour la population.
De plus, c'est un mythe d'affirmer que l'État québécois n'a pas les moyens de payer pour les études de ses jeunes. En effet, depuis son arrivée au pouvoir, le gouvernement Charest a amputé le trésor public de 1,84 milliards de dollar par année en réductions d'impôts aux grandes entreprises. Lorsqu'on compare ce chiffre exorbitant au 800 million de dollars que cela aurait coûté pour instaurer la gratuité scolaire en 2010-2011, on ne peut pas dire que c'est hors de prix!
Aussi, dans une vision à moyen-long terme, c'est-à-dire dans la perspective du vieillissement de la population, il est évident que les citoyens qui auront le plus à supporter le système de santé qui subira une explosion de ses coûts seront effectivement les étudiants actuels. Alors, puisque nos personnes âgées profitent actuellement et continueront de profiter d'un système de santé gratuit, pourquoi ne pas laisser toutes les chances aux jeunes de s'éduquer afin qu'ils puissent encaisser le choc adéquatement dans le futur? À TOUS les jeunes! Peut-être leur revenu familial ou personnel. Ce sont tous les québécois qui profiteront, un jour ou l'autre, d'un gel définitif des frais de scolarité et même de la gratuité scolaire.
Dans ce contexte, les étudiants se doivent de se battre pour le droit à l'éducation. La grève générale illimitée étant le seul moyen de pression ayant un réel poids, il doit être utilisé.
- Markov, 16 février 2012, 07h15
Les étudiants dans la rue pour les mauvaises raisons
Alors que les directeurs d'établissements scolaires se creusent les méninges à savoir où loger les automobiles des étudiants dans leurs stationnements, ces derniers déclenchent une grève générale afin de faire reculer le gouvernement Charest en ce qui a trait les hausses de frais de scolarité.
Malheureusement, une fois de plus, les étudiants sortent à la rue pour les mauvaises raisons. J'insisterais d'ailleurs sur le fait que la

majorité des étudiants affichent un train de vie qui ne correspond pas à l'austérité dont ils devraient faire preuve. Se payer une éducation de qualité, c'est investir. Or, je ne connais aucun investissement qui ne nécessite pas un certain sacrifice. Ainsi, j'ai terminé mon BAA de l'ESG-UQAM en 2005 et afin de boucler mes études sans dettes, je n'ai quitté le nid familial qu'à 23 ans et ma voiture, sans chauffage, était plus vieille que moi. Je n'ai pas été dans le sud durant les semaines de relâche, j'ai plutôt parcouru l'Europe pendant 2 mois et demi, avec 2500\$. (J'avais d'ailleurs obtenu deux bourses pour aller me promener). En bref, je n'avais pas de I-pod, de I-pad, de I-Phone, de Mac book, de vignettes de stationnement à 500\$ la session, je ne me payais pas de sushis, pas de virée dans les bars à 100\$ la soirée et je n'avais pas de télé à écran plat. Tel fut mon sacrifice. Encore aujourd'hui, je complète un certificat en Anthropologie ? Diversité Culturelle de l'Université Laval et bien que je gagne un très bon salaire, je loue des chambres dans ma maison afin d'atténuer le sacrifice financier de mes nouvelles études. Par ailleurs, à ceux et celles qui revendiquent encore la gratuité scolaire, je me permets de leur souligner que toutes choses étant égales par ailleurs, il faudra couper ailleurs. Ainsi, le fait qu'il n'y avait que 500 manifestants dans la rue, le 14 février, démontre bien que la majorité des étudiants ne se sentent pas particulièrement menacés par ces hausses.

Dans un autre ordre d'idée, les étudiants devraient plutôt se mobiliser sur l'enjeu des fonds de pension, et ce, avant que les caisses ne soient vides. En 2011, mon régime de pension à cotisations déterminées a affiché un rendement de -4.4%. Ainsi, en plus d'accuser une perte directe, je devrai, par le biais de mes impôts et taxes municipales, éponger la perte des régimes à prestations déterminées des employés de l'État. Inutile de préciser que cela, uniquement en 2011, m'a coûté beaucoup plus cher que la hausse des frais de scolarité. J'invite donc les étudiants à sortir leur calculatrice et à se mobiliser pour les bonnes raisons. Ainsi, contrairement à ce qui se passe en ce moment, ils auront l'appui de la population, qui pour la plupart, ont aussi eu à financer une retraite dorée qu'ils n'auront pas eux-mêmes.

D'autre part, si les gouvernements qui se sont succédés depuis 20 ans avaient indexés les frais annuellement, nous éviterions ces hausses en apparence spectaculaire. D'ailleurs, il devrait en être de même pour tous les services plutôt que de doubler du jour au lendemain comme dans le cas du permis de conduire par exemple.

Finalement, les parents qui en ont les moyens devraient contribuer à l'investissement fait par leurs enfants pour s'éduquer. D'ailleurs, bon nombre de régimes d'épargne existent en ce sens. Ainsi, les étudiants pourraient se concentrer sur les véritables enjeux de l'avenir tel que demeurer prospères avec deux travailleurs pour un retraité?

Marc-Olivier Gagné, 30 ans
Trois-Rivières

- AlexG.-C., 16 février 2012, 07h14
C'est drôle d'entendre des étudiants dire qu'ils font faire la grève. Très comique en effet. D'un, ils payent pour un service, puis refusent d'en profiter. D'accord pour ceux qui le font volontairement, jeter son argent par les fenêtres n'est pas interdit. Cependant, cela est carrément illégal d'empêcher les autres étudiants qui veulent finir le plus rapidement pos-

sement de 69 milliards du gouvernement du Québec (un retour de 0,08% par année, donc en 1250 ans, ce sera rentable, pour une fois qu'ils pensent à long terme?)
À voir comment il dépense, moi, personnellement, je ne voudrais pas voir le gouvernement du Québec gérer mon maigre 14 000 dollars de revenu annuel, parce qu'il ne pourrait définitivement pas payer mes propres études?
pier luc picard

○ roch.amyotte, 16 février 2012, 07h12
« RÉFLEXION SUR LE LIEN ENTRE LES FRAIS DE SCOLARITÉ, LA CAPACITÉ DE PAYER DES GOUVERNEMENTS ET LA QUALITÉ DES COURS.
Une autre rhétorique qui ne tient pas la route longtemps car le véritable débat devrait se situer plutôt au niveau des choix de société. Par exemple, lorsque le gouvernement fédéral a aboli la taxe sur le capital en 2007, il s'est privé de 900 millions de revenu. Le gouvernement du Québec a fait de même en janvier 2011, se privant ainsi de 5 milliards de revenu sur 5 ans. C'est très documenté. Pendant ce temps, on dit aux étudiants que les gouvernements n'ont plus les moyens de payer pour une éducation de qualité. Et c'est juste un exemple parmi les choix budgétaires des gouvernements. Et cet argent de la taxe sur le capital, c'est plus qu'il n'en faut pour assurer la gratuité, et oui la gratuité scolaire à tous. Accepter la hausse des frais de scolarité, c'est aussi accepter que les entreprises et leurs actionnaires deviennent encore plus riche. Les gouvernements croyaient que les entreprises

réinvestiraient cet argent dans l'économie. Non, il ont pris cette économie d'argent pour augmenter les dividendes aux actionnaires. Résultats qui viennent juste d'être publiés dans les grands médias. En résumé, on pourrait dire que la hausse des frais de scolarité, servirait indirectement à hausser les dividendes des actionnaires de compagnie. J'en conviens, il y a un peu de sophisme dans cette relation de cause à effet, mais il y a également beaucoup de questionnements sur les choix que font nos gouvernements dont la rhétorique sur la hausse des frais de scolarité est ridicule tellement elle est bourrée de non sens et de contradictions. Voyons, tout le monde le sait, la priorité du gouvernement c'est la SANTE et l'EDUCATION. AH BON.... ». Ce n'est pas une partie de plaisir que d'affronter le gouvernement pour lui faire comprendre que travailler pour pouvoir étudier c'est absurde, alors qu'étudier pour pouvoir travailler c'est logique.

roch amyotte
○ francoisricard, 16 février 2012, 07h11
L'accès à l'université, à cause des sommes faramineuses que nous y investissons, devrait être accordé à ceux qui ont le talent et les aptitudes nécessaires pour réussir, pauvres et riches.
De plus, à chaque étape, l'étudiant devrait être en mesure de démontrer qu'il maîtrise bien le sujet.
Nous avons trop d'étudiants qui, pendant des années, traînent sur les bancs de l'université uniquement parce qu'eux ou leurs parents ont

les argents nécessaires à pareil farniente étudiantin.

Le public, qui fournit le gros des argents aux universités, devraient imposer à celle-ci un double système comptable: un pour l'enseignement et la recherche pure et un autre pour la recherche appliquée qui profite surtout aux entreprises. Cette recherche appliquée accapare presque la moitié du budget mais ne représente que 1% des revenus.

Il faut aussi revoir le financement public. Bon an mal an, 35% des argents publics vont pour les universités anglophones. Pourtant la population anglophone, comprenant les transferts allophones, ne représente que 20% de la population. Et c'est comme cela depuis toujours. A-t-on vraiment besoin de trois universités anglophones? D'où viennent les étudiants anglophones? Une bonne partie d'ailleurs: de l'Ontario, de Colombie-Britannique, d'autres provinces, d'autres pays.

Nous subventionnons des étudiants étrangers et nous n'avons pas assez d'argent pour les nôtres.

Cherchez l'erreur.

Chaque année, il y a des dizaines et des dizaines de médecins diplômés de McGill qui ne restent pas au Québec. Bien sûr, ils ne font que retourner chez eux. C'est normal. Nous ferions de même. Et ce n'est pas une hausse des frais de scolarité pour les nôtres qui va changer quelque chose.

François Ricard

CENTPAPIERS: Hausse des frais de scolarité : La Grève est à nos portes, par Jean-Christophe Briand, Étudiant en sciences humaines du collège d'Alma – Mercredi 15 février 2012

C'est le 11 février 2010, via la ministre de l'Éducation Michelle Courchesne, que le gouvernement sort publiquement pour annoncer qu'une hausse des frais de scolarité allait être présente dans son prochain budget. C'est le 17 mars 2011 que le gouvernement dévoile enfin le montant de la hausse : 325\$ par année pendant 5 ans pour un total de 1625\$ de plus par année. La réponse étudiante ne s'est pas fait attendre, dès la semaine suivante plusieurs bureaux de ministres ont été occupés. Le point culminant de la mobilisation automnale s'est jouée le 10 novembre dernier alors que plus de 200 000 étudiants étaient en grève, un record historique, et que 30 000 étudiants défilaient dans les rues de Montréal. Devant la sourde oreille du gouvernement, que reste-t-il au mouvement étudiant pour faire plier le gouvernement ?

« Bed-in », manifestations, pétitions et occupations ne restent que symboliques; aucunes de ces actions n'a d'impacts sur les activités gouvernementales. Pour créer un réel rapport de force, les étudiants n'ont pas beaucoup d'options

envisageables. Historiquement, c'est systématiquement la grève générale illimitée (GGI) qui permit au mouvement étudiant de faire plier les gouvernements. Par exemple, en 2005, la grève générale a permis d'empêcher les coupures budgétaires de 103 millions dans les prêts et bourses. En 1996, la GGI a réussi à bloquer la hausse des frais de scolarité qui était proposé par le gouvernement alors en place. La grève de 1968, la première grève étudiante du Québec, a accéléré la création de l'UQAM et du réseau des universités du Québec.

Qu'est-ce qu'une grève générale illimitée? Grève : c'est l'action de boycotter ses cours. Générale : c'est pour dire que la grève est généralisée à l'ensemble de la province. Illimitée : c'est pour dire que la grève n'a pas de durée déterminée dans le temps. Cependant, il faut garder en tête que les étudiants sont en tout temps maître de la grève. Conséquentement, les étudiants seront appelés, lors d'assemblées générales ayant lieu aux quatre à cinq jours, à se pencher sur la pertinence de la continuité de la grève. Les

étudiants peuvent donc mettre, localement, fin à la grève quand ils en verront la nécessité.

En quoi une grève générale met-elle de la pression sur le gouvernement? En étant en grève, les étudiants exercent une pression économique sur le gouvernement. En effet, le gouvernement se doit de maintenir en place ses infrastructures et services. Ainsi, une population étudiante en grève fait perdre des sommes considérables au gouvernement. Lors d'une grève, les étudiants ont tout leur temps pour organiser des actions de visibilité ou de perturbation afin d'exercer une pression supplémentaire sur le gouvernement.

Déjà, à l'heure d'écrire ces lignes, plus de 20 000 étudiants sont prêt à déclencher une grève générale illimitée. Le mouvement de débrayage débutera d'ailleurs dès demain, soit le 13 février. Plusieurs autres étudiants seront consultés dans les semaines à venir pour se joindre au mouvement. L'avenir de l'éducation québécoise est entre les mains des étudiants, espérons qu'ils saisissent leur chance.

LAVANTAGE.QC.CA: Blogue de Réal-Jean Couture (D'accord – Pas d'accord): C'est qui, la classe moyenne ? - Publié le mardi, 14 février 2012 17:53

En fin de semaine, les médias nationaux nous 'informaient' que l'Alliance sociale au Québec réclamait que la classe moyenne mérite un répit dans le budget qui sera présenté en mars par le gouvernement du Québec.

Selon les bulletins de nouvelles et les écrits – notamment dans Le Devoir – un regroupement de syndicats et de fédérations étudiantes demandent au ministre des Finances, Raymond Bachand, de penser à la classe moyenne en rédigeant son prochain budget, indiquant que la hausse de frais de scolarité ainsi que l'imposition d'une taxe santé sont deux mesures contestées, estimant que ces deux mesures attaquent directement les plus démunis et la classe moyenne.

On estime chez ces biens pensants qu'un coût annuel de 200 \$ par contribuable pour le système de santé aura un impact réel sur le budget des familles qui peinent à joindre les deux bouts, tandis qu'il ne sera même pas remarqué par les citoyens très nantis. Même chose pour la hausse des frais de scolarité, qui pourrait – selon l'Alliance – priver de nombreux jeunes d'un accès aux études supérieures, mais pas les plus riches. On va même jusqu'à suggérer qu'il est trop tôt pour envisager le retour à l'équilibre budgétaire sans affecter durement la population. Comme si elle ne l'était pas déjà. L'Alliance sociale propose – comme le PQ de Pauline Marois – d'aller puiser les ressources nécessaires pour redresser les finances du Québec dans les poches des particu-

liers et des entreprises les plus riches, en ajustant les taux d'imposition en conséquence, notamment.

Puis-je suggérer que cette intervention dite en faveur de la classe moyenne arrive en retard ? **Il n'y a plus de classe moyenne au Québec, depuis longtemps.** Parce que les obligations financières sont telles aujourd'hui que la classe dite moyenne passe son temps à payer, payer et payer encore pour 'sa part' des dépenses publiques, pour celle de 40 % des gens qui ne paient rien accidentellement et pour ceux de ces 40 % qui n'en paieront jamais, volontairement ! Mon dernier blogue, qui dénonçait les mesures dorées exigées par la CSN pour ses membres employés des CPE – y compris quasi 11 se-

maines de congé annuellement à nos frais, a été accueilli par certains comme du mépris devant les 'mesures socialisantes' comme les CPE et l'assurance médicaments, notamment. Quand on ne peut défaire ou argumenter le message, on s'en prend au messenger. Facile. Or le messenger respecte les gens des CPE de qui j'ai écrit qu'ils avaient une mission pour le moins respectable auprès de nos chérubins.

Mais ce sont justement de telles 'mesures socialisantes' qui ont fini par appauvrir la classe moyenne, tuer la classe moyenne devrais-je dire. On a voulu gagner des élections, gagner des référendums, avec des 'mesures socialisantes' sans savoir ce qu'elles coûteront demain, dans un an, dans 10 ans, et se fiant qu'on aura les moyens. Ces gens-là disaient bien avant les caquistes : 'On verra', quand on leur demanderait combien ça va coûter et où on prendra l'argent. Ça ne marche pas de même ! La preuve : on n'a plus d'argent. Me semble que ça ne prend pas un cours classique pour comprendre ça !

- On ne veut pas de hausse des permis de conduire, mais pas de trous dans les rues et il faut quand même construire des autoroutes...
- On ne veut plus de subventions aux entreprises, mais elles doivent garder les employés, même quand ce n'est pas rentable...
- On ne veut pas de hausse des tarifs d'Hydro, mais on accepte de hausser les salaires des

12 012 et on exige plus de fiabilité du réseau de fourniture d'électricité...

- On ne veut pas de hausse des frais de scolarité dans les Cégeps et Universités, mais il faut moderniser ces édifices et hausser les salaires des profs et des chargés de cours...
- On veut des garderies à 7 \$ sans jamais hausser le prix, mais on accepte de hausser les salaires et les conditions, dont la multiplication des semaines de vacances...
- On ne veut pas de ticket modérateur dans les services de santé, ni une contribution de 200 \$ annuellement, mais on accepte de hausser les conditions du personnel de la santé et on exige d'agrandir les hôpitaux actuels et l'amélioration des soins...
- On veut hausser la contribution aux dépenses de l'État des hauts salariés de 130 000 \$, mais on ne veut pas qu'ils se sauvent en Ontario ou au Nouveau-Brunswick, pour quitter la province la plus taxée en Amérique du Nord...
- On veut bien avoir des investisseurs pour développer le Nord du Québec, mais on leur fait miroiter tellement de redevances que tantôt, ils se sauveront, considérant que la marge de profit est meilleure ailleurs qu'ici. Et après. On parlera de chômage, de sans emplois, de sans abris, et puis encore...

Et je pourrais allonger...

La classe dite moyenne, elle est enterrée de demandes fiscales, pour compenser les uns et les

autres qui sont notamment dans cette Alliance sociale revendicatrice.

Et quand on enterre quelqu'un, inévitablement, on en vient qu'à l'oublier, momentanément. Et c'est ce qu'on a fait de la classe moyenne. On l'a enterrée et on l'oublie, aux moments des budgets scolaires, municipaux, provincial et fédéral. Il n'y en a plus de classe moyenne. RIP.

*** L'alliance sociale est formée des organisations suivantes :**

- Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)
- Confédération des syndicats nationaux (CSN)
- Centrale des syndicats du Québec (CSQ)
- Centrale des syndicats démocratiques (CSD)
- Syndicat de la fonction publique (SFPQ)
- Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS)
- Syndicat de professionnels et professionnelles du gouvernement du Québec (SPGQ)
- Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ)
- Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ).

*** En passant :** il y a longtemps que vous avez visité le parc automobile du Cégep de Rimouski, de l'Institut de Marine du Québec à Rimouski et de l'Université du Québec à Rimouski ?

THE GAZETTE : Opinion : Tuition hikes are especially hard on female students, By Viviane Namaste and Gabrielle Bouchard, Friday, February 10, 2012

MONTREAL - The [Simone de Beauvoir Institute of Concordia University](#) believes that the Quebec government's decision to authorize the increase of undergraduate tuition fees by \$1,625 over the next five years will have particularly negative consequences on women, and as such that it reinforces social inequalities in Quebec.

For decades, feminists have argued that women earn less than men for doing the same work. Recent statistics support this claim: the latest data available, from 2008, demonstrate that women still earn 71 cents for every dollar earned by men. Asking individuals to contribute more to the cost of their post-secondary education, then, affects women in particular. Since women still earn less than men overall, raising tuition fees will affect women first. It is an example of social policy that perpetuates gender inequality.



Photograph by: Bryanna Bradley, Montreal Gazette
Women on the front lines protesting the government's planned increase in undergraduate tuition fees: because women still earn less than men, the student debt they incur is more of a burden on them.

Some proponents of raising tuition fees contend that, since individuals who have a university education will earn more throughout their lifetimes, they should assume a larger part of the financial cost – that students need to invest in their future. But this argument falls short when we consider that even with a post-secondary diploma, men and women do not earn the same income. On average, according to a study by the Fédération étudiante universitaire du Québec, a woman with such a diploma will earn \$863,268 less than a man with the same diploma over the course of her lifetime.

Suppose that two students – one a man, one a woman – each finish a bachelor of arts degree with a student debt of \$25,000. Each and every month, the woman has to spend a higher percentage of her income to pay back her debt. In asking students to invest in their future, we are asking women to pay more, proportionally speaking, than men over their lifetimes.

Members of the teaching faculty at the Simone de Beauvoir Institute maintain that raising tuition fees will have negative consequences for teaching and learning more broadly. The more expensive tuition is, the less diversity there will be in the classroom, since access is dependent on financial resources. An example: in 2006, nine per cent of aboriginal women aged 25 and over had a university degree, compared with 20 per cent of non-aboriginal women.

Diversity is central to the teaching work we do. When social policy results in the exclusion of women and people from diverse backgrounds from post-secondary education, the work of teaching is compromised. Public debate on raising post-secondary tuition fees often assumes that the financial resources do not exist to make universal, equitable access to education a political priority. We contend that, collectively, Quebec does have the resources. A redistribution of resources – for example, the \$105 million given in bonuses to managers of sociétés d'état in 2010 – could make equal access to education possible. One idea: imposing a licensing fee of one cent per litre on mining and industrial manufacturing companies' use of water could yield \$775 million annually.

On the question of raising tuition fees for post-secondary education, students, faculty and research associates at the Simone de Beauvoir Institute underline that:

Thinking about women and social policy means thinking beyond so-called "women's issues" such as sexual harassment and daycare. While these issues are important, we also need to understand the way social policies affect women in particular.

Given that women still do not earn the same salaries as men, raising tuition fees means that women will pay more for their education – now, and in the decades it takes them to pay back their debt. Raising tuition fees perpetuates gender inequality now and in the future.

Increased tuition fees mean there will be a less diverse classroom, which will in turn impoverish opportunities for learning among students and faculty. We advocate social policy that facilitates access to post-secondary education, in order to ensure that our classrooms are truly diverse and a rich site of dialogue and exchange.

Social policy that discourages women's involvement in post-secondary education is not good social policy.

Quebec has the financial resources required to properly fund post-secondary education and to ensure that women and men have equal access to state-funded education.

SYSPHE.COM : La hausse des droits de scolarité au Québec freinera les femmes et l'égalité sociale, par l'Institut Simone de Beauvoir - mercredi 8 février 2012

Nous voulons aujourd'hui faire connaître notre position sur la décision du gouvernement québécois d'autoriser une hausse de 1 625 \$ des droits de scolarité du premier cycle universitaire qui s'échelonne sur les cinq prochaines années.

Les conséquences des politiques sociales néolibérales pour les femmes

L'idée de hausser les droits de scolarité afin de permettre aux universités de disposer des revenus appropriés est tout à fait emblématique du néolibéralisme ambiant. Le néolibéralisme est un système social au sein duquel l'État joue un rôle mineur dans la satisfaction des besoins fondamentaux des citoyennes et citoyens. Il se caractérise par des partenariats publics-privés, le désengagement de l'État providence (programmes sociaux comme l'assurance emploi), l'amenuisement de la contribution du gouvernement au financement des institutions publiques, la déréglementation de celles-ci ainsi que la prestation de services par les organismes communautaires plutôt que par les institutions d'État. Les politiques sociales néolibérales se fondent essentiellement sur une logique marchande et sur la recherche de la rentabilité. La décision d'autoriser la hausse des droits de scolarité est en soi une politique néolibérale en vertu de laquelle l'État québécois diminue sa participation au financement de l'éducation postsecondaire.

Les politiques néolibérales sont particulièrement dommageables pour les femmes. Ainsi, lorsque les hôpitaux donnent rapidement congé à leurs patientes et patients en raison de contraintes budgétaires, les femmes sont les plus touchées par cette mesure puisque ce sont elles qui, majoritairement, assurent le soin non rémunéré des malades renvoyés à la maison (1). De même, les politiques sociales sur la hausse des droits de scolarité les affectent de manière disproportionnée.

L'accès des femmes et de leurs enfants aux études universitaires

Les mouvements féministes clament depuis des décennies que, à travail égal, les femmes gagnent moins que les hommes. Les statistiques récentes viennent corroborer leurs dires : les dernières données, qui remontent à 2008, démontrent que les femmes gagnent 71 cents pour chaque dollar gagné par les hommes (2). Par conséquent, demander aux personnes de contribuer davantage au financement de leurs études universitaires affecte particulièrement les femmes. Puisqu'elles continuent globalement d'être moins bien rémunérées que les hommes, elles seront les premières touchées par la hausse des droits de scolarité. Voilà l'exemple d'une politique sociale qui perpétue les inégalités hommes-femmes.

Prenons le cas des mères cheffes de famille (qui constituent toujours la majorité des familles monoparentales) : il est clair que ces hausses les affecteront, certes, mais elles toucheront inévitablement aussi leurs enfants. Selon Éric Martin et Maxime Ouellet, auteurs d'Université inc. Des mythes sur la hausse des frais de scolarité et l'économie du savoir, si une famille biparentale doit allouer 10 % de ses revenus aux études de baccalauréat d'un seul enfant, la mère cheffe de famille monoparentale, pour sa part, doit en allouer 18 % pour le même diplôme (3). C'est ainsi qu'une politique de financement des études qui requiert une contribution croissante des étudiantes et étudiants occulte sans qu'il n'y

paraisse le fardeau qu'elle impose automatiquement aux mères célibataires. La hausse des droits de scolarité vient donc pérenniser les inégalités à l'égard des mères cheffes de famille et de leurs enfants, les familles monoparentales devant consacrer une plus grande part de leur budget à l'accessibilité à l'université publique.

Les conséquences à long terme pour les femmes d'une hausse des frais de scolarité

Certains défenseurs de la hausse affirment que, puisque les diplômées et diplômés d'université seront avantagés au plan salarial durant leur vie professionnelle, il est normal qu'elles et ils assument une part du coût de leurs études. Il s'agit là d'une rhétorique marchande qui soutient que les étudiantes et étudiants doivent « investir » dans leur avenir.

Encore ici, cet argument se heurte aux faits qui démontrent que, même également munis d'un diplôme universitaire, les hommes et les femmes ne gagnent pas les mêmes revenus. En moyenne, une femme gagnera 863 268 \$ de moins qu'un homme titulaire du même diplôme, et ce, pendant toute sa vie (4). Imaginons que deux étudiants (i.e., un homme et une femme) terminent leur baccalauréat avec une dette de 25 000 \$: tous les mois, la femme devra dépenser une plus grande part de son revenu pour rembourser cette dette. Par conséquent, demander aux gens « d'investir » dans leur avenir revient à demander aux femmes de déboursier plus que les hommes toute leur vie durant.

En réalité, le gouvernement québécois demande aux femmes « d'investir » dans le maintien des inégalités pendant les décennies à venir. Nous rejetons cette logique néolibérale et nous réclamons un régime qui assurera aux femmes et aux hommes du Québec un accès égal aux études universitaires, dès maintenant et dans le futur.

Les conséquences pédagogiques de la hausse proposée : le point de vue des membres du corps professoral

Les objections à l'augmentation des droits de scolarité font généralement ressortir le point de vue des étudiantes et étudiants, et avec raison, puisque ce sont elles et eux qui en subissent principalement les contrecoups. Néanmoins, le corps professoral de l'Institut Simone-De Beauvoir maintient que cette mesure ne manquera pas de laisser des séquelles généralisées sur l'enseignement et l'apprentissage. En effet, plus les droits de scolarité sont élevés, moins les classes sont diversifiées. Les membres du corps professoral croient que la hausse des frais de scolarité aura un impact négatif sur la capacité des étudiantes et étudiants provenant de milieux moins favorisés et des minorités visibles d'accéder aux études supérieures. Statistique Canada confirme que les femmes des « minorités visibles » sont plus susceptibles de disposer de revenus modestes que les femmes des minorités non visibles (5). De même, par comparaison avec leurs vis-à-vis non autochtones, les femmes autochtones sont moins susceptibles d'obtenir un diplôme universitaire : en 2006, 9 % des femmes autochtones âgées de 25 ans et plus détenaient un diplôme universitaire comparativement à 20 % chez les femmes non autochtones (6).

Les membres du corps professoral sont à même de constater que la diversité des vécus est une composante essentielle de l'enseignement. Leur rôle consiste, d'une part, à préparer les étudiantes et étudiants à s'engager dans la re-

cherche critique et le dialogue et, d'autre part, à leur inculquer les compétences et les capacités d'analyse qui les guideront toute leur vie. Or, cette démarche pédagogique critique s'enrichit de la diversité de nos étudiantes et étudiants. Quand des politiques sociales entraînent l'exclusion universitaire des femmes et des personnes témoignant d'antécédents divers, l'enseignement ne peut qu'en pâtir.

Assurer l'accès universel et gratuit aux études ne fait pas qu'aider les étudiantes et étudiants. C'est aussi une manière d'appuyer concrètement le travail des membres du corps professoral.

Faire de l'accès à l'université une priorité : les fonds sont là

Les défenseurs de l'augmentation des droits de scolarité au Québec présente l'argument que les ressources financières manquent pour faire de l'accès universel à l'éducation une priorité politique. Nous soutenons le contraire. Nous pensons que le Québec dispose collectivement des ressources qui donneront à toutes les femmes et à tous les hommes la possibilité de faire des études universitaires. L'un des moyens d'arriver à cette fin est la redistribution des ressources.

Voici quelques endroits où ce projet de redistribution pourrait s'amorcer :

- les primes accordées aux dirigeants des sociétés d'État en 2010 ont atteint 105 000 000 \$ (7) ;
- l'imposition de redevances aux compagnies minières et aux entreprises industrielles pour utiliser les ressources hydriques du Québec pourrait rapporter annuellement 775 000 000 \$ (0,01 \$/litre d'eau utilisée) (8).

Résumé et conclusion

Devant l'enjeu de l'augmentation des droits de scolarité dans le réseau universitaire québécois, les membres de l'Institut Simone-De Beauvoir tiennent à rappeler les éléments suivants :

- Envisager la problématique des femmes dans une perspective de politique sociale implique de dépasser les questions dites « féminines », comme le harcèlement sexuel et les garderies. Si de tels enjeux demeurent importants, il est essentiel de bien saisir l'incidence de l'ensemble des politiques sociales sur les femmes.
- Compte tenu de la disparité des salaires qui sévit toujours entre les hommes et les femmes, augmenter les droits de scolarité signifie que ces dernières continueront à payer davantage pour leur éducation et pour le remboursement de leurs dettes d'études pendant des décennies. Pareille mesure ne fera que perpétuer les inégalités existantes.
- Qui dit hausse des frais de scolarité, dit baisse de la diversité de la population étudiante, d'où l'amenuisement des possibilités d'apprentissage qui affectent autant les étudiantes et étudiants que les membres du corps professoral. Nous voulons des politiques sociales favorisant l'accès universel à l'université, qui amène la diversification des classes et l'enrichissement des échanges.
- Toute politique sociale qui restreint l'accès des femmes à l'université est à rejeter.
- Le Québec dispose des ressources financières pour favoriser l'accès égal des femmes et des hommes à l'université. Le temps est venu d'engager un débat de fond sur la manière dont le gouvernement doit allouer ses ressources en vue de faire de l'accès équitable aux études universitaires une priorité politique.

Signé : Institut Simone-de-Beauvoir, Université Concordia, Février 2012

Notes

1. Pat Armstrong and Hugh Armstrong, *Wasting Away : The Undermining of Canadian Health Care*, Toronto, Oxford University Press (Wynford Project Edition), 2010.
2. Gouvernement du Canada, *L'écart salarial entre les femmes et les hommes*, July 29, 2010. [Fichier PDF](#).
3. Eric Martin et Maxime Ouellet, *Université Inc. Des mythes sur la hausse des frais de scolarité et l'économie du savoir*, Montréal, Lux, 2011, p. 16.
4. Fédération étudiante universitaire du Québec, *L'éducation universitaire : un outil pour passer de l'égalité de droit à l'égalité de fait*. Mémoire de la FEUQ sur le renouvellement du plan d'action gouvernemental sur l'égalité entre les femmes et les hommes, Montréal, 2011, p. iii.

5. Chui, T. and Maheux, H. (2011). "Visible Minority Women". In Ferro, V. and Williams, C., *Women in Canada : A Gender-based Statistical Report*, Catalogue no. : 89-503-XIE (sixth edition). Release date : December 14, 2011. Statistics Canada. [Disponible ici](#).
6. O'Donnell, V. and Wallace, A. (2011). "First Nations, Métis and Inuit Women". In Ferro, V. and Williams, C. *Women in Canada : A Gender-based Statistical Report*, Catalogue no. : 89-503-XIE (sixth edition). Release date : December 14, 2011. Statistics Canada. [Disponible ici](#).
7. Omar Aktouf, "La marchandisation de l'éducation et le faux alibi de la pauvreté de l'état au Québec," dans Eric Martin et Maxime Ouellet, *Université Inc. Des mythes sur la hausse des frais de scolarité et l'économie du savoir*, Montréal, Lux, 2011, p.143.
8. Solidarités. Édition spéciale. "Éducation publique et gratuite : Un choix de société cher à

Québec Solidaire", novembre 2011, p. A3. [Presse-toi à gauche](#).

Lectures additionnelles / Further Reading

- . Eric Martin et Maxime Ouellet, *Université inc. Des mythes sur la hausse des frais de scolarité et l'économie du savoir*, Montréal, Lux, 2011.
- . Fédération étudiante universitaire du Québec, *L'éducation universitaire : un outil pour passer de l'égalité de droit à l'égalité de fait*. Mémoire de la FEUQ sur le renouvellement du plan d'action gouvernemental sur l'égalité entre les femmes et les hommes, Montréal, 2011.
- . Normand Baillergeon, *Je ne suis pas une PME. Plaidoyer pour une université publique*, Montréal, Éditions les poètes de brousse, 2011.
- On peut télécharger la déclaration avec sa version anglaise sur le site de l'Institut Simone de Beauvoir, [format PDF](#).
- Mis en ligne sur Sisyphé, le 8 février 2012

CYBERPRESSE : Opinion : Droits de scolarité: seule une grève générale peut stopper la hausse, par Benoît Lacoursière (L'auteur enseigne la science politique au Collège de Maisonneuve à Montréal. Il a publié en 2007 «Le mouvement étudiant au Québec de 1983 à 2006» chez Sabotart Éditions) - Mis à jour le 31 janvier 2012 à 13h30

Dans les prochaines semaines, les étudiants du Québec se prononceront dans les assemblées générales de leurs associations étudiantes sur l'opportunité de déclencher une grève contre l'augmentation des droits de scolarité décrétée par le gouvernement Charest. Dans le cadre de ce texte, je ne compte pas discuter de la non-pertinence d'augmenter les droits de scolarité, mais plutôt démontrer que si les étudiants des universités et cégeps veulent l'éviter, c'est par la grève générale qu'elles et ils y arriveront.

Les opposants à la grève matraqueront que celle-ci ne servira à rien, parce que le gouvernement ne reculera pas, ou qu'il existe «sûrement» d'autres moyens que la grève pour faire reculer le gouvernement. Or, une analyse empirique des faits historiques passés démontre que c'est seulement par une mobilisation générale que le gouvernement reculera et que retarder cette mobilisation n'engendrera que son échec. Après tout, «la seule lutte que l'on perd, c'est celle que l'on abandonne...»

Jusqu'à aujourd'hui, le Québec aura connu huit grèves générales étudiantes. Les grèves étudiantes de 1986, 1990 et 1996 ont essentiellement eu pour revendication l'opposition au dégel des droits de scolarité.

À ces mobilisations, ajoutons celle de 1968 qui, n'étant pas exclusivement dédiée à la question des droits de scolarité, porte aussi sur l'instauration du régime des prêts et bourses, la création d'une deuxième université francophone à Montréal et la démocratisation des établissements d'enseignement. On pourrait aussi ajouter l'intention de dégel formulée en octobre 1984 par le ministre péquiste de l'Éducation, Yves Bérubé, qui doit reculer en février 1985 devant la menace d'une grève générale. Rappelons qu'à cette époque, le PQ était en faveur de la gratuité scolaire, mais ne l'avait toujours pas réalisée après huit années de pouvoir.



Photo: André Pichette, Archives La Presse
Une manifestation contre la hausse des droits de scolarité, organisée le 10 novembre dernier.

Au printemps 1986, le ministre des Finances, Gérard D. Lévesque, invoque une possible hausse des droits de scolarité malgré la promesse libérale. L'Association nationale des étudiantes et étudiants du Québec (ANEQ) appelle à la grève dans les semaines qui suivent et le 21 octobre 1986, la grève est déclenchée. Une trentaine d'associations collégiales ainsi que l'AGEUQAM y participent et en deux semaines le premier ministre Bourassa recule. Il s'agit pour tous d'une trêve, le combat devant reprendre en 1988 sur la question des prêts et bourses et en 1990 sur les droits de scolarité.

À l'automne 1988, le Parti libéral retire sa promesse de maintenir le gel des droits de scolarité - rappelons qu'ils sont gelés depuis 20 ans - et est reporté au pouvoir une année plus tard. Malgré une pétition signée par 20 000 personnes et une manifestation de 2000 autres, le gouvernement libéral adopte le décret du dégel surnommé en pleine période d'examen de décembre 1989. Les droits de scolarité devront doubler pour l'automne suivant. La mobilisation tarde, peu d'associations y participent, celle-ci est mal organisée même si des gestes d'éclat sont posés. La Fédération des étudiantes et étudiants du Québec (aujourd'hui la FEUQ) se rabat sur un recours judiciaire voué d'avance à l'échec tandis qu'à l'UQAM, moins de 1% de la population étudiante boycotte le paiement des frais de scolarité, un moyen qui est historiquement proposé par les détracteurs de la grève comme

alternative et qui a historiquement été synonyme d'échec. Il faut dire que les étudiants avaient été très sollicités en termes de mobilisations depuis 1984. Les droits de scolarité augmenteront ainsi jusqu'à 1994 alors que Jacques Parizeau, nouveau premier ministre, décrète le gel.

Obsédés par la lutte au déficit, le premier ministre Lucien Bouchard et la ministre de l'Éducation Pauline Marois évoquent une hausse possible des droits de scolarité en septembre 1996. La FEUQ réagit par le lobbying alors que le plus radical Mouvement pour le droit à l'éducation (MDE) appelle à la grève. À la mi-novembre, une vingtaine de cégeps sont paralysés et vers le 18 novembre, Pauline Marois annonce le maintien du gel des frais de scolarité. La FEUQ et la FECQ négocieront cependant des compressions budgétaires dans le système d'éducation, dans les prêts et bourses et accepteront une augmentation des frais de scolarité pour les étudiants internationaux.

Nous voilà donc à l'heure actuelle devant une nouvelle menace de dégel des frais de scolarité. L'expérience passée démontre que si les étudiantes et les étudiants veulent éviter le dégel, elles et ils devront déclencher dans les meilleurs délais une grève générale. On sait qu'en aucune circonstance, aucune session collégiale ou universitaire n'a été annulée et que des mesures de récupération ont toujours été mises en place. On sait aussi que la grève générale sera l'occasion d'attirer les médias et l'opinion publique sur les effets néfastes d'une hausse des droits de scolarité. Le temps dégalé par la grève permettra l'organisation quotidienne d'actions dérangeantes et créatives qui feront réfléchir le gouvernement sur sa position à l'approche d'une échéance électorale, sans parler de l'école de formation et de politisation qu'elle peut représenter pour des générations d'étudiants.

La grève ne pourra être un succès que si elle est vraiment générale, que les assemblées étudiantes sont populeuses et que l'on ne se perde pas dans des moyens « alternatifs » qui ont déjà démontré leur inefficacité. La solidarité sera aussi de mise entre tous les étudiants, mais aussi par le support des autres acteurs de la société civile.

LE DEVOIR: Lettres - Les études, un investissement?, par Antoine Darveau - Montréal, le 24 janvier 2012 - Vendredi 27 janvier 2012

«Si ça vous coûte quelque chose d'aller à l'université, c'est un bon investissement, c'est un placement.» C'est ce qu'affirme le ministre Line

Beauchamp par le biais de vidéos informatives diffusées par son ministère. Cependant, investir dans un baccalauréat ne veut pas dire réussir et

donc, cet investissement peut se transformer en endettement. Les étudiants ne sont pas prêts à inscrire leur futur en Bourse!



Personnellement, je suis étudiant au baccalauréat en physique, un programme particulièrement difficile que peu d'étudiants réussissent à finir. Entamer ce type d'études devient alors un «investissement» à haut risque et plusieurs étudiants seront portés à opter pour un programme avec de meilleures chances de réussite. De plus, le bac en physique n'est pas le plus rentable qui soit. En fait, il est pratiquement nécessaire de terminer une maîtrise pour avoir des perspectives d'emploi raisonnables. Il faut donc y être admis. L'endettement devient alors un poids plus lourd à porter. Si on suit le raisonnement de la ministre de l'Éducation, ce type d'études peut être décrit comme un investisse-

ment qui a de faibles chances de fructifier et n'en vaut donc pas le risque. D'ailleurs, je pense que ce problème touche aussi la plupart des sciences fondamentales, des arts et certaines branches des sciences humaines. Ainsi, en suivant la logique de madame la ministre, étudier la physique à l'université n'aurait pas de sens? Il ne faut pas considérer uniquement le côté pécuniaire de la chose. En effet, le savoir doit aussi être pris en compte. C'est la soif de connaissances et non un salaire considérable qui incite à étudier une science comme la physique. Au final, c'est la société qui en bénéficie. Est-il vraiment nécessaire de montrer l'impact que la science fondamentale a eu sur la société ac-

tuelle? C'est pourquoi l'éducation postsecondaire devrait être perçue comme un bénéfice pour la société et non comme un investissement. Au Québec, on valorise cette culture de la connaissance en garantissant une accessibilité aux études à tous. On parle d'un choix qui a été fait par les Québécois lors de la Révolution tranquille et qui est en train de disparaître graduellement. Avec la hausse des droits de scolarité, ce sont les domaines avec des perspectives d'emploi bien rémunérés qui sont valorisés, au détriment des autres. Pourquoi ne pas encourager le savoir en garantissant une accessibilité aux études pour tous?

Antoine Darveau - Montréal, le 24 janvier 2012

MÉTRO : Courrier des lecteurs : Les études, un investissement?, par Antoine Darveau-Bernier, Étudiant au bac en physique à l'Université de Montréal – Mercredi 25 janvier 2012

Mis à jour: 24 janvier 2012 20:43

«Si ça vous coûte quelque chose d'aller à l'université, c'est un bon investissement, c'est un placement.» C'est ce qu'affirme la ministre de l'Éducation, Line Beauchamp, dans des vidéos d'information diffusées par son ministère. Cependant, investir dans un baccalauréat ne veut pas dire réussir, et donc, cet investissement peut se transformer en endettement pour rien. Les étudiants ne sont pas prêts à inscrire leur avenir en Bourse!

Personnellement, je suis étudiant au baccalauréat en physique, un programme particulièrement difficile que peu d'étudiants réussissent à finir. Entamer ce type d'études devient alors un «investissement» à haut risque, et plusieurs étudiants seront portés à opter pour un programme offrant de meilleures chances de réus-

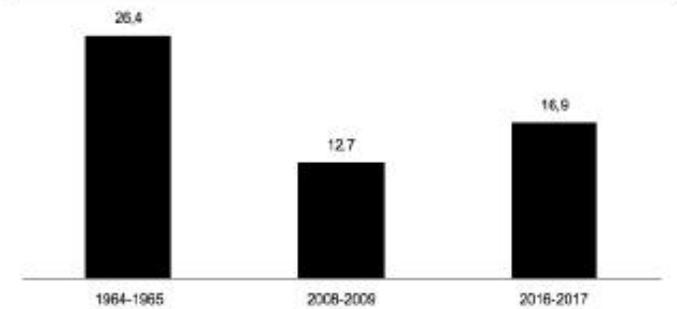
site. De plus, le bac en physique n'est pas le plus rentable qui soit. En fait, il est pratiquement nécessaire de terminer une maîtrise pour avoir des perspectives d'emploi raisonnables. Il faut donc y être admis. L'endettement devient alors un poids plus lourd à porter. Si on suit le raisonnement de la ministre, ce type d'études peut être décrit comme un investissement qui a de faibles chances de fructifier et ne vaut donc pas le risque. D'ailleurs, je pense que ce problème touche aussi la plupart des sciences fondamentales, des arts et certaines branches des sciences humaines. Ainsi, en suivant la logique de la ministre, étudier la physique à l'université n'aurait pas de sens?

Il ne faut pas considérer uniquement le côté monétaire de la chose. Le savoir doit aussi être pris en compte. C'est la soif de connaissances, et

non le désir d'un salaire considérable, qui incite à étudier une science comme la physique. Au final, c'est la société qui en bénéficie. Est-il vraiment nécessaire de montrer l'impact que la science fondamentale a eu sur la société actuelle? C'est pourquoi l'éducation postsecondaire devrait être perçue comme un bénéfice pour la société et non comme un investissement. Au Québec, on valorise cette culture de la connaissance en garantissant à tous une accessibilité aux études. On parle d'un choix qui a été fait par les Québécois lors de la Révolution tranquille et qui est en train de disparaître graduellement. Avec la hausse des droits de scolarité, ce sont les domaines avec des perspectives d'emploi bien rémunérés qui sont valorisés, au détriment des autres. Pourquoi ne pas encourager le savoir en garantissant une accessibilité universelle aux études?

VOIR.CA – BLOGUE : Le défi de nous convaincre que la société doit payer plus que 83% des études universitaires des étudiants, par Mario Asselin – Lundi 23 janvier 2012, 17h49

Contribution des étudiants aux revenus globaux des universités québécoises (en pourcentage)



Sources : Association canadienne du personnel administratif des universités, Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec (Rapport Parent) et ministère des Finances du Québec.

Source, document ministériel : [un plan de financement des universités équitable et équilibré](#), p. 22.

Dans l'actualité aujourd'hui, on apprend que [les étudiants menacent le gouvernement d'une grève générale](#). Insatisfait de la hausse prévue de 1625 \$ des droits de scolarité, la [Fédération étudiante collégiale du Québec](#) (FECQ) et la [Fédération étudiante universitaire du Québec](#) (FEUQ) ont décidé lors d'un congrès conjoint tenu en fin de semaine d'augmenter la pression sur le gouvernement.

[Cet automne](#), il m'est arrivé de défendre une des initiatives de [La FAÉCUM](#) sur Internet. Une grève étudiante cet hiver ? Ben de la misère avec ça...

Quand on blogue sur le sujet de la politique, il est important de ne pas choisir que des sujets faciles, alors je me suis dit qu'à partir [d'un billet déjà publié en novembre dernier via mon blogue](#), je pourrais essayer de partager certaines de mes réflexions sur la pertinence de hausser ou non les frais de scolarité à l'université.

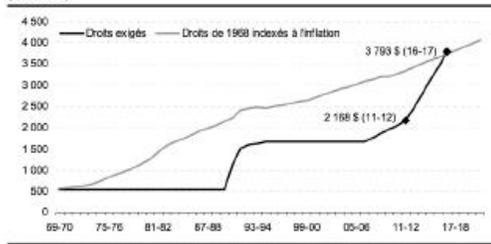
Le débat est difficile dans le contexte actuel sur cette question, mais il est pourtant nécessaire.

Ma position pourrait se résumer à ceci : le maintien du gel des frais de scolarité est à peu près intenable, mais les propositions du gouvernement doivent être améliorées pour viser davantage d'équité. Je m'explique...

Ce graphique illustre l'évolution des droits de scolarité de base dans les universités québécoises depuis l'année scolaire 1969-1970.

, p. 21.
On remarque facilement les deux périodes de gel qui (selon le gouvernement) expliquent l'ampleur de l'effort à faire pour ramener les frais de scolarité au niveau de ceux de 1968 indexés à l'inflation de toutes ces années. Au terme des hausses proposées par le gouvernement, les frais exigés porteront de 12,7% à 16,9% la contribution des étudiants au financement global des universités, tel que le montre cet autre graphique... « Cette contribution atteignait 26,4 % en 1964-1965 ».

Évolution des droits de scolarité de base dans les universités québécoises (en dollars)



Sources : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et ministère des Finances du Québec.

Source, document ministériel : [un plan de financement des universités équitable et équilibré](#)

On voit ainsi que le défi des étudiants est de convaincre l'opinion publique que la société doit payer plus que 83,1 % de leurs études universitaires, puisque les étudiants contribueront à la hauteur de 16,9%, au terme de la hausse annoncée, en 2016-2017.

Abordons deux autres aspects...

D'abord, la question du niveau de dettes des étudiants au sortir de leur formation. Une chose me frappe aujourd'hui dans la couverture média liée « à la sortie » des représentants « des assos », c'est l'apparition d'une statistique sur l'endettement étudiant issue d'une enquête de la FEUQ :

« Autre statistique alarmante selon les dirigeants de la FEUQ et de la FECQ, près de 65 % des étudiants terminent leur éducation avec une dette moyenne de 14 000 \$ » ([source](#)).

On ne connaît pas la statistique pour les 35 autres pour cent, mais on peut présumer que ces étudiants sont moins endettés, sinon, la FEUQ aurait présenté les chiffres différemment.



C'est moi qui est tout croche ou terminer ses études avec un diplôme en poche, ça demeure une dette « acceptable », en moyenne, que ce 14 000 \$?

On me comprendra... Je préférerais aucune dette, mais dans les circonstances budgétaires actuelles, compte tenu du marché du travail qui leur assurera un emploi rémunérateur et cette question du sous financement des universités, est-ce vraiment un cas de grève générale cette situation de la dette étudiante ?

Parlons maintenant d'accès aux études universitaires puisque c'est un autre des arguments souvent entendus pour le maintien du gel.

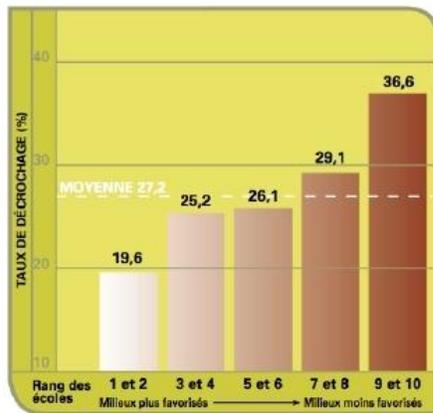
Je part du principe que déjà en amont, le milieu socio-économique prédétermine dans une grande mesure l'accès aux études supérieures comme le démontre ce tableau sur les taux de décrochage :

Les élèves de 2000-2001, dix ans plus tard sont ceux qui sont à l'université actuellement et force est d'admettre qu'un fort pourcentage d'entre eux est issu de milieux socio-économiques favorisés.

Travailler sur l'accessibilité, je me dis c'est d'abord investir pour que les jeunes du primaire et du secondaire des milieux moins favorisés se rendent jusqu'aux portes des études supérieures et aient véritablement le choix de pouvoir continuer leur formation (voir d'autres éléments à prendre en compte dans [ce tableau](#), issu de [ce document du MELS \(2007\)](#)).

Je sais bien que les études universitaires seraient plus accessibles sous une politique de gel des frais, mais je doute qu'une hausse vienne vraiment compromettre le rêve de plusieurs poutre déjà, bon nombre d'entre eux ne sont pas actuellement en position d'entrer à l'université, ayant interrompus leur parcours (ce qui est malheureux). Et pour ceux qui ont pu persévérer (heureusement), il importe de bonifier le programme de prêts et bourses pour qu'ils ne subissent aucun préjudice de la hausse appréhendée.

Taux de décrochage selon le milieu socio-économique (2000-2001)



Source : Ministère de l'Éducation, Direction des statistiques et études quantitatives

Source, document ministériel : [Stratégie « Agir autrement »](#), p. 3.

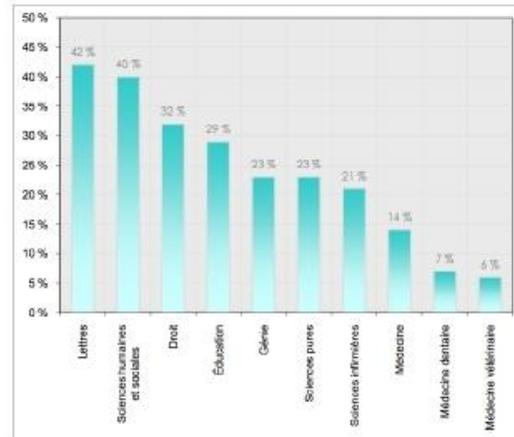
Les effets du dégel doivent devenir négligeables et ceux sur la qualité de l'enseignement universitaire doivent être garantis, hors de tout doute.

Aussi, je crois réellement qu'une formule de remboursement plus originale et équitable doit être trouvée. Est-ce qu'on doit s'inspirer des propositions du CIRANO par exemple, qui privilégie un programme de prêts remboursables en proportion du revenu ? Issu de [ce rapport de projet du CIRANO](#) publié en 2010, je pense à cette formule, en particulier :

« Le remboursement en proportion du revenu peut en effet être vu comme une assurance contre le risque de faible revenu. (...) Dans la mesure où les étudiants qui réussissent moins bien ne rembourseront pas tout leur prêt, ceux qui réussiront mieux rembourseront plus que leur prêt. En d'autres mots, il doit y avoir autofinancement : au total l'ensemble des étudiants-emprunteurs remboursera la totalité des emprunts, capital et intérêts, mais pas tous individuellement. Comme pour une assurance, à la fin du contrat les gagnants auront été ceux qui auront été victimes d'un sinistre, c'est-à-dire ceux dont les gains ne sont pas à la mesure des emprunts, et les perdants, ceux qui ont été épargnés, c'est-à-dire ceux dont les gains dépassent en proportion les emprunts. Tous y trouvent néanmoins leur compte, puisque l'emprunt et l'assurance qui l'accompagne ont favorisé l'accès aux études. Il ne s'agit pas tant, on l'aura compris, pour les gouvernements, ou les contribuables qui sont derrière eux, d'assumer le coût des mauvais risques que de faciliter l'accès aux ressources financières et d'atténuer certains effets du risque en mettant ces risques en commun. »

Il y a aussi une piste de travail à regarder au niveau des coûts d'une année de formation universitaire qui sont différents d'un domaine à l'autre alors que « les montants des droits de scolarité associés sont relativement homogènes » (ils le sont au Québec, mais [pas au Canada](#), selon [un document](#) du CIRANO). Ce tableau montre bien que « la contribution personnelle de chaque étudiant en pourcentage du coût de leur formation est très inégale selon que ce dernier étudie en médecine, médecine vétérinaire ou en lettre », et j'ajouterais, en éducation :

Figure 6 : Les droits de scolarité en pourcentage des coûts de formation, 2002-2003



Source, document du CIRANO : [L'éducation au Québec : L'état de la situation](#), p. 6.

Ce long segment (je suis désolé) pour dire que plusieurs éléments de la problématique n'ont pas été regardés de près, ni par le gouvernement, ni par les étudiants pour viser à mieux garantir l'accès aux études supérieures. Si la position du gel est à peu près intenable, je le répète, les propositions du gouvernement doivent être améliorées pour viser davantage d'équité.

Qui sait si les étudiants ne seront pas interrompus dans leurs moyens de pression pendant cette session qui débute par le déclenchement d'une élection générale ?

Je laisse le mot de la fin à Yves Boisvert de La Presse qui avait [parfaitement raison](#) de questionner « la valeur de l'éducation » en novembre dernier :

« Mais considérez un instant cette statistique: dans l'ensemble du Canada, les dons des individus représentent 42% du financement privé des universités – c'est même 46% en Ontario. Au Québec? Une maigre part de 6% des dons provient des particuliers. Le reste vient d'entreprises. C'est encore plus déprimant si l'on considère la situation des universités francophones. En effet, la moitié des dons (ou de legs par testament) de particuliers au Québec sont faits aux universités anglophones, qui n'accueillent pourtant que le quart des étudiants. Ce que ça veut dire? Que les diplômés québécois n'ont pas une grande reconnaissance envers leur université et la soutiennent mal. Y compris des gens qui ont très bien réussi, dont certains ne manquent pas de râler contre les étudiants d'aujourd'hui. Tout cela est assez cohérent et en dit long sur la valeur que nous accordons à l'éducation au Québec. Jeunes ou vieux, on aime l'éducation, ah ça, oui... Mais on préfère la faire payer par les autres. Les étudiants d'aujourd'hui comme ceux d'hier réclament l'argent des contribuables. Les diplômés d'hier se disent que «les compagnies» donneront aux universités. Ou n'en ont tout simplement rien à cirer. »

Commentaires 2

- 23 janvier 2012 · 22h21 [Michel Monette](#)
Et si on considérait plutôt que ceux qui obtiennent un baccalauréat, une maîtrise, un doctorat, vont payer beaucoup plus d'impôts toute leur vie que ceux qui n'en ont pas. Nous avons profité des baisses d'impôt sorties d'une certaine sacoche, les jeunes vont payer pour...
[Répondre](#) [Permalien](#) [Signaler un abus](#)
- 24 janvier 2012 · 00h06 [Ahmed](#)
Il y a un petit problème avec votre graphique sur les frais indexés, c'est que la richesse collective augmente et qu'en conséquence il ne sert à rien de comparer la hausse avec l'inflation psk ça ne veut strictement rien dire. Au Québec, on a décidé de payer collectivement l'éducation de nos enfants et je crois que c'est une très bonne chose. Surtout qu'il faut considérer le coût réel de l'éducation soit pas loin de 3 milliards de dollars pour l'ensemble des universités. C'est moins de 5% du budget de l'État et je crois que c'est parfaitement supportable. Merci.

LE DEVOIR : Libre opinion - Devant l'arrogance libérale, mobilisons-nous!, par Martine Desjardins, présidente de la Fédération étudiante universitaire du Québec – Mercredi 18 janvier 2012



Étudiantes et étudiants, cette année, marquons l'histoire; faisons reculer le gouvernement Charest par rapport à la hausse de 1625 \$ des droits de scolarité et assurons pour les générations à venir une éducation accessible et de qualité. Le 10 novembre dernier, nous étions plus de 30 000 personnes dans les rues de Montréal pour dénoncer cette mauvaise décision libérale. Soyons encore plus nombreux cet hiver.

L'automne dernier, malgré notre détermination, le gouvernement s'est obstiné. Non seulement a-t-il minimisé la solidarité qui animait le mouvement, mais il a poussé l'insulte jusqu'à acheter les noms des associations étudiantes sur Internet pour promouvoir son plan. Comme si en le martelant, il allait soudainement devenir meilleur. Mais nous savons que ce plan contribuera à alourdir le fardeau financier des étudiants, favorisera leur endettement ainsi que l'endettement de leur famille et surtout, ne réglera pas les problèmes de gestion des universités!

À la suite des événements de l'automne, l'idée de déclencher une grève revient de plus en plus sur les campus. Déjà, beaucoup d'associations étudiantes projettent de faire des consultations sur les moyens à mettre en place pour faire reculer ce gouvernement. Participez aux débats, émettez vos idées et opinions afin que cette campagne reflète fidèlement votre volonté et vos valeurs.

Ce n'est pas de gaieté de cœur que nous envisageons de faire la grève cet hiver. Aucun étudiant ne veut volontairement interrompre son cheminement scolaire. Malheureusement, l'entêtement du gouvernement Charest nous oblige à considérer cette option. Nous avons beau démontrer noir sur blanc les conséquences néfastes de l'augmentation des droits de scolarité, effectuer des analyses et des études, ce gouvernement s'acharne à nier les évidences et surtout refuse de voir la réalité. Voulons-nous refuser à nos pairs l'accès à des études universitaires simplement parce qu'ils n'ont pas assez d'argent? Est-ce vraiment ce que nous voulons pour le Québec?

Nous savions dès le départ à qui nous avions affaire, un gouvernement arrogant, entêté et obstiné qui n'a jamais vraiment eu à cœur le bien-être des étudiants et de leurs familles, obnubilé par son idéologie néolibérale de l'utilisateur-payeur. C'est ce même aveuglement qui l'habitait en 2004 lorsqu'il a décidé de s'attaquer aux étudiants les plus pauvres en coupant 103 millions dans l'aide financière aux études. À ce moment, unis et solidaires, nous avons gagné!

Engagez-vous! Joignez-vous au mouvement! Peu importe les moyens et les actions auxquels vous participerez, l'important demeure de signifier au premier ministre Jean Charest que cette hausse ne passe pas, que les étudiants vont se battre pour défendre l'accessibilité aux études universitaires, qu'ils ne laisseront pas les libéraux endetter leur génération et les générations à venir.

Étudiantes, étudiants, levons-nous. Soyons unis, solidaires, et nous gagnerons! Faisons de 2012 l'année de la jeunesse!

Vos réactions

- Michel Richard, Inscrit, mercredi 18 janvier 2012 07h17
l'homme qui a vu l'homme qui . . .
"beaucoup d'associations étudiantes projettent de faire des consultations sur les moyens à mettre en place pour faire reculer ce gouvernement"
Si je comprend bien, certaines associations (pas toutes) sont en train de planifier comment elles vont planifier ce qu'elles pourraient faire pour essayer de faire changer une décision qui est déjà prise.

Si j'étais le gouvernement, je ne tremblerais pas beaucoup.

- Jacques Saint-Cyr, Inscrit, mercredi 18 janvier 2012 08h34
Seul moyen de négociation: la menace
Que nos étudiants menacent de quitter le Québec et d'étudier ailleurs! Ils verront combien cela leur coûte.
- Jean Lapointe, Abonné, mercredi 18 janvier 2012 09h12
Que font leurs parents?
La question des frais de scolarité ne concerne évidemment pas que les étudiants. Leurs parents sont évidemment aussi concernés. Ce sont eux qui défraient une bonne partie des coûts après tout.
Et ce n'est pas qu'une question de coûts. Il s'agit aussi de se demander quelle sorte de société nous voulons pour les prochaines générations et quelle sorte de système d'éducation en particulier.
Je trouve donc que les parents des étudiants ainsi que l'ensemble des citoyens bien silencieux face à cette augmentation. N'est-il pas anormal que les étudiants soient laissés à eux-mêmes?
La responsabilité ne revient-elle pas d'abord aux hommes et aux femmes qui leur ont donné naissance? Et à nous tous qui élisons des gens pour nous représenter?
Vous les étudiants vous devriez aussi haranguer vos parents et les adultes en général, pas seulement les gouvernements.
- MJ, Inscrite, mercredi 18 janvier 2012 10h34
Une participation active des associations étudiantes au processus politique
Le meilleur service que vous pourriez vous rendre serait de contribuer activement à la défaite du gouvernement libéral aux prochaines élections, et ce, en vous impliquant politiquement par le biais de vos associations étudiantes. Des fronts communs avec d'autres groupes sociaux par exemple qui partagent vos revendications et vos idéaux ont plus d'impact sur le gouvernement que des revendications isolées. Il faut se rappeler les fronts communs au Québec dans les années 1970, à propos de la solidarité sociale. Le temps est venu de ces grands fronts communs contre un gouvernement sourd aux revendications populaires (ex. contre un développement économique sauvage, contre l'exploitation des gaz de schiste, pour le développement des énergies vertes, pour une véritable démocratie, etc.).
Le gouvernement libéral de Charest et la CAQ de Legault sont réfractaires aux revendications des étudiants et à plus d'accessibilité aux études supérieures. Si l'on veut que le Québec tout entier devienne impliqué dans la modernité, il faut plus de diplômés universitaires qui puissent participer, dans tous les domaines, entre autres, au développement harmonieux du territoire, à l'utilisation des énergies vertes, à la protection de notre environnement et de nos terres agricoles pour le bien-être des générations futures.
- MJ, Inscrite, mercredi 18 janvier 2012 10h37
Une participation active des associations étudiantes au processus politique (suite)
Même si Legault, dans son discours très démagogique à propos de sa coalition, pêche, dans un but électoraliste, pour une réunion des intérêts entre divers groupes politiques, sociaux et économiques, les in-

térêts entre ces divers groupes sont inconciliables. La CAQ est en quelque sorte un calque du PLQ dans son style de gouvernance et ne désire, en réalité, que faire accéder la classe entrepreneuriale au pouvoir afin de consolider son emprise sur l'Etat, en s'accaparant le pouvoir et les richesses communes, tout en délaissant la mission de redistribution des richesses par l'Etat. Dans ces deux options politiques (PLQ et CAQ), ne réside aucun espoir pour l'accessibilité aux études supérieures.

@ Jean Lapointe

Ce n'est pas en "haranguant leurs parents" que les étudiants pourront obtenir gain de cause. Ce point de vue est plutôt bancal et ne tient pas compte de la réalité. Le salaire des parents et leurs décisions quant à la manière de boucler leur budget est de leur ressort exclusif. A moins que certains jeunes adultes n'entreprennent contre leurs parents des poursuites judiciaires en vue d'obtenir les fonds nécessaires pour leurs études supérieures - ce qui a déjà été fait de façon marginale dans le passé dans certaines familles bourgeoises - mais cela compromettrait gravement la relation parents-enfants, sans garantie de résultat du point de vue pécuniaire. Et ce n'est pas un système de bourses déficient ni un système de prêts qui garantit un endettement lourd à porter que l'enseignement supérieur deviendra plus accessible pour tous.

• Gabriel Danis, Inscrit, mercredi 18 janvier 2012 11h58

@Jamais un Québec un pays

Erreur, le Québec a le taux de diplomation (et non pas diplômations !) et d'accessibilité aux études supérieures le plus élevé au Canada (à l'exception de la Nouvelle-Écosse qui a un meilleur taux de diplomation puisqu'elle draine les étudiants des maritimes). Revoyez vos chiffres avant de dire n'importe quoi !

Vous pouvez consulter les chiffres de Statcan et du MELS à ce sujet.

Les étudiants travaillent déjà en grande majorité au cours de leurs études et terminent avec une dette moyenne de 14 000 \$ pour des études de baccalauréat. Que veut-on ? Doubler cette dette ? Faire diminuer le nombre d'étudiants universitaires ? Et pourquoi ? Pour que les universités se lancent dans d'autres projets immobiliers ? Pour augmenter le nombre de cadres ? Augmenter les salaires des dirigeants universitaires ? (qui a déjà augmenté de beaucoup au cours des dernières années)

• Lemay, Michel, Abonné, mercredi 18 janvier 2012 12h48

Equité

Le Québécois est-il en phase avec la réalité ? Souverainiste, il ne cesse de réclamer la mamelle fédérale. Pas de caméra de surveillance sur les routes se dit-il, ce n'est qu'un autre stratagème de l'Etat pour soustraire de l'oseille. Il se lève et hurle contre les péages, les hausses d'électricité, les frais de scolarité.... Il grogne contre les attentions dans un système de santé gratuit. Il se déclare écolo et peine à utiliser correctement les bacs verts et bruns.

Un peu d'introspection m'apparaît nécessaire dans notre petite société d'individualistes. Moi, je veux, les autres voyez votre problème. Réfléchissons

• Mpb, Inscrite, mercredi 18 janvier 2012 16h30

Vision de l'éducation

Quelle vision de l'éducation voulons-nous pour le Québec ?

Là est la véritable bataille. L'étudiant n'est pas qu'un simple futur payeur de taxes et futur numéro de compte dans une banque où il aura emprunter pour payer sa maison et son auto. La logique libérale obéit à la logique économique et c'est dans cet esprit qu'elle a diffusé une vision de l'éducation qui répond elle aussi à cette logique.

Je demande à tous les étudiants de réfléchir. L'éducation est-elle une question d'investissement personnel de l'individu ou au contraire une responsabilité collective ?

En tant que collectivité, nous avons de sérieuses questions à nous poser. Allons-nous continuer de courir à notre perte sur le tapis roulant libéral ? Ou voulons-nous changer notre fusil d'épaule et revenir à des choix collectifs sensés ?

Cessons de nous comparer au reste du Canada et optons pour des modèles qui fonctionnent tout autant mais dans une logique différente, comme la Finlande.

En tant qu'étudiante, je ne me bats pas pour un gel des frais de scolarité. Je demande plus : une remise en question de la voie que nous avons décidé d'emprunter. Sinon nous sommes perdus.

Hullois, Abonné, mercredi 18 janvier 2012 19h50

La gratuité pour l'équité intergénérationnelle

À l'origine, les parents appuyaient considérablement les enfants pour qu'ils s'éduquent. C'est pour ça que les programmes d'aide aux études sont basés sur le revenu familial.

Et maintenant? Je demande et je demande, et je peine à trouver des étudiants qui sont aidés par leur famille. J'eusse oui parlé de certains, amis de frères d'amis, qui avaient ce privilège. Ça se limite à ça.

Les baby boomers ont fait moins d'enfants. Sous prétexte de pouvoir leur payer un meilleur avenir, souvent. Mais maintenant, la réalité se montre à être différente. Les jeunes sont abandonnés. On leur apprend les bonnes valeurs du travail. L'accès aux prêts est facile. Pourquoi-donc les parents aideraient?

Alors ils gardent leur argent. Et c'est qui va payer pour leurs retraites? Pour leur santé qu'ils ont saccagé comme nulle autre génération avant elle?

Ce sont nous, les jeunes. Les jeunes travailleurs n'auront jamais représenté une si faible proportion de la population, et nous devons financer les retraités qui n'en auront jamais représenté une si grande.

Heureusement, j'ai fini mes études. Mais je suis solidaire à ceux qui ont la malchance d'être que quelques années plus jeunes que moi. Le fardeau fiscal des baby boomers égoïstes et insoucieuse, ce sont les jeunes qui devront la supporter.

Et comment on prépare cette génération à assumer un fardeau financier sans antécédents? En limitant leur accès aux études supérieures et en augmentant leurs dettes!!!

Mais où est l'équité intergénérationnelle?! Les sondages ont révélé que, contrairement aux générations antérieures qui étaient convaincu que leurs enfants auraient un meilleur avenir qu'eux-même, on réalisait maintenant que nos enfants l'auront fort probablement pire que nous l'avons eu.

Roland Berger, Abonné, mercredi 18 janvier 2012 22h13

Deux visions

Pour le Québec des riches, étudier, c'est s'endetter pour s'enrichir plus tard. Pour le Québec des gens ordinaires, étudier, c'est se donner une formation pour rendre un meilleur service à la nation. Deux visions totalement opposées. Où se situe le PLQ, le PQ et QS ? Vous avez deviné juste.

Roland Berger

LE DEVOIR : Lettres - OPUS+ et les dettes – Jeudi 12 janvier 2012

Mirjam Fines-Neuschild - Longueuil, le 9 janvier 2012 12 janvier 2012

«Enfin, les étudiants peuvent accumuler autre chose que des dettes.» Tel est le slogan de l'AMT pour vanter les mérites de la nouvelle carte OPUS+ étudiant. On nous annonce qu'à la suite de deux périodes abonnements de quatre mois, un titre d'un mois sera remis à l'étudiant lors de l'obtention d'un diplôme.

Soit, mais si la hausse des droits de scolarité se poursuit de la sorte, à la hauteur de 325 \$ sur cinq ans pour un total de 1625 \$, les dettes s'accumuleront beaucoup plus rapidement que les titres de récompense. Ainsi, les avantages de l'abonnement seront anéantis par l'endettement pour les trois quarts des étudiants non couverts par le système des prêts et bourses et encore moins par sa bonification.

En tant qu'étudiante, je milite pour le gel des droits de scolarité, et ce, jusqu'à ce qu'un réel débat se fasse afin qu'une solution au sous-financement des établissements universitaires, conservant l'accessibilité aux études supérieures, soit mise de l'avant.

LA PRESSE : Caricature : Reprise : J'vas manifester, par APCOTE, Lundi 09 janvier 2012



DROITS RÉSERVÉS/apcote@lesoleil.com REPRISE

LE DEVOIR : Éditorial : Éducation - Le savoir-faire, par Marie-Andrée Chouinard – Lundi 09 janvier 2012

L'agitation qui reprend cette semaine dans les écoles, cégeps et universités à tout d'un ronron rassurant. Cette fébrilité soulage de l'impression contraire selon laquelle on pratique le sur-place en éducation, et ce, malgré les constats d'échec

et les difficultés maintes fois pointées. Pour 2012, qu'il ne suffisse plus de dire, mais enfin de savoir faire.

L'année dernière s'est terminée en éducation sur des notes dissonantes. Rien n'a sonné plus faux

que cette décision de permettre à une petite fille de la maternelle de porter un casque antibruit la dispensant des mélodies entonnées dans sa classe, et ce, au nom de la religion de ses parents. Symptôme malheureux d'une société à

l'identité déchirée et d'une gouverne pratiquée par des dirigeants confus, cette décision soutenue par Québec illustre trop bien la gestion à courte vue que nous n'espérons plus pour un secteur aussi crucial que celui de l'éducation. Ils sont stimulants, les défis de l'école, pour autant qu'on s'y attaque sans être gagné par la morosité. Cap sur 2012.

Horizon politique

L'école est un des secteurs les plus vulnérables au manque de continuité observé dans les hautes sphères politiques. Si un changement d'enseignante peut perturber une classe en cours d'année, que dire de la ronde des titulaires au ministère de l'Éducation? Au sein d'une même formation politique, un changement de ministre est souvent néfaste. La ministre Line Beauchamp incarne une stabilité prometteuse, qui doit demeurer.

L'arrivée de l'ex-ministre de l'Éducation François Legault à la tête de la Coalition avenir Québec (CAQ) pourrait venir ébranler des assises. Son bouquet d'idées divulguées à la pièce au cours de la dernière année comportait une pièce maîtresse en éducation, sur la bonification des salaires des enseignants liée à une évaluation de leur travail, en plus de l'abolition des commissions scolaires. Le gouvernement libéral pourrait être tenté de

réagir à la «menace» caquiste en y allant de ses propres recettes miracle. Les promesses électorales sont rarement le fruit d'une fructueuse analyse. Danger.

Horizon intellectuel

Le débat opposant les connaissances aux compétences reste toujours stérile, et on doute encore de la pratique efficace de la réforme dans nos écoles. Si au moins les résultats des élèves pouvaient constituer un calcul implacable des prouesses et échecs... Mais de cela aussi on peut douter, car le fouillis inextricable de l'évaluation liée à la réforme a rendu confuse la mesure de la réussite.

Le bulletin unique s'apparente à une tentative d'uniformiser le tout, mais il est destiné plutôt à rassurer les parents, avec un format connu, qu'à révolutionner la manière de faire. Les taux de décrochage sont encore en baisse, selon les indicateurs de l'éducation les plus récents, mais il n'y a pas matière à célébrations pompeuses. En français et en sciences, nos résultats demeurent préoccupants, et les garçons tirent toujours de l'arrière sans qu'on ait réussi à contrecarrer ce phénomène.

Horizon social

La mère de Marjorie Raymond, qui s'est enlevée la vie après un cycle insoutenable d'intimidation,

a choisi de raconter son drame et celui de sa fille, espérant que l'onde de choc permettrait de changer cette culture du mépris, bien incrustée dans la société. Petit mais parfait microcosme de la société, l'école ne doit pas oublier cette histoire, car le réseau scolaire entier abrite d'autres Marjorie en ses murs. La banalisation est le pire danger de ces drames, dont les contours sont chaque fois uniques, malgré les apparences communes. Pour 2012, la prolifération du respect au sein des familles et, par ricochet, des écoles.

Horizon économique

Les soubresauts économiques n'épargnent pas l'éducation. Cette année, commissions scolaires et cégeps affronteront sans doute des compressions qui, selon leurs dires, finiront par affecter les services directs offerts aux jeunes. Côté universités, la lutte qui retiendra toute l'attention en 2012 risque d'être — encore — celle entourant les droits de scolarité, dont on ne doit pas se lasser même si la ritournelle est ultraconnue. Les représentants étudiants ont raison de mettre en opposition cette hausse que Québec leur impose de manière drastique avec les affaires de gouvernance dans les universités. Espérons que l'indignation soit maintenue.

Actualités

GUIDE DE MONTRÉAL-NORD : La grève se rapproche à Marie-Victorin : Les étudiants du cégep en faveur d'une grève générale illimitée - Publié le 9 Février 2012



(Photo : archives)

Samuel Leduc-Frenette

À moins d'un revirement complètement inattendu, les étudiants du cégep Marie-Victorin déclencheront une grève illimitée le 21 février prochain pour protester contre la hausse des droits de scolarité. Le 8 février, une majorité écrasante d'entre eux se sont prononcés en faveur de ce moyen de pression, pourvu qu'au moins 12 associations représentant 20000 étudiants répartis sur trois campus différents obtiennent un mandat de grève. Au moment de mettre sous presse, 19781 étudiants avaient voté pour ce mandat.

En tout, 1377 étudiants se sont prononcés pour la grève sur les 1750 présents dans la salle Désilets, dans le hall à l'entrée de cette salle et sous le hall, un étage plus bas. Près de la moitié des 3600 étudiants du cégep se sont déplacés. Le syndicat étudiant du cégep Marie-Victorin (SECMV), qui est membre de la Coalition large

de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (CLASSE), a organisé ce vote à main levée.

L'émotion était visible au sortir du vote. « À la fin, les gens ont crié. Ils ont montré leur joie. Ils se sont donné des câlins, dit Sami Haiouani, membre du comité de mobilisation. Le matin même, il y avait de la frénésie. »

Quelques centaines d'étudiants ont voté contre la grève. Selon le syndicat étudiant, ceux-ci sont pour la plupart contre une hausse des droits, mais préfèrent ne pas sacrifier des jours d'école. « Tu pouvais voir qu'il y avait des spots de non », dit le militant étudiant en parlant des quelques foyers de résistance visibles dans la salle Désilets.

Même si cinq ou six interventions ont été effectuées par des opposants à la grève, ceux en faveur n'ont pas semblé ébranlés. « Le problème, c'est que la contre-argumentation est beaucoup trop forte », se targue-t-il.

Rappelons que les étudiants veulent essentiellement que le gouvernement du premier ministre Jean Charest recule sur sa décision d'augmenter progressivement les droits de scolarité de 75 % jusqu'en 2017.

Selon les motifs énumérés avant le vote, la grève est le recours ultime utilisé contre le gouvernement, qui semble inébranlable. Ainsi, depuis deux ans, le SECMC et les membres de la CLASSE ont effectué divers moyens de pression, « à savoir des pétitions, des lettres ouvertes, des actions symboliques, des actions de perturbation,

des occupations, des manifestations régionales et nationales ».

Pas de choix arrêté quant aux moyens de perturbation

Hormis le traditionnel piquetage devant les portes d'entrée du cégep, les étudiants ignorent tout de la nature des actions qu'ils poseront pour accentuer la pression sur le gouvernement Charest.

Nous n'avons pas encore de moyens organisés, car nous n'avons pas eu le temps d'y réfléchir. Nous étions occupés à mobiliser les étudiants, admet M. Haiouani, qui représente également les étudiants sur le conseil d'administration du cégep.

« Maintenant, on a deux semaines pour sensibiliser la population étudiante à participer au mouvement de grève. Qu'est-ce qu'on veut montrer, c'est qu'une grève ce n'est pas des vacances, ajoute-t-il. Le but, ce n'est pas d'être en grève jusqu'à la fin juin. »

Il espère mobiliser suffisamment d'étudiants pour organiser des actions retentissantes. « L'idéal, c'est deux ou trois actions par semaine, dit-il. Ce n'est pas juste les huit personnes de l'association étudiante [qui doivent y participer]. »

« Pour que les négociations aient lieu, il faut qu'il y ait un rapport de force. »

Si le plancher de 20000 étudiants est atteint, les étudiants discuteront au moment du déclenchement de la grève le 21 février des modalités de reconduction de cette grève et du sort des cours qui, dans certains programmes, ne peuvent être annulés par elle.

RADIO-CANADA : Hausse des droits de scolarité : les étudiants accentuent la pression sur Québec – Mise à jour jeudi 09 février, 07h46



Manifestation au ministère de l'Éducation, à Montréal, le 27 janvier (archives)

Des étudiants de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) et de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) profiteront du caucus du Parti libéral du Québec, jeudi, à Victoriaville, pour dénoncer une fois de plus la hausse prévue de 1625 \$ des droits de scolarité.

Ce rassemblement se tiendra au moment où des associations étudiantes regroupées sous la bannière d'un autre mouvement, la Coalition large de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (CLASSE), semblent sur le point de déclencher une grève générale illimitée pour forcer le gouvernement Charest à reculer.

Les associations membres de la CLASSE prévoient mettre leur menace à exécution dès que 7 associations étudiantes regroupant 20 000 personnes

Les commentaires

Envoyé par [Jean Pierre](#) de Longueuil, 9 février 2012 à 11 h 40 HNE

@J-S Afasdfs de Trois-Rivières

Au moment qu'on parle du portefeuille et des vrai affaire au Québec on devient un fachiste, que de la demonisation et de la propagande gauchante.

Envoyé par [Jean Pierre](#) de Longueuil, 9 février 2012 à 11 h 29 HNE

@J-S Afasdfs de Trois-Rivières

On a peur du vrai monde hein malheureusement pour vous le vrai monde se reveille pas les ca- vierdeux gauchistes bien pensant.

Envoyé par [Jean Pierre](#) de Longueuil, 9 février 2012 à 11 h 26 HNE

@Jean Bourgeois de mont-laurier

Un petit correctif le PQ est contre les augmenta- tion et sont pour les syndicats social mediocrate.

Envoyé par [Martin Provencher](#) de Drummond- ville, 9 février 2012 à 11 h 19 HNE

«Je vais encore déboursier de ma poche pour payer les généreux salaires, primes et avantages de toutes sortes que se votent les recteurs et leurs conseils d'administration.»

Vous avez tout à fait raison. L'argent des contri- buables sert de moins en moins la première ligne, celle offrant des services directs à la popu- lation. Elle sert de plus en plus à engraisser une petite «monarchie» de bureaucrates dans les différents ministères, qui va malheureusement en augmentant (Trop de chefs et pas assez d'indiens). Ce qui est paradoxal dans tout ça, c'est que notre argent est distribué d'en haut en fonction des services rendus à la population...

Pendant ce temps, moins de services à la popu- lation et des intervenants crevés, manquant de ressources et à la limite démotivés qui se font répondre qu'il n'y a plus d'argent. Allez visitez les bureaux de la régie de la santé et des commis- sions scolaires du Québec pour vous en con- vaincre.

Oui ! pour un dégraissage mais en commençant par le haut.

Envoyé par [Mariannel80 Marianne](#) de Québec, 9 février 2012 à 11 h 16 HNE

Faire la grève - ça va changer quoi, à part mettre en péril la session des grévistes, et leur coûter plus cher en bout de ligne?

et réparties sur au moins trois campus auront obtenu un mandat de grève générale illimitée.

À l'heure actuelle, 17 associations réparties sur cinq campus ont voté en faveur d'un débrayage, mais elles ne représentent que 19 781 étudiants, selon le site Internet de la coalition étudiante.

De nombreux votes de grèves sont cependant prévus au cours des pro- chains jours et il semble inévitable que le seuil des 20 000 grévistes sera franchi d'un jour à l'autre.

Jeudi, l'Association des étudiants en géographie de l'Université de Mon- tréal (250 membres), l'Association du baccalauréat en études internatio- nales et en langues modernes de l'Université Laval (310 membres) et l'Association étudiante d'histoire de l'art de l'Université de Montréal (150 membres) se prononceront sur l'opportunité de débrayer.

L'Association Générale Étudiante du Cégep du Vieux-Montréal, qui compte à elle seule 6900 membres, et l'Association étudiante du Cégep Saint- Laurent, qui en regroupe 3500, feront de même la semaine prochaine.

Lors d'un congrès général tenu fin janvier, la FECQ et la FEUQ n'ont pas écarté la possibilité de déclencher une grève générale à leur tour d'ici la fin de la session, si le gouvernement Charest maintient la hausse prévue des droits de scolarité.

Elles ont convenu entre-temps que chaque association fera une action d'éclat visant directement les libéraux de Jean Charest chaque semaine et ont prévu que le gouvernement « devra s'attendre à passer une très mauvaise St-Valentin lors de la rentrée parlementaire le 14 février ».

La FECQ et la FEUQ organisent en outre une manifestation nationale le 22 mars à Montréal. Elles espèrent mobiliser une foule encore plus nom- breuse que le 10 novembre dernier, où environ 30 000 étudiants s'étaient rassemblés pour dénoncer la hausse des droits de scolarité.

Travailler pendant ses études, quitte à répartir les crédits requis sur une plus longue période, ça n'a jamais fait mourir personne, et ce n'est pas à la population à payer pour la décision de l'étu- diant quant à son propre futur professionnel. Si quelqu'un décide de s'acheter une maison, il investit mais il ne demande pas à "la société" de payer sa maison, non? Même chose pour les études universitaires, c'est un investissement "personnel".

Envoyé par [Jean Bourgeois](#) de mont-laurier, 9 février 2012 à 11 h 09 HNE

Il y a beaucoup de gens qui semblent penser que ces étudiants sont trop gâtés, en demandant trop etc. Moi, je pense aussi de cette façon. Aujourd'hui, il y a peu de commentaires, la plupart abondant dans ce sens mais il y a une tonne de votes contre ces interventions. Ça veut donc dire qu'il y a pas mal d'étudiants syndicaux sur ce blogue qui pensent que les gens ne sont pas assez intelligents pour s'en rendre compte. La population la veut cette hausse. Alors, je vous suggère d'envoyer votre message comme quoi vous êtes contre ces frais de scolarité et non seulement dire que vous n'êtes pas d'accord en votant. On appelle cela une petite gang qui veut contrôler une grosse gang. Et Pauline vous l'a dit. Dorénavant, ça ne marchera pas. Et Charest aussi vous le dit. Alors, perdez votre année si vous voulez. De toute façon, ce que vous apprenez dans une année ne semble pas être si dé- terminant pour le futur. Etre adulte, c'est prendre des décisions d'adulte, pas de gamins gâtés.

Envoyé par [J-S Afasdfs](#) de Trois-Rivières, 9 février 2012 à 11 h 04 HNE

Vous êtes tous des agents engagés par le gou- vernement conservateur pour rétablir la vérité? Réduire l'accès aux études est nocifs, voire toxique, pour notre économie. Les étudiants et les étudiantes ne vont pas perdre leur session, c'est justement ça leur force, c'est que le sys- tème ne peu pas se permettre de perdre les diplômés d'une année en plus de l'impossibilité administrative de gérer les nouveaux et nou- velles en plus des anciennes et anciens qui ne sortent pas. Imaginé le Cégep de Trois-Rivière qui est déjà trop occupé si les finissants ne finissent pas et que les jeunes du secondaire entre.

Envoyé par [Georges Henri](#) de Montreal, 9 février 2012 à 10 h 59 HNE

@Daniel Plante:

Bienvenue dans le monde syndical en effet: Dans les syndicats au Québec, même lorsque les votes sont secrets, qui compte les votes? Les diri- geants et employés syndicaux!!!

Envoyé par [Jean Pierre](#) de Longueuil, 9 février 2012 à 10 h 53 HNE

les commentaires sont à 95% pour l'augmentation mais les votes sont contre ouff ça sent l'arnaque syndicale etudiante a plein nez.

Envoyé par [Daniel Plante](#) de Québec, 9 février 2012 à 10 h 39 HNE

Envoyé par Jean-Francois Asselin de Saint-tite

Vous avez tout dit.

Le problème est que les responsables de ces organisations étudiantes sont des futurs em- ployés des centrales syndicales. La majorité d'entre-eux n'étudient presque pas, ils le font sur plusieurs années à temps partiel. Mais ils se forment à devenir des syndicaux professionnels...

Leurs votes se font à main levé, quand les "vrais" étudiants sont dans leurs cours à étudier.

Non, il ne faudrait jamais que ce vote soit secret, sur papier et que tous les étudiants aient le temps de le faire...c'est toujours la même petite clique minoritaire qui décide pour la majori- té...

Même s'ils n'ont que 5-10% des étudiants qui ont voté, à main levé, tous doivent faire la grève...

Bienvenu dans le monde syndical.

Envoyé par [Jean-Francois Asselin](#) de Saint-tite, 9 février 2012 à 10 h 02 HNE

Ce sera quand meme ironique de voir ces manifs filmées avec leurs Iphones. Ironique de les voir chialer sur l'augmentation des frais universitaires de 325\$ pendant qu'ils mettront en péril leur présente session qui leur a coûté 2168\$. l'equi- valent de 5 sessions d'augmentation prévue.... Étudiez, réussissez votre cours, et travaillez pour payer les etudes de vos futurs enfants... vous perdez en moyenne 23000\$ en salaire net pour chaque session que vous gaspillez....

Envoyé par [Pierre Lagasse](#) de st-Basile, 9 février 2012 à 09 h 50 HNE

Personnellement, ayant des enfants et étant prêts à les aider dans leurs études je constate

que nous les membres de la classe moyenne on se fait encore siphonner par des taxes déguisées (frais de scolarité). Je vais encore déboursier de ma poche pour payer les généreux salaires, primes et avantages de toutes sortes que se votent les recteurs et leurs conseils d'administration. Leurs manoeuvres immobilières (que diable les universités ont à faire dans la spéculation immobilière, comme l'Ilot Voyageur ?). Et le gaspillage de toute sorte.

Avant d'injecter de l'argent dans un système dont il est prouvé qu'il le flambe plus vite qu'on le lui donne, un grand ménage devrait être fait. Sinon, ces hausses de scolarités ne feront que siphonner un peu plus la classe moyenne, couper l'accès pour les moins nantis et le tout, pour simplement augmenter le gaspillage.

Envoyé par [Pierre Lagasse](#) de st-Basile, 9 février 2012 à 09 h 42 HNE (suite et fin)

6) Les pays les plus « socialistes » en Europe (pays scandinaves, Pays-Bas, même Allemagne) sont les moins touchées par la crise économique et par le déséquilibre budgétaire. Au contraire de d'autres pays, présenté il y a peu comme des modèles économiques néo-libéraux (comme l'Irlande, ce fameux « tigre celtique »)

Bref, coupures sauvages dans les services publics, mises à pied d'employés de l'État, déreglementation de l'économie, hausse des dépenses militaires, dépenses « religieuses ». Est-ce que cela vous suggère quelque chose près de chez nous ?

Si vous craignez que la situation grecque se reproduise ici, vous devriez avoir bien plus peur de Harper que de ce qui nous reste de la sociale-démocratie de la Révolution tranquille.

Envoyé par [Eric Drey](#) de Laval, 9 février 2012 à 09 h 23 HNE

Encore une fois, comme ancien enseignant, je vois que nos étudiants se ridiculisent... Ils n'auront jamais le soutien de la population. Il suffit de regarder le train de vie de la majorité d'entre eux... Il y a des exceptions, bien entendu, mais si nous arrêtons de "dorloter" tout le monde, nous pourrions aider ceux qui en ont le plus besoin et nous débarrasser de ceux qui "font du temps" à l'université...

Envoyé par [Jean Pierre](#) de Longueuil, 9 février 2012 à 09 h 19 HNE

Les gauchiste enragé a la pensée unique, parasite et paralyse la société, qu'ils sache que l'argent ça ne pousse pas dans les arbres.

Envoyé par [Dany Paquet](#) de Québec, 9 février 2012 à 09 h 17 HNE

Allons, un peu de solidarité les amis ! Payons leur 100% de leurs études en médecine et en droit pour qu'ils puissent s'acheter une Mercedes ou une BMW leur première année sur le marché du travail !

Envoyé par [Jean Pierre](#) de Longueuil, 9 février 2012 à 09 h 07 HNE

Toute sorte de groupe gauchiste prenne en otages la population dans toute sorte de domaine pendant que d'autre veulent étudier et travailler, c'est de la nuisance publique.

Envoyé par [Marc Pell](#) de Ottawa, 9 février 2012 à 08 h 59 HNE

Répondre Pertinent 0 undefined En désaccord (0) » En accord 2 En désaccord 4 Signalez un abus Envoyé par Patrick Roberge de Québec, 9 février 2012 à 08 h 42 HNE

Je suis d'accord avec vous sur toute la ligne. De plus je suggérerai que le gouvernement ne bouge pas d'un millimètre et que les étudiants fassent le trottoir pour le reste de l'année. Ils pourront se ramasser un an plus tard sur le marché du travail et encore plus endetté.,

Qui est l'idiot chef de file qui dirige le tout. Il n'y a jamais eu de limite au ridicule et surtout à l'aveuglement.

Envoyé par [P. Quirion Pierre](#) de Québec, 9 février 2012 à 08 h 59 HNE

Ne vous en faites pas, avec Legault et ses primes juteuses aux enseignants, il va aussi réduire vos frais de scolarité à même nos impôts car il veut vraiment que vous réussissiez. Qu'on rentre dans le mur de la faillite ce n'est pas grave. Moi, si vos professeurs obtiennent 20% d'augmentation de salaire, je suis pour Legault et vos frais à la baisse. C'est très cohérent.

Envoyé par [Dominic Leblanc-Perreault](#) de Gaspé, 9 février 2012 à 08 h 58 HNE

Est-ce que les étudiants m'ont convaincu? Non.

Est-ce que j'appuie leur lutte? Oui.

Pourquoi?

Parce que nous sommes une majorité de Québécois à contester la légitimité de ce gouvernement, voir de la façon qu'à l'État québécois de gérer les fonds publics. Redonnez nous confiance envers la gestion de notre trésor public. Prouvez nous que cet argent n'ira pas dans d'obscures enveloppes brunes, dans des primes au rectorat ou dans une des fuites mis à jour cette année. Prouvez nous que les fonds découlant de cette augmentation iront vraiment où il faut, soit l'amélioration de notre système d'éducation, et les étudiants perdront peut-être mon appui.

Pour l'instant, il n'est pas question que je sois d'accord avec cette hausse sans qu'on me redonne confiance dans l'appareil public.

Et de grâce, avant de tomber dans des généralisations, informez-vous. Allez voir ailleurs d'autres modèles et on en reparlera.

Envoyé par [Jean Pierre](#) de Longueuil, 9 février 2012 à 08 h 57 HNE

écœuré de la gauche dogmatique d'ideologue borner bien pensant il est vraiment temps qu'on se reveille.

Envoyé par [Jean Pierre](#) de Longueuil, 9 février 2012 à 08 h 53 HNE

@Francisco Villanueva de Montréal

C'est justement vers le mure Grec qu'on s'en va avec tout gratuite la social démocratie c'est le grouffre totale la debandade nous pend au nez. lien :

<http://www.youtube.com/watch?v=oVszHNywhw>

Envoyé par [Nicolas Roy](#) de Québec, 9 février 2012 à 08 h 51 HNE

Y a-t-il juste moi qui voit une dichotomie entre le manque de main d'oeuvre qualifiée actuel et futur au Québec (<http://www.radio-canada.ca/nouvelles/societe/2012/01/31/003-perspectives-emplois-jobboom.shtml>) et l'augmentation des frais de scolarité?

Ceci dit, faire la grève n'est pas nécessairement la meilleure option. Si tous les étudiants, ou du moins la majorité, refusaient tout simplement de payer les frais excédentaires, là le gouvernement n'aurait pas le choix de se réveiller.

Envoyé par [Francisco Villanueva](#) de Montréal, 9 février 2012 à 08 h 46 HNE

@Dany Paquet

Précisément, si on veut éviter de se retrouver dans une situation comme celle de la Grèce, l'État québécois doit investir massivement dans l'éducation. Nous sommes maintenant rendus dans l'économie du savoir. Dans ce nouveau monde, la recherche et l'innovation sont les mots clés. Nous devons inciter nos étudiants à consacrer plus d'années de leurs vies dans les universités. Une main d'oeuvre très qualifiée sera l'avantage comparatif des pays dans cette nouvelle ère. La hausse des frais de scolarité n'est pas précisément un bon incitatif pour atteindre

ces objectifs, surtout si l'on tient compte du fait que le temps passé dans les universités est du temps non rémunéré pour nos jeunes. Voulez-vous les voir comme salariés d'un fast-food au lieu de les voir comme des PhD dans un laboratoire dans le domaine des nanotechnologies, par exemple?

Envoyé par [Gaby Joly](#) de thurso, 9 février 2012 à 08 h 43 HNE

Dans la vie il y a ceux qui dépendent des autres toutes leur vie et ceux qui se prennent en main et qui sont autonomes

Au Qc il semble que la majorité sont ceux qui dépendent de l'état pour tout.

Donc le Qc est plus pauvre, son économie stagne et on assiste à un exode de nos meilleurs cerveaux vers l'ouest!

Après on chiale contre tout et tous!

Envoyé par [Patrick Roberge](#) de Québec, 9 février 2012 à 08 h 42 HNE

Les étudiants accentuent la pression!

Quelle pression? ils peuvent faire la grève et cela va déranger qui? J'espère qu'ils vont faire la grèves et qu'ils vont perdre leurs session. Voilà une bonne leçon de vie.

Le syndicaliste est hors de contrôle au Québec et il est temps de leurs placer des limites.

Envoyé par [Gaston Chouinard](#) de Montréal, 9 février 2012 à 08 h 40 HNE

Si les étudiants gâchent leur année et doivent la reprendre, ce sera une année de moins en salaire, genre 50,000\$, faitent le calcul et retournez donc étudier au lieu de niaiser dans la rue.

Envoyé par [Dom Desj](#) de Sherbrooke, 9 février 2012 à 08 h 38 HNE

oooo...c'est beau les commentaires ce matin...

Les clones con-servateurs sortent en force avec leur idéologie pré-scriptée...

Emmenez-don' un vrai débat... au lieu de tirer sur les futurs payeurs de taxes...

Tant qu'à couper, pourquoi Charette et Harpeur coupent pas leur gros salaire\$\$ en premier?

Question de donner l'exemple aux payeurs de taxes sous payés que Nous sommes.

Dom Desjardins

Envoyé par [Jean De carufel](#) de ste-anne-des-lacs, 9 février 2012 à 08 h 37 HNE

Gros bébés gâtés et inconscients. Ils paient les plus bas frais de scolarité en Amérique du Nord et les citoyens du Québec sont les plus taxés de toute l'Amérique. Nous sommes déjà étouffés par les impôts et taxes et il faudrait nous taxer davantage pour eux, non merci.

Coupez plutôt dans vos dépenses personnelles comme les iPod, cellulaire, automobile ect... vous ne pouvez pas avoir le beurre et l'argent du beurre comme l'adage dit...

Regardez ce qui se passe dans le monde occidental dans lequel les gouvernements sont endettés et certains en faillite (Grèce, Irlande, Islande, Portugal entre autres et peut-être bientôt se rajouterons aussi entre autres l'Espagne, l'Italie), le Québec fait aussi partie de la parade, l'endroit le plus endetté et le plus taxé en Amérique.

Envoyé par [Mariannick Mariannick](#) de Québec, 9 février 2012 à 08 h 50 HNE en réponse à [Jean De carufel de ste-anne-des-lacs](#)

je ne sais pas combien vous avez de prêts et bourse, personnellement avec 750\$/mois je n'ai pas les moyens de m'acheter de gadgets, juste assez pour payer mon loyer, mes comptes et mon épicerie, je ne peux même pas m'acheter les livres obligatoires (et j'ai le montant maximal). on s'informe (on s'éduque;) avant de raconter n'importe quoi svp...

Envoyé par [Jean Pierre](#) de Longueuil, 9 février 2012 à 08 h 36 HNE

On a le taux le plus bas de tout le pays et de toute l'Amérique parlez en au Américain ce qu'ils en pense, je paierai pas pour eux pentoute.

Envoyé par [Marc Pell](#) de Ottawa, 9 février 2012 à 08 h 24 HNE
 Pas de grabuge, on laisse aller les ti-zenfants les plus gâtés de toute l'Amérique de Nord et qu'ils continuent à s'amuser avec leur iPods, iPads, portables et pourquoi leur intendo.
 La mi mars arrive et ces même pleurnichards iront passer une semaine au soleil ou se paqueter dans les hôtels mais ils n'ont pas d'argent pour leurs études qui sont les moins dispendieux que partout ailleurs.
 J'imagine que Kadir, Marois et Legault et les autres du même groupe de suceux de balustres iront se montrer la fraise pour se faire voir a la teevee.
 Envoyé par [Dany Paquet](#) de Québec, 9 février 2012 à 08 h 18 HNE
 On se penserait en Grèce en 2009 avant que le pays ne tombe en grande crise économique !
 On ne peut pas avoir tout gratuit et ne jamais payer.

Envoyé par [Sébastien Lucas](#) de Québec, 9 février 2012 à 08 h 14 HNE
 Perte de temps Charest reculera pas.
 Ils sont grosse les organisations mais jamais 100% des étudiants font la grève la majorité ont un congé ou travail.
 Il est ou le problème de s'endetter de genre 30 000 pour après avoir un job qui te rapporte et être capable de tous rembourser pendant ta job? C'est ce que ma mère a faite et ses 35 années d'enseignement ont rembourser sa dette
 Envoyé par [André Simard](#) de Chicoutimi, 9 février 2012 à 08 h 08 HNE
 Le problème des étudiants en ce moment, c'est qu'ils n'ont pas convaincu la majorité de la population du bien-fondé de leurs réclamation, et ce n'est pas en campant sur leur position qu'ils vont y parvenir. Bien au contraire, ils devraient proposer des solutions et des compromis et ouvrir la porte à la négociation avec le gouvernement.
 Charest n'aurait tellement le choix d'accepter:

les élections s'en viennent, il n'est pas populaire, et les électeurs n'auraient pas le temps d'oublier qu'il a refusé une offre au dialogue faite de bonne foi.
 Par ailleurs, si j'étais étudiant (particulièrement au 2e ou au 3e cycle universitaire), je ne verrais pas d'un bon oeil le déclenchement d'une grève si près de la fin de la session. Dans mon temps pas si lointain, on se servait de l'été pour gagner un peu d'argent et acquérir de l'expérience. Bref, les étudiants risquent de se pénaliser eux-mêmes bien plus que le gouvernement en déclenchant une grève.
 Envoyé par [George Pelletier](#) de Shawinigan, 9 février 2012 à 08 h 02 HNE
 On est mal foutu au Québec encore une fois avec ces syndicalistes. Les garderies, maintenant les étudiants. Ça n'a pu de fin. On va voir si le gouvernement a du guts. Lois Spéciales. C'est ce que ça prend.

CANOE.CA : Éducation : «F* la grève générale» : Mercredi 08 février 2012 01h09**



© Journal de Montréal

Vincent-Xavier Desjardins
 «F*** la grève générale illimitée.» La vidéo d'un étudiant du cégep de Saint-Laurent, qui dénonce avec force cris et gestes la menace d'une grève, fait sensation depuis quelques jours sur la toile, alors qu'il se dit être la voix des étudiants qui sont contre les débrayages.
 Dans la vidéo de 43 secondes, Marco, étudiant du cégep de Saint-Laurent, s'attaque violemment

aux leaders étudiants qui brandissent depuis plusieurs semaines la menace d'une grève générale illimitée dans les cégeps et les universités pour protester contre la hausse des droits de scolarité.
 Vous trouverez la vidéo sur le site du *Journal de Montréal*.

JOURNAL DE MONTRÉAL: Grève | Cégep : «F* la grève générale» : La vidéo d'un étudiant du cégep de Saint-Laurent fait jaser sur le Web - Mise à jour: mardi 07 février 2012, 23H28**



V.-X. Desjardins
 Étudiant

Sarah-Maude Lefebvre
 « F*** la grève générale illimitée. » La vidéo d'un étudiant du cégep de Saint-Laurent, qui dénonce avec force cris et gestes la menace d'une grève, fait sensation depuis quelques jours sur la toile, alors qu'il se dit être la voix des étudiants qui sont contre les débrayages.
 Dans la vidéo de 43 secondes, Marco, étudiant du cégep de Saint-Laurent, s'attaque violemment aux leaders étudiants qui brandissent depuis plusieurs semaines la menace d'une grève générale illimitée dans les cégeps et les universités pour protester contre la hausse des droits de scolarité.
 En ligne depuis le 2 février dernier, la vidéo a généré plus de 16 000 clics sur YouTube. On y voit le jeune Marco tirer à boulets rouges sur les hipsters (jeunes branchés) qui sont selon lui à la tête du mouvement étudiant, et qui lui enlève-

ront « du temps sur la beach » cet été, si une grève prolonge la session.
 Parsemé de sacres, le discours de Marco est cru. « Es** de grève générale illimitée. On n'en a rien à chier, tabar** », scande-t-il en lançant violemment son sac d'école sur le sol.
 Sur YouTube, les commentaires sont cinglants. Alors que certains semblent partager la position anti-gréviste du jeune homme, d'autres se moquent ouvertement de lui.
 « En fait, c'est une crise d'enfant qui n'a pas ce qu'il veut », critique notamment un internaute.
Victimes d'intimidation ?
 Une page Facebook, intitulée Vote contre la grève illimitée, a également été mise sur pied. Le Journal s'est entretenu hier avec son cofondateur, Vincent-Xavier Desjardins, qui s'est porté à la défense de son ami.
 « Marco étudie avec moi. C'est un gars de 25 ans qui n'a pas de temps à perdre et qui s'inquiète à l'idée de voir sa session prolongée. Selon lui, la population devrait voir la vidéo comme un show qui sert à attirer l'attention des gens », affirme-t-il.
 « On ne nous entend pas dans les médias, mais nous sommes plusieurs étudiants à être contre la grève. Au cégep de Saint-Laurent, notre association étudiante fait tellement pression sur nous que ça interfère dans nos cours. Assez, c'est assez ! »

Selon M. Desjardins, peu de place est accordée aux étudiants en faveur de la hausse des droits de scolarité.
 « Nous allons tous voter bientôt sur la question d'un mandat de grève général. Les votes se font à main levée à des heures où peu de gens sont présents, genre le vendredi midi. C'est ridicule. »
 « Les jeunes qui étudient dans des programmes techniques ont peur que la grève les empêche d'avoir accès à un stage cet été ou leur fasse perdre une possibilité d'emploi. »
Un vote « démocratique »
 Actuellement, les étudiants des cégeps et des universités du Québec sont consultés par leurs associations étudiantes. Les votes sur les mandats de grève générale seront à la fin février.
 Selon la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ), une grève générale pourrait être déclenchée en mars, si une entente n'est pas conclue d'ici là avec Québec.
 « Les étudiants doivent savoir qu'on n'envisage pas ce recours avec gaieté de cœur, affirme le président de la FECQ, Léo Bureau-Blouin. Mais nous n'aurons pas le choix si le gouvernement continue à faire la sourde oreille. »
 Ce dernier nie que des pressions soient exercées sur les étudiants qui se prononcent contre la grève.
 « Pour l'instant, nous n'avons pas reçu d'informations comme quoi ça se déroule mal. Nous sommes présents pour s'assurer que les votes s'effectuent de façon démocratique. »

JOURNALMÉTRO.COM : Droits de scolarité : La hausse des droits de scolarité perpétuerait les inégalités - Mis à jour: 08 février 2012 12:05

MÉTRO
 La hausse des droits de scolarité, qui doit atteindre 1 625 \$ d'ici cinq ans, contribuerait à perpétuer les inégalités hommes-femmes, selon l'Institut Simone-De Beauvoir.
 L'organisation féministe, affiliée à l'Université Concordia, a rappelé mercredi que les femmes gagnaient toujours 0,71 \$ pour chaque dollar gagné par les hommes.

«Par conséquent, demander aux Québécois de contribuer davantage au financement de leurs études universitaires affecte particulièrement les femmes, peut-on lire dans la note publiée par l'Institut. Voilà l'exemple d'une politique sociale qui perpétue les inégalités hommes-femmes.»
 L'Institut Simone-De Beauvoir a également jugé que la hausse des droits de scolarité pouvait avoir un impact négatif sur la diversification des étudiants.



Yves Provencher/Métron
Gabrielle Bouchard, étudiante et représentante de l'Association étudiante Women's Studies Students' Association, et Viviane Namaste, professeure titulaire à l'Institut Simone-De Beauvoir de Concordia.
 «Les membres du corps professoral croient que la hausse des droits de scolarité aura un impact négatif sur la capacité des étudiants provenant de milieux moins favorisés et des minorités visibles d'accéder aux études supérieures», affirment les membres de l'Institut.

Convaincu que le Québec dispose des ressources nécessaires pour assurer un accès universel aux études universitaires, l'Institut Simone-De Beauvoir a réclamé une meilleure distribution des ressources.
 L'organisation recommande, par exemple, d'éliminer les primes accordées aux dirigeants des sociétés d'État. Ces primes auraient atteint 105 M\$ en 2010, selon les chiffres obtenus par l'Institut.

LE DEVOIR : Selon l'Institut Simone de Beauvoir - Hausse des droits de scolarité: les femmes écoperont – Mercredi 08 février 2012



Photo : Agence France-Presse Fred Dufour
L'impact de la hausse des droits de scolarité se ressentira jusque dans la composition des groupes-classes, qui perdront en diversité si les femmes sont moins nombreuses à fréquenter l'université.

Lisa-Marie Gervais

Les femmes seront les premières touchées par la hausse des droits de scolarité. Pire, celle-ci perpétuera les inégalités entre les hommes et les femmes, croit l'Institut Simone de Beauvoir (ISDB), une chaire de recherche consacrée aux études féministes de l'Université Concordia.
 Dans un cri du coeur lancé à l'unisson, les étudiantes, professeures et assistantes de recherche de l'Institut sortent aujourd'hui sur la place publique pour dénoncer cette injustice et relancer le débat sur la hausse des droits de scolarité. Elles estiment que leur voix, celle des femmes, s'est très peu fait entendre jusqu'ici.

«On revendique le droit à un débat. Le discours est tellement déformé que nous n'avons pas l'occasion de prendre connaissance de toutes les conséquences de cette politique sociale, souligne Viviane Namaste, professeure à l'Institut Simone de Beauvoir. Nous ajoutons notre voix au débat et disons à tout le monde que la réflexion n'est pas finie sur le sujet... On a oublié les femmes.»
 Les chercheuses de l'ISDB ont passé en revue la littérature scientifique et les plus récentes études produites sur l'impact de la hausse des droits de scolarité et l'endettement étudiant, en portant une attention particulière aux femmes. Premier constat: l'endettement est plus élevé chez la gent féminine car, à travail égal, leur salaire est toujours moindre. Selon les plus récentes données tirées du service d'information et de recherche parlementaires, en 2008, les femmes âgées de 15 à 24 ans gagnaient 71 % de chaque dollar gagné par un homme. «Sachant que les femmes ne gagnent pas autant que les hommes, on voit qu'elles contribuent financièrement plus, en proportion, que les hommes», soutient Mme Namaste.
 Au terme des études, le diplôme universitaire en poche, une femme aura gagné en moyenne 863 268 \$ de moins qu'un homme titulaire du même diplôme à la fin de sa vie. «Imaginons que deux étudiants, un homme et une femme, terminent leur baccalauréat avec une dette de 25 000 \$: tous les mois, la femme devra dépenser une plus grande part de son revenu pour rembourser cette dette», peut-on lire dans la déclaration de

l'ISDB rendue publique aujourd'hui. Le gouvernement exige ainsi davantage des femmes lorsqu'il demande aux jeunes d'«investir» dans leur avenir.
Inégalités jusque dans les classes
 L'ISDB s'est aussi penché sur le sort des personnes en situation de monoparentalité, des femmes en très grande majorité, qui écoperont d'un plus lourd fardeau. Citant les auteurs d'Université inc. [E. Martin, M. Ouellet], il rappelle que, alors qu'une famille biparentale doit allouer 10 % de ses revenus aux études de baccalauréat d'un seul enfant, la mère célibataire doit en allouer 18 % pour le même diplôme. «La hausse des droits de scolarité vient donc pérenniser les inégalités à l'égard des mères chefs de famille et de leurs enfants, les familles monoparentales devant consacrer une plus grande part de leur budget à l'accessibilité à l'université publique», mentionne la déclaration de l'ISDB.
 L'impact de la hausse des droits de scolarité se ressentira jusque dans la composition des groupes-classes, qui perdront en diversité si les femmes sont moins nombreuses à fréquenter l'université. «C'est notre rôle en tant que prof de parler de l'impact de la hausse des droits sur l'apprentissage et de ses conséquences pédagogiques. Et nous constatons qu'il y aura une moins grande diversité. Il y aura moins de femmes surtout de certaines communautés et de certaines classes sociales», fait remarquer Mme Namaste.

LE COURRIER DU SAGUENAY : Des étudiants du Cégep de Jonquière font campagne pour le OUI à la grève renouvelable - Publié le mardi 7 Février 2012



Photo: Michel Villeneuve
Pierre-Olivier Perron, Audrey Girard et Mathieu Morin, étudiants au Cégep de Jonquière, ont lancé ce mardi, la campagne du OUI à la grève renouvelable.

Johanne De la Sablonnière

Pour dénoncer la hausse des frais de scolarité universitaires de 1625 \$, décrétée lors du dernier budget provincial, la campagne, OUI à la grève renouvelable, a pris son envol ce mardi, au cégep de Jonquière.
 Jusqu'au 24 février, le mouvement qui compte une trentaine de militants, entend convaincre les étudiants de la nécessité de s'investir dans une

vague d'opposition. «Selon les derniers sondages, 80 % des étudiants s'opposent à la hausse des frais de scolarité à l'université. Le travail est maintenant de convaincre cette majorité à partir en grève renouvelable», expose Mathieu Morin, porte-parole du camp du OUI.
Dissiper les craintes
 Selon M. Morin, la hausse des frais de scolarité touche tout le monde dans le cadre d'un programme de prêts et bourses déjà boiteux. Il est inconcevable que des parents qui gagnent ensemble un salaire annuel de 60 000 \$ soient obligés de verser 8 000 \$ à leur enfant», dénonce Mathieu Morin. À savoir si des étudiants sont contre l'initiative, le porte-parole du clan du OUI admet pressentir quelques craintes dans la communauté étudiante, mais celui-ci a bon espoir qu'elles puissent être dissipées. «Il y a des étudiants qui partent en stage, qui terminent ou qui pour toutes sortes de raisons ont des craintes face à l'éventualité d'aller en grève. Il y a moyen d'en discuter et de s'organiser par exemple, avec les enseignants pour reporter des cours, ces derniers ayant déjà confirmé leur

appui», énonce Mathieu Morin, étudiant en Art et technologie des médias.
 Le camp du OUI prévoit placarder d'affiches, les murs du collège et effectuer des tournées d'information dans les classes en insistant sur quatre éléments: Le fait qu'aucune session scolaire n'a été annulée depuis 1968 et qu'en temps de grève, le gouvernement a l'obligation de verser les prêts et bourses. «Et il ne s'agit pas d'un chèque en blanc, assure Mathieu Morin, puisque le mouvement doit impliquer les 25 000 étudiants du collégial avant le déclenchement de la grève. Après nous conviendront des journées de grève, en alternance entre les cégeps», indique le porte-parole. Enfin, le camp du OUI rappelle qu'en 2005, la grève avait permis d'éviter des coupures de 103 M\$ dans le programme des prêts et bourses.
 La campagne référendaire «Prenons les moyens pour gagner» bat son plein jusqu'au 24 février et le 21 février, un débat public aura lieu sur le sujet.

LBR.CA : Communiqué de presse : La campagne du OUI à la grève renouvelable prend son envol au Cégep de Jonquière : «Prenons les moyens de gagner» - Slogan du camp du OUI - Publié le 7 février 2012 à 8 h 07





LBR.ca - Jonquière, le 7 février 2012 – Le camp du OUI à la grève lance aujourd'hui officiellement sa campagne pour la grève renouvelable au Cégep de Jonquière. Les murs du cégep ont été placardés d'affiches et des centaines d'appels sont effectués chaque soir. Le camp du OUI assurera une présence tous les jours à un kiosque situé dans les *Pas perdus* et effectuera des visites fréquentes dans le pavillon *Lionel-Gaudreault* et *Joseph-Angers*. Des tournées de classe seront effectuées tout au long de la campagne pour informer les étudiants. Rappelons que les cégépiens dénoncent la hausse de 1625\$ des frais de scolarité universitaires décrétée par le gouvernement Charest lors du dernier budget du Québec. Fait intéressant, lors de son passage à l'université en 1980, Jean Charest a payé 547\$,

soit 4 semaines de travail au salaire minimum de l'époque, pour une année d'étude universitaire. Indexé au coût de la vie de 2012, ce montant représente 1200\$. Après la hausse prévue, les étudiants québécois devront déboursier 4700\$ par année, soit plus de 12 semaines de travail au salaire minimum.

Mathieu Morin porte-parole du OUI

Finissant en Art et technologie des médias (ATM), spécialisation en journalisme, Mathieu Morin est fier de prendre la barre du camp du OUI. M. Morin a été successivement administrateur puis président de l'Association générale des étudiantes et étudiants du Cégep de Jonquière (AGEECJ) en 2009-2010 avant de devenir vice-président de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) en 2010-2011.

Mathieu Morin se réjouit de la forte participation dans les rangs du OUI à la grève renouvelable. «Nous pouvons compter sur un bassin d'une trentaine de militants prêts à s'investir quotidiennement pour la cause. Selon les derniers sondages, 80% des étudiants s'opposent à la hausse des frais de scolarité à l'université. Le travail est maintenant de convaincre cette majorité à partir en grève renouvelable», explique M. Morin.

Déconstruire les mythes

Le camp du OUI s'efforcera à déconstruire plusieurs mythes concernant la grève renouvelable durant la première semaine de campagne. Sur la

première série d'affiches, les membres du comité ont voulu insister sur quatre aspects.

- Jamais une session scolaire n'a été annulée lors des grèves étudiantes depuis 1968
- Le gouvernement se doit de verser les prêts et bourses aux étudiants malgré la grève
- Les étudiants du Cégep de Jonquière ne seront pas les seuls en grève : 25 000 étudiants du collégial devront l'être avant que la grève ne soit effective

- Les grèves étudiantes ont permis, par le passé, de faire reculer le gouvernement, notamment en 2005 avec les coupures de 103 millions dans les prêts et bourses

La campagne référendaire se déroulera jusqu'au 24 février. Un débat public est prévu le 21 février. «La grève renouvelable est la seule option restante pour faire reculer le gouvernement. Nous avons déjà gagné en 1996 et 2005 grâce à ce moyen. C'est un levier de pression économique que nous nous devons d'utiliser. Voici ma prédiction : au prochain budget du Québec, devant la mobilisation des cégépiens et des universitaires, le gouvernement Charest reculera face à la pression populaire», termine Mathieu Morin.

-30-

Renseignements ou demande d'entrevue :

Mathieu Morin, Porte-parole du camp du OUI à la grève renouvelable, Cell. 438-863-4100

LES DEUX RIVES : Hausse des frais de scolarité : L'Association étudiante du Cégep de Sorel-Tracy ne lâche pas le morceau – Mardi 07 février 2012

Jean-Philippe Morin

Décidément, l'Association générale des étudiantes et étudiants du Cégep de Sorel-Tracy (AGEECST) n'entend pas céder un pouce au gouvernement en lien avec la hausse substantielle des frais de scolarité à l'université prévue pour l'automne 2012.

En plus des moyens de pression nationaux pour empêcher cette hausse du gouvernement Charest, une hausse de 325 dollars par année pendant cinq ans, l'AGEECST ne lésine pas les efforts localement.

Le mardi 31 janvier, elle a donné des muffins à tous les élèves qui arboraient un petit carré rouge sur leur chandail afin de dénoncer cette hausse. Jeudi dernier, les membres de l'exécutif ont distribué des dépliants dans le collège. De petites actions pour remettre le sujet sur les lèvres de tout le monde avant la grosse manifestation prévue le 22 mars prochain à Montréal.

«Nous essayons de faire quelque chose à toutes les semaines ou aux deux semaines. Les gens sont très réceptifs, ils posaient des questions et l'interaction était vraiment bonne. Les cégépiens commencent à comprendre que c'est leur avenir qui est hypothéqué», déplore le président de l'AGEECST, Marc-André Jean Montenegro.



Photo Jean-Philippe Morin

Marc-André Jean Montenegro, président de l'AGEECST.



Photo Jean-Philippe Morin

Marc-André Jean Montenegro, président de l'AGEECST.

M. Montenegro a d'ailleurs réussi à remplir trois autobus (une centaine de personnes) pour aller manifester à Montréal le 10 novembre dernier. Cette manifestation avait attiré environ 30000 étudiants de partout au Québec.

Une hausse inacceptable

Pour M. Montenegro, il ne faut pas comparer la situation au Québec à celle des autres provinces, qui ne disposent pas de cégeps.

«Peut-être qu'ailleurs c'est moins cher, mais si on compare les études post-secondaires en entier, nous sommes au-dessus de la moyenne au Québec en raison de la présence des cégeps. En Ontario, les universités ne savaient pas quoi faire, on y enregistrait une baisse de fréquentation de 30% récemment. C'est peut-être plus cher ailleurs, mais est-ce vraiment mieux? Je ne crois pas», plaide-t-il.

Certains apportent comme argument qu'on a pris un retard dans les frais de scolarité et qu'il faut le rattraper. Le président de l'AGEECST n'est pas d'accord avec cette affirmation.

«Le gouvernement va nous faire rattraper 40 ans dans les trois prochaines années, si l'on a vraiment pris du retard. Ce n'est pas vraiment le cas. Le problème, c'est que l'argent est redistribué tout croche», réplique-t-il.

Il cite notamment que la province est celle qui détient le pourcentage le plus élevé à la recherche au Canada. «Pourquoi ne pas en mettre

plus dans l'éducation afin de ne pas pénaliser les étudiants? Pourquoi ne pas engager plus de profs au lieu de cadres et de chargés de cours? Le gouvernement va chercher l'argent où c'est facile d'y aller, soit avec les étudiants.»

La ministre de l'Éducation Line Beauchamp a toutefois décidé de bonifier le système de prêts et bourses. De la poudre aux yeux selon M. Montenegro.

«La Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) a analysé que 116 des 118 millions de dollars des prêts et bourses promis seront financés directement des étudiants. C'est ridicule, on se financerait nous-mêmes!», déplore-t-il.

Une chose est sûre, l'AGEECST ne veut pas accepter qu'une telle situation se produise pour les générations futures.

«On est en train de perdre le choix de société qu'on avait fait à la Révolution tranquille d'offrir l'accessibilité à l'école pour tous. Si on accepte cette hausse maintenant, je me demande bien ce que ce sera dans vingt ans. Déjà que l'endettement moyen pour un étudiant est de 14 000 dollars, on estime qu'il sera à 25 000 dollars après la hausse», plaide pour sa part le vice-président de l'AGEECST, Cédrik Bourgeois.



Yves Provencher/Métron

MÉTRO

La Coalition large de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (CLASSE) a tenu, au cours du week-end, son congrès. Au terme des discussions, les associations étudiantes impliquées ont confirmé qu'elles se dirigeaient vers la grève générale. Onze associations ont déjà un mandat de grève entre les mains. «Plusieurs votes sont prévus dans les prochaines semaines, a précisé Jeanne Reynolds, co-porte-parole de la CLASSE. Au total, ce sont plus de 64 000 personnes qui seront consultées sur la question durant le mois de février. Si la ministre de l'Éducation ne réagit pas, le déclenchement de la grève sera inévitable.» La CLASSE a indiqué que la ministre de l'Éducation, Line Beauchamps, n'avait toujours pas répondu à sa demande de rencontre, lancée le 27 janvier. Une grande manifestation est par ailleurs prévue le 1^{er} mars dans les rues de Québec.

CANOE.CA : Selon la CLASSE : La grève étudiante est imminente – Lundi 06 février 2012 13h49



© Jocelyn Malette / Agence QMI

Une manifestation d'une cinquantaine d'étudiants a eu lieu ce matin dans le Centre Mont-Royal sur la rue Mansfield, à Montréal. Agence QMI

MONTREAL – «La grève est de plus en plus inévitable», selon les associations étudiantes membres de la Coalition large de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (CLASSE). Onze associations étudiantes ont déjà en main un mandat de grève, selon Jeanne Reynolds, co-porte-parole de la CLASSE. «Au total, ce sera 64 000 personnes qui seront consultées sur la question durant le mois de février», a-t-elle estimé, par voie de communiqué lundi. La CLASSE précise que la ministre Line Beauchamp n'a pas donné suite à une demande de rencontre, formulée le 27 janvier lors d'une action visant à bloquer l'accès au ministère de l'Éducation. Si la ministre de l'Éducation ne réagit pas, elle «devra faire face à une grève générale étudiante qui paralysera le système d'éducation québécois», selon Gabriel Nadeau-Dubois, également co-porte-parole à la CLASSE. La prochaine manifestation contre la hausse des frais de scolarité est prévue le 1er mars prochain, à Québec. La CLASSE rassemble plus de 65 000 membres dans les cégeps et les universités du Québec.

BRANCHEZ-VOUS : Grève en vue chez les cégepiens - lundi 6 février 2012 à 12H45

C'est maintenant au tour des cégepiens de manifester leur grogne à l'endroit de la ministre de l'Éducation, Line Beauchamp, qui veut hausser les frais de scolarité universitaires. Si elle ne change pas de position, ils envisagent de déclencher une grève générale. C'est du moins ce qui ressort du Congrès des associations étudiantes de la Coalition large de l'ASSÉ (CLASSE) qui se tenait le week-end dernier, au Cégep de Saint-Laurent. «Déjà onze associations étudiantes ont en main un mandat de grève et plusieurs votes sont prévus dans les prochaines semaines. Au total, ce sont plus de 64 000 personnes qui seront

consultées sur la question, durant le mois de février seulement», indique, dans un communiqué, Jeanne Reynolds, porte-parole de la CLASSE. Les étudiants espèrent d'ici là, une réaction de la ministre Beauchamp. La CLASSE n'a toujours pas eu de réponse de la Ministre concernant sa demande de rencontre du 27 janvier dernier. «Y a-t-il une ministre de l'Éducation au Québec? Si oui, il est tout à son avantage de nous rencontrer et de reculer sur sa décision d'augmenter les frais de scolarité. Dans le cas contraire, elle devra faire face à une grève générale étudiante qui paralysera le système d'éducation québécois», promet Gabriel Nadeau-Dubois, l'autre porte-parole de la CLASSE. Les étudiants descendront dans la rue le 1er mars à l'occasion d'une grande manifestation à travers tout le Québec pour protester contre la hausse des frais scolaires. «Cette manifestation sera le premier grand rendez-vous d'une mobilisation qui risque d'ébranler le Québec en entier si le gouvernement libéral s'entête à brimer le droit à l'éducation de plusieurs milliers de personnes!», lancent les deux porte-parole de la Coalition.

consultées sur la question, durant le mois de février seulement», indique, dans un communiqué, Jeanne Reynolds, porte-parole de la CLASSE. Les étudiants espèrent d'ici là, une réaction de la ministre Beauchamp. La CLASSE n'a toujours pas eu de réponse de la Ministre concernant sa demande de rencontre du 27 janvier dernier. «Y a-t-il une ministre de l'Éducation au Québec? Si oui, il est tout à son avantage de nous rencontrer et de reculer sur sa décision d'augmenter les frais de scolarité. Dans le cas contraire, elle devra faire face à une grève générale étudiante qui paralysera le système d'éducation québécois», promet Gabriel Nadeau-Dubois, l'autre porte-parole de la CLASSE. Les étudiants descendront dans la rue le 1er mars à l'occasion d'une grande manifestation à travers tout le Québec pour protester contre la hausse des frais scolaires. «Cette manifestation sera le premier grand rendez-vous d'une mobilisation qui risque d'ébranler le Québec en entier si le gouvernement libéral s'entête à brimer le droit à l'éducation de plusieurs milliers de personnes!», lancent les deux porte-parole de la Coalition.

CNW : Mobilisation étudiante: « La grève est de plus en plus inévitable! » déclare la CLASSE – Lundi 06 février 2012, à 11h10

MONTREAL, le 6 févr. 2012 /CNW Telbec/ - Les associations étudiantes de la Coalition large de l'ASSÉ (CLASSE) réunies en fin de semaine en Congrès au Cégep de Saint-Laurent ont confirmé qu'elles se dirigeaient vers la grève générale. « Déjà onze associations étudiantes ont en main un mandat de grève, et plusieurs votes sont prévus dans les prochaines semaines. Au total, ce sont plus de 64 000 personnes qui seront consultées sur la question, durant le mois de février seulement. Si la ministre de l'Éducation ne réagit pas, le déclenchement de la grève sera inévitable. » déclare Jeanne Reynolds, co-porte-parole de la CLASSE. La CLASSE n'a toujours pas eu de réponse de la part de la ministre de l'Éducation concernant sa demande de rencontre, formulée lors de son

action du 27 janvier dernier. « Y a-t-il une ministre de l'Éducation au Québec? Si oui, il est tout à son avantage de nous rencontrer et de reculer sur sa décision d'augmenter les frais de scolarité. Dans le cas contraire, elle devra faire face à une grève générale étudiante qui paralysera le système d'éducation québécois. » poursuit Gabriel Nadeau-Dubois, co-porte-parole de la CLASSE. Les associations étudiantes invitent la population à descendre dans les rues de Québec avec elles le 1er mars prochain, à l'occasion d'une grande manifestation nationale contre toute hausse de frais de scolarité. « Cette manifestation sera le premier grand rendez-vous d'une mobilisation qui risque d'ébranler le Québec en entier si le gouvernement libéral s'entête à brimer le droit à

l'éducation de plusieurs milliers de personnes! » concluent les deux porte-parole de la Coalition. Fondée par l'ASSÉ au Cégep de Valleyfield le 3 décembre 2011, dans le contexte de la hausse des frais de scolarité, la Coalition large de l'ASSÉ (CLASSE) est une coalition nationale d'associations étudiantes qui met la grève au centre de ses moyens de pression. Elle rassemble présentement plus de 65 000 membres dans les cégeps et universités du Québec. Renseignements : Mathilde Létourneau, attachée de presse: 514-378-3357 - Bureau de l'ASSÉ: 514-390-0110 - Courriel: communication@asse-solidarite.ca - Site web: www.bloquonslahausse.com

CNW : Invitation média - Conférence de presse - Une prise de position féministe sur la hausse des frais de scolarité – Lundi 06 février 2012, à 07h30

MONTREAL, le 6 févr. 2012 /CNW Telbec/ - Les membres de l'Institut Simone-De Beauvoir de l'Université Concordia se prononceront sur la

hausse des frais de scolarité en éducation post-secondaire, et l'impact de cette augmentation sur les femmes.

Le débat sur les frais de scolarité est un enjeu actuel au Québec. Les étudiants et les étudiantes s'organisent pour tenir des actions militantes cet



hiver. La prise de position de l'Institut Simone-De Beauvoir apporte un nouvel élément au débat, examinant comment l'augmentation des frais de scolarité affecte en particulier les femmes.

Conférence de presse

Quand : Mercredi le 8 février- 9h30,

Où : Institut Simone-De-Beauvoir
Salle MU- 101

2170, rue Bishop

Plusieurs arguments ainsi que des chiffres appuyant la position de l'Institut Simone-De Beauvoir seront présentés lors de la conférence de presse.

Répondront à vos questions : Viviane Namaste, professeure titulaire à l'Institut Simone-De Beauvoir de Concordia et Gabrielle Bouchard, étudiante à l'Institut et représentante de l'associa-

tion étudiante Women's Studies Students' Association.

Source :

Michelle Lacombe, Coordonnatrice des événements, Institut Simone-De Beauvoir, 514-848-2424, poste 2373, events.coordinator.sdbi@gmail.com

LE DEVOIR : L'Université du Québec s'inquiète de l'impact de la hausse des droits sur ses étudiants – Vendredi 03 février 2012



Photo : Jacques Nadeau - Le Devoir

Lisa-Marie Gervais

Le réseau de l'UQ n'est pas le seul à s'inquiéter de la hausse des droits de scolarité. Hier, un groupe d'étudiants, anglophones et francophones, issus des réseaux collégial et universitaire, ont manifesté à Montréal contre cette mesure du gouvernement Charest.

Le réseau de l'Université du Québec (UQ) s'inquiète de l'impact de la hausse des droits de scolarité de 1625 \$ sur cinq ans sur la fréquentation universitaire. Un rapport d'un comité interne sur l'accessibilité financière aux études démontre que la clientèle de l'UQ, qui doit déjà composer avec de multiples obstacles pour aller à l'université, est plus à risque de se laisser décourager par des droits de scolarité plus élevés. «L'UQ a

un profil plus sensible à une hausse des droits, car les deux tiers de nos étudiants sont des étudiants de première génération, c'est-à-dire dont les parents n'ont jamais fréquenté l'université. Ailleurs, dans les autres [établissements], c'est 42 %», a soutenu Sylvie Beauchamp, présidente de l'UQ. «En plus, le cheminement des étudiants du réseau de l'UQ n'est pas linéaire. Pour plusieurs c'est un retour aux études et concilie études-travail-famille en plus forte proportion que dans les autres universités.»

L'augmentation de la facture étudiante peut avoir un impact à la fois financier ou sur la perception de la valeur perçue des études universitaires, souligne le rapport. L'UQ, qui vise notamment le développement des régions grâce à ses neuf établissements à travers le Québec, y est allée de ses propres recommandations pour tenir compte de ce double défi. À commencer par la promotion de mesures de soutien à l'accessibilité qui agiront sur les deux fronts. «La clientèle qui fréquente le moins l'université, c'est celle pour laquelle la valeur perçue des études est moins grande», a dit Mme Beauchamp.

Ainsi, si le Comité reconnaît que la bonification du programme de prêts et bourse du ministère de l'Éducation sera en mesure d'aider les étudiants issus des familles les plus démunies, le Comité estime par ailleurs qu'il faudra notam-

ment réévaluer, voire reformer le programme de prêts pour les étudiants à temps partiel, qui sont plus susceptibles d'abandonner les études.

Déficit démographique et diplomation

À plusieurs reprises, le rapport souligne la difficulté d'établir avec certitude les effets probables de la hausse des droits de scolarité sur l'accessibilité financière — en effet, comment savoir si la baisse de fréquentation universitaire est le fruit d'une augmentation ou du déficit démographique qui a cours à certaines périodes? La question de l'impact de la hausse n'en demeure pas moins pertinente. D'autant qu'un grand nombre de postes à pourvoir requerront un diplôme universitaire et que le déficit démographique diminuera naturellement la fréquentation universitaire, a indiqué pour sa part Lyne Sauvageau, vice-présidente à l'enseignement et à la recherche à l'UQ.

Saisissant la balle au bond, les deux grandes fédérations étudiantes, collégiale et universitaire, en ont profité pour rappeler au gouvernement l'impact négatif de la hausse. «Jean Charest est en train de sacrifier les jeunes qui proviennent des familles à faibles et à moyens revenus», ont-elles déclaré par voie de communiqué, en promettant de maintenir la pression.

LE SOLEIL : Droits de scolarité: le réseau des Universités du Québec préoccupé – Vendredi 03 février 2012

Marie-Pier Duplessis, Le Soleil

(Québec) Même si le réseau des Universités du Québec (UQ) appuie la hausse des droits de scolarité, il se montre préoccupé par les effets que cela pourrait avoir sur l'accessibilité aux études universitaires.



PHOTO: IVANOH DEMERS ARCHIVES LA PRESSE

Selon le président de la Fédération étudiante collégiale du Québec, Léo Bureau-Blouin, les

recommandations du réseau des UQ évoquent «tout bas ce que les étudiants pensent tout haut», c'est-à-dire que la hausse des droits de scolarité ne passe pas «le test de la réalité».

L'institution, qui encadre neuf établissements dans la province, vient de produire un rapport dans lequel sont émises 13 recommandations ayant comme objectif de contrer les effets de l'augmentation des droits de scolarité.

«La hausse des frais est prévue et c'est dans ce sens-là qu'on doit se préparer», soutient Sylvie Beauchamp, présidente du réseau des UQ. «C'est un problème qu'on peut surmonter avec différents moyens et c'est [pour cette raison que] le rapport a été rédigé.»

Le comité qui s'est penché sur la question reprend certaines recommandations ayant déjà été soulevées entre autres par la Fédération étudiante universitaire du Québec.

Par exemple, on suggère au gouvernement d'envisager une réforme du programme de prêts et bourses en reconnaissant la diversité des cheminement scolaires.

«On peut imaginer par exemple offrir des bourses pour les étudiants à temps partiel ou encore des bourses destinées aux étudiants de première génération universitaire», affirme Lyne Sauvageau, vice-présidente à l'enseignement et à la recherche.

D'autres pistes de solution, avance-t-elle, seraient de bonifier le programme études-travail et d'accroître le nombre de bourses d'excellence aux étudiants à la maîtrise grâce aux différents fonds subventionnaires québécois.

Selon le président de la Fédération étudiante collégiale du Québec, Léo Bureau-Blouin, présent lors du dévoilement du rapport, les recommandations du réseau des UQ évoquent «tout bas ce que les étudiants pensent tout haut», c'est-à-dire que la hausse des droits de scolarité ne passe pas «le test de la réalité», ce à quoi Mme Beauchamp rétorque que la hausse est tout simplement incontournable et qu'il faut trouver des moyens de s'en accommoder.

LA VOIX DE L'EST : Février sera chaud au cégep de Granby Haute-Yamaska – Vendredi 03 février 2012



photo Alain Dion

Une centaine d'étudiants ont signé une banderole intitulée «1625 \$, ça ne passe pas!», maintenant installée dans l'entrée principale.

Pascal Faucher, La Voix de l'Est

(Granby) Assemblée générale étudiante qui s'annonce houleuse, débats sur la hausse des droits de scolarité, confrontation entre la gauche et la droite: l'ambiance s'annonce chaude en février dans les locaux du cégep de Granby Haute-Yamaska.

«On sent que ça va brasser», signale Marc-Edouard Larose, vice-président aux affaires externes à l'Association des étudiants du cégep. L'éventualité

d'une grève générale étudiante plane sur tous ces événements à venir au sein de l'établissement d'enseignement supérieur de la rue St-Jacques.

L'organisation étudiante a déjà fait savoir qu'elle reste neutre pour l'instant et consultera ses membres avant de donner son appui ou non à la grève. La prochaine assemblée, le mardi 7 février à 11h45, au café étudiant, permettra de prendre le pouls des élèves et de leur donner l'information nécessaire afin qu'ils puissent se faire une opinion.

«C'est le sujet de l'heure; les pour et les contre vont s'affronter, dit M. Larose. De grandes discussions sont à prévoir.» D'autres sujets que la grève sont aussi à l'ordre du jour. De 60 à 80 personnes assistent à l'assemblée étudiante d'habitude, mais l'Association s'attend à ce qu'il y en ait davantage cette fois-ci.

Débat gauche-droite

Les tenants des affrontements ne resteront pas sur leur faim puisqu'un débat gauche-droite est aussi à l'horaire, le 15 février à 12h45, toujours au café étudiant. La joute verbale opposera Éric Duhaime, chroniqueur au Journal de Montréal et identifié à la droite, et un représentant de l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques, un organisme sans but lucratif plutôt de gauche.

Enfin, un autre débat, entre cégépiens cette fois-ci et portant exclusivement sur la hausse des droits de scolarité, se tiendra le 22 février, même heure, même endroit.

LE DEVOIR: «Il faut que ça cesse»: Un tract étudiant incitant à la violence fait réagir la ministre de l'Éducation – Jeudi 02 février 2012

Lisa-Marie Gervais

La ministre de l'Éducation, Line Beauchamp, a condamné le message d'incitation à la violence véhiculé par un tract distribué à des centaines d'étudiants de l'UQAM. «Je me dois de réagir et de dénoncer cela. Ce sont des incitations à la violence. Fondamentalement, c'est à l'encontre des valeurs de la société québécoise», a dit Mme Beauchamp en indiquant que «c'est allé trop loin».

à Rédigé par des membres de l'Association facultaire étudiante des langues et communication (AFELC) de l'UQAM, le feuillet, qui informe la population étudiante des divers moyens pour lutter contre la hausse des droits de scolarité, invite à «frapper très fort» si un mandat de grève générale n'est pas adopté au cours des prochaines semaines. «Il faudra frapper très fort — plus fort que le mouvement étudiant n'a jamais frappé: kidnapping, sabotage, destruction de matériel institutionnel — et nous n'aurons pas beaucoup d'essais pour réussir», peut-on lire sur le tract distribué mardi à environ 500 étudiants.

Au cours de la journée d'hier, l'AFELC-UQAM est intervenue rapidement pour se dissocier dudit tract, qu'elle affirme ne pas avoir approuvé. Une enquête interne est en cours, mais il semblerait qu'il soit l'oeuvre d'un seul ou d'une petite poignée d'individus du comité de mobilisation qui militent contre la hausse des droits de façon plus radicale. «On n'a pas été mis au courant de la distribution de ce tract. [...] On condamne vivement les propos qui s'y trouvent», a déclaré Ariane Aubin-Cloutier, responsable des affaires sociopolitiques de l'AFELC-UQAM.

La présidente de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), Martine Desjardins, déplore cet incident et soutient que c'était «un cas isolé». «C'est un étudiant qui a fait le tract, ça s'est répandu comme une traînée de poudre dans les médias sociaux, mais nous, on continue avec des actions pacifiques, a-t-elle assuré en précisant que l'AFELC-UQAM est indépendante et ne fait pas partie de la FEUQ. Organiser une grève ou une manifestation, c'est une chose. Et ça ne doit pas avoir de lien avec une montée d'agressivité.»

La ministre Beauchamp a précisé que des services policiers mènent actuellement une enquête. Elle a refusé d'associer ce geste à du terrorisme. «Le feuillet est en soi une forme d'escalade, mais vous ne m'entraînez pas dans une escalade de mots, a-t-elle indiqué. Je dis qu'il faut que ça cesse.»

Avec la collaboration d'Antoine Robitaille

Vos réactions

• Fabien Nadeau, Inscrit, jeudi 2 février 2012 07h37

Trop loin...

Je suis d'accord avec la ministre quand elle dit que le tract distribué allait trop loin. Mais la ministre n'a pas précisé que le tract en question ne provenait pas des responsables étudiants.

Il y a quelque chose dans l'attitude de la ministre qui me rend mal à l'aise. C'est comme si elle était tellement heureuse de "salir" les étudiants protestataires avec le torchon d'une minorité.

Je n'aime pas cette ministre.

• Estrella, Abonné, jeudi 2 février 2012 08h23

Parlons-en, des valeurs du Québec!

Quel bel opportunisme de la part de la ministre d'utiliser cet exemple isolé pour 1-discrediter l'ensemble du mouvement étudiant et 2-brandir la menace policière pour décourager les étudiant-e-s de mener leur lutte contre la hausse des frais de scolarité. D'ailleurs, au sujet des valeurs du Québec dont parle la ministre, est-ce que de menacer les étudiant-e-s de surveillance et de répressions policières est en accord avec les valeurs québécoises? Et surtout, surtout, est-ce que cette hausse des frais de scolarité que Madame la ministre de l'Éducation met de l'avant est en accord avec les valeurs du Québec? n'oublions pas que la charte québécoise des droits et libertés de la personne mentionne que toute personne a droit à une instruction publique gratuite (article 40). Alors oui Madame Beauchamp, parlons-en des valeurs québécoises.

• Monsieur., Inscrit, jeudi 2 février 2012 14h32

A-t-on lu ledit tract?

J'invite la ministre de l'Éducation à lire attentivement ce tract puisqu'il stipule qu'une grève générale illimitée est de beaucoup plus souhaitable dans nos revendications que de recourir à certains actes de violence (les mots utilisés étaient forts j'en conviens et la structure portait à confusion certes). Munition facile et de choix pour M'dame Beauchamp qui ne manque pas une occasion d'employer un argument rhétorique dans ce contexte. « C'est allé trop loin » dit-elle... prenez la peine de vous renseigner avant d'affirmer. Heureusement qu'il est facile de jouer sur les mots, sinon votre gouverne-

ment n'aurait plus rien à dire... Par ailleurs, j'invite à dire non à une hausse des frais et oui à une plus grande justice sociale!

• Chantal_Mino, Abonné, jeudi 2 février 2012 15h59

Mme Beauchamp, vous intervenez bien sur ce que vous choisissez ! Hé oui ! Il faut que cesse cette comédie où des vies humaines sont gâchées ! Alors agissez tel qu'est votre rôle, sinon vous porterez le poids de vies humaines détruites!

J'aimerais bien :

- Que vous pensiez aux enfants dont le développement est compromis par le système scolaire.

- Que vous enquêtiez sur des allégations de corruption, de collusion, d'intimidation, de harcèlement, de diffamation, de faux documents, de faux témoignages à la CSPI où la construction a pris le contrôle de nos services éducatifs et de l'\$\$\$ qui vient avec... si ce n'est la mafia???

- Que vous nommiez un Protecteur de l'élève qui relève du Protecteur du citoyen au lieu d'un Protecteur de commission scolaire et du MELS appelé faussement Protecteur de l'élève.

- Que le MELS cesse de falsifier les statistiques de décrochage et que nous ayons réellement le pourcentage de jeunes qui ont obtenu leur diplôme de secondaire V à 16 ou 17 ans sans avoir redoublé par rapport au nombre total dans la province.

- Que vous sachiez faire la différence entre dépistage constructif par du personnel qualifié faisant partie d'un ordre professionnel et étiquetage à outrance par du personnel non qualifié qui permet de faire des plans d'intervention et avoir de l'\$\$\$. Plusieurs petites vies humaines sont gâchées et ceci est certainement cause du décrochage, de suicides, etc... et en aucun temps, je ne vous ai entendu dire... «Il faut que ça cesse! Même à une émission de JE sur l'intimidation en janvier 2012 où des faits scandaleux commis par des directions et des enseignants ont été mis à jour, vous avez dit qu'on banalisait trop l'intimidation et après, vous avez défendu le personnel scolaire en disant que certains faisaient bien leur travail. Ici, c'est une personne qui a fait un tract et je n'ai pas lu que vous défendiez l'ensemble du mouvement étudiant qui agit de façon pacifique pourtant. Dites-moi après cela que vous êtes là pour le bien commun???

L'APPEL (Québec) : Publication d'un rapport du réseau de l'Université du Québec : Hausser les droits de scolarité sans faire diminuer le nombre d'étudiants – Jeudi 02 février 2012

Thaïs Martel

Le réseau de l'Université du Québec a publié aujourd'hui le rapport du Comité sur l'accessibilité financière aux études. Celui-ci propose différentes mesures pour valoriser et soutenir la participation aux études universitaires dans un contexte de hausse des droits de scolarité.

Commandé par la Commission de planification de l'Université du Québec, le [rapport](#) souligne que la hausse des droits de scolarité survient dans un contexte économique et démographique qui exige pourtant un plus grand taux de participation universitaire.

«Il y a une diminution du nombre d'étudiants en âge d'accéder à l'université dans un contexte économique où la demande de diplômés est en hausse. Il y a des mesures à mettre en place pour favoriser la participation des étudiants qui sont le plus susceptibles d'être touchés par la hausse des frais de scolarité», indique Lyne Sauvageau, vice-présidente à l'enseignement et à la recherche de l'Université du Québec.



(Photo Thaïs Martel)

Lyne Sauvageau, vice-présidente à l'enseignement et à la recherche de l'Université du Québec. Le Comité sur l'accessibilité financière aux études estime par ailleurs que les étudiants de première génération (ceux dont les parents ne sont pas allés à l'université), les étudiants provenant de familles à faible revenu et les étudiants non traditionnels seront les plus touchés par les hausses de frais de scolarité. Conséquemment,

ils sont les plus susceptibles de mettre de côté l'idée de poursuivre des études universitaires. Or les étudiants de ces types se retrouvent en plus grand nombre dans les établissements du réseau de l'Université du Québec.

Le document retient deux principes en ce qui concerne les mesures à prioriser : celles-ci doivent agir à la fois sur la situation financière des étudiants et sur la valeur perçue des études universitaires en plus de favoriser la réussite des études tout en réduisant leur durée.

Parmi les nombreuses recommandations du document, plusieurs concernent l'aide financière. Ainsi, les auteurs de l'étude proposent «que le gouvernement du Québec adapte le Programme de prêts et bourses en vue de reconnaître la diversité des cheminements scolaires et la conciliation études-travail-famille», peut-on lire dans le document.

D'autres recommandations proposent notamment l'attribution de bourses de fin d'études ou encore l'étude des besoins particuliers des catégories d'étudiants plus sensibles aux effets d'une hausse des frais de scolarité par les fondations universitaires.

CANOE.CA : Droits de scolarité : L'UQ souffrirait davantage – jeudi 02 février 2012, à 22h59

Regys Caron, Agence QMI

QUÉBEC – Le réseau de l'Université du Québec prévoit que la hausse des droits de scolarité aura un impact plus important sur sa clientèle étudiante que celles des autres universités.

C'est le constat présenté jeudi par la présidente de l'Université du Québec, Sylvie Beauchamp, alors qu'elle rendait public un [rapport produit par le Comité sur l'accessibilité aux études de l'UQ](#).

«La hausse des droits de scolarité pourrait affecter plus fortement les établissements du réseau de l'Université du Québec que les autres établissements universitaires québécois en raison de la composition de leur effectif étudiant respectif», écrivent les auteurs du document.

Origines

Les étudiants de l'UQ viennent majoritairement de familles à revenu moyen (trop «riches» pour avoir accès au programme des prêts et bourses)

et du marché du travail, a-t-elle soutenu. En 2010, ces étudiants représentaient 77 % des nouveaux inscrits au premier cycle de l'une ou l'autre des composantes du réseau de l'UQ et 70 % des nouveaux inscrits au 2e cycle.

Ces étudiants ne sont pas protégés contre la hausse des droits de scolarité qui pourrait générer un effet de découragement, signale le rapport, contrairement aux étudiants qui bénéficient du régime de prêts et bourses et qui n'auront pas à en absorber l'impact.

Mise en garde

L'Université du Québec lance une mise en garde au gouvernement Charest dans sa détermination de majorer les droits de scolarité de 1625 \$ au cours des cinq prochaines années. La tendance démographique du Québec laisse entrevoir une diminution de la population en âge de s'inscrire dans les universités à partir de 2014 ce qui

risque de se traduire par une diminution des effectifs étudiants, entrevoit l'UQ.

«Les exigences grandissantes de la société du savoir font croître la demande du marché du travail pour les diplômés universitaires, peut-on lire dans le rapport. La hausse des droits de scolarité s'échelonnant entre 2012 et 2017 intervient dans des contextes économique et démographique qui exigeront un rehaussement des taux de participation universitaire.»

L'UQ demande des mesures visant à maintenir l'accessibilité aux études pour ses étudiants.

Plus de diplômés

S'il veut maintenir sa compétitivité, le Québec doit accroître le nombre de ses diplômés universitaires, suggère l'Université du Québec qui compte dans son réseau des composantes à Québec, Rimouski, Chicoutimi, Trois-Rivières, Montréal, Rouyn-Noranda et Gatineau.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC / CNW: Communiqué : Valoriser et soutenir la participation aux études universitaires dans un contexte de hausse des droits de scolarité : une nécessité – Rapport du Comité sur l'accessibilité financière aux études universitaires de l'Université du Québec – Jeudi 02 février 2012, 14h00

Les chefs d'établissement du réseau de l'Université du Québec rendent public aujourd'hui le rapport du Comité sur l'accessibilité financière aux études intitulé «La participation aux études universitaires dans un contexte de hausse des droits de scolarité». Motivés par le souci d'accompagner leurs étudiants dans le contexte de la hausse des droits de scolarité, les chefs des établissements ont accueilli favorablement l'ensemble des recommandations émises par le Comité.

D'entrée de jeu, le rapport souligne que la hausse des droits de scolarité intervient dans des contextes économique et démographique qui exigeront incontestablement un rehaussement des taux de participation universitaire. Les tendances actuelles prévoient en effet une baisse importante de la population en âge de s'inscrire à l'université à partir de 2014-2015. À cela s'ajoutent des exigences grandissantes de la société du savoir faisant croître la demande du marché du travail pour des diplômés universitaires.

Compte tenu du défi démographique attendu, le Comité estime qu'une baisse de la fréquentation aux études universitaires s'observera et qu'elle

touchera davantage les étudiants de première génération, les étudiants provenant de familles à faible revenu et les étudiants non traditionnels. Les analyses montrent que ces catégories d'étudiants, venant de groupes de la population déjà moins enclins à fréquenter l'université, se trouvent en plus grand nombre au sein des établissements du réseau de l'Université du Québec. En 2008, 65 % des diplômés de premier cycle du réseau de l'Université du Québec étaient de première génération universitaire tandis que 45 % de son effectif étudiant actuel est inscrit à temps partiel.

Afin de maintenir, voire de rehausser les taux de participation universitaire au Québec, et plus particulièrement ceux de ces catégories d'étudiants plus sensibles à une hausse des droits de scolarité, le rapport propose aux établissements une analyse constructive axée sur des voies d'intervention pouvant améliorer l'accessibilité financière des étudiants tout en réduisant la durée de leurs études et en améliorant leur chance de réussite.

En accord avec leur mission d'accessibilité, les chefs d'établissement du réseau de l'Université

du Québec ont reçu les résultats des travaux commandés et sont à l'oeuvre afin de valoriser la participation aux études universitaires. La capacité du Québec à innover et à se développer pleinement dépend de personnes talentueuses, créatives et hautement qualifiées. À cet égard, les chefs d'établissement rappellent l'importance stratégique que la mission d'accessibilité de l'Université du Québec revêt pour le développement du Québec : depuis 1968, les établissements du réseau de l'Université du Québec ont décerné plus de 500 000 diplômes, une contribution remarquable à la prospérité collective et à la réalisation du plein potentiel des Québécois.

À propos de l'Université du Québec

Les neuf établissements du réseau de l'Université du Québec ont pour mission de faciliter l'accessibilité à l'enseignement universitaire, de contribuer au développement scientifique du Québec et au développement de ses régions.

Aujourd'hui, ce sont 89 000 étudiants qui fréquentent les 750 programmes offerts par les établissements du réseau. Ce sont 6 300 professeurs et chargés de cours et près de 4 000 employés réguliers qui assurent dans le quotidien la

réalisation de la mission universitaire d'enseignement, de recherche et de service à la collectivité.

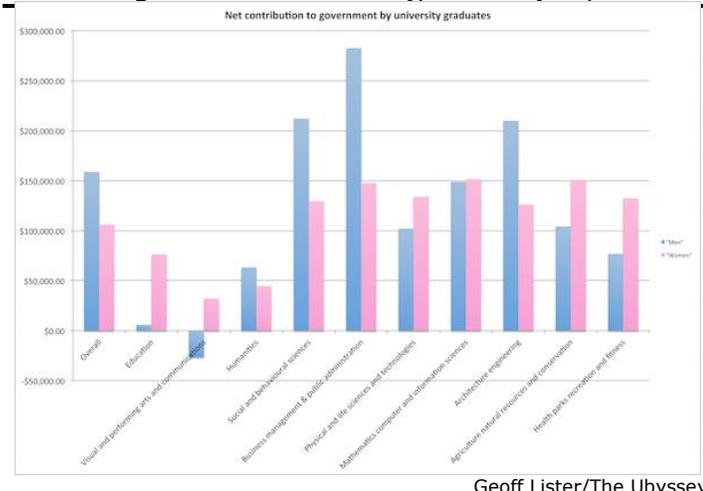
Les chefs d'établissement de l'Université du Québec sont : Claude Corbo, Université du Québec à Montréal; Nadia Ghazzali, Université du Québec à Trois-Rivières; Michel Belley, Université du Québec à Chicoutimi; Michel Ringuet, Université du Québec à Rimouski; Jean Vaillancourt,

Université du Québec en Outaouais; Johanne Jean, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue; Daniel Coderre, Institut national de la recherche scientifique; Nelson Michaud, École nationale d'administration publique; Yves Beauchamp, École de technologie supérieure; Sylvie Beauchamp, présidente du réseau. Le rapport est disponible dans la section « Publications institutionnelles » du site Internet de

l'Université du Québec : <http://www.uquebec.ca/communications/publications.htm>.

Source :
Valérie Reuillard, Directrice des communications, Université du Québec, Téléphone : 418 657-4432, Cellulaire : 418 573-5785

THE UBISSEY.CA (Brithish-Colombia) : Study shows post-secondary graduates pay more taxes than cost of subsidizing tuition – Wednesday, February 01, 2012



Geoff Lister/The Ubyyssey

By Arshy Mann

A [new study](#) argues that students aren't the freeloaders that some might believe them to be.

"Paid in Full: Who Pays for University Education in BC," published by the Canadian Centre for Policy Alternatives (CCPA), has found that British Columbians with a post-secondary degree contribute more to the public coffers through future income taxes than it would cost taxpayers to pay for their entire degrees now.

"There seems to be a conventional wisdom...that students are subsidized and they should stop complaining about high tuition fees because really taxpayers pay for their education," said Iglia Ivanova, an economist with the CCPA and the author of the report.

"But because [post-secondary graduates] earn more money, they end up paying more taxes. The question is how much more do they pay in taxes and is that enough to cover the upfront costs of their degree."

In the study, Ivanova compared how much it costs to fund a four-year degree to the expected lifetime income tax contributions of a university graduate. The higher earnings of degree-holders combined with lower rates of dependence on welfare or employment insurance meant that students more than end up paying their own way.

"A lot of people, when you talk about lowering tuition fees, think you're saying you want to subsidize education," said Ivanova. "But you're not really subsidizing it. They pay."

According to her findings, governments could cover the entire cost of tuition twice over and would still be getting a bargain.

The CCPA study didn't take into account the various other ways that degree-holders contribute to the economy, such as by paying higher consumption taxes and contributing to economic growth and innovation.

Ivanova embarked on the project in order to update a previous CCPA study done by UBC economist Robert Allen in 1998, which came to a similar conclusion.

She was interested if Allen's findings still held at a time when tuition rates increased substantially and British Columbians were paying less in taxes.

"Some people have speculated that we have so many graduates now [and] that university education isn't what it used to be. Maybe it no longer has a payoff for students," she said.

"But by and large we continue to find that almost every field of study, including things that you would think have no practical value, like humanities, pay for themselves."

Visual arts was only one discipline that didn't cover its own cost, because artists tend to earn considerably less than their peers in other professions.

Ivanova went on to argue that because many prospective students experience "sticker shock" when confronted with the high cost of a university degree, they may decide to pass on higher education and that governments are therefore missing out on the potential tax revenue.

"So why are we putting barriers to education for so many people by having high tuition fees instead of making sure that everyone who wants to can get an education and contribute to society?" she said.

Zach Crispin, the chairperson for the BC wing of the Canadian Federation of Students, argued that decision-makers should take heed of this study.

"I would definitely hope that [governments] would take a look at the data that's been presented here by the CCPA and at least choose to freeze and work towards reducing tuition fees in the short term and really think fully about getting rid of financial barriers to post-secondary education," he said.

He also pointed out that the study demonstrates that the net gains to the public treasury from higher education have actually been decreasing.

"The fact is that when we used to have a more progressive tax system, those numbers were higher," he said. "As we move to reduce tuition fees and increase the tax base through a progressive tax system, students are going to be paying for their education more times over and we can actually increase the quality of it at the same time."

Ivanova emphasized that regardless of how high tuition fees are, students end up paying for their degrees one way or another; it's just a matter of when.

"It's economically feasible and fairer to ask graduates to pay for their degrees through taxes after graduation rather than asking them to pay through high tuition fees up front."

CNW : Les étudiants du Cégep de Sainte-Foy débutent la session sur un pied de guerre – Mardi 31 janvier 2012, à 14h52

QUÉBEC, le 31 janv. 2012 /CNW Telbec/ - L'Association des étudiants du Cégep de Sainte-Foy démarre la session en force en relançant la mobilisation contre la hausse des frais de scolarité de 1625\$. « Les étudiants du cégep créent actuellement une fresque murale avec des mains rouges pour symboliser leur opposition à la hausse des frais de scolarité. Si le débat faisait jaser la session dernière, il est omniprésent aujourd'hui à travers le campus. La contestation étudiante face à la décision du gouvernement Charest palpable », explique Rosie-Anne R. Vallières, coordonnatrice externe de l'Association des étudiants du Cégep de Sainte-Foy. L'association étudiante a d'ailleurs prévu un plan d'action musclé pour la session d'hiver. Dans les prochaines semaines, l'augmentation des moyens de pression pour contrer la mesure du gouvernement libéral se fera sentir. Plusieurs actions seront entreprises en collaboration avec

les différentes associations étudiantes de la grande région de Québec. « Le mouvement sera plus que présent cet hiver. Des actions de visibilité seront effectuées, les députés de Québec seront talonnés dans leurs activités publiques et seront même visités dans leurs bureaux. Devant l'arrogance du parti libéral à l'égard des étudiants, nous n'avons d'autre choix que d'hausser le ton et de le talonner dans ses activités quotidiennes! », prévient Mme Vallières. L'Association des étudiants du Cégep de Sainte-Foy prévoit aussi consulter ses membres sur la possibilité de déclencher une grève générale. « Plusieurs consultations étudiantes seront tenues afin d'examiner la possibilité d'entrer en grève générale. Depuis un an et demi, les étudiants ont eu recours à un nombre impressionnant de moyens pour faire reculer le gouvernement sur la hausse des frais de scolarité. Le seul moyen encore à notre portée pour maintenir l'accessibi-

lité aux études est la grève générale si cela est nécessaire dans les prochaines semaines. Il est certain que personne n'envisage la grève de gaité de cœur, mais ce moyen a fait ses preuves à travers l'histoire. Ce sera aux étudiants de se pencher sur la question », conclut Rosie-Anne Vallières.

L'Association étudiante du cégep de Sainte-Foy représente actuellement 6720 étudiants et étudiantes, ce qui fait d'elle une association d'envergure dans la région de Québec.

Renseignements :

Aurélié Boutet, présidente de l'Association des étudiants du Cégep de Sainte-Foy, cell: (418) 575-8729

Rosie-Anne R. Vallières, coordonnatrice externe de l'Association des étudiants du Cégep de Sainte-Foy, cell: (418) 809-7564



COURRIER DU SAGUENAY : Augmentation des frais de scolarité : Les étudiants du Cégep de Jonquière envisagent la grève - Publié le 31 Janvier 2012



(Photo : Mariane St-Gelais-Labrecque)
Léo Bureau-Blouin, président de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) et Kim Samson, présidente de l'Association générale des étudiantes et étudiants du Cégep de Jonquière (AGEECJ)

Mariane St-Gelais-Labrecque

Le 24 février prochain, les étudiants du Cégep de Jonquière devront se prononcer au regard du déclenchement d'une grève générale contre la hausse des droits de scolarité dans les universités.

Le gouvernement de M. Charest a prévu une augmentation de 325 \$ par an sur cinq ans. Les frais scolaires annuels passeront donc de 2 168 \$ à 3 793 \$. Une hausse que la présidente de l'Association générale des étudiantes et étudiants du Cégep de Jonquière (AGEECJ), Kim Samson, considère inacceptable. « L'accès aux études universitaires ne doit pas être un privilège réservé à l'élite de la société. Chacun a droit à l'éducation, peu importe son milieu », défend-elle.

Elle désire que le processus référendaire soit officiel et que les étudiants participent en grand nombre. « Nous désirons que plus de 50 % des étudiants votent. Les comités du « oui » et du « non » s'affaireront à la distribution de dépliants et à l'organisation d'activités informatives pour faire valoir leur point de vue, mais aussi pour encourager les étudiants à voter » ajoute Mme Samson. Le dévoilement final du scrutin aura lieu le vendredi 24 février à 17 h dans le pavillon principal du cégep. De plus, tout au long du référendum, un téléphone sera mis à la disposition des étudiants qui désireront contacter Serge Simard, le seul ministre libéral dans la région, pour signifier leur mécontentement.

FECQ

Léo Bureau-Blouin, le président de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) était présent lors de l'annonce officielle du référendum. « Nous avons décidé de nous mobiliser pour les générations futures. Nous désirons que les 80 000 étudiants de niveau collégial du Québec sortent dans les rues pour renverser cette décision » a-t-il lancé. La FECQ a d'ailleurs collaboré à la réalisation d'une étude sur l'impact de la hausse des frais scolaires dans la région. « Grâce à l'UQAC, ingénieurs, médecins et administrateurs ont été formés dans la région. Grâce à l'UQAC, la région est plus forte! Une hausse des frais scolaires fera reculer le Saguenay-Lac-Saint-Jean. » Une marche sera organisée devant les bureaux du premier ministre du Québec, à Montréal, le 22 mars prochain. En attendant, la FECQ rencontrera le ministre de l'Éducation, Line Beauchamp, et sera présente lors de l'entrée parlementaire prévue le 14 février. M. Bureau-Blouin est d'ailleurs heureux de compter sur l'appui du Parti québécois, d'Option nationale et de Québec solidaire dans ce dossier.

CNW : Les étudiants du Cégep de Jonquière seront consultés sur le déclenchement d'une grève générale - Mardi 31 janvier 2012, à 14h27

JONQUIÈRE, QC, le 31 janv. 2012 /CNW Telbec/ - Dans le cadre de la campagne contre la hausse de 1625\$ des frais de scolarité, les étudiants du Cégep de Jonquière se sont prononcés aujourd'hui en faveur d'un mandat de tenir des consultations sur le déclenchement d'une grève générale. L'Association générale des étudiantes et étudiants du Cégep de Jonquière (AGEECJ) procèdera donc dans les prochaines semaines à une grande campagne d'information sur la grève générale étudiante. Du 22 au 24 février, les étudiants du collège seront appelés aux urnes. Le résultat du vote sera dévoilé le 24 février prochain. « Afin de contrer la hausse des frais de scolarité de 1625\$, les étudiants du Cégep de Jonquière ont cru bon d'envisager le moyen de pression ultime à leur portée : ne pas se présenter à leurs cours ou autrement dit, faire la grève générale. Dans les prochaines semaines, nous allons mener la plus grande campagne de consultation de l'histoire de l'association. Une cam-

pagne d'information de 3 semaines sera effectuée. Après quoi, les étudiants devront se prononcer en référendum sur le déclenchement de ce moyen de pression », explique Kim Samson, présidente de l'AGEECJ.

« Cela fait un an et demi que nous démontrons avec des études sérieuses que la hausse des frais de scolarité aura des impacts nuisibles pour le Québec de demain. Depuis un an et demi, les étudiants de toutes les régions du Québec se mobilisent massivement pour convaincre le gouvernement de reculer sur cette décision. Une pétition de 30 000 noms a été déposée à l'Assemblée nationale du Québec et le 10 novembre dernier 30 000 étudiants se sont d'ailleurs rassemblés à Montréal. Face à la résignation de ce gouvernement, les étudiants devront se demander s'ils sont prêts à entrer en grève générale », commente Léo Bureau-Blouin, président de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ).

Les étudiants du Québec ont d'ailleurs débuté la session en force aujourd'hui en se mobilisant sur leur campus respectif. Une panoplie d'actions contre la hausse des frais de scolarité ont été effectuées dans toutes les régions du Québec.

L'Association générale des étudiantes et étudiants du Cégep de Jonquière (AGEECJ) est la seule organisation pouvant représenter les étudiants du Cégep de Jonquière. Forte de plus de 3 000 membres depuis 1993, elle est affiliée à la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ).

Renseignements :

Mélanie Chaumont, attachée à l'exécutif AGEECJ, bureau : (418) 542-3808
Charlotte Watson, coordonnatrice aux relations et aux communications FECQ, cell. : (514) 554-0576, bureau : (514) 396-3320, courriel : crc@fecq.org, Twitter : [@charlottewats](https://twitter.com/charlottewats)

LA TRIBUNE : La FEUS reprend sa bataille - Mis à jour le 31 janvier 2012 à 09h15

Isabelle Pron, La Tribune (Sherbrooke) La Fédération étudiante de l'Université de Sherbrooke (FEUS) reprend sa campagne contre la hausse des droits de scolarité. Lors d'un conseil des membres ce dimanche, un plan d'action a été adopté. Celui-ci prévoit notamment une participation à une manifestation

nationale le 22 mars prochain de même que plusieurs actions symboliques.

La FEUS n'exclut pas le recours à d'autres journées de grève, dont la tenue serait alors décidée par l'entremise des associations facultaires. La FEUS, qui représente les 14 000 étudiants de

premier cycle de l'UdeS, a aussi relancé une collecte symbolique de sous noirs.

Rappelons que le gouvernement Charest a annoncé une hausse des droits de scolarité de 325 \$ par année pendant cinq ans à compter de l'automne 2012.

LE DEVOIR : Les étudiants hausseront les moyens de pression - Lundi 30 janvier 2012

La Presse canadienne Les moyens de pression envisagés par les fédérations étudiantes collégiale et universitaire du Québec (FECQ-FEUQ) pour faire reculer le gouvernement Charest sur l'augmentation des frais de scolarité se mettront en branle cette semaine. Tout au long du mois de février, les associations locales de la FEUQ et de la FECQ tiendront chacune une action par semaine qui visera directe-

ment les libéraux du premier ministre Jean Charest.

Les bureaux de députés pourraient notamment être « visités » par des étudiants. Vendredi dernier, des membres de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ) ont bloqué l'accès aux bureaux montréalais du ministère de l'Éducation.

La FEUQ ainsi que la FECQ n'écartent pas non plus la possibilité de déclencher une grève générale

d'ici la fin de la session scolaire si le gouvernement Charest persiste à hausser les droits de scolarité à 1625 \$.

Face à la possibilité que des élections générales aient lieu le printemps prochain, la présidente de la FEUQ, Martine Desjardins, s'en réjouit. Elle y voit une occasion potentielle de talonner les candidats libéraux tout au long de la campagne électorale.

LE NOUVELLISTE : Les étudiants hausseront le ton cette semaine - Mis à jour le lundi 30 janvier 2012 à 07h38

La Presse Canadienne, Montréal Les moyens de pression envisagés par les fédérations étudiantes collégiale et universitaire du Québec (FECQ-FEUQ) pour faire reculer le gou-

vernement Charest sur l'augmentation des frais de scolarité se mettront en branle cette semaine.

Tout le mois de février, les associations locales de la FEUQ et de la FECQ tiendront chacune une

action par semaine qui visera directement les libéraux du premier ministre Jean Charest.

Les bureaux de députés pourraient notamment être « visités » par des étudiants. Vendredi der-



nier, des membres de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ) ont bloqué l'accès aux bureaux montréalais du ministère de l'Éducation.

La FEUQ et la FECQ n'écartent pas non plus la possibilité de déclencher une grève générale d'ici la fin de la session scolaire si le gouvernement Charest maintient la hausse prévue de 1625 \$.

CYBERPRESSE / 98,5 FM / BRANCHEZ-VOUS : Frais de scolarité: les étudiants hausseront le ton - Mis à jour le dimanche 29 janvier 2012 à 10h19

Les moyens de pression envisagés par les fédérations étudiantes collégiale et universitaire du Québec (FECQ-FEUQ) pour faire reculer le gouvernement Charest sur l'augmentation des frais de scolarité se mettront en branle cette semaine. Tout le mois de février, les associations locales de la FEUQ et de la FECQ tiendront chacune une action par semaine qui visera directement les libéraux du premier ministre Jean Charest. Les

bureaux de députés pourraient notamment être «visités» par des étudiants. Vendredi dernier, des membres de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ) ont bloqué l'accès aux bureaux montréalais du ministère de l'Éducation. La FEUQ et la FECQ n'écartent pas non plus la possibilité de déclencher une grève générale d'ici

la fin de la session scolaire si le gouvernement Charest maintient la hausse prévue de 1625 \$. Face à la possibilité que des élections générales aient lieu le printemps prochain, la présidente de la FEUQ, Martine Desjardins, s'en réjouit. Elle y voit une occasion potentielle de talonner les candidats libéraux tout au long de la campagne.

LE DEVOIR : En bref - L'UQAM mise en demeure – Vendredi 27 janvier 2012

Le Devoir
L'Université du Québec à Montréal a été mise en demeure par trois associations étudiantes qui lui reprochent son refus d'accueillir un camp de formation visant à préparer les participants à la lutte contre la hausse des droits de scolarité.

Ce camp devait être tenu par Coalition large de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (CLASSE). Selon le Montréal Campus, les trois associations étudiantes de l'UQAM qui intentent la poursuite évoquent dans leur mise en demeure une discrimination sur des bases politiques. La porte-parole de l'UQAM, Francine

Jacques, rappelle que la politique de l'université ne permet pas le prêt de locaux à des gens de l'extérieur. «La demande de prêt avait été faite non pas par des associations d'ici, mais par la CLASSE», a-t-elle indiqué, en précisant que le dossier ayant été confié au procureur de l'UQAM, elle ne ferait aucun commentaire.

THE GAZETTE: Some Quebec student leaders urge weeklong strike over tuition hike –Friday, January 27, 2012

By KAREN SEIDMAN, Gazette Education Reporter
MONTREAL - Is a strike on the horizon for Quebec's university and CEGEP students?
Student organizations are gearing up for a second day of protest on March 22 against the provincial government's plan to increase tuition fees - and the biggest student unions are also asking their member associations to consult students about striking.
"We need to ramp up pressure on the government," said Martine Desjardins, president of the Fédération étudiante universitaire du Québec,

which has 15 member associations and about 125,000 members.
The FEUQ's members will decide by the first week of March if they want to hold a weeklong strike, she said
"If we strike, the government and the universities will lose a lot of money so it puts a lot of pressure on them," she said after the FEUQ held a news conference this week, along with the Fédération étudiante collégiale du Québec.
When asked if a strike could potentially hurt students who may have to make up the lost time during their summer break, Desjardins said the

money lost is still worse for the government - and a strike worked in 2005 when students were protesting a cut to the financial aid program.
That year, the Charest government was practically undone when thousands of university and college students staged a six-week strike to protest the province's decision to slash \$103 million from student bursaries.
The Liberals have already adopted a tuition fee increase that calls for a hike of \$325 a year for five years, bringing tuition fees to \$3,793 from the current \$2,168.

L'AVANTAGE.QC.CA : Les étudiants de l'UQAR envisagent la grève générale - le jeudi, 26 janvier 2012 14:07

Par Thérèse Martin
Les étudiants de l'Université du Québec à Rimouski déclencheront une demi-journée de grève le mardi 31 janvier et le porte-parole de l'association étudiante, Thomas Briand Gionest, déclare que la session d'hiver sera particulièrement mouvementée si le gouvernement Charest ne recule pas sur son projet d'augmenter les frais de scolarité.
« Nous souhaitons envoyer un message clair à Jean Charest. Ce vote de grève que les étudiants ont donné avec une écrasante majorité pour le 31 janvier souligne une fois de plus leur opposition ferme à la hausse des frais de scolarité.



(Photo Courtoisie AGECAR)
Le président de l'association étudiante de l'UQAR, Thomas Briand Gionest
L'Association générale étudiante du campus de Rimouski devient, comme c'était le cas lors de la dernière session, la première association étudiante du Québec à être en grève en 2012 pour affirmer cette opposition », explique Samie Saint-Arnault, la vice-présidente aux affaires externes de l'association étudiante.
Pour sa part, le président de l'association dit espérer que les élus québécois comprendront que la hausse des frais de scolarité aura un impact important sur le développement économique des régions. « Cette hausse affectera particulièrement les familles des régions », déclare Thomas Briand Gionest, qui ajoute qu'elle aura pour conséquence de priver les étudiants de la classe moyenne de l'accès à des études universitaires.
Par ailleurs, à titre de membres de la Fédération étudiante universitaire du Québec, les étudiants de Rimouski envisagent de faire la grève générale si Jean Charest refuse d'entendre raison,

toujours selon les porte-parole de l'association étudiante.

Commentaires

Frédéric Lévesque 30-01-2012 23:34

On joue sur les mots ici.
Pour les personnes présentent cette *écrasante majorité* représente une cinquantaine d'étudiants ayant voté pour la demi-journée de grève du 31 janvier, et ce, sur l'ensemble de la population étudiante de l'UQAR.
En ce qui concerne la grève générale, rien n'a encore été décidé, car rien n'a été voté.
Les porte-parole de l'association parlent-ils réellement au nom des étudiants ou parlent-ils simplement au nom de leur association?
Cependant, tout laisse à parier que cette grève générale sera votée par les mêmes cinquante personnes qui auront voté pour la lever de cours du 31 janvier.
Si les associations étudiantes veulent connaître l'opinion réelle des étudiants concernant ce dossier, je leur propose de faire le vote par écrit et de demander l'avis de la totalité de la population étudiante de l'UQAR.

LE DEVOIR : Menace d'une grève étudiante : La FECQ et la FEUQ vont accentuer les moyens de pression – Mardi 24 janvier 2012

La Presse canadienne
Les fédérations étudiantes collégiale et universitaire (FECQ-FEUQ) n'écartent pas la possibilité de déclencher une grève générale d'ici la fin de la session si le gouvernement Charest maintient la hausse prévue de 1625 \$ des droits de scolarité. C'est ce qui a été décidé lors d'un congrès conjoint tenu en fin de semaine. La FECQ et la FEUQ

vont entre-temps intensifier les moyens de pression pour forcer le gouvernement à faire marche arrière.
Ainsi, tout le mois de février, chaque association fera «au moins» une action par semaine qui visera directement les libéraux du premier ministre Jean Charest. Les bureaux de députés pourraient notamment être «visités» par des

étudiants. Des séances d'appels téléphoniques à répétition pourraient également être organisées, tout comme des actions dans les conférences de presse tenues par des élus libéraux. La rentrée parlementaire à l'Assemblée nationale, le 14 février prochain, devrait aussi être ciblée par les militants étudiants.

Manifestation nationale

De plus, une manifestation nationale aura lieu le 22 mars à Montréal. Les deux fédérations étudiantes veulent mobiliser une foule encore plus nombreuse que le 10 novembre dernier où environ 30 000 étudiants s'étaient rassemblés. La FECQ et la FEUQ affirment que le gouvernement fait la sourde oreille à leurs revendications et qu'il refuse carrément de les rencontrer. Selon les fédérations, l'attitude du gouvernement oblige les étudiants à envisager des actions et même la grève. «C'est bien important de com-

prendre que les étudiants ne font pas ça de gaieté de coeur, bien au contraire, a affirmé en entrevue Léo Bureau-Blouin, président de la FECQ. Cependant, on pense que toute victoire implique sa dose de sacrifice. Devant tant de fermeture de la part du gouvernement, ça ne nous laisse plus le choix.» Il croit que le premier ministre Jean Charest ne place pas l'éducation en tête de ses priorités. «Par exemple, le premier ministre nous répète ad nauseam qu'on doit investir des milliards de

dollars dans un Klondike hypothétique au nord du 49e parallèle. Mais ce qu'on s'est dit finalement, c'est que le véritable Klondike est peut-être dans la tête de chacun des jeunes Québécois et que, si on investissait ne serait-ce qu'une fraction de ce que le gouvernement s'apprête à investir dans le Plan Nord, on pourrait avoir les meilleures universités au monde», a dit Léo Bureau-Blouin.

LA PRESSE : Les étudiants en route vers une grève générale – Mardi 24 janvier 2012



Photo: André Pichette, Archives La Presse
Une manifestation contre la hausse des droits de scolarité, organisée le 10 novembre dernier, aurait attiré 30 000 manifestants. Un autre rassemblement pourrait avoir lieu le 22 mars si l'impasse persiste entre les cégépiens et les étudiants et le gouvernement provincial.

Pascale Breton, La Presse

La manifestation de novembre dernier n'ayant pas semblé ébranler le gouvernement Charest, les étudiants et cégépiens se mobilisent maintenant pour une grève générale afin de protester contre la hausse des droits de scolarité.

Reunies en congrès le week-end dernier, la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) et la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) ont adopté leur plan d'action des prochaines semaines.

Visites-surprises aux députés libéraux, appels aux bureaux de circonscription et envois postaux massifs sont parmi les moyens que l'on appliquera à compter du mois de février. Le plan culminera le 22 mars avec une grande manifestation qui, espèrent les fédérations, attirera encore plus de monde que celle du 10 novembre, à laquelle, selon leurs estimations, avaient participé 30 000 personnes.

Entre-temps, les associations ont également reçu le mandat de consulter leurs membres en vue d'une grève générale illimitée.

«Nos étudiants n'ont pas adopté cela de gaieté de coeur. Cependant, il ne faut pas se laisser marcher sur les pieds. On ne laissera pas le gouvernement hypothéquer des générations», a déclaré le président de la FECQ, Léo Bureau-Blouin.

De son côté, la présidente de la FEUQ, Martine Desjardins, espère que toutes les associations - même celles qui ne sont pas membres - participeront à la manifestation du 22 mars. Mais pour le moment, ni la FECQ ni la FEUQ ne semblent

prêtes à suivre l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ), qui envisage une grève générale illimitée dès la fin du mois de février.

«Nous avons demandé aux associations d'aller faire des consultations auprès de leurs membres, c'est à eux de déterminer le moment propice pour le faire. Il ne faut pas partir trop rapidement», a indiqué Mme Desjardins.

Elle rappelle que plusieurs nouveaux étudiants font leur entrée au trimestre d'hiver et qu'il faut prendre le temps de bien les informer de la situation et des démarches entreprises.

Dans les derniers mois, les fédérations étudiantes ont publié des statistiques sur la réalité des étudiants. Leur revenu global est de 13 330\$ par année, et 65% d'entre eux terminent leurs études avec une dette moyenne de 14 000\$, indiquent ces études.

Bien que les droits de scolarité soient moins élevés qu'ailleurs au Canada, la hausse décrétée par le gouvernement est «considérable», soulignent les étudiants. De son côté, le gouvernement ne semble pas vouloir reculer. Les discussions sont au point mort, dénoncent les présidents des deux fédérations étudiantes.

98,5 FM : FECQ et FEUQ: possibilité d'une grève générale sur les droits de scolarité – Lundi 23 janvier, 18h08

Publié par La Presse Canadienne

MONTREAL - Les fédérations étudiantes collégiale et universitaire (FECQ-FEUQ) n'écartent pas la possibilité de déclencher une grève générale d'ici la fin de la session si le gouvernement Charest maintient la hausse prévue de 1625 \$ des droits de scolarité.

C'est ce qui a été décidé lors d'un congrès conjoint tenu en fin de semaine.

La FECQ et la FEUQ vont entre-temps intensifier les moyens de pression pour forcer le gouvernement à faire marche arrière.

Ainsi, tout le mois de février, chaque association fera «au moins» une action par semaine qui visera directement les libéraux du premier ministre Jean Charest. Les bureaux de députés pourraient notamment être «visités» par des étudiants. Des séances d'appels téléphoniques à répétition pourraient également être organisées, tout comme des actions dans les conférences de presse tenues par des élus libéraux.

La rentrée parlementaire à l'Assemblée nationale, le 14 février prochain, devrait aussi être ciblée par les militants étudiants.

De plus, une manifestation nationale aura lieu le 22 mars à Montréal. Les deux fédérations étudiantes veulent mobiliser une foule encore plus nombreuse que le 10 novembre dernier où environ 30 000 étudiants s'étaient rassemblés.

La FECQ et la FEUQ affirment que le gouvernement fait la sourde oreille à leurs revendications et qu'il refuse carrément de les rencontrer. Selon les fédérations, l'attitude du gouvernement oblige les étudiants à envisager des actions et même la grève.

«C'est bien important de comprendre que les étudiants ne font pas ça de gaieté de coeur, bien au contraire, a affirmé en entrevue Léo Bureau-Blouin, président de la FECQ. Cependant, on pense que toute victoire implique sa dose de sacrifice. Devant tant de fermeture de la part du gouvernement, ça ne nous laisse plus le choix.»

Il croit que le premier ministre Jean Charest ne place pas l'éducation en tête de ses priorités.

«Par exemple, le premier ministre nous répète ad nauseam qu'on doit investir des milliards de dollars dans un Klondike hypothétique au nord du 49e parallèle. Mais ce qu'on s'est dit finalement, c'est que le véritable Klondike est peut-être dans la tête de chacun des jeunes québécois et que, si on investissait ne serait-ce qu'une fraction de ce que le gouvernement s'apprête à investir dans le Plan Nord, on pourrait avoir les meilleures universités au monde», a dit Léo Bureau-Blouin.

Par ailleurs, [une étude dévoilée lundi par l'Institut de recherche en économie contemporaine \(IREC\)](#) révèle que la décision du gouvernement d'augmenter les droits de scolarité lui coûtera 76,5 millions \$, en raison de la hausse des crédits d'impôts et de l'aide financière accordées aux étudiants.

Le même rapport souligne que l'abolition des droits de scolarité coûterait entre 176 et 405 millions \$ à l'État.

De plus, les chercheurs affirment que la hausse prévue des droits de scolarité de 1625 \$ d'ici 2016 (soit 325 \$ par année) aura un impact sur l'accessibilité aux études, puisque les étudiants pourraient être effrayés par les coûts associés

aux études supérieures, peu importe l'aide financière disponible. De plus, l'IREC s'inquiète des effets de l'endettement, qui peut pousser un étudiant à interrompre ses études pour aller sur le marché du travail où à tenter d'obtenir un emploi mieux rémunéré plutôt que les «emplois d'intérêts publics» qui sont moins grassement payés.

«Même dans une perspective strictement comparable, les choix du gouvernement n'apportent pas des économies substantielles à court terme et sous-estiment les conséquences à moyen et long terme nettement plus lourdes pour la société», concluent les deux auteurs de l'étude, Jules Bélanger et Oscar Calderon.

La Table de concertation étudiante du Québec (TaCED) a réagi à cette étude, affirmant que les chiffres prouvent que le gouvernement n'a pas bien étudié la question avant d'annoncer la hausse des droits de scolarité.

«Ce que ça veut dire clairement, c'est que Jean Charest essaie de nous faire croire que la hausse est inévitable, alors que conserver et même améliorer l'accessibilité aux études en maintenant la qualité est réaliste pour les finances québécoises», a déploré le secrétaire général de la TaCED, Simon Gosselin, par voie de communiqué.

De son côté, la vice-présidente de la CSN, Denise Boucher, a abondé dans le même sens, arguant que le gouvernement libéral doit revenir sur sa décision afin de maintenir l'accessibilité aux études pour minimiser les impacts sur la société québécoise.

MÉTRO : 1^{ère} page : Frais de scolarité: grève à l'horizon - Mis à jour: 24 janvier 2012





Les actions des associations étudiantes seront «beaucoup plus corsées» qu'à l'automne, assurent Martine Desjardins, présidente de la FEUQ, et Léo Bureau-Blouin, président de la FECQ. / BUREAU-BLOUIN ET FEUQ

MÉTRO : Frais de scolarité: grève à l'horizon - Mis à jour: 23 janvier 2012 17:48

En chiffres

En 2017, il coûtera 3 793 \$ par année pour étudier à l'université. Une augmentation de près de 75 %.

ANNABELLE BLAIS, MÉTRO

Les étudiants intensifieront les moyens de pression pour contrer la hausse des frais de scolarité. Le point culminant sera une manifestation le 22 mars, mais une grève n'est pas écartée.

Réunies en congrès le week-end dernier, la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) et la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) ont convenu d'un plan d'action visant à faire reculer le gouvernement Charest.

À l'automne 2012, les frais de scolarité augmenteront de 325 \$ par année sur 5 ans. Cette hausse de 1625 \$ à terme, «ne passe pas», selon les étudiants.

Les fédérations donnent donc rendez-vous aux étudiants pour une manifestation nationale, le 22 mars. Elles espèrent une mobilisation encore plus importante que celle du 10 novembre dernier où

près de 30 000 étudiants avaient manifesté à Montréal.



Denis Beaumont

«On ne laissera pas le gouvernement hypothéquer l'avenir d'une génération», Léo Bureau-Blouin président de la FECQ.

«On attendait une réaction du gouvernement [au lendemain du 10 novembre], mais il s'est montré encore plus entêté et même arrogant», a indiqué Martine Desjardins, présidente de la FEUQ.

Le plan d'action, adopté le week-end dernier par différentes associations étudiantes, promet d'être

«beaucoup plus corsé» qu'à l'automne, a ajouté Mme Desjardins. Les étudiants ont notamment entériné la possibilité de déclencher une grève générale.

«Nos étudiants n'ont pas adopté ça de gaieté de cœur, mais il est clair pour nous qu'on ne doit pas se laisser marcher sur les pieds», a précisé Léo Bureau-Blouin, président de la FECQ.

L'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ), qui ne participait pas à ce congrès, ne s'est pas encore prononcée sur la manifestation du 22 mars. Tout comme la FEUQ, l'ASSÉ consulte ses membres en vue de déterminer le moment propice pour passer à l'action. Selon l'ASSÉ ce serait au mois de février.

D'autres actions sont prévues par la FECQ et la FEUQ. Les associations étudiantes se sont notamment engagées à mener une action par semaine tout au long de février, comme de visiter les bureaux de différents députés libéraux.

CANOE.CA / 24 HEURES : Éducation : Les étudiants menacent le gouvernement d'une grève générale - Lundi 23 janvier 2012 - 15h39 / 14h29



© Agence QMI / Archives

Léo Bureau-Blouin, président de la FECQ

Agence QMI, Emmanuel Delacour

MONTRÉAL - À la suite de leur congrès conjoint qui s'est tenu cette fin de semaine, les membres de deux grandes fédérations étudiantes québécoises ont entériné la possibilité de déclencher une grève générale.

Les étudiants de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) et de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) ont

aussi appelé les étudiants et leurs proches à une manifestation nationale le 22 mars prochain à Montréal.

Déjà, la présidente de la FEUQ, Martine Desjardins a assuré que l'envergure de cette protestation dépassera celle de novembre dernier, qui avait réuni plus de 30 000 étudiants.

« Les étudiants avaient promis un automne chaud au gouvernement de Jean Charest et cet hiver sera encore plus corsé », a affirmé Léo Bureau-Blouin, président de la FECQ.

Les dirigeants de la FEUQ et de la FECQ ont fait savoir qu'ils ne relâcheront pas les pressions auprès du gouvernement tant que celui-ci ne reculera pas sur la hausse des frais de scolarité.

« Nous sommes prêts à faire face aux libéraux », a dit M. Bureau-Blouin. Celui-ci convient que ce n'est pas de gaieté de cœur que les étudiants acceptent de passer à de telles mesures, mais que si la situation l'exige, ceux-ci feront entendre leur mécontentement.

Une nouvelle manifestation nationale

De plus, pendant tout le mois de février, chaque fédération fera une action par semaine, afin

d'attirer l'attention de la population et du gouvernement.

« Ce seront toujours des actions pacifiques, mais à répétition, qui prouveront aux libéraux que les jeunes se sentent concernés par les hausses de frais de scolarité », a affirmé M. Bureau-Blouin.

Une situation qui est loin d'être rose

Deux recherches publiées par les deux organismes indiquent que les emplois étudiants, lorsqu'ils accaparent trop leur horaire, minent leurs performances scolaires. Ces études expliquent qu'en moyenne les étudiants québécois travaillent 19 h par semaine.

Les recherches indiquent aussi que le taux d'emploi des étudiants de 20 à 24 ans à temps plein pendant les trimestres universitaires est passé de 25 % en 1978-1979 à près de 55 % depuis le début des années 2000.

Autre statistique alarmante selon les dirigeants de la FEUQ et de la FECQ, près de 65 % des étudiants terminent leur éducation avec une dette moyenne de 14 000 \$.



Photo: Robert Skinner, archives La Presse

La Presse Canadienne
Les fédérations étudiantes collégiale et universitaire (FECQ-FEUQ) n'écartent pas la possibilité de déclencher une grève générale d'ici la fin de la session si le gouvernement Charest maintient la hausse prévue de 1625\$ des frais de scolarité. C'est ce qui a été décidé lors d'un congrès conjoint tenu en fin de semaine. La FECQ et la FEUQ vont entre-temps intensifier les moyens de pression pour forcer le gouvernement à faire marche arrière. Ainsi, tout le mois de février, chaque association fera une action par semaine qui visera directement les libéraux du premier ministre Jean

Charest. Les bureaux de députés pourraient notamment être « visités » par des étudiants. Des séances d'appels téléphoniques à répétition pourraient également être organisées. De plus, une manifestation nationale aura lieu le 22 mars à Montréal. Les deux fédérations étudiantes veulent mobiliser une foule encore plus nombreuse que le 10 novembre dernier où environ 30 000 étudiants s'étaient rassemblés. La FECQ et la FEUQ affirment que le gouvernement fait la sourde oreille à leurs revendications et qu'il refuse carrément de les rencontrer.

COURRIER DU SAGUENAY : L'AGEECJ veut convoquer un référendum sur la grève générale – Lundi 23 janvier 2012

Johanne De la Sablonnière
L'Association générale des étudiantes et étudiants du Cégep de Jonquière (L'AGEECJ) tiendra un référendum, le 31 janvier prochain, sur le projet de déclenchement d'une grève générale pour dénoncer la hausse des frais de scolarité. «Les étudiants passent de la parole aux actes. La hausse de 1625\$, ça ne passe pas», ont affirmé Kim Samson, présidente de l'AGEECJ et Simon Harvey, vice-président de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ), à l'issue d'un congrès qui a eu lieu en fin de semaine. De passage au Saguenay-Lac-Saint-Jean, M. Harvey a mentionné son intention de mobiliser

les étudiants pour l'obtention de mandats de grève. «Avec quatre cégeps de la FECQ dans la région, nous nous assurerons d'une présence constante dans les prochaines semaines afin d'informer les étudiants adéquatement au sujet de la grève générale et de la campagne contre la hausse des frais de scolarité. Un grand travail de mobilisation et d'information reste à faire, mais je constate le travail des associations membres et la solidarité des étudiants», affirme M. Harvey. **Débrayage historique**
Les porte-paroles des étudiants qui déplorent le manque d'écoute du gouvernement libéral ont

prévenu le premier ministre Jean Charest de l'imminence d'un mouvement de protestation. «...Jean Charest peut s'attendre à un mouvement de débrayage historique s'il n'abdique pas sur son plan d'endettement de la jeunesse québécoise», soutient la présidente de l'AGEECJ, Kim Samson. LA FECQ qui existe depuis 21 ans, représente 80 000 étudiants dans 23 associations étudiantes au Québec et l'AGEECJ représente 3 000 membres depuis 1993.

THE MONTREALGAZETTE.COM : Quebec university student strike on the horizon? – Monday, January 23, 2012



Photograph by: Marie-France Coallier THE GAZETTE

Student organizations are gearing up for a second day of protest on March 22 against the provincial government's plan to increase tuition fees, but the biggest student unions are also asking their member associations to consult students about staging a possible strike.

By Karen Seidman

Is a strike on the horizon for Quebec's university and CÉGEP students?
Student organizations are gearing up for a second day of protest on March 22 against the provincial government's plan to increase tuition fees, but the biggest student unions are also asking their member associations to consult students about staging a possible strike. "We need to ramp up pressure on the government," said Martine Desjardins, president of the Fédération Étudiante Universitaire du Québec, which has 15 member associations and about 125,000 members. The FEUQ's members will decide by the first week of March if they want to hold a week-long strike, she said, although it will be up to each association to decide when to hold it. "If we strike, the government and the universities will lose a lot of money so it puts a lot of pressure on them," she said after the FEUQ held a press conference on Monday, along with the

Fédération Étudiante Collégiale du Québec, to outline their pressure tactics this winter. When asked if a strike could potentially hurt students who may have to make up the lost time during their summer break, Desjardins said the money lost is still worse for the government and a strike worked in 2005 when students were protesting a cut to the financial aid program. In 2005, the Charest government was practically undone when thousands of university and college students staged a six-week strike to protest the province's decision to slash \$103 million from student bursaries. The Liberals have already adopted a tuition fee increase that calls for a hike of \$325 a year for five years, bringing tuition fees to \$3,793 from the current \$2,168. Also, beginning in February, student associations are being asked to stage different pressure tactics every week.

RADIO-CANADA / SOCIÉTÉ : Hausse des droits de scolarité : les étudiants menacent de faire grève – Mise à jour le lundi 23 janvier 2012 à 11 h 24 HNE



© PC/Paul Chiasson

Des milliers d'étudiants ont manifesté contre la hausse des frais de scolarité, à Montréal, le 10 novembre 2011

La Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) et la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) n'écartent pas la possibilité de

déclencher une grève générale d'ici la fin de la session si le gouvernement Charest maintient la hausse prévue de 1625 \$ des droits de scolarité. C'est ce qui a été décidé lors d'un congrès conjoint tenu en fin de semaine. La FECQ et la FEUQ vont entre-temps intensifier les moyens de pression pour forcer le gouvernement à faire marche arrière. Ainsi, tout le mois de février, chaque association fera une action par semaine qui visera directement les libéraux du premier ministre Jean Charest. Les bureaux de députés pourraient notamment être « visités » par des étudiants. Des séances d'appels téléphoniques à répétition pourraient également être organisées. De plus, une manifestation nationale aura lieu le 22 mars à Montréal. Les deux fédérations étudiantes veulent mobiliser une foule encore plus

nombreuse que le 10 novembre dernier, où environ 30 000 étudiants s'étaient rassemblés. La FECQ et la FEUQ affirment que le gouvernement fait la sourde oreille à leurs revendications et qu'il refuse carrément de les rencontrer. **Les commentaires (12)**
Envoyé par [Nicolas Després](#) de Trois-Rivières, 23 janvier 2012 à 13 h 04 HNE
Il faudrait changer le titre pour les étudiants vont faire la grève. La question n'est pas de savoir s'il va y avoir une grève, les votes ont déjà commencé. Ce qui est nouveau est que la FEUQ et la FECQ pensent maintenant en faire parti. Jusqu'à aujourd'hui, 4 associations ont déjà voté pour une grève générale illimitée (environ 6 500 étudiants). Également, 19 associations ont déjà prévu tenir des votes de grève. Il faut noter que pour le moment, ces associations font partis de l'ASSÉE. Si la FEUQ et la FECQ sont pour, le

nombre va augmenter rapidement. changer votre titre, il serait plus juste de dire : La FEUQ et la FECQ pensent joindre le mouvement de grève.

Envoyé par [Dominique Beaulieu](#) de Saint-Louis, 23 janvier 2012 à 12 h 51 HNE

Voici un exemple de ce qu'une contestation peut donner, que Radio-Canada s'est bien gardé de publier.

Avant : <http://m.ledevoir.com/politique/quebec/340677/hydro-chapeaute-un-congres-entierement-en-anglais>

Après : <http://www.ledevoir.com/politique/quebec/340799/hydro-quebec-fait-volte-face>

Comme quoi faire savoir son mécontentement donne des résultats.

Envoyé par [Philippe Hamel](#) de Sherbrooke, 23 janvier 2012 à 12 h 44 HNE

Vous devriez comprendre chers étudiants que ces augmentations de frais donneront plus de valeur à vos diplômes. Ces augmentations diminueront aussi le nombre d'étudiants qui ne veulent pas quitter le système. De peur d'affronter le vrai marché du travail.

Envoyé par [George Pelletier](#) de Shawinigan, 23 janvier 2012 à 12 h 39 HNE

Le gouvernement ne reculera jamais ce coup çà. La TPS est rendu à 9.5 %. Plusieurs autres frais se sont rajoutés ces dernières années. La dette du Québec continue d'augmenter sans cesse. Le fardeau fiscal élevé des entreprises et la sursyndicalisation fait que les compagnies ferment ou quittent. La preuve, le taux de chômage a bondi au Québec à 8.7 %, plus haut que dans le Canada et aux US. Et le taux d'emploi est désastreux. Le gouvernement peut pas reculer, car c'est les financiers internationaux qui viendront mettre de l'ordre et on aura pas un mot à dire comme en Grèce. Mais est-il déjà trop tard ?

Envoyé par [Eva Langley](#) de Tokyo, 23 janvier 2012 à 12 h 33 HNE

J'ai réussi à payer ma dette étudiante et faire ma mise de fond sur mon condo après un an de travail. Les étudiants se plaignent pour rien. J'ai mangé mes bas bien plus que la majorité d'entre eux lorsque j'étais étudiant. Je n'ai jamais pu me trouver un emploi à temps partiel alors qu'on arrête de me faire rire.

Envoyé par [Normand Llemay](#) de trois-rivieres, 23 janvier 2012 à 12 h 29 HNE

Paraîtrait qu'avec le Plan Nord on va en avoir plein les poches!...A l'aies entendre on va en avoir tellement...qu'on saura pu ou s'en mettre!...Ben voilà!...Mettez-en-la-dedans...(!!!) ...j ajouterai que les greves, présentement, pour nos étudiants font parti de leur éducation...Greve 101, 102 et 103 (Pour les perfectionnistes...) parce qu'avec tout ce monde qui réclament de la

droite...ça va prendre du monde sur le plateau de gauche...sinon la balance va dégringoler sur le plancher et se casser...

Envoyé par [Guy Masson](#) de Québec, 23 janvier 2012 à 12 h 27 HNE

@Marianne Longfield "Et ça va leur donner quoi, à part prolonger la durée de leurs études - et de leurs dépenses, par le fait même."

Et vous voudriez qu'ils fassent quoi pour faire connaître leur mécontentement?? Rester assis et attendre la hausse??

En 2004, la grève avait permis de faire reculer ce gouvernement sur la question des prêts et bourses alors pourquoi ne serait-ce pas une bonne idée aujourd'hui??

Message aux étudiants : si vous trouvez la hausse trop salée, allez-y faites connaître votre mécontentement. C'est faux de prétendre que la grève ne sert à rien, l'important demeure de faire les choses respectueusement. La démocratie c'est aussi de faire valoir son point de vue et défendre ses intérêts à l'intérieur des règles que nous avons en société. Certaines personnes vous diront que vous faites tout ça pour rien mais ne vous laissez pas abattre : en démocratie, la mobilisation peut venir à bout de n'importe quelle décision.

Envoyé par [Eva Langley](#) de Tokyo, 23 janvier 2012 à 12 h 39 HNE en réponse à [Guy Masson de Québec](#)

Les étudiants qui favorisent la grève sont les fénéatins provenant des sciences humaines.

La faculté de génie et de médecine de mon ancienne institution ont toujours votées contre en forte majorité.

En passant, l'augmentation de 2004 à eu lieu et les étudiants n'ont pas fait plier le gouvernement. Ils se battaient pour un maigre 50\$ par session ce qui était scandaleux pour un tel soulèvement de gauchiste.add=true

Envoyé par [Georges Henri](#) de Montreal, 23 janvier 2012 à 12 h 18 HNE

Je suis sympathique à leur cause, mais les grèves étudiantes, ce n'est pas un gros moyen de pression... un congé payé pour les profs.

Il faut un nouveau système de financement, tout simplement. Le tout publique est sous-financé et le tout-privé bloque l'accessibilité.

Envoyé par [Walid Belgacem](#) de Sherbrooke, 23 janvier 2012 à 12 h 17 HNE

Des mesures contradictoires qui prouvent l'incompétence du gouvernement: hausser les frais de scolarité d'une part et baisser le décrochage scolaire d'aune autre part. Apparemment, cette décision de hausser le prix prouve la qualité de visionnaire du PLQ: dans 20 ans, vous aurez quand même besoins d'ingénieurs pour faire marcher le plan nord. Il y'a déjà un manque

dans le système de santé donc dans 20 ans, il faut que les québécois songent à aller ailleurs pour se soigner.

Il faut expliquer au PLQ que le demain du Québec ne sera pas construit avec son plan nord mais bien avec les jeunes d'aujourd'hui: c'est une richesse qu'il faut bien préparer pour les défis futurs et je suis sûr et certain qu'elle sera plus rentable que n'importe quel autre projet...

Envoyé par [Martin Lamoureux](#) de Québec, 23 janvier 2012 à 12 h 12 HNE

Je n'ai jamais compris en quoi une grève étudiante pouvait servir l'intérêt des étudiants, sauf bien sûr celui de ceux dans les associations étudiantes qui ont l'ambition de travailler dans un syndicat ou en politique plus tard!

Le but d'une grève, c'est de nuire à l'autre partie, généralement en lui faisant perdre des revenus! Or, l'université ne perd pas de revenus quand les étudiants font la grève, car les frais de scolarité sont déjà payés! Ce sont plutôt les étudiants qui voient leur formation perdre en valeur. Et comme la plupart travaille pendant leurs études, ça devient un gros casse-tête pour reprendre le temps perdu. Les étudiants n'ont pas de fonds de grève comme les syndicats pour survivre pendant leurs études.

C'est vraiment juste un "power trip" des associations étudiantes! Je le pensais quand j'étais étudiant, et rien n'a changé depuis!

Envoyé par [René Arseneault](#) de Trois-Rivières, 23 janvier 2012 à 12 h 02 HNE

D'un côté on veut augmenter les frais scolaires et de l'autre on accorde des salaires indécentes aux dirigeants des universités.

On investit dans des constructions qui font perdre des millions et on demande aux étudiants de payer les pots cassés.

Une bonne gestion serait plus bénéfique que les augmentations des droits de scolarité.

Un sans l'autre, c'est comme essayer de remplir un seau percé.

Envoyé par [Etienne Lareau](#) de Val-d'Or, 23 janvier 2012 à 11 h 47 HNE

La pauvreté étudiante étant ce qu'elle est - non, ce ne sont pas tous les étudiants qui se paient des voyages dans le sud, un iPhone dernier cri et une voiture - cette hausse de frais est carrément scandaleuse. De l'aveu même du Parti libéral, cela prive l'accès aux études supérieures pour des milliers de jeunes adultes. La fréquentation des Québécois à l'université est tellement faible que nous ne pouvons pas nous permettre de nous priver des compétences de ces personnes.

Il y a une nuance Marianne Longfield: le MELS n'ayant pas autorité sur les universités, il ne peut les forcer à prolonger une session pour compenser les grèves des étudiants universitaires. C'est cependant différent au collégial.

LBR.CA : Éducation et formation : Communiqué de presse : Lancement de campagne étudiante de la FECQ: L'AGEECJ tiendra une assemblée extraordinaire pour convoquer un référendum sur la grève générale - Publié le lundi 23 janvier 2012 à 10 h 29



LBR.ca - Jonquière, le 23 janvier 2012 – Réunie en fin de semaine au congrès de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ), l'Association générale des étudiantes et étudiants du Cégep de Jonquière (AGEECJ) a appuyé l'idée de consulter les étudiants pour obtenir un mandat de grève générale.

« Depuis deux ans, le gouvernement libéral fait la sourde oreille à nos revendications. À une session de la rentrée en vigueur de cette hausse des frais de scolarité draconienne de 1625 \$, Jean Charest peut s'attendre à un mouvement de débrayage historique s'il n'abdique pas sur son plan d'endettement de la jeunesse québécoise », soutient Kim Samson, présidente de l'AGEECJ.

Aujourd'hui en conférence de presse à Montréal, la FECQ et la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) avertissent publiquement le gouvernement Charest d'une grève générale imminente si celui-ci maintient sa décision d'augmenter le fardeau financier de 1625\$ par année des jeunes du Québec. De passage au Saguenay, le vice-président de la FECQ, Simon Harvey, débute la mobilisation en vue de

l'obtention des mandats de grève générale dans la région.

« Avec quatre cégeps membres de la FECQ dans la région, nous nous assurerons d'une présence constante dans les prochaines semaines afin d'informer les étudiants adéquatement au sujet de la grève générale et de la campagne contre la hausse des frais de scolarité au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Un grand travail de mobilisation et d'information reste à faire, mais je constate le travail des associations membres et la solidarité des étudiants », souligne M. Harvey.

L'AGEECJ tiendra une assemblée générale le 31 janvier prochain pour présenter son projet de référendum sur la grève générale à ses membres. « Les associations étudiantes passent de la parole aux actes. La hausse de 1625 \$, ça

ne passe pas! », martèlent Mme. Samson et M. Harvey.
La Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) représente plus de 80 000 étudiants réunis dans 23 associations étudiantes présentes sur l'ensemble du territoire québécois. Depuis 21 ans, elle défend et promeut les droits et intérêts des étudiants des cégeps.

L'Association générale des étudiantes et étudiants du Cégep de Jonquière (AGEECJ) est la seule organisation pouvant représenter les étudiants du Cégep de Jonquière. Forte de plus de 3 000 membres depuis 1993, elle est affiliée à la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ).
-30-

Renseignements :
Mélanie Chaumont
Attachée à l'exécutif
AGEECJ
Bureau : 418-542-3808

CNW / ARRONDISSEMENT.COM: La FECQ et la FEUQ prendront tous les moyens à leur disposition pour faire reculer le gouvernement Charest sur la hausse de 1625 \$ des frais de scolarité – Lundi 23 janvier 2012, à 10h15

MONTRÉAL, le 23 janv. 2012 /CNW Teibec/ - À la suite de leur congrès conjoint qui s'est tenu en fin de semaine la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) et la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) annoncent les moyens qu'elles mettront en œuvre cet hiver pour que la hausse de 1625 \$ des frais de scolarité décrétée par les libéraux de Jean Charest ne passe pas. La possibilité de déclencher une grève générale si le gouvernement ne recule pas dans les prochaines semaines a d'ailleurs été entérinée par leurs associations étudiantes membres.
« Nous ne nous tairons pas, la grogne étudiante n'est pas près de s'arrêter ! Nous avons démontré les effets néfastes sur la jeunesse et les familles qu'aurait la hausse des frais de scolarité de Jean Charest et, pourtant, le premier ministre persiste dans son aveuglement. Nous sommes plus déterminés que jamais à nous battre pour l'avenir du Québec », tonne Léo Bureau-Blouin, président de la FECQ.
Lors de leur congrès, les associations étudiantes de la FECQ et de la FEUQ ainsi que de nombreuses associations non membres se sont prononcées pour intensifier les moyens de pression durant la session d'hiver. Dès le 31 janvier, les étudiants lanceront une première action en se réappropriant à leur manière leur campus. Durant tout le mois de février, chaque association fera une action par semaine qui visera directement les libéraux de Jean Charest. Le gouverne-

ment devra aussi s'attendre à passer une très mauvaise St-Valentin lors de la rentrée parlementaire le 14 février.
Appel à une manifestation nationale le 22 mars 2012
De plus, les associations étudiantes appellent les étudiants et leur famille à une manifestation nationale le 22 mars prochain à Montréal. Celles-ci promettent une foule encore plus nombreuse que le 10 novembre dernier où 30 000 étudiants s'étaient rassemblés. Si nécessaire, les associations étudiantes sont prêtes à consulter leurs membres pour obtenir des mandats de grèves générales. « Nous sommes déterminés à faire reculer Jean Charest. Aucun étudiant n'envisage de faire la grève de gaieté de cœur, mais s'il faut la faire, nous la ferons. Si les libéraux ont trouvé l'automne long, l'hiver leur sera assurément pénible », garantit Martine Desjardins, présidente de la FEUQ.
Rappelons que deux importantes recherches et de nombreuses notes d'informations ont été publiées pour étayer le discours des étudiants. Elles révèlent clairement que la situation socio-économique des jeunes qui effectuent des études universitaires est loin d'être rose. Ils travaillent en moyenne 19 h par semaine et 65 % d'entre eux sortent avec une dette moyenne de 14 000 \$. La hausse de 1625 \$ des frais de scolarité représente près de 5 semaines de travail à temps plein. De plus, les montants

annoncés dans le dernier budget pour les prêts et bourses n'améliorent en rien la situation économique des étudiants. Au contraire, elle accroît l'endettement d'une proportion d'entre eux. Pour rajouter l'injure à l'insulte, ces montants sont payés à 98 % par les étudiants mêmes.
« Jean Charest n'a jamais répondu aux préoccupations légitimes des étudiants. Il n'a jamais contredit les chiffres que nous avons avancés. Il poursuit son plan d'endettement de la jeunesse et hypothèque l'avenir du Québec tout en laissant les administrations universitaires jouer au Monopoly avec l'argent des étudiants et des contribuables. Nous allons nous lever, nous allons arrêter la hausse des frais de scolarité et nous allons gagner », promettent M. Bureau-Blouin et Mme Desjardins.
La Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) et la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) représentent ensemble plus de 200 000 étudiants au Québec.
Renseignements :
Mathieu Le Blanc, attaché de presse, FEUQ, bureau : (514) 396-3380, cell. : (514) 609-3380, courriel : attpresse@feuq.qc.ca Twitter : [@matteblanc77](https://twitter.com/matteblanc77)
Charlotte Watson, coordonnatrice aux relations et aux communications FECQ, cell. : (514) 554-0576, bureau : (514) 396-3320, courriel : crc@fecq.org, Twitter : [@charlottewats](https://twitter.com/charlottewats)

BRANCHEZ-VOUS-MATIN : La FEC-CSQ se bat contre la hausse des frais de scolarité - lundi 23 janvier 2012 à 7H58

Rappelant qu'à peine un jeune Québécois sur deux continue d'étudier jusqu'aux niveaux supérieurs, la FSQ-CSQ affirme que le gouvernement Charest en découragera plus d'un à le faire en augmentant les frais de scolarité de 75% d'ici cinq ans.
Au cours de l'année 2012, la FEC-CSQ entend donc poursuivre sa campagne de sensibilisation auprès des conseils d'administration et des représentants politiques.
« Alors que nous avons tendance à la considérer comme un acquis de la société québécoise, l'accessibilité au cégep et à l'université demeure malheureusement menacée. En ce début d'année 2012, plusieurs événements en appellent à notre indignation pour poursuivre la mobilisation en faveur de services publics plus justes et financés de manière plus équitable », a déclaré lundi, le

président de la Fédération, Mario Beaulieu, par voie de communiqué.
Ce dernier est préoccupé par l'accès au cégep, qu'il estime menacé dans certaines régions en raison de la baisse des effectifs.
La FEC-CSQ a déjà envisagé certaines solutions. Il faudrait modifier la gestion des demandes d'admission, bonifier le programme d'aide financière aux études, favoriser les inscriptions à la formation technique pour les jeunes et à la formation continue pour les adultes.
Le contexte économique n'aide en rien les étudiants à privilégier des études supérieures, fait valoir la Fédération. Les différentes hausses de frais observées ici et là, comme celles de la taxe santé et d'Hydro-Québec, ont de quoi les décourager.

« Les services publics doivent demeurer accessibles à toute la population grâce à un financement collectif et équitable », a indiqué la FEC-CSQ.
La Fédération invite donc ses membres à se joindre aux étudiants qui manifesteront contre la hausse des frais de scolarité, le 22 mars.
D'ici là, la Fédération se joindra à la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics, le 16 février, pour revendiquer une meilleure lutte contre l'évasion fiscale, une hausse des redevances minières et de nouvelles mesures fiscales. La FEC-CSQ profitera de l'occasion pour dénoncer encore une fois les coupes budgétaires effectuées en 2011 dans le réseau des cégeps.
par Reine Côté

CNW : Priorité de la FEC-CSQ en 2012 - Poursuivre la lutte en faveur de l'accessibilité à l'enseignement supérieur – lundi 23 janvier 2012, à 06:30

MONTRÉAL, le 23 janv. 2012 /CNW Teibec/ « Alors que nous avons tendance à la considérer comme un acquis de la société québécoise, l'accessibilité au cégep et à l'université demeure malheureusement menacée. En ce début d'année 2012, plusieurs événements en appellent à notre indignation pour poursuivre la mobilisation en faveur de services publics plus justes et financés de manière plus équitable », affirme Mario Beauchemin, président la Fédération des enseignantes et enseignants de cégep (FEC-CSQ).
Maintenir l'accès au cégep dans toutes les régions du Québec

Fleurons de la société québécoise, les cégeps assurent l'accès à l'enseignement postsecondaire sur tout le territoire. C'est pour maintenir cet accès, menacé dans certaines régions par la baisse des effectifs, que la FEC-CSQ poursuivra sa vaste campagne de sensibilisation auprès des conseils d'administration et des représentants politiques pour assurer l'intégrité du réseau collégial. Seront notamment mises de l'avant des propositions visant à modifier la gestion des demandes d'admission, à bonifier le programme d'aide financière aux études et à favoriser les inscriptions à la formation technique pour les

jeunes et à la formation continue pour les adultes.
S'opposer à l'augmentation des frais de scolarité pour assurer l'accès à l'université
« Avec une augmentation des frais de scolarité de 75 % entre 2012 et 2017, le gouvernement du Québec s'attaque directement à l'accès à l'université. Il n'y a pourtant même pas un jeune Québécois sur deux qui se rend à l'université et l'on note une stagnation depuis plus de deux décennies », rappelle Mario Beauchemin. La FEC-CSQ appellera donc ses membres à soutenir le



mouvement étudiant et à participer à la manifestation déjà prévue pour le 22 mars.

Contre la tarification pour protéger l'accès aux services publics

Taxe santé, augmentation des tarifs d'Hydro-Québec et autres formes de financement inégalitaire des services publics sont toujours en œuvres malgré l'opposition que ces mesures ont provoquée. Pour la FEC-CSQ, les services publics doivent demeurer accessibles à toute la population grâce à un financement collectif et équitable. Afin de revendiquer notamment une meilleure lutte contre l'évasion fiscale, une hausse des

redevances minières et de nouvelles mesures fiscales, la Fédération appuie l'appel à la mobilisation lancé par la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics pour le 16 février. L'évènement sera aussi l'occasion de dénoncer encore une fois les coupes budgétaires effectuées en 2011 dans le réseau des cégeps.

Profil de la FEC-CSQ

La Fédération des enseignantes et enseignants de cégep (FEC-CSQ) est un regroupement de syndicats d'enseignantes et d'enseignants provenant de plusieurs régions du Québec. Affiliée à la

Centrale des syndicats du Québec (CSQ), la FEC-CSQ a toujours milité pour que les cégeps aient les moyens d'offrir aux étudiantes et aux étudiants une formation de qualité, préparatoire au marché du travail ou à l'université, tout en contribuant au développement de citoyennes et citoyens libres et autonomes.

Renseignements :

Claude Girard, Conseiller en communications, CSQ - Cellulaire : 514 237-4432 - Courriel : girard.claude@csq.qc.net - Twitter : [@csq_centrale](https://twitter.com/@csq_centrale)

L'AVANTAGE.QC.CA : La contestation reprend contre les frais de scolarités en collégial et universitaire - dimanche, 22 janvier 2012 12:35 - par Réal-Jean Couture



Les vacances des fêtes sont terminées et la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) et la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) rencontreront de-

main (lundi) les médias à une conférence de presse au cours de laquelle seront dévoilés leurs prochaines actions dans le cadre de leur campagne contre la hausse de 1625 \$ des frais de scolarité.

Au cours de la présente fin de semaine, les associations membres de la FECQ et de la FEUQ se sont réunies en congrès commun pour adopter la marche à suivre dans leur lutte commune contre la hausse des frais de scolarité.

Des éléments seront dévoilés lors de la conférence de presse. Léo Bureau-Blouin, président de la FECQ, et Martine Desjardins, présidente de la

FEUQ, entendent être précis dans le plan d'action qui sera mis en marche.

« Ça ne passera pas ! » Ce mot d'ordre se fera de plus en plus pressant sur les politiciens et on a le droit de s'attendre à ce que des cours soient perturbés.

Rappelons que la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) et la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) représentent ensemble plus de 200 000 étudiants au Québec.

LA TRIBUNE : Pas de grève générale illimitée au Cégep de Sherbrooke - Publié le jeudi 19 janvier 2012 à 08h54



Archives La Tribune

Isabelle Pion, La Tribune

(SHERBROOKE) L'Association étudiante du Cégep de Sherbrooke (AÉCS) espérait obtenir un mandat de grève générale illimitée (GGI) auprès de ses membres, mais la proposition a été rejetée dans une proportion de 60 %, mercredi.

L'AÉCS souhaitait obtenir un tel mandat dans le cadre de l'escalade des moyens de pression visant à faire reculer le gouvernement Charest,

qui a annoncé une hausse des droits de scolarité en 2012. L'assemblée générale devait avoir lieu en février, mais elle a finalement été devancée en raison d'une pétition.

RADIO-CANADA / EST DU QUÉBEC : Débat à l'UQAR : unanimité contre la hausse des droits de scolarité - Mise à jour le jeudi 19 janvier 2012 à 8 h 45 HNE



© Courtoisie UQAR

La question de la hausse des droits de scolarité a de nouveau mobilisé la population étudiante mercredi à l'Université du Québec à Rimouski (UQAR). Cette fois-ci cependant, les enseignants se sont joints aux discussions.

Cinq professeurs de l'UQAR se sont prononcés contre l'augmentation prévue de 1625 \$ en cinq ans des droits de scolarité universitaires. La majorité des gens présents a même estimé qu'il

fallait plutôt envisager une gratuité pure et simple.

L'exemple de la Norvège

Le professeur de biologie, Martin-Hugues Saint-Laurent, a soutenu que le Québec devrait emboîter le pas à des pays comme la Norvège, qui ont créé des « fonds des générations » pour assurer la plus grande accessibilité possible à l'enseignement universitaire.

Selon le site internet Affaires universitaires, « bien qu'elles offrent un enseignement de grande qualité, les universités norvégiennes n'exigent généralement aucuns frais de scolarité. Leurs étudiants n'ont qu'à acquitter des frais administratifs inférieurs à 100 \$ par semestre, qui contribuent au financement de divers services : garde d'enfants, soins de santé, services-conseils, etc. »

Le professeur et titulaire de la chaire de recherche sur la Forêt habitée, Luc Sirois, n'a pas hésité à se prononcer contre l'initiative du gouvernement québécois. L'enseignant universitaire a même prodigué un conseil aux étudiants, sur la stratégie à adopter. Plutôt que de recourir à la grève pour mener la lutte, Luc Sirois leur a suggéré de cesser de payer leurs frais d'inscription.

Les étudiants de l'UQAR se réuniront en assemblée générale la semaine prochaine afin de voter de nouveaux moyens de pression. À terme, le montant annuel pour une année d'études universitaires passera donc d'environ 2200 \$ à 3800 \$ par année. Ces montants demeureraient [toutes-fois parmi les droits de scolarité les plus bas au pays](#).

D'après un reportage de Claude Ross

LA VOIX DE L'EST : Cégep de Granby Haute-Yamaska : pas de grève pour l'instant - Mis à jour le samedi 21 janvier 2012 à 05h00



photo Stéphanie Mantha
L'Association des étudiants du cégep de Granby Haute-Yamaska attend que ses membres se manifestent en nombre suffisant avant de recourir aux moyens de pression. «Ce sont les élèves qui doivent nous dire s'il faut faire la grève», indique le vice-président aux affaires externes, Marc-Edouard Larose.

Pascal Faucher, La Voix de l'Est (Granby) La hausse annoncée des droits de scolarité crée des remous dans tous les établissements d'enseignement supérieur, et le cégep de Granby Haute-Yamaska n'y fait pas exception. La grève n'est cependant pas à l'ordre du jour - du moins pour l'instant - de l'association des étudiants du cégep de la rue Saint-Jacques, qui représente quelque 2000 élèves. Appelée à militer par les grandes fédérations étudiantes, elle rappelle qu'elle attendra que ses membres se manifestent en nombre suffisant avant de recourir aux moyens de pression. «Ce sont les élèves qui doivent nous dire s'il faut faire la grève, indique le vice-président aux affaires externes, Marc-Edouard Larose. Ça les regarde tous, ce sont de grands enjeux.» Dans un communiqué transmis cette semaine, l'association des étudiants s'est dite «choquée» de constater que les fédérations étudiantes du Québec comme la Fédération étudiante collé-

giale, la Fédération étudiante universitaire et l'Association pour une solidarité étudiante syndicale «prennent pour acquis qu'il y aurait assurément une grève pendant la session courante». Il n'en est rien, affirme M. Larose. L'Association des étudiants du cégep de Granby Haute-Yamaska compte d'abord informer les élèves au sujet des enjeux d'une grève, au cours des prochaines semaines, à l'aide d'affiches et de kiosques d'information. Si assez de membres le réclament - «de 20 à 40 environ», dit M. Larose -, l'Association tiendra une assemblée spéciale afin de débattre de l'éventualité d'une grève. Si la volonté des élèves est claire, un référendum sera proposé. Tous les étudiants auront alors droit de vote et un taux de participation minimal sera exigé pour démarrer des moyens de pression.

L'AVANTAGE.OC.CA : Hausse des frais de scolarité: cinq professeurs sont contre et disent pourquoi - le mercredi, 18 janvier 2012 16:08



(Photo Thérèse Martin)
Les professeurs Frédéric Deschenaux, Jean Bernatchez, Jean-Yves Desgagnés, Luc Sirois et Martin-Hugues St-Laurent.

Par Thérèse Martin

Deux étudiants de l'UQAR ont organisé un panel de discussion portant sur la hausse des frais de scolarité. Cet événement qui se déroulait le 18 janvier a permis à cinq professeurs, à des étudiants et aux membres de la communauté de s'exprimer librement sur le sujet.

Les organisateurs de cette activité avaient pour objectifs d'informer la communauté étudiante sur les différents aspects du débat et de situer la question de la hausse des frais de scolarité

comme un enjeu de société. Daniel Potvin-Leduc, étudiant à la maîtrise en gestion de la faune, et Émilie Parent-Watt, étudiante à la maîtrise en éducation, avaient donc invité des professeurs à s'exprimer sur la question. Cinq professeurs ont répondu à l'appel et ont fait ressortir différents aspects et conséquences de la hausse des frais de scolarité.

Rappelons que le dégel des frais de scolarité annoncé par le gouvernement Charest provoquera une augmentation de 325 \$ par année des frais, soit 1 625 \$ en cinq ans. À l'université, les frais de scolarité passeront ainsi de 2 168 \$ à 3 793 \$ par année, soit une hausse de 75 %.

Professeur en éducation, Frédéric Deschenaux considère que la hausse des frais de scolarité portera atteinte à l'équité et à la justice sociale. Il précise qu'en 1978, un étudiant devait travailler, au salaire minimum, durant quatre semaines pour payer ses frais de scolarité. La période de travail nécessaire, en 2012, est de 6,7 semaines, uniquement pour payer les frais de scolarité, sans compter le logement, la nourriture, etc. Citant les arguments de ceux qui souhaitent voir augmenter les frais de scolarité, le professeur se demande comment convaincre l'opinion publique du fait que la hausse des frais portera atteinte à l'équité.

Pour sa part, le professeur Jean Bernatchez se dit partisan de la gratuité scolaire. « Ce qui est juste, c'est un accès universel à l'éducation. C'est un mauvais choix de faire payer ceux qui ont moins d'argent, dans notre société. On a sous-estimé l'impact qu'aurait une hausse des frais de scolarité sur le taux de fréquentation d'une université comme l'UQAR. »

Le professeur Jean-Yves Desgagnés se prononce aussi pour la gratuité complète de l'éducation, qu'il définit, à l'instar de Françoise David, comme « un outil de liberté ». « L'éducation est un bien commun et un droit fondamental. » Luc Sirois, professeur en biologie, se dit en faveur d'un investissement accru des fonds publics en éducation, jusqu'à la rendre gratuite de la maternelle à l'université. « Le projet gouvernemental est brutal et dépourvu d'imagination. C'est odieux de demander aux étudiants une part accrue, alors que les grandes entreprises paient de moins en moins d'impôt. »

Finalement, le professeur Martin-Hugues Saint-Laurent déclare que les étudiants doivent avoir accès à l'éducation, à condition qu'ils assument en retour la responsabilité de s'engager dans leur formation scolaire, en gardant en tête qu'ils formeront la main-d'œuvre qualifiée de demain.

THE GAZETTE : University students to battle government over hikes, again : Planning another protest march - Thursday, January 12, 2012



Photograph by:
DAVE SIDAWAY THE GAZETTE
About 30,000 students marched to Premier Jean Charest's office last November to protest tuition hikes.

KAREN SEIDMAN

GAZETTE UNIVERSITIES REPORTER

Quebec's university students have not given up the battle against rising tuition fees, despite the provincial government's insistence nothing will stop the increase from being implemented next fall.

A second day of protest is now being planned for March 22 and the province's largest university students' association - the Fédération étudiante universitaire du Québec - will be meeting later this month to discuss the possibility of a strike with its 15 member associations.

"Our main goal is to make sure the government backs down," said Martine Desjardins, president of FEUQ, which represents 125,000 students. "The increase is coming this September so time is running out. We want to ramp up the pressure."

A day of protest on Nov. 10 brought out about 30,000 students who marched peacefully through downtown Montreal. Desjardins said students believe government officials did sit up and notice the event, and she's hoping for even more students in March.

"What the government is proposing is a 75-per-cent increase in tuition. If our electricity bills went up that much, people would be screaming," she said.

The Liberals have already adopted a tuition-fee increase that calls for a hike of \$325 a year for five years, which would bring tuition fees to \$3,793 in 2017 from the current \$2,168.

Quebec's universities say they are in desperate need of more funding if they are to continue delivering a high-quality education. And some people wonder why students who find the money for expensive iPhones and computers can't seem to find a little extra for their education.

But Desjardins said 65 per cent of students leave university with a degree and \$14,000 of debt.

"It's not a small increase for middle-class students," she said.



Yves Provencher/Métro

En novembre, quelque 30 000 étudiants s'étaient réunis à Montréal pour protester contre les hausses des droits de scolarité annoncées par le gouvernement Charest.

MÉTRO

Les associations étudiantes prévoient une nouvelle manifestation contre la hausse des droits de scolarité le 22 mars.

Selon The Gazette, la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) prévoit également rencontrer ses membres d'ici la fin du mois afin de discuter de l'éventuel déclenchement d'une grève.

En novembre, quelque 30 000 étudiants s'étaient réunis à Montréal pour protester contre les hausses des droits de scolarité annoncées par le gouvernement Charest.

CANOE.CA : Cégeps et universités : La menace d'une grève plane - Mardi 10 janvier 2012 16h33



© Charles Lecavalier/Agence QMI
La Fédération étudiante collégiale du Québec promet un «printemps bouillant».

Charles Lecavalier, Agence QMI

MONTRÉAL - La menace d'une grève générale illimitée dans les cégeps et les universités du Québec est de plus en plus tangible, certaines associations étudiantes souhaitant même déclencher un mouvement dès les premières semaines de classe.

L'objectif est d'empêcher la hausse graduelle des frais de scolarité de 325 \$ par année, jusqu'à concurrence de 1625 \$ sur cinq ans.

Depuis cet automne, l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ) a augmenté ses effectifs de plus de 17 000 étudiants, dépassant ainsi les 60 000 membres.

« La Coalition large de l'ASSÉ, surnommée la CLASSE, n'est pas une coalition de discussion, mais une coalition de grève. Notre première mission est d'organiser, de mobiliser et de diriger un mouvement de grève générale illimitée », annonce Gabriel Nadeau-Dubois, porte-parole de la CLASSE.

« Tous ceux qui nous joignent savent très bien qu'on s'en va vers la grève et que nous ne ferons pas marche arrière, a-t-il indiqué. Nous souhaitons déclencher un mouvement général le plus rapidement possible. »

M. Nadeau-Dubois a souligné que l'organisation devrait tenir un congrès le 22 janvier et se donne comme objectif d'accueillir plus d'associations étudiantes universitaires et collégiales à ce moment.

Un printemps chaud

Du côté de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ - 125 000 membres) et de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ - 80 000 membres), le discours est tout aussi militant. « L'automne a été chaud et le printemps sera bouillant », a soutenu Léo Bureau-Blouin, président de la FECQ.

« La grève générale fait absolument partie des discussions stratégiques. Nous n'avons pas encore fait d'annonce officielle, mais c'est là où nous sommes rendus, a-t-il ajouté. On doit s'attendre à beaucoup d'action. »

La FEUQ a elle aussi soutenu que la grève générale illimitée est un moyen très fortement envisagé.

Les deux fédérations seront en congrès durant la fin de semaine du 20 janvier et annonceront officiellement leurs intentions à ce moment.

Près de 250 000 universitaires retournaient sur les bancs d'école lundi, alors que la majorité des quelque 150 000 cégepiens ne rentreront pas en classe avant le 23 janvier.

L'AVANTAGE.QC.CA : Les étudiants cégepiens saluent la diminution de 30% des frais de scolarité ontarien - Publié le vendredi, 06 janvier 2012 11:24

par Réal-Jean Couture

L'année 2012 ne fait que commencer et les milieux universitaires et collégiaux sont aux aguets dans le dossier des frais de scolarité qui connaîtront une hausse au Québec pendant cinq (5) ans, à commencer par la session d'automne 2012.

Ainsi, il ne faut pas se surprendre de voir la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) saluer l'entrée en vigueur du rabais de 30 % des droits de scolarité en Ontario. Cette diminution est applicable aux familles qui gagnent un revenu brut de 160 000 \$ et moins.

« Pendant que le gouvernement québécois veut augmenter les frais de scolarité de 1 625 \$, celui de l'Ontario les diminue. Le Parti libéral du Québec doit s'ouvrir les yeux et se rendre compte que de hauts frais de scolarité diminuent l'accessibilité aux études », dénonce Léo Bureau Blouin, président de la FECQ. -

La FECQ rappelle qu'au Québec, le dernier budget prévoit hausser les frais de scolarité de 1 625 \$ sur 5 ans à partir de 2012. Une mesure que les cégepiens qualifient de régressive et d'injustifiable. Ils estiment que cette hausse entraînerait pour l'État des pertes fiscales de 1,1 à 2,4 milliards de dollars via une diminution de 4 000 à 9

000 étudiants sur les bancs d'école universitaires.

Il est clair que les étudiants préparent un printemps chaud, d'autant plus que le gouvernement doit présenter son nouveau budget en mars. On voudra y voir une correction dans le tir gouvernemental et pour préparer la stratégie en vue de la session d'hiver, les représentants étudiants seront réunis en congrès dans la fin de semaine du 20 janvier à Québec. « La grogne étudiante ne va qu'en s'amplifiant. Nous serons au rendez-vous cet hiver et le gouvernement devra changer de cap », conclut Léo Bureau-Blouin.

LE DROIT : Entrée en vigueur d'un rabais de 30% des droits de scolarité en Ontario - Vendredi 06 janvier 2012



Photo: Étienne Ranger, Le Droit
Le premier ministre de l'Ontario, Dalton McGuinty.

François Pierre Dufault, Le Droit

Les étudiants de l'Ontario ayant terminé l'école secondaire au cours des quatre dernières années, et dont le revenu brut des parents est inférieur ou égal à 160 000 \$, ont maintenant droit à une réduction de 30% de leurs droits de scolarité au collège et à l'université, a annoncé jeudi le gouvernement libéral de Dalton McGuinty.

Pour le semestre qui débute, les étudiants éligibles inscrits à un programme collégial ont droit à un rabais moyen de 365\$. Ceux inscrits à un programme de premier cycle à l'université ont droit à un rabais moyen de 800\$. À compter de

septembre prochain, le rabais s'appliquera à l'année scolaire entière.

Plus de 300 000 étudiants sont présentement admissibles au nouveau rabais, une promesse libérale lors de la dernière campagne électorale. «Nous tenons notre promesse. Grâce à cette subvention, les étudiants qui y sont admissibles profiteront des droits de scolarité les plus bas des 10 dernières années», a déclaré Glen Murray, le ministre ontarien de la Formation et des Collèges et Universités.

CNW : FECQ : Les étudiants cégepiens saluent la diminution de 30% des frais de scolarité ontarien - Vendredi 06 janvier 2012, à 11h12

SHERBROOKE, QC, le 6 janv. 2012 /CNW Telbec/ - La Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) salue l'entrée en vigueur du rabais de

30% des droits de scolarité en Ontario. Cette diminution est applicable aux familles qui gagnent un revenu brut de 160 000 \$ et moins. «

Pendant que le gouvernement québécois veut augmenter les frais de scolarité de 1625 \$, celui de l'Ontario les diminue. Le Parti Libéral du



Québec doit s'ouvrir les yeux et se rendre compte que de hauts frais de scolarité diminuent l'accessibilité aux études », dénonce Léo Bureau Blouin, président de la FECQ.

La FECQ rappelle qu'au Québec, le dernier budget prévoit hausser les frais de scolarité de 1625\$ sur 5 ans à partir de 2012. Une mesure que les cégépiens qualifient de régressive et d'injustifiable. Ils ont d'ailleurs démontré dans une note économique que cette hausse entraînerait pour l'État des pertes fiscales de 1,1 à 2,4

milliards de dollars via une diminution de 4 000 à 9 000 étudiants sur les bancs d'école universitaires.

Pour préparer la stratégie en vue de la session d'hiver, les représentants étudiants seront réunis en congrès dans la fin de semaine du 20 janvier à Québec. « La grogne étudiante ne va qu'en s'amplifiant. Nous serons au rendez-vous cet hiver et le gouvernement devra changer de cap », conclut M. Bureau-Blouin.

La Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) représente plus de 80 000 étudiants réunis dans 23 associations étudiantes présentes sur l'ensemble du territoire québécois. Depuis 21 ans, elle défend et promeut les droits et intérêts des étudiants des cégéps.

Renseignements :
Charlotte Watson, coordonnatrice aux relations et aux communications, FECQ, cell. 514 554-0576, courriel : crc@fecq.org, twitter [@charlottewats](https://twitter.com/charlottewats)

RADIO-CANADA - ONTARIO : L'Ontario réduit les frais de scolarité de 30 % - Mise à jour le jeudi 5 janvier 2012 à 12 h 39 HNE



© Claudine Brulé

Le premier ministre Dalton McGuinty a fait l'annonce à l'Université Wilfrid Laurier

Les étudiants ontariens peuvent dès maintenant demander une réduction de leurs frais de scolarité comme promis par le gouvernement libéral. La province accepte les demandes en ligne dès aujourd'hui.

Les étudiants admissibles à un grade universitaire ou collégial recevront 800 \$, alors que les étudiants admissibles à un diplôme ou certificat collégial obtiendront 365 \$ pour le semestre en

cours. En septembre prochain, cette bourse s'appliquera à toute l'année scolaire.

Le gouvernement provincial indique que la bourse correspondra toujours à une réduction de 30 % des frais de scolarité, même si ceux-ci devaient augmenter.

Soulignons que pour être admissibles, les étudiants doivent avoir terminé leurs études secondaires depuis moins de quatre ans et le revenu brut de leurs parents doit être de 160 000 \$ ou moins.

Le Programme de réduction de 30 % des frais de scolarité en Ontario utilise les fonds auparavant dédiés à trois autres programmes de bourse dans la province.

En complément : Ailleurs sur le web
Radio-Canada n'est aucunement responsable du contenu des sites externes suggérés ci-après.

- [Le site web du ministère de la Formation et des Collèges et Universités](#)

Les commentaires (3)
Envoyé par [Zoé Carboneau](#) de Québec, 5 janvier 2012 à 15 h 35 HNE

C'est quand même ironique que le 30% de réduction (800\$) remis aux étudiants ontariens soit presque le prix d'une session d'étude au Québec (~1000\$). Je suis bien contente que le gouvernement libéral du Québec ne suive pas l'exemple du gouvernement ontarien finalement...

Envoyé par [JF Richard](#) de Hearst, 5 janvier 2012 à 13 h 29 HNE

J'aurais tout aimé pouvoir payer les frais de scolarité québécois!! Une seule session en Ontario m'a coûtée plus cher qu'un baccalauréat complet au Québec!

Même avec cette baisse de "30%", une session universitaire coutera quand même plus de 5 000 \$...

Envoyé par [Etienne Lareau](#) de Val-d'Or, 5 janvier 2012 à 12 h 46 HNE

Voilà un gouvernement qui a compris que si on abaisse les frais de scolarité, plus de jeunes vont fréquenter les établissements post-secondaires, chose que notre cher gouvernement libéral au Québec n'a pas compris.

Endettement étudiant

CNW : Réaction de la FEUQ sur l'endettement des ménages canadiens : Les étudiants ont aussi atteint leur limite - Vendredi 27 janvier 2012, à 12h16

MONTRÉAL, le 27 janv. 2012 /CNW Telbec/ - Les données de [Statistique Canada sur l'endettement des ménages](#) soulignées ce matin par *Le Devoir* inquiètent grandement la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) en perspective de la hausse de 1625 \$ des frais de scolarité prévue par le gouvernement Charest. « Si les familles ont déjà atteint leur limite d'endettement, comment pourront-elles aider leurs jeunes aux prises avec une facture étudiante de plus en plus élevée ? Avec la hausse de 1625 \$, c'est un acte de condamnation à l'endettement que Jean Charest signe pour les familles. Ce n'est pas l'avenir que nous voulons pour la société québécoise ! », s'insurge Martine Desjardins, présidente de la FEUQ.

En effet, la FEUQ a publié cette année deux études socioéconomiques dans lesquelles elle souligne l'extrême précarité de la situation financière des étudiants. Dans son étude sur le travail en cours d'études, la FEUQ a constaté que les

étudiants travaillent plus de 19 h par semaine. La hausse annoncée par Jean Charest ferait passer cette moyenne à 26 heures de travail par semaine. Dans son étude sur l'endettement étudiant, c'est 65 % des étudiants qui sortent avec une dette moyenne de 14 000 \$ à la fin du baccalauréat. Près de la moitié des étudiants qui bénéficient des prêts et bourses sont obligés de s'endetter auprès d'institutions financières ou de leurs proches. « L'aide financière provenant de sa famille est cruciale pour les étudiants. Force est de constater que cette aide ne sera plus disponible. Cela va entraîner un cumul de l'endettement ! Une spirale qui aura pour effet d'écartier des milliers d'étudiants des bancs d'université, leur famille ne pouvant les aider », déplore la présidente de la FEUQ.

Ces données sont mises en lumière alors même que le gouvernement étudie un projet de loi sur l'endettement des ménages. Malheureusement pour eux, il semble que Jean Charest ait volon-

tairement oublié la dette des étudiants dans ce projet de loi. Une autre incohérence des libéraux. « Nous allons poursuivre la mobilisation pour que la hausse de 1625 \$ des frais de scolarité ne passe pas. Si le gouvernement continue à s'entêter, à alourdir le fardeau des étudiants et de la classe moyenne, nous n'aurons d'autre choix que de recourir à la grève pour se faire entendre. Les étudiants ne laisseront pas le gouvernement Charest endetter les générations futures ! », termine Mme Desjardins.

Depuis plus de 20 ans, la FEUQ représente les étudiantes et les étudiants universitaires du Québec. Composée de 15 associations membres et forte de plus de 125 000 membres, la FEUQ est le plus important groupe jeunesse au Québec.

www.feuq.qc.ca

Renseignements :
Mathieu Le Blanc, attaché de presse FEUQ, bureau : (514) 396-3380, Cell. : (514) 609-3380
attpresse@feuq.qc.ca Twitter : [@matleblanc77](https://twitter.com/matleblanc77)

LA PRESSE : Les étudiants canadiens lourdement endettés - Samedi 21 janvier 2012



Photo: Marco Campanozzi, La Presse

Des documents obtenus en vertu de la Loi sur l'accès à l'information révèlent qu'en 2006-2007, seulement 61 étudiants canadiens, excluant le Québec, avaient contracté une dette de plus de 50 000\$ à la fin de leurs études.

Pascale Breton, La Presse (Montréal) L'endettement étudiant explose au Canada. Le nombre d'étudiants qui ont une dette de plus de 50 000\$ est presque 16 fois plus élevé qu'il y a quatre ans. Des données qui ne concernent toutefois pas le Québec.

Des documents obtenus en vertu de la Loi sur l'accès à l'information révèlent qu'en 2006-2007, seulement 61 étudiants canadiens, excluant le Québec, avaient contracté une dette de plus de

50 000\$ à la fin de leurs études. En 2010-2011, ils étaient 961 à devoir plus de 50 000\$. C'est une augmentation de 1475%.

Sept étudiants présentaient même une dette de plus de 80 000\$, dont un qui atteignait le sommet de 103 533\$.

C'est dans le programme arts et sciences qu'on trouve les étudiants qui ont les dettes les plus élevées. Ce programme donne accès à des domaines aussi divers que l'anthropologie, la géographie, les mathématiques ou les sciences politiques.

Le second taux d'endettement en importance se trouve dans les programmes de services sociaux

et éducation, des sciences de la santé et de médecine.

Ces données [ne] représentent qu'une petite proportion des près de 200 000 étudiants qui commencent à rembourser leurs prêts chaque année. Alors une fluctuation de la sorte est attendue», explique-t-on au ministère des Ressources humaines et Développement des compétences Canada pour justifier cette augmentation. Un rapport datant de juin 2011 évaluant le Programme canadien de prêt aux étudiants indique par ailleurs qu'en 2007-2008, 16% des étudiants qui avaient contracté une dette pendant leurs études avaient manqué à leurs obligations de remboursement.

Les défauts de paiement sont toutefois moins élevés qu'il y a quelques années, même si les dettes sont plus importantes. En 2002-2003, 28,7% des étudiants qui avaient contracté une dette se retrouvaient face à un défaut de paiement.

En 2007-2008, la dette moyenne était de 12 881\$, révèle aussi ce rapport. À ce moment, 20% des emprunteurs devaient plus de 20 000\$.

Recherche de l'IREC sur la hausse des droits de scolarité et l'AFE

Les étudiants québécois moins endettés

Il n'a pas été possible d'obtenir les mêmes informations auprès du ministère de l'Éducation du Québec, qui gère son propre programme de prêts et bourses. Il semble toutefois que les étudiants soient beaucoup moins endettés.

Les droits de scolarité sont passablement moins élevés. Même avec l'augmentation prévue de 1625\$ en cinq ans, ils resteront en dessous de la moyenne canadienne. Québec a aussi mis en place des mécanismes pour limiter l'endettement, souligne l'économiste Claude Montmarquette.

On tient compte de l'endettement passé et on tient compte des besoins annuellement. Si ça dépasse un certain montant, ça se traduit par des bourses», indique celui qui est aussi président et directeur général du CIRANO.

Il a été démontré qu'au Québec, les jeunes qui quittent très tôt leur région pour étudier au cégep ou qui prolongent la durée de leurs programmes d'études ont tendance à s'endetter davantage. Ceux qui étudient dans les écoles privées accréditées aussi.

Environ 40% des étudiants québécois ne contractent pas de prêt - du moins auprès du gouvernement - pour financer leurs études, ajoute M. Montmarquette.

Clément Lemelin, professeur retraité du Département de sciences économiques de l'Université du Québec à Montréal, rappelle pour sa part que les prêts sont une bonne chose pour les étudiants et qu'ils coûtent très cher au gouvernement.

Pendant des années, «le système au Québec avait la réputation d'être plus généreux que le système canadien», en plus d'accorder davantage de bourses, souligne-t-il.

Le solde des prêts au ministère de l'Éducation du Québec était de 800,2 millions en mars 2011.

Globalement, 10% des emprunteurs ne sont pas en mesure de rembourser les paiements au terme de leurs études. Le gouvernement s'en charge alors auprès de l'institution financière et procède au recouvrement.

Au bout du compte, 4% des étudiants ne seront pas du tout en mesure de rembourser leur dette.

- Avec la collaboration de William Leclerc

LE DEVOIR : Droits de scolarité - La hausse serait peu profitable : C'est la conclusion à laquelle en arrivent des chercheurs de l'IREC - Mardi 24 janvier 2012

Lisa-Marie Gervais

Une étude de l'Institut de recherche en économie contemporaine (IREC) montre que les droits de scolarité proportionnels aux revenus, payables une fois le diplôme obtenu, seraient beaucoup moins néfastes que la hausse des droits de scolarité décrétée par le gouvernement Charest. Commandée par la Confédération des associations d'étudiants de l'Université Laval (CADEUL), l'étude montre également que la hausse des droits ne permet pas de renflouer les coffres des universités de façon significative. «Si on considère juste ce que paient les étudiants québécois, la hausse des frais ne donnerait pas tant d'argent que ça aux universités. Et ça découragerait les étudiants de faire des études supérieures, ce qui aurait des effets néfastes considérables pour l'économie du Québec. Le gouvernement serait perdant», a dit Oscar Calderon, l'un des chercheurs de l'étude de l'IREC.

En clair: La hausse des droits ne serait pas aussi profitable que le gouvernement le prétend puisqu'elle engendrerait des coûts importants, jusqu'à 192 millions, ce qui représente près de 60 % des sommes perçues par celle-ci.

Les travaux d'Oscar Calderon et de Jules Bélanger montrent que les étudiants déboursent 381 millions de plus en raison de la hausse, dont 116 millions serviront à bonifier le programme de l'Aide financière aux études (AFE), comme l'avait annoncé le ministère de l'Éducation. Le reste,

soit 265 millions, irait dans les coffres des universités.



Photo : Jacques Nadeau - Le Devoir
Les étudiants ont été des milliers à descendre dans la rue en novembre dernier pour dénoncer la hausse des droits de scolarité.

M. Calderon fait remarquer qu'en ne tenant compte que de la part des Québécois (et non celle des étudiants étrangers), ce sont 185 millions qui servent à financer les universités, une somme qu'il juge minime et qui contraste avec le discours gouvernemental. «Ça représente 1,2 % du budget du ministère de l'Éducation, ce qui n'est pas si élevé que ça, au fond», a-t-il soutenu. Pourtant, pour justifier la hausse, le gouvernement prétend que les nouvelles sommes financeront significativement le manque à gagner des universités.

Réaction étudiante

La Table de concertation étudiante du Québec (TaCEQ) s'inquiète des conclusions de l'étude qui avait pour mandat de dresser, pour les dix dernières années, le portrait des coûts de l'AFE et celui du financement des universités, ainsi que de calculer l'effet de la hausse sur le programme d'aide financière aux études. «C'est une autre preuve que le gouvernement libéral n'a pas fait ses devoirs en ce qui concerne l'impact de la hausse des droits de scolarité pour les Québécois!», a fait savoir par voie de communiqué Simon Gosselin, secrétaire général de la TaCEQ. «Après avoir appris dans le dernier rapport du Comité consultatif sur l'Aide financière aux études que la hausse entraînerait la perte de plusieurs milliers d'étudiants, une autre étude nous démontre cette fois-ci qu'elle entraînera en plus des coûts très élevés pour les contribuables. C'est complètement absurde», a-t-il ajouté.

Par ailleurs, l'étude s'est aussi penchée sur la gratuité scolaire. Les chercheurs estiment que l'élimination complète des droits de scolarité ferait épargner à l'État 77 millions en coût de programme de l'AFE. «Et en additionnant une baisse en crédits d'impôt de 63 millions, nous estimons que l'impact total de l'élimination des droits serait de 140 millions», soulignent les chercheurs dans leur rapport.

CANOE.CA : Affaires : Des chercheurs veulent abolir les frais de scolarité - Lundi 23 janvier 2012 | 18h15



Photo : Reuters

Gérard Samet, Argent

L'élimination des droits de scolarité universitaires permettrait au gouvernement du Québec d'économiser de l'argent, selon un rapport de l'Institut de recherche en économie contemporaine (IREC).

Ce rapport compare la performance de l'augmentation des droits de scolarité, décidée par le gouvernement, avec l'hypothèse inverse à savoir, serait la gratuité.

La hausse des droits de scolarité annoncée par le ministre des Finances Raymond Bachand amènera en 2016-2017 l'ensemble des étudiants à payer 300 millions \$ de plus en droits de scolarité que ce qu'ils payent actuellement.

Le gouvernement va supprimer le même montant en subventions aux universités, mais tout ne va pas aller dans les caisses des universités et de l'État.

Près de 200 millions \$ vont se retrouver dans les caisses universitaires et 100 millions \$ seront envoyés au programme d'aide financière aux études (AFE) pour le bonifier. C'est là que les coûts induits ont été sous-estimés par le gouvernement, prétend l'IREC.

L'Institut démontre que si l'on tient compte des crédits d'impôt et autres coûts afférents de l'AFE, la réforme va tout de même coûter près de 80 millions \$ au gouvernement.

La gratuité gaspillerait moins de ressources
L'IREC a étudié dans son rapport le rendement financier de l'hypothèse inverse, celle où la décision gouvernementale proclamerait la gratuité des droits universitaires.

L'Institut arrive à la conclusion que le gouvernement pourrait avoir une meilleure performance en ne demandant pas de droits universitaires aux Québécois et aux étudiants résidents.

En assumant lui-même le coût des droits universitaires, l'AFE serait moins sollicitée et les crédits d'impôt accordés moindres.

« La gratuité universitaire ne coûterait que 176 millions \$ au gouvernement », estime l'IREC, soit



moins de 100 millions \$ de plus qu'après le doublement des droits. Les universités recevraient le même montant que par l'augmentation des droits de scolarité.	« Le jeu en vaut-il la chandelle? », se demande Oscar Calderon, chercheur économiste à l'IREC et l'un des rédacteurs du rapport.	« C'est un choix de société entre une université payante et une université gratuite accessible à tous », a-t-il dit.
--	--	--

CNW : CADEUL : Résultat d'une recherche sur l'Aide financière aux études : la hausse des droits de scolarité coûtera cher aux contribuables québécois!: Vidéo de présentation des résultats de la recherche de l'Institut de recherche en économie contemporaine (IREC) réalisée pour le compte de la CADEUL – Lundi 23 janvier 2012, à 16h43

<p>QUÉBEC, le 23 janv. 2012 /CNW Teibec/ - La hausse des droits de scolarité de 1 625 \$ engendrera des coûts pouvant aller jusqu'à 192 millions de dollars, soit près de 60 % de ce qu'il lui en rapportera. C'est ce qu'a démontré une étude de l'Institut de recherche en économie contemporaine (IREC) rendue publique ce matin lors d'une conférence de presse à l'Université Laval. La recherche réalisée pour le compte de la CADEUL visait à faire le point sur l'impact de la hausse des droits de scolarité sur le coût de programme de l'Aide financière aux études (AFE). Les résultats sont troublants.</p> <p>Plusieurs erreurs de calcul</p> <p>« En multipliant les erreurs, notamment en ce qui concerne le nombre d'étudiants qui devront faire appel aux prêts et bourses pour compenser la hausse, le gouvernement a largement sous-estimé le coût réel de cette mesure pour les Québécois », mentionne Sébastien Harvey, président de la Confédération des associations d'étudiants et étudiantes de l'Université Laval. En effet, en ajoutant les étudiants qui n'étaient pas admissibles aux programmes de bourses avant la hausse, mais qui passeront maintenant de la catégorie « prêt » à « bourse » après la hausse, on estime que le coût supplémentaire de programme de l'AFE pourrait s'élever à 135 millions de dollars. À ce montant, on doit aussi ajouter l'augmentation du nombre de prestataires de crédits d'impôt au cours des prochaines</p>	<p>années, un autre élément que les libéraux n'ont pas pris en compte dans leur budget. Les dépenses fiscales entraînées par la hausse des droits de scolarité représenteront donc un montant de 57 millions de dollars en 2016-2017.</p> <p>« Omettre de calculer des sommes aussi évidentes témoigne d'un manque de rigueur flagrant de la part du gouvernement », lance Sébastien Harvey. « De plus, lorsque l'on regarde le total des dépenses qu'engendreront ces mesures pour l'État, on se rend compte que la hausse des droits de scolarité ne représente pas des revenus aussi importants que ce que l'on voudrait nous faire croire, alors qu'elle aura un impact dévastateur pour les étudiants québécois... Pour nous, c'est clair que le jeu n'en vaut pas la chandelle! », ajoute-t-il.</p> <p>Un choix idéologique</p> <p>Les chercheurs de l'IREC se sont également penchés sur le coût de la gratuité scolaire pour le gouvernement du Québec. En tenant compte que le concept de gratuité concerne uniquement l'abolition des « droits » de scolarité et que cette mesure ne toucherait que les étudiants québécois, son coût pourrait être bien moindre que ce que l'on pourrait croire.</p> <p>En effet, selon les calculs de l'IREC, maintenir le financement actuel du réseau universitaire en supprimant les droits de scolarité pourrait coûter aussi peu que 176 millions de dollars à l'État québécois.</p>	<p>« Et quand on se rend compte que ce que rapportera la hausse des droits de scolarité au gouvernement du Québec représente moins de 0,2 % de son budget total, ça nous prouve une fois de plus qu'il ne s'agit pas d'une décision économique, mais bien idéologique », conclut le président de la plus grande association étudiante de la région de Québec.</p> <p>La CADEUL représente plus de 28 000 étudiants et étudiantes de premier cycle à l'Université Laval, ce qui fait d'elle le regroupement jeune le plus important de la région de Québec.</p> <p>Bas de vignette du PDF : "CADEUL - Résultat d'une recherche sur l'Aide financière aux études : la hausse des droits de scolarité coûtera cher aux contribuables québécois!". Lien URL du PDF : http://stream1.newswire.ca/media/2012/01/23/20120123_C6154_DOC_FR_9105.pdf</p> <p>Bas de vignette de la vidéo : "Vidéo de présentation des résultats de la recherche de l'Institut de recherche en économie contemporaine (IREC) réalisée pour le compte de la CADEUL". Lien URL de la vidéo : http://youtu.be/qSLrQJN_1UM</p> <p>Bas de vignette de la vidéo : "La hausse des droits de scolarité expliquée en 120 secondes". Lien URL de la vidéo : http://youtu.be/ymUS9NsqxR0</p> <p>Renseignements : Maxime Vallée, Vice-président aux communications, CADEUL, 418.929.7934</p>
--	--	--

RADIO-CANADA / QUÉBEC : CADEUL : Hausse des droits de scolarité : les étudiants reviennent à la charge - Mise à jour le lundi 23 janvier 2012 à 16 h 14 HAE

<p>Les associations étudiantes dénoncent une fois de plus la décision du gouvernement Charest de hausser les droits de scolarité. Selon les associations, cette hausse ne réglera rien au problème de sous-financement des universités. C'est du moins ce que prétend la Confédération des associations d'étudiants et étudiantes de l'Université Laval (CADEUL) qui s'appuie sur une étude commandée à l'Institut de recherche en économie contemporaine. Selon cette étude, la hausse des droits de scolarité entraînera des coûts supplémentaires pour les programmes d'aide financière aux études, notamment en raison d'une augmentation de demandes de prêts et bourses de la part des étudiants. Sébastien Harvey, président de la CADEUL, soutient que les universités du Québec recevront ainsi beaucoup moins que les sommes prévues. « Il y avait environ plus de 200 millions qui allaient être investis dans les universités directement. L'étude, ce qu'elle prouve, c'est qu'il y a des coûts supplémentaires que ceux-là qui ont été omis et qu'il y aurait finalement moins que 150 millions de dollars qui seraient investis directement dans nos institutions. Donc, nous, on se pose la question : "Est-ce que le jeu en vaut vraiment la chandelle?" », s'interroge Sébastien Harvey.</p> <p>Un des auteurs de l'étude, l'économiste Jules Bélanger, estime pour sa part que la hausse des droits de scolarité aura une incidence sur la fréquentation des universités. « Il y a des étudiants qui vont décider de ne pas participer à des études universitaires », dit-il.</p> <p>Les étudiants prévoient deux manifestations, le 23 février à Québec et le 22 mars à Montréal,</p>	<p>pour souligner de nouveau leur opposition à la hausse des droits de scolarité. Rappelons que le gouvernement Charest a décrété une hausse de 1625 \$ des droits de scolarité sur cinq ans. La Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) et la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) n'écartent pas la possibilité de déclencher une grève générale d'ici la fin de la session si le gouvernement Charest maintient cette hausse.</p> <p>Sur le campus de l'Université Laval, la décision sera prise par chaque association départementale ou facultaire.</p> <p>Les commentaires (9)</p> <p>Envoyé par Jacques Briand de Carleton-sur-mer, 24 janvier 2012 à 07 h 25 HNE Que le gouvernement cesse de subventionner les écoles privées, nos universitaires pourrons respirer un peu. Ceux qui trouvent que l'éducation coûte chère, essayez l'ignorance.</p> <p>Envoyé par Jean-Simon Tremblay de Charlebourg, 24 janvier 2012 à 02 h 35 HNE J'ai travaillé dans la plus grande résidence d'un université pendant 26 ans, un de mes compagnons de travail du temps lui a travaillé à cette endroit de 1965 à 1996 il m'a dit que dans les premières années les parkings des résidences étaient presque vides, moi quand j'ai quitté en 2007 les parkings étaient presque pleines, une voiture est un mange paye pour les étudiants sans comptés tout les autres dépenses, téléphones genre i-Phone, ordinateurs, appareils stéréos et autres dépenses superflus, alors qu'ils ne viennent pas me dire qu'ils ont pas les moyens absorbés quelques centaines de dollars de frais supplémentaires. À bon entendue salut!!!</p>	<p>Envoyé par Marc Couture Leclerc de Lévis, 24 janvier 2012 à 00 h 38 HNE En réponse à Manon Thériault de Québec : Enfin un qui a compris. hélas, ON se fait boycotter par les médias et n'est pas encore inclus dans les sondages. J'espère qu'on pourra mettre en évidence l'importance d'abolir les frais de scolarités et qu'ON aura enfin la couverture médiatique qu'il mérite.</p> <p>Envoyé par Marc Couture Leclerc de Lévis, 24 janvier 2012 à 00 h 34 HNE En réponse à Zoé Carbonneau de Québec : Va sur YouTube et tape IRISrecherche et tu verras pourquoi la hausse des frais de scolarités est très néfastes. Ce sont de courtes vidéos de 2 minutes, mais très révélatrices. Bon visionnement!</p> <p>Envoyé par Manon Thériault de Québec, 23 janvier 2012 à 22 h 56 HNE Option Nationale fait de l'éducation, une priorité. Il prône la gratuité scolaire de la maternelle au doctorat en échange d'années de travail au Québec afin de faire profiter le Québec de vos compétences que vous aurez acquises sur les bancs d'école. Vous savez maintenant pour qui voter aux prochaines élections. Vive le Québec libre!</p> <p>Envoyé par Michel Letourneau de Québec, 23 janvier 2012 à 17 h 06 HNE Que les étudiants cessent de vivre avec un certain de niveau de luxe... ex. auto, cellulaire, voyage etc... et qu'ils acceptent que c'est normal de payer un peu (car nous serons encore sous la moyenne canadienne). Je suis diplômé universitaire et je me suis toujours demandé pourquoi les gens qui composent les associations étudiantes sont incapables de compléter leurs études dans les temps normaux... Ces gens</p>
---	---	---



s'imaginent défendre les droits des étudiants... mais en réalité... ils ne font que chialer et espérer que tout le monde paye pour leurs études qui s'éternisent. Envoyé par Zoé Carbonneau de Québec, 23 janvier 2012 à 15 h 47 HNE Étudier sans s'endetter, c'est une belle utopie, mais ça n'arrivera pas. Combien de personnes n'étudient pas parce que c'est, selon eux, trop cher ? Pourtant, une personne au salaire minimum gagne à peu près 22 000\$ par années. Un universitaire qui a étudié dans un domaine en	demande fera facilement un salaire de 40 000\$ par année, dans le pire des cas. C'est presque le double ! Si quelqu'un s'endette de 20 000 \$ en étudiant, il me semble que ce n'est pas inhumain, considérant la hausse de salaire auquel il aura droit pour le reste de sa vie, non ? Envoyé par Alexandre Gareau de New Richmond, 23 janvier 2012 à 15 h 32 HNE Ils ne savent pas c'est quoi la vraie vie du marché du travail, et déjà ils se comportent en syndiqués... De l'infiltration syndicale dans les écoles peut être?	Envoyé par Robin Dubois de Québec, 23 janvier 2012 à 14 h 59 HNE "Les associations étudiantes dénoncent une fois de plus la décision du gouvernement Charest de hausser les droits de scolarité. Selon les associations, cette hausse ne règlera rien au problème de sous-financement des universités." C'est certain, il faudrait des plus fortes hausses pour régler le problème. Les étudiants québécois paient le moins cher en Amérique du Nord, faut pas s'étonner que les universités soient sous-financées.
--	---	--

CNW : CSN : Hausse des droits de scolarité - Le gouvernement Charest doit refaire ses devoirs selon la CSN - Lundi 23 janvier 2012. À 13h33

MONTREAL, le 23 janv. 2012 /CNW Telbec/ - En réaction à l'étude de l'Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC) sur les droits de scolarité, rendue publique aujourd'hui par la Confédération des associations d'étudiants et étudiantes de l'Université Laval (CADEUL), la CSN soutient, qu'une fois de plus, preuve est faite de la nécessité pour le gouvernement Charest de réviser ses positions et de renoncer à hausser les droits de scolarité. L'étude de l'IRÉC soulève des questions fondamentales quant aux impacts sociaux réels de la hausse des droits de scolarité. Elle permet en effet de conclure que non seulement plus d'étudiants risquent de renoncer à des études de	niveau supérieur, mais aussi, que l'endettement important de plusieurs pourrait diminuer le nombre de diplômés à la recherche d'emplois d'intérêt public, généralement moins rémunérateurs. La gratuité scolaire demeure l'outil privilégié pour favoriser l'accessibilité aux études supérieures, comme en témoigne l'étude. « L'éducation est le pilier d'une société préoccupée par son développement et son bien-être. Les priorités budgétaires immédiates ne peuvent pas dicter des choix aussi importants et déterminants que le développement du potentiel de notre jeunesse et de notre société. Le gouvernement doit être responsable et évaluer plus sérieusement les	conséquences, à moyen et long terme, de ses décisions budgétaires », soutient Denise Boucher, vice-présidente de la CSN. Les faibles droits de scolarité améliorent l'accès aux études supérieures. La CSN rappelle que le taux de fréquentation universitaire du Québec est inférieur à celui de la moyenne canadienne et qu'une hausse des droits de scolarité ne peut qu'aggraver cet écart. Selon l'étude de l'IRÉC la gratuité scolaire permettrait d'augmenter de près de 10 % les effectifs universitaires. Renseignements : Chantale Larouche, Service des communications CSN, 514 598-2378 ; cell. : 514 216-9097
---	---	---

CNW : TaCEQ : Encore une preuve que la hausse des frais de scolarité n'est pas la solution ! - Lundi 23 janvier 2012, à 13h17

QUÉBEC, le 23 janv. 2012 /CNW Telbec/ - La Table de concertation étudiante du Québec (TaCEQ) s'inquiète des résultats d'une étude réalisée par l'Institut de recherche en économie contemporaine (IREC) sur les coûts cachés de la hausse des frais de scolarité. Cette recherche commandée par la CADEUL en arrive à la conclusion que la hausse de 1625 \$ des droits de scolarité engendrera des coûts pouvant aller jusqu'à 192 millions \$, ce qui représente près de 60 % des sommes perçues par celle-ci. « C'est une autre preuve que le gouvernement libéral n'a pas fait ses devoirs en ce qui concerne l'impact de la hausse des droits de scolarité pour les Québécois ! », s'indigne Simon Gosselin, secrétaire général de la TaCEQ. « Après avoir appris dans le dernier rapport du Comité consultatif sur l'Aide financière aux études	(CCAFE) que la hausse entraînerait la perte de plusieurs milliers d'étudiants, une autre étude nous démontre cette fois-ci qu'elle entraînera en plus des coûts très élevés pour les contribuables. C'est complètement absurde », ajoute-t-il. Un choix de société Selon les calculs des chercheurs de l'IREC, maintenir le financement actuel du réseau universitaire en supprimant les droits de scolarité pourrait coûter près de 176 millions de dollars à l'État québécois, soit moins de 0,25 % de son budget total. « Ce que ça veut dire clairement, c'est que Jean Charest essaie de nous faire croire que la hausse est inévitable, alors que conserver et même améliorer l'accessibilité aux études en maintenant la qualité est réaliste pour les finances québécoises », lance Simon Gosselin. « Et tant que le gouvernement restera entêté sur	la question de la hausse de 1625 \$ des droits de scolarité, les étudiants seront dans les rues jusqu'à ce qu'il y renonce. », déclare le porte-parole de la deuxième plus grande association d'étudiants universitaires au Québec. La TaCEQ représente plus de 65 000 étudiantes et étudiants universitaires provenant de l'Association des étudiants et des étudiantes de Laval inscrits aux études supérieures (ÆLIÉS), de la Confédération des associations d'étudiants et étudiantes de l'Université Laval (CADEUL), du Regroupement des étudiantes et étudiants de maîtrise, de diplôme et de doctorat de l'Université de Sherbrooke (REMDUS) et de la Students' Society of McGill University (SSMU). Renseignements : Maxime Vallé, Attaché de presse, TaCEQ, Tél. 418.929.7934
--	--	---

IREC : Hausse de frais de scolarité : Des coûts supplémentaires entre 135,5 M \$ et 192,5 M \$ pour le gouvernement - Lundi 23 janvier 2012

Le gouvernement du Québec réduira ses subventions de fonctionnement aux universités d'un montant équivalant à 35 % des hausses de droits de scolarité. Si l'on déduit ce coût du 192,5 millions de \$, le coût total net pour le gouvernement découlant des hausses annoncées sera de 76,5 millions de \$. La hausse des droits de scolarité telle qu'annoncée par le ministre des Finances Raymond Bachand amènera en 2016-2017 un déboursé d'un montant annuel d'environ 665 millions de \$ payé par les étudiantes et les étudiants universitaires québécois. Ce montant comporte l'effet combiné de l'évolution démographique et de l'impact de la hausse des droits de scolarité sur la clientèle universitaire. En comparaison, les universitaires québécois payaient en 2008-2009 un montant total en droits de scolarité équivalant à 304,6 millions de \$. Les programmes de l'Aide financière aux études (AFE) pourront venir en aide à une partie de la clientèle universitaire. Celle-ci représentait en 2008-2009, 51,1 % des bénéficiaires de l'AFE et recevait une aide totale de 475 M\$, soit près de 56 % de l'aide totale accordée.	Le coût de la gratuite scolaire en milieu universitaire Les chercheurs ont ensuite calculé qu'il en coûterait entre 176 M \$ et 405 M \$ à l'État québécois pour introduire la gratuité scolaire sur un budget total de 15 milliards \$ du ministère de l'Éducation soit entre 1,2 % et 2,7 % du budget. « Nous estimons que l'élimination des droits de scolarité ferait épargner à l'État 77 millions de \$ en coût de programmes d'aide aux études. En additionnant une baisse en crédits d'impôt de 63,1 millions de \$, nous estimons que l'impact total de l'élimination des droits serait de 140 millions de \$. En prenant en compte ces deux facteurs, on peut estimer que les coûts de la gratuité universitaire se situeraient entre 176 millions de \$ et 405 millions de \$ », ont calculé les deux chercheurs de l'IREC. Ces derniers ont constaté que peu d'études se sont penchées de manière scientifique sur la question de la gratuité scolaire. Selon les recherches du ministère de l'Éducation lui-même, les effectifs universitaires augmenteraient entre 7,8 % et 12,1 % selon les scénarios sous un régime de gratuité scolaire. « Notre rapport de recherche, disent-ils, permet de chiffrer le finan-	cement du réseau universitaire qui serait nécessaire pour compenser l'élimination des droits de scolarité. Au final, pour mieux assoir les discussions, une évaluation des besoins financiers réels du réseau universitaire est nécessaire. Selon nous, c'est seulement après ce travail que l'on pourra déterminer des dispositions optimales pour le financer. Sous-estimation des conséquences Le régime actuel n'est pas sans présenter certains aspects inquiétants, notamment au niveau de l'accessibilité des études universitaires aux étudiants moins fortunés. Plusieurs études démontrent en effet que la perception qu'une étudiante ou un étudiant a des droits de scolarité est bien souvent plus importante que le montant réel qu'il doit payer. La disponibilité des ressources financières à travers le programme de l'AFE n'encouragera donc pas automatiquement l'étudiante ou l'étudiant à participer à des études universitaires. Un autre aspect inquiétant est celui de l'endettement. En effet, les étudiantes et les étudiants de famille se situant près du revenu médian ne sont généralement pas admissibles aux bourses de l'AFE et doivent contracter des
---	--	--



prêts auprès de celle-ci ou auprès d'institutions privées. Or, tout comme le coût des études, l'endettement peut conditionner les étudiants et les étudiants à prendre certaines décisions sous-optimales pour eux-mêmes et pour la société. « Selon la littérature scientifique, une étudiante ou un étudiant ayant une dette élevée à la fin de ses études de premier cycle sera plus enclin à aller sur le marché du travail plutôt que de continuer à la maîtrise. Cette décision est d'autant plus contraignante qu'une fois sur le marché du

travail, les probabilités d'un retour aux études sont grandement restreintes », ont poursuivi Jules Bélanger et Oscar Calderon.

« Un endettement important aura également des conséquences sur le choix de carrière d'une étudiante ou d'un étudiant à la fin de ses études. Une recherche menée aux États-Unis démontre en effet que les étudiantes et les étudiants très endettés vont avoir tendance à choisir des emplois à salaires très élevés plutôt que des emplois

d'intérêt public à salaires plus faibles », ont précisé les chercheurs de l'IRÉC.

« Même dans une perspective strictement comptable, ont-ils conclu, le choix du gouvernement n'apporte pas des économies substantielles à court terme et sous estime des conséquences à moyen et long terme nettement plus lourdes pour la société », ont conclu les deux chercheurs de l'IRÉC.

Pour des informations plus complètes, consulter le [rapport de recherche](#).

Recherche de la FEUQ sur la conciliation travail-études : une mission de plus en plus impossible

[L'AVANTAGE.QC.CA](#) : Conciliation travail-études : une mission de plus en plus impossible selon la FEUQ - le vendredi, 20 janvier 2012 16:16 - par Réal-Jean Couture



Il ne faut pas croire que si les étudiants du collégial et de l'universitaire sont relativement silencieux par les temps qui courent, que le feu ne couve pas dans le processus de blocage qu'ils veulent offrir au gouvernement, dans le cadre de la hausse des frais de scolarité à partir de la session d'automne 2012.

La Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) a en effet dévoilé aujourd'hui [une recherche et une note d'information](#) qui tirent la sonnette d'alarme sur l'impact négatif du travail excessif en cours d'études, surtout dans un contexte où l'Aide financière aux études (AFE) est complètement déconnectée de la réalité, selon l'organisme.

« Encore une fois, le gouvernement libéral de Jean Charest n'a véritablement pas fait ses devoirs. Il improvise des politiques sans penser à leurs conséquences. Il y a un constat clair dans la recherche : les étudiants ne peuvent travailler plus sans que leurs notes scolaires en souffrent. Avec la hausse des frais de scolarité injustifiée et injustifiable des libéraux, les jeunes désirant obtenir une formation universitaire seront obligés de s'endetter encore plus, d'allonger leurs études ou même de les abandonner », constate Martine Desjardins, présidente de la FEUQ.

Plus d'étudiants travaillent et travaillent plus

Premier constat : le taux d'emploi en cours d'études des étudiants à temps plein de 20 à 24 ans (tout niveau d'études confondu) est passé de 25 % en 1978-1979 à près de 55 % depuis le début des années 2000. Pourtant le taux d'emploi d'été est, quant à lui, demeuré stable à travers les années. Une forme d'emploi n'a donc pas remplacé l'autre : l'emploi en cours d'études s'est ajouté à l'emploi d'été. De plus, les étudiants de premier cycle travaillent en moyenne 18,7 heures par semaine et 41,4 % de ceux qui travaillaient le faisaient plus de 20 heures.



photo archives UQAR

Le calme persiste chez les universités et les cégeps au Québec, pour le moment. Il n'en sera pas la même chose dans les prochaines semaines. -

« En plus de leur charge d'études à temps plein comptabilisant 45 heures d'études, les étudiants doivent insérer tant bien que mal leurs heures de travail. Ces données sont déjà alarmantes. Imaginez avec une nouvelle hausse. La hausse à elle seule représente 4,7 semaines de travail supplémentaires au salaire minimum ! Comment les étudiants payeront leur facture alors qu'ils travaillent déjà bien au-delà de leur capacité dans bien des cas ? », s'insurge la présidente de la FEUQ.

Allongement des études

Ce nombre d'heures de travail élevé a des conséquences, selon la FEUQ qui indique qu'on observe que les étudiants qui travaillent durant le trimestre allongent plus fréquemment leurs études et s'inscrivent à moins de crédits de cours que ceux qui ne travaillent pas. Cela va de soi ; plus un étudiant travaille, plus il tend à allonger ses études.

En 2009, 43,6 % des étudiants de premier cycle à temps plein considéraient que leur emploi avait un impact négatif sur leur rendement scolaire et 32,4 % déclaraient que ce même emploi était la cause d'un allongement des études. Cette dernière proportion passe à 37,1 % au 2e cycle et à 62 % au 3e cycle (pour l'année 2006). Rajoutons qu'il s'agit d'emplois peu stimulants et bien souvent très éloignés du domaine d'étude au premier cycle, présentant un impact négatif sur la réussite scolaire.

Une aide financière aux études dépassée

Autre constat de la recherche, le montant qu'il est permis d'accumuler en travaillant sans se voir pénaliser dans les montants reçus de l'AFE est de 4 440 \$, soit 11 semaines de travail à temps plein au salaire minimum. Cette exemption n'a pas été ajustée depuis au moins 2004, moment où elle représentait plutôt près de 15 semaines de travail. Au-delà de ce seuil, l'étudiant qui travaille se fait couper une partie de son aide financière, déjà décalée face aux besoins réels.

« Les frais de scolarité ont augmenté de 30 % au cours des 5 dernières années et le montant minimal de revenus de travail n'a pas été ajusté depuis 2004. Comment voulez-vous que les étudiants réussissent à boucler leur fin de mois ? On voit encore là une preuve de l'incohérence et du manque de jugement des libéraux », dénonce Martine Desjardins.

Des travailleurs plus à risque

Dernier grand constat, lorsque le marché du travail plonge, les étudiants sont trop souvent les premiers à écopier. En effet, les creux dans le taux d'emploi, comme en 1982, de 1990 à 1992 ou en 2009, s'accompagnent aussi de creux importants dans le taux d'emploi d'été, des variations de 4 à 15 fois plus importantes que celles du taux d'emploi global.

Le taux de chômage d'été est aussi systématiquement plus élevé que celui de la population en général : une augmentation du taux de chômage d'un point est associée à une augmentation de l'ordre de 1,7 à 6 fois plus élevée dans le taux de chômage étudiant. Il faut aussi rappeler que contrairement aux travailleurs, les étudiants n'ont pas de réelles protections en cas de perte d'emploi.

« Non seulement les étudiants sont-ils obligés de se fier de plus en plus à leur travail pour pouvoir aller à l'université, mais, triste ironie, cet emploi est précaire et la réussite du projet d'études peut rapidement se voir compromise. Quand on sait que les étudiants affluent de plus en plus vers les banques alimentaires et que leur soutien financier est inefficace, qu'ils ont un endettement moyen de plus de 14 000 \$ dans le deux tiers des cas, on doit prendre des mesures concrètes pour corriger la situation, pas jouer à l'autruche comme le fait le gouvernement en augmentant

les frais tout en s'imaginant qu'un miracle permettra aux étudiants d'arriver à la fin du mois », exige la présidente de la FEUQ.

Troisième recherche découlant de sa vaste enquête effectuée auprès de 12 600 étudiants de premier cycle en 2010, la FEUQ achève son étude, la plus exhaustive jamais produite, sur les conditions de vie des étudiants.

« Depuis deux ans, nous avons voulu brosser un portrait socioéconomique des étudiants le plus fidèle. Force est de constater que la situation financière des étudiants est loin d'être rose. Dans les circonstances la décision du gouvernement Charest d'augmenter les frais de scolarité est non seulement incompréhensible, mais elle attaque directement les étudiants les plus vulnérables. Nous ne le laisserons pas faire », conclut Martine Desjardins.

LE DEVOIR : En bref - Le travail des étudiants – Jeudi 19 janvier 2012

La Presse canadienne

Dans une étude qu'elle vient de dévoiler et une note qui l'accompagne, la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) brosse un portrait de l'importance du phénomène du travail rémunéré pendant les études.

À l'automne 2009, les étudiants à plein temps travaillaient en moyenne durant 19 heures par semaine, selon la FEUQ. Et près de 42 % des étudiants qui travaillaient le faisaient durant plus de 20 heures par semaine. Selon la FEUQ, qui y voit un lien avec les droits de scolarité, « les étudiants n'ont jamais autant travaillé en cours d'études ».

THE GAZETTE : Students brace for tuition hike – Thursday, January 19, 2012

KAREN SEIDMAN, GAZETTE UNIVERSITIES REPORTER

With the tuition hike planned, about 40 per cent of students say they may have to drop out of school.

The FEUQ surveyed more than 12,000 students and found while only about 25 per cent of students worked all year in the 1970s, that number has now grown to about 55 per cent.

"That's not good news because students still need to focus on their studies," Desjardins said. The Liberals have already adopted a tuition fee increase that calls for a hike of \$325 a year for five years, which would bring tuition fees to \$3,793 in 2017 from the current \$2,168.

The survey shows holding down a job while attending university can have serious consequences. About 43 per cent of full-time undergraduate students said their job has had a negative effect on their academic results and 32 per cent said their job has forced them to prolong their studies.

And Desjardins said the government's contention that the fee increase also will bring an increase in the number of students eligible for financial aid is meaningless because the financial-aid program doesn't respond to students' needs.

For example, she said, the government doesn't include the Internet in its program because it's considered a luxury – a notion she scoffed at as most research is now Internet-based.

"Even now, 65 per cent of students who get an undergraduate degree also have \$14,000 of debt," she said.

"Raising tuition fees will really be a disaster."

PIEUVRE.CA : Conciliation travail-études : la FEUQ publie une étude alarmante – Jeudi 19 janvier 2012

Pieuvre.ca

La Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) a dit jeudi tirer la « sonnette d'alarme » à propos de l'impact négatif du travail excessif en cours d'études, particulièrement dans un contexte où l'aide financière est « complètement déconnectée de la réalité », avance le regroupement.

Recherche et note d'information sur la conciliation travail-études en main, la FEUQ affirme que celle-ci est « de plus en plus impossible », alors que le gouvernement du Québec poursuit la hausse des frais de scolarité des études universitaires, hausse qui totalise 1625 \$ sur cinq ans.

Dans ses conclusions provenant de son étude, la fédération indique que le taux d'emploi en cours d'études des étudiants à temps plein de 20 à 24, tout niveau d'études confondus, est passé de 25 pour cent en 1978-1979 à près de 55 pour cent depuis le début des années 2000. Le taux d'emploi d'été serait pourtant demeuré stable au fil des ans. « Une forme d'emploi n'a donc pas remplacé l'autre : l'emploi en cours d'études s'est ajouté à l'emploi d'été. De plus, les étudiants de premier cycle travaillent en moyenne 18,7 heures par semaine et 41,4 pour cent de ceux qui travaillaient le faisaient plus de 20 heures », précise la FEUQ.

La présidente de la fédération se demande par ailleurs de quelle manière les étudiants arriveront à payer la hausse des frais de scolarité. « La hausse à elle seule représente 4,7 semaines de travail supplémentaires au salaire minimum! », s'insurge Martine Desjardins.

L'augmentation des heures de travail aurait également un effet pervers sur la longueur des études, la FEUQ disant avoir observé que les étudiants travaillant durant le semestre allongent plus fréquemment leurs études et s'inscrivent à moins de crédits de cours que ceux qui ne travaillent pas.

« Les frais de scolarité ont augmenté de 30 pour cent au cours des 5 dernières années et le montant minimal de revenus de travail n'a pas été ajusté depuis 2004. Comment voulez-vous que les étudiants réussissent à boucler leur fin de mois? On voit encore là une preuve de l'incohérence et du manque de jugement des libéraux », dénonce Mme Desjardins.

Les étudiants, enfin, seraient également parmi les premiers à perdre leur emploi en cas de troubles économiques, entraînant des variations de quatre à 15 fois plus importantes dans le taux d'emploi d'été que celles du taux d'emploi global.

Le taux de chômage d'été est aussi systématiquement plus élevé que celui de la population en général : une augmentation du taux de chômage d'un point est associée à une augmentation de l'ordre de 1,7 à six fois plus élevée dans le taux de chômage étudiant, avance la FEUQ.

L'étude de la fédération a été menée auprès de 12 600 étudiants de premier cycle en 2010.

RADIO-CANADA : La conciliation travail-études de plus en plus difficile, selon la FEUQ – Mercredi 18 janvier 2012



Radio-Canada avec La Presse Canadienne

Une recherche dévoilée par la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) montre que les étudiants n'ont jamais autant travaillé en cours d'études.

Selon la FEUQ, le taux d'emploi des étudiants à temps plein âgés de 20 à 24 ans est passé de 25 % en 1978-1979, à près de 60 % en 2010.

Les étudiants à temps plein travaillaient en moyenne 19 heures par semaine à l'automne 2009, alors que près de 42 % d'entre eux travaillaient plus de 20 heures par semaine.

La fédération observe que les étudiants qui travaillent durant le trimestre allongent plus fréquemment leurs études, s'inscrivant à moins de cours que ceux qui ne travaillent pas. Plus d'un tiers d'entre eux ont effectivement déclaré en 2009 que leur emploi était la cause de la prolongation de leurs études.

« Il y a un constat clair dans la recherche : les étudiants ne peuvent travailler plus sans que leurs notes scolaires en souffrent. Avec la hausse des frais de scolarité injustifiée et injustifiable des libéraux, les jeunes désirant obtenir une formation universitaire seront obligés de s'endetter encore plus, d'allonger leurs études ou même de les abandonner. »

Martine Desjardins, présidente de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ)

La FEUQ estime que la hausse des droits de scolarité prévue par le gouvernement Charest

représente 4,7 semaines de travail supplémentaires au salaire minimum.

Le gouvernement Charest a annoncé en mars dernier une hausse des droits de scolarité de 1625 \$ sur cinq ans, soit 325 \$ par année dès l'automne 2012. Les droits passeront donc de 2168 \$ en 2011-2012, à 3793 \$ en 2016-2017.

La FEUQ suggère par ailleurs que le programme d'aide financière aux études augmente le montant des dépenses admises pour frais de subsistance et frais de transport, et que les dépenses admises dans le calcul de l'aide financière aux étudiants soient indexées annuellement.

Le montant qu'il est permis à un étudiant d'accumuler en travaillant est de 4440 \$, soit 11 semaines de travail à temps plein au salaire minimum. Au-delà de ce seuil, l'étudiant se fait couper une partie de son aide financière.

« Les frais de scolarité ont augmenté de 30 % au cours des cinq dernières années et le montant minimal de revenus de travail n'a pas été ajusté

depuis 2004. Comment voulez-vous que les étudiants réussissent à boucler leur fin de mois? », a souligné Mme Desjardins. Cette recherche de la FEUQ, qui regroupe 15 associations étudiantes représentant 125 000 étudiants de niveau universitaire, découle d'une enquête réalisée auprès de 12 600 étudiants de premier cycle, en 2010, dont le but était d'en dresser un portrait socioéconomique. Ailleurs sur le web
Radio-Canada n'est aucunement responsable du contenu des sites externes suggérés ci-après.

- [Le document intégral de la FEUQ](#)

Les commentaires (20)

Envoyé par [Victor Nazaire](#) de ottawa, 18 janvier 2012 à 22 h 21 HNE

En Allemagne, les universités publiques sont gratuites (pas de frais de scolarité)

Lisez vous-même :

http://paris.daad.de/le_cout_de_la_vie_et_des_etudes.html

Envoyé par [Victor Nazaire](#) de ottawa - 18 janvier 2012 à 22 h 03 HNE

Regardons du côté de l'Allemagne, l'un des moteurs de la croissance en Europe :

Les études universitaires sont gratuites ! même pour les étudiants étrangers !

http://www.voltaireonline.eu/a-news/27_universites.php

Les universités allemandes se classent internationalement parmi les meilleures au monde et même dépassent les meilleures universités québécoises.

Charest ne sait pas de quoi il parle ou alors il est de mauvaise foi !

Envoyé par [Sylvie Carrière](#) de Montréal - 18 janvier 2012 à 20 h 07 HNE

Comment peut-on bien s'appliquer dans ses études postsecondaires, quand il faut en plus se taper des journées, parfois épuisantes, de travail?

Envoyé par [Martin Major](#) de Montréal - 18 janvier 2012 à 19 h 43 HNE

Le PLQ (probablement la CAQ aussi!) préfère revenir aux conditions pré-révolution tranquille où l'accès aux études supérieures était réservé aux privilégiés du Québec.

Les perroquets aiment bien répéter les arguments de l'utilisateur / payeur qui fait de notre société une collectivité de consommateur servil plutôt qu'une société de citoyens instruits et réfléchis.

On aime bien se comparer aux provinces et états anglosaxons de ce monde qui, soit dit en passant, vont droit dans le mur avec leur projet d'éliminer l'État, seule entité sur lequel nous avons un contrôle...

Envoyé par [Martin Major](#) de Montréal - 18 janvier 2012 à 19 h 29 HNE

Les exemples à l'emporte pièce du genre : les étudiants font le party continuellement, perdent leur temps au CÉGEP et à l'université et autres généralités de perroquets conditionnés... c'est principalement le fait d'étudiants qui n'ont même pas besoin de travailler durant l'été parce que maman et papa ont le fric pour payer les études à fiston.

Cet argument n'a aucun rapport avec la majorité des étudiant(e)s filles et fils de citoyens de classe moyenne qui souvent doivent se saigner pour permettre à leurs enfants de poursuivre leurs études.

Envoyé par [550939](#) - 18 janvier 2012 à 16 h 52 HNE

1, il est indispensable, pour la plupart des étudiants de travailler. L'école n'est pas cher mais pas gratuite et il faut bien manger. Le système de prêts et bourses est présent mais plusieurs ne sont admissibles qu'au prêts et s'endette normalement.

2, un système d'éducation abordable et accessible c'est la clé vers une société riche. Si vous voulez parler en terme d'argent, chaque dollar investi dans l'éducation rapporte beaucoup à l'état à long termes et limite les dépenses de plusieurs services sociaux et de santé. Sans compter tous les avantages d'avoir une population instruite. L'augmentation des frais crée donc une rentrée d'argent mineurs et assure des dépenses majeures dans un avenir rapproché. de plus, ça encourage l'élitisme et l'accession aux études uniquement pour les gens de la classe moyenne haute en montant... donc tout le monde ne part pas sur la même base...

Envoyé par [Alexandre Yoeung](#) de Montréal - 18 janvier 2012 à 16 h 25 HNE

Rien n'oblige les étudiants à travailler pendant leurs études. Les étudiants sont libres et responsables. Par conséquent, ils doivent faire des choix éclairés s'ils veulent bien réussir. Si les étudiants peuvent le faire, qu'ils restent chez leurs parents, ça leur coûterait moins cher au lieu de partir en appartement. De plus, rien ne les oblige à finir leurs études le plus tôt possible. Les étudiants pourraient travailler à temps plein pendant une année et ainsi accumuler assez d'argent pour payer au moins trois années à l'université. Faites le calcul et vous verrez. Quel est le sacrifice ? Oui, ils auront une année en retard et moins de divertissements, mais cela ne les empêche pas de poursuivre leurs rêves. Il est faux de dire qu'ils vont s'endetter plus ou même abandonner. Je ne comprends pas pourquoi les étudiants sentent tant le besoin de concilier travail-études. Il existe des solutions, c'est à eux de faire les bons choix.

Envoyé par [Gilles Lepage](#) de Gatineau - 18 janvier 2012 à 16 h 06 HNE

C'est au Québec que le coût de l'instruction est le plus bas. Il y a des bourses d'études. Mais quel est ce peuple qui pleure sans arrêter sur son sort sans jamais faire quoi que ce soit pour le prendre en main.

Envoyé par [Michel Letourneau](#) de quebec - 18 janvier 2012 à 15 h 58 HNE

La hausse des droits de scolarité est pleinement justifiée... Nous voulons des universités décentes... nous devons en payer le prix. Au niveau des pauvres étudiants universitaires... je ne pleurerai pas sur leurs sorts: j'ai fait mes études... je n'avais ni cellulaire, ni voiture et je ne courais pas les bars à toutes les fins de semaine. A ce phénomène, il faut ajouter les nombreux voyages (spring break et autres...) les étudiants font des choix de vie et ils consomment énormément... Lorsqu'ils auront coupé dans les dépenses farfelues... ils pourront peut-être se plaindre... il ne faut pas oublier que c'est au Québec que les frais de scolarités sont les plus faibles...

CANOE.CA : Les étudiants travaillent plus à temps partiel – Mercredi 18 janvier 2012 | 11h59



(Photo: Archives Agence QMI)

Martine Desjardins, présidente de la FEUQ, en compagnie de Léo Bureau-Blouin, président de la FECQ

ARGENT

La proportion d'étudiants qui occupent un emploi à temps partiel au cours de leurs études a plus que doublé depuis une trentaine d'années, selon la Fédération des étudiants universitaires du Québec.

La proportion d'étudiants qui occupent un emploi à temps partiel au cours de leurs études a plus que doublé depuis une trentaine d'années, et bon nombre d'entre eux travaillent plus de 20 heures par semaine, souligne la Fédération des étudiants universitaires du Québec (FEUQ), qui milite contre la hausse des frais de scolarité annoncée par le gouvernement Charest.

Selon les résultats d'une recherche réalisée par la FEUQ, le taux d'emploi en cours d'études des étudiants à temps plein de 20 à 24 ans est passé de 25% en 1978-1979 à près de 55% depuis le début des années 2000.

Les étudiants de premier cycle universitaire travaillent en moyenne 18,7 heures par semaine, et pour une forte proportion d'entre eux, soit 41%, ils travaillent plus de 20 heures par semaine.

Ces longues heures de travail amènent bon nombre d'étudiants à allonger leurs études. Citant des données de 2009, la FEUQ affirme que le travail à temps partiel est la principale cause

de la prolongation des études pour près du tiers des étudiants occupant un emploi.

La FEUQ estime aussi que le montant qu'il est permis d'accumuler en travaillant sans être pénalisé dans les montants reçus de l'Aide financière étudiante, soit 4400\$, est insuffisant. Ce montant représente 11 semaines de travail à temps plein au salaire minimum.

«Cette exemption n'a pas été ajustée depuis au moins 2004, moment où elle représentait plutôt près de 15 semaines de travail», dénonce la FEUQ.

«Quand on sait que les étudiants affluent de plus en plus vers les banques alimentaires (...), qu'ils ont un endettement moyen de plus de 14 000 \$ dans le deux tiers des cas, on doit prendre des mesures concrètes pour corriger la situation, pas jouer à l'autruche comme le fait le gouvernement en augmentant les frais», a commenté mercredi Martine Desjardins, présidente de la FEUQ.

Le gouvernement Charest s'est engagé à hausser les droits de scolarité de 1625\$ par année sur une base annuelle d'ici 2016.

LA TRIBUNE : La FEUQ publie une recherche sur le travail rémunéré des étudiants – Mercredi 18 janvier 2012, à 11h02



Archives La Tribune, Jessica Garneau
La Presse Canadienne, Montréal
Dans une étude qu'elle vient de dévoiler et une note qui l'accompagne, la Fédération étudiante

universitaire du Québec (FEUQ) brosse un portrait de l'importance du phénomène du travail rémunéré pendant les études.
À l'automne 2009, les étudiants à plein temps travaillaient en moyenne durant 19 heures par semaine, selon la FEUQ. Et près de 42 pour cent des étudiants qui travaillaient le faisaient durant plus de 20 heures par semaine.
Selon la FEUQ, «les étudiants n'ont jamais autant travaillé en cours d'études». Et la FEUQ y voit un lien avec les droits de scolarité.
La FEUQ formule donc plusieurs recommandations, parmi lesquelles le fait que le programme d'aide financière aux études augmente le montant des dépenses admises pour frais de subsis-

tance et frais de transport pour les étudiants qui n'ont pas accès au transport en commun.
Elle souhaite également que les dépenses admises dans le calcul de l'aide financière aux étudiants soient indexées annuellement.
La FEUQ regroupe 15 associations étudiantes, représentant 125 000 étudiants de niveau universitaire.
Le gouvernement Charest a annoncé une hausse des droits de scolarité de 325 \$ par année pendant cinq ans à compter de l'année scolaire 2012-2013. Les droits passeront ainsi de 2168 \$ en 2011-2012 à 3793 \$ en 2016-2017.

CYBERPRESSE : Étude de la FEUQ: les étudiants travaillent en moyenne 19h par semaine - Mis à jour le mercredi 18 janvier, à 08h51



Photothèque La Presse
À l'automne 2009, les étudiants à plein temps travaillaient en moyenne durant 19 heures par semaine, selon la FEUQ.

La Presse Canadienne, Montréal
Dans une étude qu'elle vient de dévoiler et une note qui l'accompagne, la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) brosse un portrait de l'importance du phénomène du travail rémunéré pendant les études.
À l'automne 2009, les étudiants à plein temps travaillaient en moyenne durant 19 heures par semaine, selon la FEUQ. Et près de 42 pour cent des étudiants qui travaillaient le faisaient durant plus de 20 heures par semaine.
Selon la FEUQ, «les étudiants n'ont jamais autant travaillé en cours d'études». Et la FEUQ y voit un lien avec les droits de scolarité.
La FEUQ formule donc plusieurs recommandations, parmi lesquelles le fait que le programme d'aide financière aux études augmente le mon-

tant des dépenses admises pour frais de subsistance et frais de transport pour les étudiants qui n'ont pas accès au transport en commun.
Elle souhaite également que les dépenses admises dans le calcul de l'aide financière aux étudiants soient indexées annuellement.
La FEUQ regroupe 15 associations étudiantes, représentant 125 000 étudiants de niveau universitaire.
Le gouvernement Charest a annoncé une hausse des droits de scolarité de 325 \$ par année pendant cinq ans à compter de l'année scolaire 2012-2013. Les droits passeront ainsi de 2168 \$ en 2011-2012 à 3793 \$ en 2016-2017.

MÉTRO : Les étudiants travaillent de plus en plus, selon une étude de la FEUQ - Mercredi 18 janvier 2012 19:54

ANNABELLE BLAIS
MÉTRO
Les étudiants occupent de plus en plus de place sur le marché du travail. C'est ce qu'indique une étude menée par la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ).
Même si la fédération côtoie tous les jours des étudiants qui ont du mal à boucler leur fin de mois, elle a tout de même été surprise de ces résultats. «On a été surpris de voir que la moyenne du nombre d'heures travaillées est de 19 heures, affirme Martine Desjardins, présidente de la FEUQ. Il y a aussi une augmentation du taux d'emploi étudiant. Depuis les années 70 et jusqu'à maintenant, on est passé d'un taux de 25 % à 55 %. C'est énorme».
La recherche rappelle qu'une charge d'études à temps représente 45 heures par semaine (dont 15 heures de cours). À certaines périodes plus occupées, Mme Desjardins affirme que ce nombre peut atteindre 60 ou 70 heures.

De plus, 43,6 % des étudiants considèrent que leur emploi a un impact négatif sur leur rendement scolaire. Ainsi, un étudiant sur trois déclare que son emploi est la cause de l'allongement de ses études.
La FEUQ s'inquiète de ces chiffres d'autant plus que le gouvernement a annoncé une hausse des frais de scolarité de 1625\$ en cinq ans, dès l'automne 2012. À cela s'ajoute le problème d'une aide financière aux études (AFE) qu'elle juge déconnectée de la réalité.
Le montant qu'un étudiant peut accumuler en travaillant sans se faire couper une partie des prêts et bourses de l'AFE est de 4 440 \$, ce qui correspond à 11 semaines de travail à temps plein au salaire minimum. Ce montant n'a pas été ajusté depuis 2004, alors que 4 440 \$ représentait 15 semaines de travail.
«Le salaire minimum a augmenté, ce qui est une bonne chose, malheureusement le programme n'a pas été ajusté, indique Mme Desjardins. Et 52 % des étudiants qui bénéficient du pro-

gramme de prêts et bourses ont aussi une dette au privé».
Cela démontre, selon la présidente, que le programme ne répond pas aux dépenses réelles des étudiants.
La FEUQ demande un gel des frais de scolarité. Elle considère à la fois que le travail est une façon saine pour acquérir de l'autonomie. «Ça fait partie de notre culture [...] Mais plusieurs études démontrent qu'au-delà de 15 heures, c'est un risque pour les études».
Une grève en février
De nombreux syndicats étudiants se réuniront en congrès ce week-end afin de discuter de l'éventualité d'une grève pour lutter contre la hausse des frais de scolarité de 1625 \$ en 5 ans. L'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ), qui sera présente, affirme que la mobilisation des étudiants avance bien. Selon son porte-parole, Gabriel Nadeau-Dubois, l'objectif est de déclencher la grève en février.

CNW-TELBECC / FEUQ : Recherche de la FEUQ sur la conciliation travail-études : une mission de plus en plus impossible - mercredi 18 janvier 2012

Montréal, 18 janvier 2012 – Alors que le gouvernement de Jean Charest prévoit alourdir l'endettement de la relève avec sa hausse de 1625 \$ des frais de scolarité, la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) dévoile une recherche et une note d'information qui tirent la sonnette d'alarme sur l'impact négatif du travail excessif en cours d'études, surtout dans un contexte où l'Aide financière aux études (AFE) est complètement déconnectée de la réalité.
« Encore une fois, le gouvernement libéral de Jean Charest n'a véritablement pas fait ses devoirs. Il improvise des politiques sans penser à leurs conséquences. Il y a un constat clair dans la recherche : les étudiants ne peuvent travailler plus sans que leurs notes scolaires en souffrent.

Avec la hausse des frais de scolarité injustifiée et injustifiable des libéraux, les jeunes désirant obtenir une formation universitaire seront obligés de s'endetter encore plus, d'allonger leurs études ou même de les abandonner », constate Martine Desjardins, présidente de la FEUQ.
Plus d'étudiants travaillent et travaillent plus
Premier constat : le taux d'emploi en cours d'études des étudiants à temps plein de 20 à 24 ans (tout niveau d'études confondu) est passé de 25 % en 1978-1979 à près de 55 % depuis le début des années 2000. Pourtant le taux d'emploi d'été est, quant à lui, demeuré stable à travers les années. Une forme d'emploi n'a donc pas remplacé l'autre : l'emploi en cours d'études s'est ajouté à l'emploi d'été. De plus, les étu-

diants de premier cycle travaillent en moyenne 18,7 h par semaine et 42,4 % plus de 20 h.
« En plus de leur charge d'études à temps plein comptabilisant 45 heures d'études, les étudiants doivent insérer tant bien que mal leurs heures de travail. Ces données sont déjà alarmantes. Imaginez avec une nouvelle hausse. La hausse à elle seule représente 4,7 semaines de travail supplémentaires au salaire minimum ! Comment les étudiants payeront leur facture alors qu'ils travaillent déjà bien au-delà de leur capacité dans bien des cas ? », s'insurge la présidente de la FEUQ.
Allongement des études Ce nombre d'heures de travail élevé a des conséquences. On observe que les étudiants qui travaillent durant le tri-



<p>mestre allongent plus fréquemment leurs études et s'inscrivent à moins de crédits de cours que ceux qui ne travaillent pas. Cela va de soi ; plus un étudiant travaille, plus il tend à allonger ses études. En 2009, 43,6 % des étudiants de premier cycle à temps plein considéraient que leur emploi avait un impact négatif sur leur rendement scolaire et 32,4 % déclaraient que ce même emploi était la cause d'un allongement des études. Cette dernière proportion passe à 37,1 % au 2^e cycle et à 62 % au 3^e cycle (pour l'année 2006). Rajoutons qu'il s'agit d'emplois peu stimulants et bien souvent très éloignés du domaine d'étude au premier cycle, présentant un impact négatif sur la réussite scolaire.</p> <p>Une aide financière aux études dépassée Autre constat de la recherche, le montant qu'il est permis d'accumuler en travaillant sans se voir pénaliser dans les montants reçus de l'AFE est de 4 440 \$, soit 11 semaines de travail à temps plein au salaire minimum. Cette exemption n'a pas été ajustée depuis au moins 2004, moment où elle représentait plutôt près de 15 semaines de travail. Au-delà de ce seuil, l'étudiant qui travaille se fait couper une partie de son aide financière, déjà décalée face aux besoins réels.</p> <p>« Les frais de scolarité ont augmenté de 30 % au cours des 5 dernières années et le montant</p>	<p>minimal de revenus de travail n'a pas été ajusté depuis 2004. Comment voulez-vous que les étudiants réussissent à boucler leur fin de mois ? On voit encore là une preuve de l'incohérence et du manque de jugement des libéraux », dénonce M^{me} Desjardins.</p> <p>Des travailleurs plus à risque Dernier grand constat, lorsque le marché du travail plonge, les étudiants sont trop souvent les premiers à écopper. En effet, les creux dans le taux d'emploi, comme en 1982, de 1990 à 1992 ou en 2009, s'accompagnent aussi de creux importants dans le taux d'emploi d'été, des variations de 4 à 15 fois plus importantes que celles du taux d'emploi global. Le taux de chômage d'été est aussi systématiquement plus élevé que celui de la population en général : une augmentation du taux de chômage d'un point est associée à une augmentation de l'ordre de 1,7 à 6 fois plus élevée dans le taux de chômage étudiant. Il faut aussi rappeler que contrairement aux travailleurs, les étudiants n'ont pas de réelles protections en cas de perte d'emploi.</p> <p>« Non seulement les étudiants sont-ils obligés de se fier de plus en plus à leur travail pour pouvoir aller à l'université, mais, triste ironie, cet emploi est précaire et la réussite du projet d'études peut rapidement se voir compromise. Quand on sait</p>	<p>que les étudiants affluent de plus en plus vers les banques alimentaires et que leur soutien financier est inefficace, qu'ils ont un endettement moyen de plus de 14 000 \$ dans le deux tiers des cas, on doit prendre des mesures concrètes pour corriger la situation, pas jouer à l'autruche comme le fait le gouvernement en augmentant les frais tout en s'imaginant qu'un miracle permettra aux étudiants d'arriver à la fin du mois », exige la présidente de la FEUQ.</p> <p>Troisième recherche découlant de sa vaste enquête effectuée auprès de 12 600 étudiants de premier cycle en 2010, la FEUQ achève son étude, la plus exhaustive jamais produite, sur les conditions de vie des étudiants.</p> <p>« Depuis deux ans, nous avons voulu brosser un portrait socioéconomique des étudiants le plus fidèle. Force est de constater que la situation financière des étudiants est loin d'être rose. Dans les circonstances la décision du gouvernement Charest d'augmenter les frais de scolarité est non seulement incompréhensible, mais elle attaque directement les étudiants les plus vulnérables. Nous ne le laisserons pas faire », conclut M^{me} Desjardins.</p> <p>La recherche et la note d'information sont disponibles au www.1625scanepassepas.ca/argu... et sur le site de la FEUQ au www.feuq.qc.ca.</p>
--	--	---